Le Monde

500

DERNIÈRE ÉDITION

QUARANTE-QUATRIÈME ANNÉE — N° 13350 — 4,50 F — Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Fontaine — JEUDI 31 DÉCEMBRE 1987

Les Etats-Unis en orbite basse

Les Américains ne sont pas près d'oublier le mardi 29 décembre. Un jour presque aussi noir pour leur industrie spatiale que ce triste 28 janvier 1986 où sept astronautes trouvèrent la mort dans l'explosion de la navette Challenger. Coup sur coup, ils ont appris qu'un Soviétique, Youri Romanenko, venait d'achever un vol record de près de onze mois à bord de la station orbitale Mir, et que le prochain tir de leur navette spatiale – clouée au sol depuis près de deux ans, – prévu pour le début du mois de juin 1988, était à nouveau reporté en raison d'un essai manqué avec une des fusées d'appoint de l'engin.

Cet incident ne serait qu'un contretemps de plus pour le programme américain si de leur côté les Soviétiques ne multipliaient les succès dans le domaine des vols habités. En dix ans, leurs cosmonautes ont assuré plus de cinq ans de présence dans l'espace à bord des stations Saliout-6, Saliout-7 et Mir.

Ces chiffres ne peuvent laisser indifférents une NASA paralysée par les défaillances de ses trois navettes, qui, si elles volaient à nouveau, ne pourraient offrir à l'Amérique que des missions habitées d'une huitaine de jours, voire d'un mois dans le meilleur des cas. Ce n'est pas avant le milieu des années 90 que les Etats-Unis pourront disputer aux Soviétiques la colonisation de l'espace en envisager de plus longues missions avec la mise en service d'une station spatiale permanente pour laquelle le Congrès n'a voté pour l'année qui vient qu'un budget réduit.

Une preuve de plus que les techniques les plus sophistiquées ne sont pas toujours payantes, surtout si elles s'accompagnent d'erreurs stratégiques dans l'élaboration des programmes. Le choix de la navette comme « lanceur à tout faire » en est une, que soulignent « a contrario » les succès de la fusée classique Ariane. L'incapacité actuelle pour le Pentagone, faute de lanceurs disponibles, de renouveler ses satellites de reconnaissance et d'écoute est tout autant une conséquence de ce mauvais choix.

De leur côté, les Soviétiques, avec un lanceur, dont le premier modèle remonte à trente ans, ont su mettre en place un système très performant : une station orbitale d'une vingtaine de tonnes, l'équivalent d'un petit appartement, sur laquelle viennent se greffer les diverses pièces d'un Meccano dont le module de base, Kvant, pèse également 20 tonnes. Cette station est approvisionnée en énergie, en matériel et en vivres par des vaisseaux-cargos Progress, et desservie en hommes par des capsules *Soyouz* dont le dessin remonte aux débuts de l'astronautique. En attendant la mise en service de la navette qu'ils construisent.

Mais les Soyouz suffisent amplement pour accumuler des premières. De leur faiblesse en électronique et en miniaturisation, qui les a contraints à utiliser des engins lourds et à confier aux cosmonautes de grandes responsabilités, les Soviétiques ont fait une force. Ils ont persévéré dans cette voie en développant, non sans mal semble-t-il, la fusée Energia, pendant soviétique de la célèbre Saturne américaine utilisée dans les années 70 pour les vols vers la Lune, et abandonnée depuis. Une décision que la NASA et le ministère de la défense regrettent peut-être à l'heure où les projets de « guerre des étoiles » (initiative de défense stratégique) réclament des lanceurs puissants capables de mettre de lourdes charges en orbite basse.

(*Lire nos informations page 13.*)

M 0147 - 1231 0 - 4,50 F

3790147004500 12310

La situation économique internationale et la crise monétaire

Dette : Washington propose un plan pour le Mexique

Initiative originale : le Trésor des Etats-Unis a proposé, le mardi 29 décembre, une solution partielle de l'endettement des pays en voie de développement. Ce plan, proposé d'abord au Mexique, permettrait à ce pays, deuxième débiteur mondial après le Brésil, de souscrire des bons du Trésor remboursables au bout de vingt ans, puis de proposer aux banques l'échange d'une partie de leurs créances contre des obligations gagées sur ces bons. L'échange se ferait au taux du marché, ce qui consacrerait la décote actuelle de ces créances, environ 50 %.

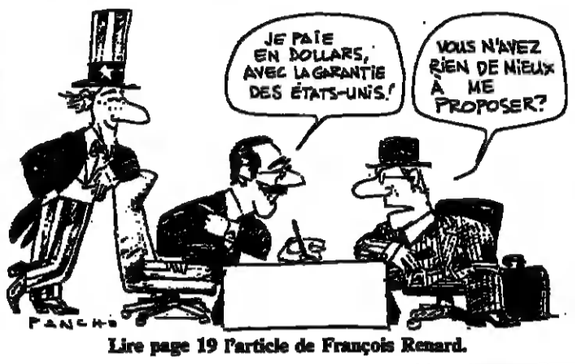

Lire page 19 l'article de François Renard.

Dollar : les patrons redoutent un contrecoup en 1989

Les dirigeants des entreprises françaises s'inquiètent de la dépréciation du dollar. Si tous les secteurs ne seront pas touchés en 1988, l'industrie française dans son ensemble pourrait être atteinte en 1989 quand elle affrontera le regain de la compétitivité obtenu par les entreprises américaines et le choc des produits japonais qui se reporteront des Etats-Unis vers l'Europe. Déjà, M. Michel Noir, ministre du commerce extérieur, a déclaré à « France-Soir » du 30 décembre que la chute du billet vert est « une catastrophe pour Airbus ».

6,07 francs le 25 septembre, 5,86 francs le 28 octobre, 5,55 francs le 30 novembre, 5,38 francs le 29 décembre... En trois mois, le dollar aura perdu 10 % de sa valeur. « *Et il n'a pas fini* », constatent nombre d'observateurs, convaincus que le billet vert n'a pas encore atteint le niveau, tant économique que psychologique, qui entraînera un retournement de tendance sur les marchés des changes. Tout le problème étant de savoir où se situe ce niveau. Ce qu'il y a de sûr, en revanche, c'est que la « *parité de compétitivité* » pour les entreprises françaises est dépassée depuis longtemps.

Selon les types d'activités et de produits, elle se situe entre 6 F et 6,5 francs (un seuil franchi fin 1986). Avec un dollar à 5,40 francs, voire moins, les patrons français n'en sont pourtant pas réduits au désespoir.

Aucune entreprise française ne s'est payé le luxe d'établir des budgets 1988 avec une devise américaine au-dessus de 6 francs. Les plus optimistes tablent sur une parité proche de 6 francs, les plus pessimistes plongent jusqu'à 5,10-5,20 francs.

CLAIRE BLANDIN.

(*Lire la suite page 21.*)

L'année en France et dans le monde

La fatigue après la fièvre

par ANDRÉ FONTAINE

Le 11 juillet 1987, la population de la planète a franchi le cap des cinq milliards d'habitants, ce qui signifie qu'elle a doublé depuis 1950. Dans le même laps de temps, celle de la France est passée de 41,5 millions à 55, soit un accroissement de 32 % seulement.

Quand il atteint une telle ampleur, un changement quantitatif devient, selon la forte formule de Marx, qualitatif. On dira bien sûr qu'il ne s'agit pas là d'une nouvelle en soi puisqu'il était attendu, l'art de la prévision étant autrement plus sûr en démographie qu'en économie monétaire ou pétrolière. Il n'empêche qu'on peut voir là l'une des clés de beaucoup des événements récents. Bien avant la guerre, Husserl écrivait déjà que « *le principal péril pour l'Europe réside dans la fatigue* ». La chute des naissances, quasi générale sur le continent, entraîne un vieillissement des nations qui contribue à diminuer leur dynamisme et leur faculté de changement, indispensables pourtant à leur adaptation aux réalités et aux défis d'un monde en pleine mutation.

En France, cette fatigue a été d'autant plus perceptible que 1986 s'était achevée dans la fièvre avec, coup sur coup, l'explosion de colère des lycéens et des étudiants, chauffés à blanc par la mort de Malik Oussekine, et l'interminable grève de la SNCF. Celle-ci s'est prolongée au début de 1987. Et c'est la particulière rigueur d'un hiver responsable, rien qu'en France, d'une centaine de morts, qui a en a eu finalement raison, beaucoup plus que l'autorité d'un gouvernement qui, dans tous les domaines, accumulait à l'époque les preuves de son hésitation.

On aurait pu croire que l'effervescence rebondirait à la première occasion. Il n'en a rien été. Toutes les tentatives de relance du mouvement étudiant ont échoué. L'agitation sociale, malgré la volonté du pouvoir de réglementer le droit de grève, de reposer l'éternel problème du financement de la Sécurité sociale, de remettre en cause la nationalisation, intervenue à la Libération, de la régie Renault, est restée dans l'ensemble sporadique et corporative. Du coup, malgré tous les nuages qui obscurcissent l'horizon 1988, l'année s'est achevée dans un climat qui contraste singulièrement avec le climat de ses débuts.

Non seulement il n'y avait pas eu, l'an dernier, de trêve des confiseurs, mais les magasins avaient constaté une chute très sérieuse de leur chiffre d'affaires, imputable à la crainte d'un renouvellement des attentats qui avaient endeuillé l'automne, à la diminution du tourisme étranger et aux difficultés de déplacement consécutives à la grève des transports. Sans atteindre à l'euphorie des marchands de tableaux qui ont fait monter à des niveaux astronomiques les cotes d'un Van Gogh et d'un Modigliani, d'ailleurs également sublimes, les commerçants ont été unanimes à constater, dans les dernières semaines, une très nette recrudescence de leurs ventes.

(*Lire la suite page 6.*)

Le sommet de Ryad
Les pays du Golfe ont fait preuve de modération envers l'Iran.
PAGE 3

Réforme en Hongrie
Introduction de la TVA et de l'impôt sur le revenu au 1er janvier.
PAGE 19

M. Strauss à Moscou
Des entretiens au ton « amical » avec M. Gorbatchev.
PAGE 5

Politique à l'italienne
Le temps des grandes manœuvres est revenu...
PAGE 4

Les statistiques sur le chômage
Le nombre des jeunes ayant un véritable emploi diminue.
PAGE 20

Paris : la nouvelle gare Saint-Michel
Raccordement souterrain entre les lignes B et C du RER.
PAGE 8

Polémique autour de la CNCL
L'avocat de Radio-Larsen répond à M. Yves Rocca.
PAGE 17

Le sommaire complet se trouve page 24

PRIX LOUIS DELLUC 1987

La vague des feuilletons télévisés américains

Usines à scénarios

« *Columbo* », « *Dallas* », « *Dynasty* », « *Starsky et Hutch* », « *Mission impossible* »... Les Français n'ont jamais tant consommé de séries ou feuilletons américains. Et les Américains n'ont jamais tant produit. A la source ? les scénaristes hommes-clefs de l'industrie télévisuelle...

LOS ANGELES
de notre envoyée spéciale

La classe s'est rapidement remplie. Un cahier dans une main, un hamburger ou un Coca dans l'autre, quelques élèves continuent d'arriver, se lèvent sur la pointe des pieds pour mieux scruter la pièce et se trouver un siège, si possible pas trop loin d'un écran de télé.

Il y a Chuck, le sportif-musicien qui rêve d'écrire des clips ; David, architecte père de famille qui a, dit-il, l'idée d'un téléfilm ; Angela, secrétaire à la Fox, Oliver qui est médecin, Terry, informaticien ; Cinthya, assistante de marketing.

Disney et Jeff qui fabriquent des brownies en attendant de vendre ses scripts... Tout l'éventail des professions, tout l'éventail des âges : Chuck a vingt-deux ans, Angela est grand-mère. Le lundi soir, ils se retrouvent dans cette salle d'école, au sud de Hollywood, pour suivre la classe de John Truby... sur l'écriture de scénario.

Des marginaux ? Erreur ! A Los Angeles, ils sont aujourd'hui des milliers à vouloir vivre de leur plume et porter des histoires à l'écran. Des milliers à considérer la télévision comme un nouvel eldorado. Est-ce la proximité des studios, la tradition même de la ville vouée au septième art, ou la proximité des stars que l'on aperçoit parfois en descendant Sunset Boulevard ? « *C'est bien simple,* remarque un producteur, *à Los Angeles, tout le monde écrit un scénario !* » En matière de télévision, le mouvement prend aujourd'hui des allures de phénomène sociologique.

Bien sûr, il y a les cours : ceux du matin, et ceux du soir, de fin de semaine, en plein été, étalés sur un an, ou condensés en un mois, sous forme de conférences ouvertes au grand public, de séminaires fermés, dans des studios désaffectés ou à l'université. Il y a aussi les bibliothèques et les vidéothèques aux ressources infinies et puis les librairies. Toutes à Los Angeles consacrent au scénario au moins un rayonnage et une poignée d'entre elles, connues des éléphages, ont même, dans des réserves immenses, le script intégral de n'importe quelle série télévisée. Il y a enfin la presse spécialisée dans l'industrie audiovisuelle, *Variety*, *Hollywood Reporter*, *Broadcast*, *Emmy* – qui donne les tendances du marché, les scores de chaque programme, leurs coûts et leurs rapports et les tournages en cours.

ANNICK COJEAN.

(*Lire la suite page 16.*)

Le Monde ARTS ET SPECTACLES

■ Un entretien avec le peintre Jean Degottex. ■ L'Angleterre en deux dimensions. ■ Le musée de l'Institut du monde arabe. ■ Le nouvel Opéra de Taipeh. ■ Les bronzes du Sichuan présentés à Pékin.

Pages 9 à 11

A L'ÉTRANGER : Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,50 dir. ; Tunisie, 600 m. ; Allemagne, 2 DM ; Autriche, 18 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,75 A$; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 10 kr. ; Espagne, 155 pes. ; G.-B., 80 p. ; Grèce, 150 dr. ; Irlande, 80 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 12 kr. ; Pays-Bas, 2,25 fl. ; Portugal, 130 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 12,50 cr. ; Suisse, 1,60 f. ; USA, 1,50 $; USA (West Coast), 1,75 $.

هكذا من الأصل

Débats

Comment l'UNESCO pourrait se réformer

Il existe pour l'Organisation des remèdes à la paralysie, aux affrontements stériles et à la centralisation bureaucratique.

par PAUL BALTA

DES réformes. Tout le monde les réclame depuis qu'a éclaté la crise de l'UNESCO, *mais rares sont ceux*, parmi les différentes catégories de personnes concernées, qui formulent des réponses précises. Le poids de l'institution, l'automatisme des querelles politiciennes et le corsetage des hiérarchies rendent difficile, il est vrai, une analyse objective des besoins et des remèdes. Pour l'observateur extérieur, l'action réformatrice devrait se situer aux deux niveaux qui sont à l'origine de la crise : les structures institutionnelles et le fonctionnement interne.

Pour ce qui est des structures, il convient d'en finir, d'entrée de jeu, avec les approximations qui ont fleuri ici et là. Revenons aux faits. Le tiers-monde a été accusé de politiser à outrance l'UNESCO. Pour redresser la barre, le groupe occidental n'avait rien trouvé de mieux, au moins dans un premier temps, que de soutenir la candidature, au poste de directeur général, d'un... général. Curieuse thérapeutique que celle qui consiste, dans le cas d'un organe culturel, à soigner la politisation par la militarisation !

Dans une interview, le directeur général sortant préconisait une réforme essentielle : « *la restitution du conseil exécutif aux seuls représentants de l'intelligentsia universelle* » (1). Il est permis de se demander pourquoi, en treize ans d'exercice, M. M'Bow n'a pas pris l'initiative d'appliquer cette excellente proposition, à laquelle les Etats membres se devraient de réfléchir sérieusement.

N'oublions pas qu'à l'origine le conseil exécutif et ses organes subsidiaires comptaient des noms prestigieux tels Jacques Maritain, Paulo de Carneiro, Indira Gandhi, Archibald Mac Lich, Taha Hussein, Amadou Ampate Ba, René Cassin... Leur mission ? Etre une sorte de caisse de résonance des grands débats de l'heure dans les domaines de la culture, de la science et de l'éducation. Leur tâche ? Indiquer des directions de recherche et proposer des actions susceptibles d'éclairer intellectuellement le travail du secrétariat.

Or, en 1954, la délégation américaine, en proie aux démons du maccarthysme, introduisait dans le mode d'élection un bouleversement grandement responsable de la crise dans laquelle se débat l'UNESCO : au lieu d'être choisis *intuitu personae*, les membres du conseil exécutif ont été, depuis, proposés par leurs propres Etats, suivant évidemment d'autres critères. C'est ainsi que des diplomates, souvent de deuxième rang ou en fin de carrière, ont progressivement remplacé les figures qui donnèrent son lustre et son efficacité à l'UNESCO.

Actuellement, sur les cinquante membres du conseil exécutif (nombre effarant, soit dit en passant, pour un organe de réflexion et de décision), on aurait du mal à trouver 10 % d'hommes de culture, de savants, d'éducateurs ou de spécialistes de la communication de réputation mondiale. Et ce n'est un secret pour personne que le niveau intellectuel des débats y baisse d'année en année.

Dénaturation du conseil exécutif

Il y a plus grave : par l'inclination naturelle de ses membres, le conseil exécutif a insensiblement changé de fonction pour devenir un forum purement diplomatique d'affrontements politiciens. C'est, en somme, une conférence générale en réduction qui passe un temps considérable à suivre au jour le jour le travail du secrétariat au lieu de l'orienter. C'est aux délégations permanentes des Etats membres que devraient revenir, dans le cadre d'un comité du suivi, par exemple, les tâches nécessaires de contrôle, de coordination et d'accompagnement du travail du secrétariat. Une telle réforme des structures favoriserait un retour salutaire aux conceptions des pères fondateurs concernant le statut et le rôle du conseil exécutif, dont les membres devraient, à nouveau, être choisis pour leur capacité de réflexion et de proposition, tout en respectant équitablement les répartitions géographiques.

La dénaturation subie par le conseil exécutif a entraîné une réaction en chaîne qui s'est répercutée sur le fonctionnement interne, car les préoccupations des diplomates qui le composent ne coïncident pas forcément avec les critères de compétence scientifique indispensables au bon fonctionnement du secrétariat. Les jeux politiciens, encouragés par l'ancienne équipe de direction, ont aggravé la désaffection à l'égard des aspects techniques et hautement qualifiés de l'exécution du travail nécessaires à la bonne marche de l'UNESCO.

Il est frappant, à cet égard, de constater que la proportion de candidatures purement politiques pour le poste de directeur général d'une institution qualifiée de culturelle et spécialisée a été écrasante ; les ministres des affaires étrangères de plusieurs pays se bousculaient au portillon. Il est heureux qu'en définitive ce soit un savant réputé qui ait été élu. Voyons dans cette inversion de tendance un signe encourageant pour l'avenir. Mais la poursuite du redressement supposerait que M. Federico Mayor soit en mesure de réviser en profondeur le fonctionnement interne.

Une telle réforme devrait porter sur des réaffectations du personnel et sur les méthodes de travail et de gestion. Il est de notoriété publique que les compétences de certains fonctionnaires sont mal utilisées. Mises au placard, des personnalités de renom international se sont trouvées obligées d'exercer leurs talents en dehors de l'institution à laquelle elles continuent d'appartenir tandis que d'autres ont dû, à leur corps défendant, se résoudre à la quitter. Nous ne citerons pas de noms de crainte d'en omettre...

Clientélisme, ankylose

Le nouveau directeur général, qui fut pendant trois années mêlé à la vie du secrétariat, ferait certainement d'intéressantes découvertes s'il faisait « parler les placards » de la place Fontenoy et de ses annexes. Il y trouverait une concentration de matière grise dont ne peuvent se prévaloir bien des membres de la hiérarchie bureaucratique dont il va hériter. Mais, même une réaffectation plus appropriée des fonctionnaires ne suffira pas à redynamiser un corps ankylosé.

La centralisation bureaucratique aggravée par le clientélisme, l'atomisation des programmes et les méthodes kafkaïennes de gestion ont, en effet, contribué à la paralysie de l'UNESCO. C'est pourquoi il conviendrait de s'inspirer des évolutions scientifiques en matière de management culturel et d'opter pour des méthodes souples et dynamiques fondées sur l'organisation et l'utilisation des réseaux et l'effet démultiplicateur des actions. La gestion de la « chose culturelle » ne peut plus se faire selon le modèle des pures mécaniques administratives.

Il est d'ailleurs navrant que des organismes spécialisés — l'UNESCO n'est pas le seul exemple, même à Paris — continuent de fonctionner de façon lourde et onéreuse en ignorant les notions d'ingénierie culturelle et les projets pilotes conçus dans d'autres structures, qui apportent la preuve de leur efficacité.

(1) *Le Monde*, du 21 octobre.

Ethiopie : aider les victimes

par FRANÇOIS JEAN (*)

DEUX ans après la tragédie de 1984-1985, le spectre de la famine plane de nouveau sur l'Ethiopie. Dans le nord du pays, cinq millions de paysans épuisent leurs dernières réserves et commencent à migrer en quête de nourriture. Et reparaissent déjà, sur nos écrans de télévision, les images d'enfants affamés rythmées par les commentaires sur la sécheresse. La sécheresse a bon dos. Les pluies ont certes été insuffisantes l'été dernier, mais le climat ne suffit pas à expliquer les crises récurrentes et de plus en plus fréquentes qui secouent l'Ethiopie. La famine ne tombe pas du ciel ; elle résulte des effets conjugués de la sécheresse, de la guerre et des politiques du régime.

Cette année encore, les régions menacées par la famine sont précisément les régions dévastées par le conflit qui oppose, depuis de longues années, Addis-Abeba aux mouvements de guérilla. La guerre qui ravage l'Erythrée et le Tigré est à la fois un vecteur de la famine et un obstacle à l'acheminement des secours. Le problème est d'autant plus grave que les régions traditionnellement excédentaires ne peuvent plus subvenir aux besoins des zones affectées. Depuis dix ans, l'Ethiopie révolutionnaire s'enfonce dans une situation de disette chronique et dans une dépendance croissante de l'aide occidentale. Cette évolution ne tient pas à l'hostilité du climat, à l'ingratitude des sols ou à l'archaïsme supposé des paysans éthiopiens. Au contraire, ceux-ci réagissent fort logiquement aux possibilités qui leur sont offertes, aux prix qui leur sont consentis, aux structures qui leur sont imposées... en se réfugiant dans l'agriculture de subsistance.

⁂

Partout, la livraison de quotas obligatoires, la multiplication des taxes, la collectivisation des terres ont découragé la production, étranglé la paysannerie et accru sa vulnérabilité à la sécheresse. En dépit des avertissements répétés de tous les observateurs — y compris soviétiques, — les idéologues d'Addis-Abeba s'obstinent dans une politique suicidaire qui condamne le pays à une catastrophe perpétuelle. Aucune aide extérieure, aussi massive soit-elle, ne saurait compenser les effets de cet acharnement.

Nul ne saurait pourtant se désintéresser du sort des victimes de cette fuite en avant. La survie des paysans éthiopiens dépend cette année encore de la solidarité internationale. Il y a urgence. Tout doit être mis en œuvre pour éviter une nouvelle hécatombe. Ce qui suppose de mobiliser sans délais l'aide nécessaire et de la faire parvenir aux victimes. Ainsi posé, le problème ne paraît pas insurmontable. Cette année du moins, les dirigeants éthiopiens n'ont pas cherché à dissimuler la situation, et leurs appels ont été largement entendus. Reste qu'au-delà du déchargement des vivres dans les ports éthiopiens leur acheminement dans les zones de conflit apparaît d'emblée aussi problématique qu'il y a deux ans.

⁂

Si, dans les prochaines semaines, les belligérants ne respectaient pas leurs engagements de laisser circuler librement les convois de vivres, les paysans ne pourraient être secourus dans leurs villages et viendraient s'échouer dans les camps de la faim. Nul doute que le régime tenterait de profiter de la déstructuration de la société rurale — et des moyens fournis par l'aide internationale — pour renforcer son emprise sur les populations et les regrouper en masse dans de nouvelles structures collectives. Resurgirait alors le cauchemar de 1984-1985 peuplé de violences et de chantage, de migrations massives et de déplacements forcés de populations...

Le risque est grand que l'aide, mobilisée au nom des victimes, ne vienne alimenter un processus meurtrier de transformation sociale. N'était l'indifférence du colonel Mengistu à l'égard du sort des affamés, le meilleur soutien que l'on pourrait leur apporter serait de lier l'aide à un changement d'orientation radical. A défaut, du moins doit-on s'assurer que le mouvement de solidarité envers les Ethiopiens ne soit pas détourné de ses objectifs. Confrontées à une logique totalitaire, les organisations humanitaires devront faire preuve de lucidité et de détermination pour aider et défendre les victimes, pour les nourrir et faire entendre leurs voix, pour éviter enfin qu'elles ne soient définitivement emportées dans une spirale de famine et d'oppression.

(*) Auteur de *Ethiopie, du bon usage de la famine*. Médecins sans frontières, 1986.

Au courrier du Monde

HYPOCRISIE

Les ventes d'armes

Il est sans doute scandaleux de vendre des armes à l'Iran. Mais serait-il donc louable de vendre des armes à quelque belligérant que ce soit en vue de la destruction et de la mort ? Est-il satisfaisant que tous les pays dits civilisés se disputent âprement, dans une macabre émulation, le marché de la mort subite ?

Est-il réconfortant de constater qu'en France la vente des armes constitue l'élément positif majeur de la balance du commerce extérieur ?

On nous dit — sans doute pour s'en excuser — que le commerce des armes permet le maintien d'une industrie qui assure plusieurs centaines de milliers d'emplois. Est-il glorieux que ce soit au prix de plusieurs centaines de milliers de morts ? Est-il logique que les gouvernements qui proclament leur attachement à la paix et prônent le désarmement soient aussi ceux qui alimentent les guerres et les tueries ?

Nous vivons une époque singulière et singulièrement hypocrite qui s'accommode aisément des plus éclatantes contradictions en détournant pudiquement le regard loin des évidences de la réalité et en acceptant tacitement de s'enrichir par le massacre. Puisque nous voilà sur la voie du désarmement, pourquoi ne pas s'y engager pleinement en renonçant à fournir des armes à quiconque pour encourager ou entretenir les conflits, en attendant l'improbable avenir où les hommes renonceraient à s'entre-tuer et à vivre dans un véritable état de civilisation ?

PHILIPPE LAMOUR,
président du comité économique et social du Languedoc-Roussillon.

CONFORT

Le parcours du spectateur

A la suite de la lecture de l'article de J.-F. Lacan sur la crise du cinéma, dans votre numéro du 28 novembre, je vous soumets ma plus récente expérience de spectateur.

De passage à Paris, je constate avec plaisir qu'un des deux cinémas voisins de mon hôtel affiche *le Dernier Empereur*. Horaire annoncé : Séance à 21 h. — Film à 21 h 30.

Je me présente dix minutes environ avant 21 h. Voici le déroulement de la soirée :

— Entrée dans la salle pratiquement vide. L'ouvreuse, postée en haut de l'escalier, tend la main et vous autorise à vous placer vous-même « *où vous voulez* ». Une telle prestation vaut bien quelques francs.

— 21 h : Début de la « séance ».

— 21 h, 21 h 10 : Bandes annonces des prochains spectacles.

— 21 h 10, 21 h 25 : Publicités tonitruantes sans possibilité de télécommande libératrice.

— 21 h 25, 21 h 30 : Rien. Le spectateur est prié de considérer ces cinq minutes de silence comme un entracte bien mérité après l'effort d'attention qu'il a fourni jusque là. Vente de confiserie.

— 21 h 30 : Extinction des lumières et, enfin, début du film.

Je pense que la salle est d'un bon confort et d'une qualité technique que le meilleur téléviseur ne peut actuellement fournir.

Solution ? Arriver à 21 h 30 pour échapper au début sans intérêt ? Oui, mais à 21 h 30 les bonnes places sont occupées par les spectateurs autorisés à se placer à leur convenance.

Que la profession gémisse un peu moins sur la baisse de fréquentation des salles et se préoccupe un peu plus de rendre attrayante une sortie de cinéma : réservation de places avec tarifs différenciés, hall d'accueil avec, pourquoi pas, un bar à l'abri des intempéries pour ceux qui arrivent en avance, limitation stricte de la séance à la projection du film, etc.

Il est évidemment plus facile de réclamer l'aide de l'Etat !

PIERRE BERTRAND
(Courchevel, Savoie).

ÉTAPES

M. Borotra et l'immigration

Je trouve la proposition du porte-parole du RPR, Franck Borotra, telle qu'elle est relevée dans *le Monde* du 17 décembre (« *si l'on veut vraiment lutter contre le racisme... il faut mettre un coup d'arrêt à l'immigration* ») particulièrement intéressante.

Il conviendrait toutefois de procéder par étapes. En commençant par les Suédois. Pourquoi les Suédois, et pas les coiffeurs ? Parce que tout le monde a pu noter que, à chaque fois que ce peuple feint de nous décerner un Nobel scientifique, il fait en sorte que ce soit sur un juif que ça tombe, *un protestant, un ancien Polonais*, voire un communiste, et jamais sur un vrai Français.

Et puis, en cette période de vaches maigres, n'est-il pas scandaleux de voir ces hordes de Wilander, Jarryd et autres Nystrôm qui envahissent régulièrement nos courts de tennis pour y glaner nos si précieuses devises ?

C'est avec impatience que nous attendons tous la protestation véhémente de M. Borotra contre la pleine page de propagande achetée (dans *le Monde* du 14 décembre) par un parti politique qui ose prétendre que « *la réponse aux difficultés qui peuvent survenir, c'est... l'ouverture des frontières* ». Que M. Borotra soit officiellement le porte-parole de ce parti n'y change rien : vivement le démenti !

MICHEL BREITMAN
(Rueil-Malmaison, Hauts-de-Seine).

OUBLI

Le quatrième otage

Votre journal, comme la plupart des médias, évoque les « *trois otages* » français dont on attend toujours la libération.

Si quelqu'un manque cruellement aujourd'hui, c'est aussi Michel Seurat, ami du Liban et de la vérité.

Elisabeth PICARD
Chercheur à la Fondation nationale de sciences politiques

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-86-81
Tél. : (1) 42-47-97-27

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant : André Fontaine, directeur de la publication

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985)

Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social : 620 000 F

Principaux associés de la société : Société civile « Les Rédacteurs du *Monde* », Société anonyme des lecteurs du *Monde*, Le Monde-Entreprises, MM. André Fontaine, *gérant*, et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur général : Bernard Wouts.

Rédacteur en chef : Daniel Vernet.

Corédacteur en chef : Claude Sales.

Le Monde PUBLICITE SA
5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél. : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-98-72

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries)				
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. — SUISSE, TUNISIE	504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Le Monde TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez *LEMONDE*

Imprimerie du « Monde », 7, r. des Italiens PARIS-IXe

OJD 1988

Reproduction interdite de tous articles sauf accord avec l'administration

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57437
ISSN : 0395 - 2037

ABONNEMENTS PAR MINITEL
36-15 — Tapez LEMONDE, code d'accès ABO
365 jours par an, 24 heures sur 24

هكذا من الأصل

هكذا من الاصل

Etranger

La fin du sommet de Ryad

Les pays du Golfe ont fait preuve de modération envers l'Iran

RYAD
de notre envoyé spécial

« *Le dialogue avec l'Iran n'a jamais cessé ; il continue et il continuera.* » Le prince Sahoud El Fayçal, ministre saoudien des affaires étrangères, ne pouvait être plus clair pour illustrer la position adoptée par les Etats du Conseil de coopération du Golfe (CCG : Arabie saoudite, Koweït, Bahrein, Qatar, Emirats arabes unis, Oman), à l'issue de leur huitième sommet de Ryad, qui a pris fin mardi 29 décembre.

La modération du communiqué final, qui, à aucun moment, ne condamne l'Iran, signe en tout cas la victoire des partisans d'une certaine entente avec Téhéran, Oman et les Emirats arabes unis principalement, qui ont obtenu un texte bien en retrait de celui du sommet arabe d'Amman. Le CCG réaffirme, certes, « *son engagement aux résolutions adoptées sur la guerre Iran-Irak par le sommet arabe* », mais se garde bien d'en reprendre les termes dans sa propre déclaration finale. Alors que les chefs d'Etat arabes avaient « *réprouvé l'obstination du régime iranien à ne pas arrêter les hostilités* », le CCG ne fait que « *regretter la politique d'atermoiement de l'Iran face à la résolution 598 du Conseil de sécurité de l'ONU* ».

Une médiation syrienne ?

L'Irak, qui ne bénéficie d'aucune mention de solidarité, contrairement à Amman, se voit simplement « *félicité* » pour son attitude « *positive* » dans cette même résolution. Le CCG s'est, d'autre part, indiqué le communiqué, contenté d'« *examiner les incidents de La Mecque* (le sommet arabe parlait d'« acte criminel et sanglant ») *et les troubles perpétrés par le régime iranien, les bombardements iraniens du Koweït par les missiles, la prise d'assaut des ambassades koweïtienne et saoudienne à Téhéran, les attaques des pétroliers et des navires de commerce dans les eaux du Golfe* », pour conclure à un appel à l'Iran « *à observer les principes de bon voisinage et de respect mutuel, afin de garantir la paix et la sécurité de la région* ».

Le CCG n'a fait, enfin, qu'« *exprimer l'espoir que l'Iran répondrait positivement à la volonté de la communauté internationale et de la nation islamique de mettre fin à cette guerre sanglante* », la seule solution étant, aux yeux du CCG, l'application de la résolution 598. Les chefs d'Etat du Golfe « *ont appelé la communauté internationale, particulièrement le Conseil de sécurité de l'ONU, à prendre des mesures appropriées pour l'application immédiate de cette résolution* ».

Seule décision concrète à cet égard : le prince Saoud El Fayçal a annoncé, au cours d'une conférence de presse, que le CCG allait envoyer des missions dans les cinq pays membres permanents du Conseil de sécurité pour les presser de mettre en place des mécanismes pouvant assurer l'application de la résolution 598. Cette modération des Etats du Golfe est-elle le résultat de ce qui apparaît comme une tentative de médiation syrienne entre l'Iran et les pays du Golfe ? M. Farouk Charah, ministre syrien des affaires étrangères, s'est en tout cas rendu à Téhéran le jour de la clôture des travaux du CCG. Il se trouvait à Ryad, samedi, lors de l'ouverture du sommet, revenant de Téhéran.

Déjà, des rumeurs attribuaient le ton conciliant du discours inaugural du roi Fahd au message qu'il avait reçu du président Assad. Damas, contrainte de reculer au sommet arabe d'Amman, en acceptant notamment une condamnation de l'Iran, cherche à reprendre l'initiative. D'autant que les aides financières promises par les Etats du Golfe, dont la Syrie a un urgent besoin, étaient conditionnées par un changement d'attitude de Damas dans la guerre Iran-Irak.

Le président Assad préfère sans doute une nouvelle fois tenter d'agir sur Téhéran, au moment où l'Iran est dans une position plus délicate. Reste à savoir ce qu'ont « promis » les dirigeants iraniens et combien de temps ils s'y tiendront.

Ce huitième sommet paraît aussi marquer un certain recul pour l'Irak, dans la mesure où les Etats du CCG semblent mener leur propre stratégie, séparant ainsi la guerre du Golfe du conflit bilatéral *stricto sensu*. Quoi qu'il en soit, les responsables saoudiens ont tenu à préciser que l'attitude du CCG ne devait pas être interprétée comme un signe de faiblesse. Tour à tour, le prince Sultan Ibn Abdulaziz, deuxième vice-premier ministre et ministre de la défense saoudien, a expressément affirmé que « *modération n'*[était] *pas synonyme de faiblesse* », et le prince Saoud El Fayçal a déclaré que « *si les provocations ou les agressions iraniennes se poursuivaient, les Etat du CCG étaient capables de se défendre* ».

En attendant, les dirigeants de Téhéran, qui avaient, quelques jours avant cette réunion, envoyé des émissaires à Oman, dans les Emirats arabes unis, à Qatar et à Bahrein, peuvent s'estimer satisfaits d'un communiqué qui marque les limites de la solidarité des Etats du Golfe face au danger iranien.

La coopération en matière de sécurité

La seule décision annoncée, sans être assortie toutefois des détails qui permettraient d'en mesurer la portée, concerne la stratégie de sécurité des Etats du CCG, c'est-à-dire essentiellement le renforcement de la coopération en matière de police et de renseignements. Cependant, il n'est toujours pas sûr que le Koweït ait accepté certaines des mesures qu'il juge contraires à sa Constitution, comme le droit de suite ou l'extradition automatique entre les pays membres.

Sur le plan de la coordination militaire, rien de concret ne semble avoir été décidé. Le prince Sultan a affirmé que le Conseil avait adopté la recommandation faite par les ministres de la défense du CCG, à savoir le renforcement de la coopération militaire et celle en matière d'industrie d'armement. Seul l'avenir dira ce qu'il en est réellement.

En fait, les seuls points positifs, dont beaucoup d'ailleurs doivent être encore examinés en commission pour leur application, concernent l'économie. Créé pour répondre collectivement aux menaces de la guerre Iran-Irak, le CCG, paradoxalement, n'a d'existence réelle que dans le domaine économique. Les Etats membres comptent visiblement plus, pour leur défense, sur leur propre stratégie et leurs propres alliances. Une réalité dont Téhéran sait jouer.

Dans l'attente du prochain sommet, qui se tiendra en 1988 à Bahrein, les pays du Golfe ont souligné l'importance de la stabilisation du marché pétrolier, demandant aux membres de l'OPEP de maintenir le prix du baril de pétrole à 18 dollars, seule façon d'assurer leurs revenus et donc de maintenir ou d'accroître leurs dépenses en matière de défense.

FRANÇOISE CHIPAUX.

ISRAËL : un constat du ministre de la défense

M. Rabin reconnaît le caractère « spontané » des récentes manifestations palestiniennes

JÉRUSALEM
de notre correspondant

En quelques phrases très franches, sur le ton rugueux qu'il affectionne, le ministre israélien de la défense, M. Itzhak Rabin, a exposé, le mardi 29 décembre, certaines des leçons que lui inspiraient les manifestations de ces deux dernières semaines dans les territoires occupés. C'est un constat plus militaire que politique de ce qui fut une large mobilisation de la population, et des difficultés de l'armée à y faire face.

Les émeutes, reconnaît-il, furent, au moins au départ, spontanées ; l'armée a été surprise par leur ampleur, qui fut sans précédent, et dorénavant mieux équipée et massivement déployée, elle n'entend plus se laisser surprendre — et surtout pas le 1er janvier, à l'occasion de la journée-anniversaire du Fatah (1).

Dans une longue interview recueillie par le quotidien *Haaretz* (indépendant), le ministre, qui est l'un des principaux dirigeants du Parti travailliste, explique notamment : « *Je ne prends pas à la légère ce qui s'est passé. Il y a déjà eu dans le passé des troubles, mais pas d'une telle dimension. Si l'on tient compte de l'ampleur* [des manifestations], *la situation* [dans les territoires] *est certainement nouvelle.* » Ce jugement diffère singulièrement de l'appréciation portée par le premier ministre, et chef de la droite, M. Shamir, qui n'a voulu voir « *rien de nouveau* » dans des événements s'apparentant, selon lui, aux habituels cycles de violence que connaissent les territoires à intervalles réguliers.

L'armée mieux équipée

Alors que M. Shamir a encore dénoncé vendredi l'action des « *extrémistes* », M. Rabin observe : « *Tout a commencé sur une base locale spontanée, et l'OLP a pris le train en marche, après un jour ou deux.* » Opinion partagée par le chef d'état-major de l'armée, le général Dan Shomron, qui déclarait, lui aussi, il y a quelques jours devant la Knesset, que les manifestations avaient été « *spontanées* », même si elles furent par la suite « *récupérées* » par les mouvements nationalistes les plus militants.

« *Les troubles dans les territoires ne se reproduiront plus* », affirme encore M. Rabin. « *Même si nous devons utiliser des forces massives,* poursuit-il, *nous n'accepterons en aucune circonstance que se répètent les événements de ces dernières semaines.* » Il explique avoir des informations selon lesquelles « *des éléments extrémistes* » entendent marquer la « *journée du Fatah* » par des « *troubles dans les territoires* » : « *Nos forces,* dit M. Rabin, *sont déployées de manière à ce que cela ne se produise pas.* »

Implicitement, il reconnaît le caractère fondé des critiques américaines selon lesquelles les forces de sécurité israéliennes ont fait un usage abusif de leurs armes à feu. « *L'armée,* déclare-t-il, *est mieux équipée pour faire face à des troubles violents sans ouvrir le feu. Cet équipement comprend des casques, des boucliers, des gaz lacrymogènes, des balles en plastique et des matraques.* » Il laisse entendre que si elles avaient été plus nombreuses, comme c'est aujourd'hui le cas, les forces présentes dans les territoires auraient eu d'autres ressources que d'ouvrir le feu.

Sans donner de chiffres, le général Shomron a pour sa part indiqué que les effectifs de l'armée avaient été considérablement renforcés en Cisjordanie et à Gaza, dans la perspective de cette « *journée du Fatah* ». L'armée aurait doublé le nombre d'hommes sur le terrain, et, pour la seule bande de Gaza, a-t-il dit, les forces déployées sont supérieures à celles engagées lors de l'occupation de ce territoire en 1967. Lui aussi donne raison — *a posteriori* — aux critiques formulées par Washington, en annonçant que l'armée allait pour la première fois inculquer à ses recrues une formation dans le domaine du maintien de l'ordre.

Une autre polémique est engagée avec les Etats-Unis, qui ont officiellement fait savoir qu'ils étaient opposés à ce qu'Israël expulse certaines des personnes arrêtées ces dernières semaines. M. Shamir a répondu « *merci pour le conseil* », mais « *Israël sait comment se défendre* » et « *procédera à des expulsions* ». La presse évoque la possibilité qu'il y ait une dizaine d'expulsions ; elles pourraient ne pas intervenir dans l'immédiat ; les avocats palestiniens avaient fait savoir qu'ils entendaient saisir la Cour suprême dans chaque cas, d'où une procédure longue et complexe.

Les mêmes avocats ont, en revanche, décidé de boycotter, en Cisjordanie comme à Gaza, les procès en cours des centaines de jeunes Palestiniens arrêtés lors des émeutes. Ils dénoncent — comme certains éditorialistes israéliens — une « *justice expéditive* » leur empêchant d'étudier les dossiers de prévenus qu'ils n'ont pas la possibilité de voir avant l'audience. Les Etats-Unis ont délégué deux observateurs devant les tribunaux militaires en charge de ces procès. Ces tribunaux ont déjà jugé une centaine de jeunes — très souvent des adolescents. Ils ont prononcé des peines allant de un à huit mois de prison (pour jet de pierres notamment), et trois jeunes ont été condamnés à deux ans et demi de prison ferme pour avoir lancé des engins incendiaires.

ALAIN FRACHON.

(1) Cette journée commémore la première opération lancée par le mouvement de M. Arafat, le 1er janvier 1965.

● **L'UNRWA peut assurer sa mission auprès des réfugiés de Gaza.** — L'Organisation des Nations unies d'aide aux réfugiés palestiniens (UNRWA) peut fournir à ces derniers, à Gaza, « *l'assistance médicale, les rations alimentaires et les services sanitaires* », a indiqué, mardi 29 décembre, Mme Angela Williams, directrice adjointe de l'UNRWA à Gaza. « *Nous avons eu quelques problèmes dans la journée de dimanche, mais, depuis, nous sommes en mesure de fournir aux réfugiés l'ensemble de nos services* », a déclaré Mme Williams. « *Après notre intervention, le couvre-feu a été levé sur le camp de Bureij dimanche soir et sur celui de Jebalyah lundi* », a-t-elle ajouté, précisant que les écoles de l'UNRWA « *sont actuellement fermées en raison des vacances, jusqu'au 4 janvier* ».

Mme Williams a cependant indiqué que la fermeture par l'armée de deux des trois accès au camp de Bureij posait de sérieux problèmes aux habitants. « *Ils ont peur d'entrer et de sortir du camp, car ils sont soumis à des fouilles minutieuses et sont quelquefois maltraités* », a-t-elle dit. — (AFP.)

LIBAN

L'ONU veut recueillir 85 millions de dollars pour venir en aide à la population

GENÈVE
de notre correspondante

Les Nations unies viennent de lancer un cri d'alarme sur la situation de la population libanaise qui ne cesse de se dégrader.

Selon les conclusions d'une mission dirigée par le coordinateur des Nations unies pour les secours en cas de catastrophe (UNDRO), dont le siège est à Genève, et comprenant des représentants de l'UNICEF, du Programme alimentaire mondial (PAM) et de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), la situation s'est gravement détériorée depuis deux ans et la crise économique provoquée par la chute vertigineuse de la livre libanaise et par la flambée des prix « *a atteint un nouveau seuil intolérable* ». Cette crise compromet le fonctionnement des écoles et des hôpitaux. Selon le rapport de mission, « *le salaire minimum ne correspond pas aux frais de nourriture d'une famille* ».

Le secrétaire général des Nations unies a lancé un appel d'urgence pour recueillir par l'entremise de l'UNDRO 85 millions de dollars destinés notamment à l'alimentation de familles dans le besoin.

Selon l'UNDRO, le nombre de lits d'hôpital disponibles aurait tragiquement diminué et ne serait plus que de cinq cents dans les établissements publics. Les médicaments manquent. Les besoins en logements sont énormes : sur plus de cent mille familles qui ont dû quitter leur maison en raison de la guerre ou de l'insécurité, plus de la moitié ont pu être hébergées à titre provisoire, mais on compte au moins vingt mille familles sans abri.

Une grande partie des 85 millions de dollars demandés sera affectée aux écoles, qui devraient abriter cinq cent mille enfants. Les engagements pris à ce jour par les donateurs ne dépassent pas 10 millions de dollars.

L'UNICEF a, pour sa part, engagé depuis dix ans au Liban 60 millions de dollars ayant servi à construire ou notamment à reconstruire quatre hôpitaux et trois cent cinquante écoles, et a effectué quatre cents adductions d'eau. Le mois dernier, l'UNICEF a procédé à une campagne de vaccination des enfants contre la poliomyélite, la rougeole, la dyphtérie, le tétanos et la coqueluche au cours de laquelle toutes les parties ont accepté de respecter, du 26 au 28 novembre, « *trois jours de tranquilité* ».

L'activité du Comité international de la Croix-Rouge (CICR) est spécifique. Elle ne touche que les victimes directes des combats. Elle consiste notamment en une aide en équipement médical aux hôpitaux, en une assistance alimentaire et médicale aux blessés, prisonniers et « *personnes déplacées* » et en subventions à la Croix-Rouge libanaise. Les délégués du CICR, tous de nationalité suisse, sont au nombre de quinze à Beyrouth, six à Saïda, cinq à Tyr, deux à Tripoli et deux à Jezzine.

ISABELLE VICHNIAC.

CORRESPONDANCE

L'expulsion des réfugiés iraniens

Asile politique et raison d'État

Réagissant aux récentes expulsions vers le Gabon de quatorze Iraniens réfugiés politiques en France, la Ligue pour la défense des droits de l'homme en Iran — basée à Paris — nous adresse une longue lettre, dont voici quelques extraits :

La plupart de ces expulsés avaient et ont toujours le statut de réfugié politique. Tous avaient trouvé en France une terre d'accueil où ils se sentaient, de par les traditions démocratiques et la protection de la loi, en sécurité et y vivaient depuis plusieurs années. Certes, ils n'étaient pas inactifs, espéraient un changement politique dans leur pays et agissaient en conséquence. Mais leurs activités allaient-elles plus loin que de faire signer des pétitions, dénoncer le régime en place et prendre contact avec les personnalités politiques (entre autres, M. Charles Pasqua, qui avait signé une pétition des Moudjahedines du peuple publiée dans *le Monde*) ? Est-ce cela que le ministre de l'intérieur définit comme « *portant atteinte à l'ordre public* » ?

Les exécutions d'opposants politiques, la répression des minorités ethniques et religieuses, l'oppression des femmes, l'envoi d'enfants à la guerre, la pratique courante de la flagellation, l'amputation des mains et la lapidation ? Telle est la réalité iranienne, et c'est ce fléau qui oblige les Iraniens à fuir, par milliers, leur pays et à se réfugier en France et ailleurs. (...)

Des décisions telles que l'expulsion de ces Iraniens risquent de donner à la notion du droit d'asile une acception versatile et nationale. Le réfugié ne bénéficierait plus d'un statut international déterminé, mais devrait répondre aux normes instituées au niveau de chaque Etat, normes variables selon l'époque, le gouvernement en place et la politique du jour. Car la lutte pour l'instauration de la démocratie et le respect des droits de l'homme en Iran n'est non seulement pas contraire à l'ordre public de la société française, mais entièrement légitime.

OLIVIER TODD

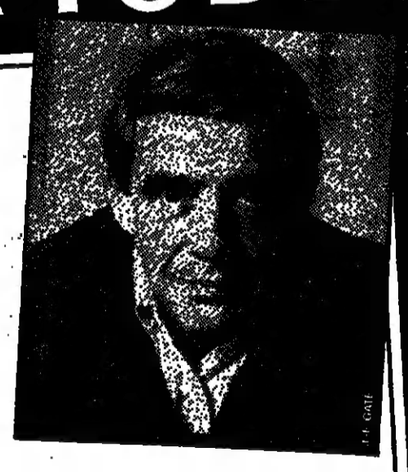

Cruel Avril

1975 / La chute de Saigon

● Non seulement un formidable reportage, mais aussi une œuvre d'historien... Allie la passion du vécu à la sérénité du recul.
Bernard Guetta/LE MONDE

● Même un amateur de romans ne sera pas déçu.
Jacques Laurent/PARIS MATCH

● Bouleversant, impitoyable, brillant.
Jean Lacouture/LE NOUVEL OBSERVATEUR

● Une enquête minutieuse.
Gérard Suffert/FIGARO MAGAZINE

● Terrible leçon de choses, sur la vraie nature du communisme.
Michel Richard/LE POINT

● Il s'agit simplement du meilleur livre publié sur ce sujet.
Jean Poujet/L'EXPRESS

ROBERT LAFFONT

هكذا من الاصل

Europe

ITALIE : les projets de réforme des institutions

Le temps des grandes manœuvres politiques est revenu...

ROME
de notre correspondant

La grande querelle du jour entre les trois partis sur lesquels repose l'avenir politique de l'Italie – la démocratie chrétienne, le PSI et le PCI – a pour théâtre la deuxième ville du pays, Milan. Dans la capitale économique, d'où ont souvent surgi les nouveautés qui allaient modifier le visage de la péninsule, les socialistes *ont annoncé* un changement d'alliance : ils ne souhaitent plus gouverner avec la DC, comme c'était le cas depuis 1985, mais retourner à leur précédente alliance avec les communistes. Le maire de la ville n'étant autre que M. Paolo Pillitteri, le beau-frère de M. Bettino Craxi, l'affaire ne peut être considérée comme un simple remous municipal. De là à imaginer cependant que ce retournement prélude à un tournant national, la fameuse « alternative de gauche », il y a un pas que nul n'a, à ce jour, franchi. Certains ont ici observé que ce pourrait n'être là que la réponse du berger à la bergère : l'été dernier, en effet, on avait assisté à un mouvement en sens inverse à Palerme, sixième ville du pays, où la démocratie chrétienne avait rompu l'alliance avec les amis de M. Craxi pour s'unir notamment avec des « indépendants de gauche » élus sur la liste du PCI.

L'affaire milanaise est, en fait, le signal que de grandes manœuvres politiques sont en gestation au terme d'une année 1987 tout entière placée sous le signe de la crise. L'essence de ce profond malaise de la vie publique peut être résumée ainsi : on ne sait plus clairement qui a droit à diriger le gouvernement. Près de quatre décennies durant, pour le meilleur et pour le pire, la DC a été le pivot de toute la vie politique : aucune majorité ne pouvait se faire sans elle, en raison tant de son poids propre que du soutien inconditionnel que lui apportaient les petits partis dits laïcs (libéraux, sociaux-démocrates, républicains, selon les circonstances) *et de la « convention* d'exclusion » du PCI – une formation recueillant entre le quart et le tiers des voix, selon les scrutins.

« L'alternative démocratique »

Longtemps le PSI, bon troisième des « partis de masse », n'a fait figure que de comparse un peu privilégié avec quelque 10 % à 14 % des suffrages. Or c'est lui qui, à partir *de 1979 et surtout de 1983, est venu* troubler cette belle ordonnance. Ce changement est concomitant avec le phénomène Craxi. Après son recul de 5,5 points en 1983, une DC accablée de surcroît par trop d'affaires malodorantes avait dû laisser la présidence du conseil au leader socialiste. On sait avec quelle intelligence celui-ci a, trois années et demie durant, conduit sa barque, et aussi comment il a fait du PSI le vainqueur le plus apparent des législatives de juin dernier, le faisant progresser de trois points jusqu'à friser *les 15 %. Ayant réussi à la mi-1986,* puis en février 1987 un « passage du relais » en douceur à un représentant de la DC, on pouvait s'attendre que le leader socialiste ne laisserait pas le parti adversaire-partenaire renouer avec sa conduite hégémonique de naguère.

Par ailleurs, le PCI, en légère mais constante perte de vitesse (26,6 % des voix en juin dernier), est une formation dont il est de plus en plus difficile de contester la légi*timité démocratique – et pas seule*ment parce qu'il a déjà fait partie, d'août 1976 à janvier 1979, de la majorité parlementaire sur laquelle

– On prévoit pour 1988 la disparition d'un homme politique éminent.
– Goria peut-être tranquille pour toute l'année.

(*La Repubblica* du 27-28 décembre.)

s'appuyait le démocrate-chrétien Giulio Andreotti. Depuis 1980, la doctrine officielle du PCI était, en perspective, *« l'alternative démocratique »*, c'est-à-dire l'alliance avec le PSI. Son congrès de Florence, en avril 1986, avait lancé la formule d'un *« gouvernement de programme »*, indiquant une disponibilité nouvelle à jouer tous azimuts.

C'est dire que, face à la crise, le jeu des trois « grands » se présente comme très ouvert. L'alliance de centre gauche (DC-partis laïcs) qui, sous des appellations diverses et avec des nuances de composition, *dirige l'Italie de façon récurrente* depuis un quart de siècle a perdu tout caractère d'évidence. Sa forme ultime a été celle du « pentapartito » – cette majorité dirigée par le leader socialiste et faisant peu ou prou la politique de la DC. Mais de cela le secrétaire démocrate-chrétien et l'essentiel de son parti ne *veulent plus.*

Une remise dans le jeu des communistes, par DC ou PSI interposé, n'est cependant concevable aux *yeux d'une majorité de l'électorat* que sous le coup d'une urgence.

Or cette urgence existe bel et bien : c'est précisément l'absolu blocage du système institutionnel, que le numéro deux du PCI, M. Achille Occhetto, successeur désigné de M. Alessandro Natta, a fort bien décrit lors d'un récent comité central comme une situation où *« le pouvoir d'interdiction est supérieur au devoir d'décision »*.

Avec une unanimité d'autant plus frappante qu'elle n'était apparemment pas concertée, les trois principales formations ont ces derniers jours placé le thème de la réforme des rouages publics au centre de leur réflexion. Le PCI l'a fait à l'occasion de son récent comité central. Le leader du PSI a commencé une série d'entretiens sur ce thème avec les autres partis. La DC a lancé un grand colloque, formulé des déclarations choc (M. De Mita : *« La réforme ou la catastrophe »*) et accepté de discuter avec M. Craxi à ce sujet.

L'urgence est encore signalée par deux événements récents, dont les partis ont clairement perçu la gravité : le taux des abstentions lors des référendums des 8 et 9 novembre sur le nucléaire et la justice (34,8 %, contre moins de 20 % en moyenne dans le passé) et la récente « fausse crise » du gouvernement de M. Goria, qui a immobilisé l'exécutif deux semaines durant en raison d'un ukase contre le projet de budget formulé par le Parti libéral, fort de... 2 % des voix. Or les dernières années, marquées par une reprise de confiance dans le dynamisme de l'économie nationale et la stabilité du gouvernement Craxi, ont créé chez les citoyens une attente nouvelle d'efficacité, à laquelle le système actuel est bien loin de pouvoir répondre.

Toute réforme touchant à la Constitution suppose l'accord des deux tiers des voix du Parlement, donc au moins de la démocratie *chrétienne et du PCI. Or les com*munistes étaient, jusqu'au tournant de leur récent comité central, les gardiens sourcilleux de l'intangibilité de la charte de 1947. Un déblocage est dès lors dans l'air.

La matière à traiter est à vrai dire surabondante. Elle concerne :

1. – LE PARLEMENT.

– L'abolition du vote secret : C'est une spécificité du système italien, qui encourt les foudres, en particulier, du leader du PSI. Un pas important pourrait être accompli en excluant cette faculté à tout le moins lors du débat budgétaire, ce qui éviterait par exemple l'introduction subreptice de dépenses supplémentaires.

– La différenciation des rôles des deux Chambres : Elle porterait remède à l'une des absurdités de la situation qui veut que les députés et les sénateurs, élus de façon très similaire, aient des pouvoirs exactement égaux. Ceci aboutit à un allongement considérable des navettes, les deux organes du Parlement devant voter les lois dans les mêmes termes.

2. – L'EXÉCUTIF.

L'idée de le renforcer est dans l'air après quatre décennies de quasi-impuissance. Parmi les hypothèses :

– Elire le président de la République au suffrage universel. C'est *l'idée force de M. Craxi, et sa réali*sation pourrait assurer son destin national. Mais la Constitution italienne n'est nullement taillée sur un modèle présidentiel « à la française », de sorte que la formule reste très hypothétique.

– Renforcer le gouvernement. Ce serait d'abord rendre au président du conseil le droit de choisir ses ministres, droit que lui assure la Constitution mais qui lui est confisqué par les partis, lesquels décident *seuls de la composition de leur* « délégation ». Le président pourrait aussi se voir attribuer des pouvoirs supérieurs de coordination, alors qu'aujourd'hui chaque ministre est le maître presque absolu dans son domaine.

3. – LE SYSTÈME ÉLECTORAL.

Le principe de la proportionnalité, fondement de la démocratie italienne, n'est pas en cause. Une formule à laquelle beaucoup songent, en revanche, est l'institution (à l'allemande) d'un seuil de suffrages au-dessous duquel une formation ne serait pas représentée. Douze partis *sont aujourd'hui représentés au* Parlement, mais quatre seulement dépassent les 5 % (les trois « grands » et le MSI, parti de la droite nationale). Les « petits » redoutent évidemment cette formule. M. Craxi a proposé qu'elle soit expérimentée aux européennes de 1989. M. De Mita propose, lui, *un système dans lequel la coalition* gagnante recevrait une prime sous forme d'élus supplémentaires, ce qui faciliterait la « gouvernabilité ».

En règle générale, les partis semblent préférer des solutions qui pourraient d'abord être mises en œuvre au niveau local. Quoi qu'il en soit, l'évidence de la gravité du blocage est désormais perçue par tous. Une question demeure pourtant : un système peut-il se réformer avant la catastrophe ?

JEAN-PIERRE CLERC.

RFA : mis en cause pour son passé nazi

Le journaliste Werner Hoefer porte plainte contre le « Spiegel »

BONN
de notre correspondant

Werner Hoefer, le présentateur vedette de la télévision ouest-allemande, qui a démissionné à la suite d'une polémique sur ses activités journalistiques au service de la cause hitlérienne (*le Monde* du 19 décembre), contre-attaque. Il a chargé ses avocats de réclamer *« un minimum de 100 000 deutschemarks »* (près de 340 000 F) de dommages à l'hebdomadaire *Der Spiegel*, qui a contrarié son vœu de *« mourir devant un verre de vin blanc entouré de journalistes internationaux évoquant l'état du monde »*.

C'est, en effet, le vœu qu'avait formulé cet homme de soixante-quatorze ans qui, depuis trente-cinq ans, animait tous les dimanches à midi l'« Apéritif international » (« Frühschoppen »), un forum de discussion sur des sujets de l'actualité suivi par des millions de téléspectateurs en RFA et en Suisse. *Der Spiegel* a mis fin à son exceptionnelle carrière en rappelant – dans son édition du 14 décembre – ses écrits passés. Le PC est-allemand avait déjà soulevé le lièvre en 1962, relayé par la presse de droite de RFA. Mais l'offensive avait alors fait long feu.

Sur le fond de l'affaire, Werner Hoefer a peu à dire pour sa défense : *« Je n'étais pas un héros résistant, j'ai suivi le mouvement comme des millions d'Allemands »*. Il assure qu'il n'a pas écrit les passages les plus scandaleux de ses articles des années 40, mais qu'ils ont été rajoutés par des proches de Joseph Goebbels, ministre de la propagande de Hitler.

Il demande réparation parce que *Der Spiegel* l'a qualifié du terme difficilement traduisible de *« Schreibtischtäter »* (criminel ainsi derrière son bureau, loin du champ de l'action). Werner Hoefer, est ainsi, selon ses avocats, mis sur le même pied que les responsables nazis qui, *« comme Eichmann, ont ordonné et organisé de leurs bureaux la mort d'innombrables personnes »*. L'expression est aussi employée pour dénoncer toute forme de soutien idéologique, artistique ou médiatique, plus ou moins direct, à des actions répréhensibles. Elle a fait florès dans les années 70, du temps de la bande à Baader, pour stigmatiser les intellectuels qui, comme l'écrivain Heinrich Böll, s'efforçaient de comprendre les *« enfants perdus »* de la Fraction armée rouge.

Les avocats de Werner Hoefer justifient la somme réclamée au *Spiegel* en déclarant qu'*« après 1874 éditions de « Frühschoppen », M. Hoefer doit être considéré comme le journaliste ouest-allemand de télévision le plus célèbre en RFA et à l'étranger »* et que l'atteinte à son honneur vaut bien ce prix. S'il gagne son procès, le journaliste versera la somme obtenue à une organisation d'utilité publique.

Le rédacteur en chef du *Spiegel*, M. Werner Funk, a fait savoir qu'il n'était pas question pour son journal de laver M. Hoefer de l'accusation de *« Schreibtischtäter »* : *« Il fait partie des journalistes qui ont contribué à la propagation de la peste brune. »*.

(Intérim.)

YOUGOSLAVIE

Les réformes constitutionnelles prévoient la mise en place d'une économie de marché

Le Parlement yougoslave a adopté, le mardi 29 décembre, une première série d'amendements à la Constitution de 1974. Les changements proposés, qui feront l'objet de discussions et débats publics au cours des quatre prochains mois, visent à moderniser et à rendre plus efficace le « système d'autogestion socialiste » par la mise en place d'une économie de marché. L'objectif de la réforme est aussi de réduire le contrôle politique de l'activité économique et de réaliser une meilleure coordination des politiques fiscale, énergétique et commerciale, menées par les six républiques et les deux provinces autonomes de la Fédération. Ces nouvelles orientations interviennent alors que le pays est confronté à une inflation de 160 % et à une dette extérieure de quelque 20 milliards de dollars.

La procédure de réforme constitutionnelle avait été lancée en janvier dernier à l'initiative de la présidence collégiale de l'Etat. Les textes adoptés le 29 décembre seront soumis l'année prochaine à l'approbation des Parlements des différentes républiques.

Par ailleurs, l'agence Tanjug annonce la nomination au poste de vice-président de la Fédération de M. Raif Dizdarevic, ministre des affaires étrangères depuis 1984. Agé de soixante et un ans, il remplace M. Haimdija Pozderac, qui avait été contraint de démissionner au mois de septembre à la suite du scandale financier du combinat agro-alimentaire Agrokomerc portant sur près de 1 milliard de dollars. M. Dizdarevic doit prendre en mai 1988 les fonctions de chef de l'Etat pour une période d'un an, conformément au principe de rotation des huit membres de la présidence collégiale. – *(AFP, Reuter.)*

A TRAVERS LE MONDE

Chine

Exécution de l'assassin d'un étudiant à Pékin

Le meurtrier d'un étudiant, dont la mort avait été à l'origine d'une manifestation de plus d'un millier de personnes dans les rues de Pékin le 7 décembre dernier, a été exécuté, *mardi 29 décembre*, d'une balle dans la nuque, a annoncé l'agence Chine nouvelle. Ma Qingjun, un réparateur de vélo de vingt-deux ans, avait été condamné à mort, le 23 décembre, par un tribunal de la capitale chinoise pour avoir poignardé un étudiant de l'Institut du commerce international. Son complice a été condamné à cinq ans de prison.

Ce meurtre avait suscité une vive émotion parmi les étudiants, qui étaient descendus dans la rue pour la première fois depuis les grandes manifestations de décembre 1986-janvier 1987. Les manifestants avaient demandé à la fois que leur sécurité soit assurée et que les autorités universitaires se préoccupent un peu mieux de leur sort. L'étudiant poignardé avait en effet dû attendre *plusieurs heures avant de pouvoir* être hospitalisé, et ses camarades avaient été contraints de l'amener eux-mêmes à l'hôpital et de payer d'avance.

Ces difficultés ne sont pas isolées. Le 24 décembre, d'autres étudiants pékinois ont tenté de manifester, pour les mêmes raisons. Une centaine d'étudiants de l'école normale de la capitale ont voulu protester contre l'assassinat d'un de leurs camarades et la lenteur de la justice. Appelée par les responsables de l'école, la police est intervenue et a procédé à plusieurs interpellations. – *(AFP, UPI, Reuter.)*

Tchad

Pas de dissidence au Tibesti *affirment les autorités*

L'ambassadeur du Tchad à Paris, M. Allam-mi Ahmad, a démenti qu'une dissidence d'anciens membres de l'armée de M. Goukouni Oueddeï ait éclaté au Tibesti, dans l'extrême nord tchadien.

L'allégation ainsi refutée avait été émise mardi 29 décembre, à Paris, par M. Kailan Ahmed, directeur du cabinet du président du Gouvernement d'union nationale de transition (GUNT original). Celui-ci avait affirmé que *« le commandant opérationnel de la zone du Tibesti, Allathi Djirei »*, avait pris la tête d'une dissidence déclenchée, selon lui, pour protester contre les lenteurs des négociations politiques entre M. Oueddeï et le gouvernement tchadien.

« Goukouni Oueddeï n'a pas de partisan au Tibesti, a affirmé l'ambassadeur, *et même sa famille est à l'extérieur. Le commandant de cette zone n'est pas Allathi Djirei, et M. Kailan grossit d'une manière démesurée un acte individuel qui n'engage qu'un homme dont la famille est peut-être détenue en Libye. »*

Ghana

Seize étrangers expulsés pour contrebande et racisme

Les autorités du Ghana ont expulsé seize hommes d'affaires étrangers accusés de racisme et de contrebande d'or et de diamants, a rapporté, mardi 29 décembre, l'agence ghanéenne GNA. *« L'ensemble de leur comportement était incompatible avec les lois en vigueur, l'harmonie raciale et les normes de la société ghanéenne »*, affirme un communiqué du ministère de l'intérieur.

Les seize hommes d'affaires, dont l'expulsion a pris effet lundi, étaient accusés de trafic de devises, de contrebande d'or et de diamants, ainsi que de *« conduite et propos empreints de connotations racistes »*. Le groupe comprenait des ressortissants britanniques, français, indiens, arabes et taïwanais, indique GNA sans plus de précision.

En juin dernier, le Ghana avait expulsé pour des raisons analogues quinze ressortissants de divers pays européens et asiatiques. – *(Reuter.)*

Pologne

Réductions de peine pour les assassins du Père Popieluszko

Varsovie. – Les quatre fonctionnaires de la police politique qui avaient assassiné le Père Jerzy Popieluszko en octobre 1984, ont *bénéficié récemment de réductions* de peine, a-t-on appris de source officielle, mardi 29 décembre, à Varsovie.

Le porte-parole de la cour suprême militaire de Pologne a déclaré que le principal accusé, l'ex-capitaine Grzegorz Piotrowski, *condamné à 25 ans de prison*, avait vu sa peine ramenée à 15 ans. Les peines des trois autres inculpés ont été ramenées respectivement de 25 ans à 10 ans de prison pour l'ex-colonel Adam Pietruszko, de 15 ans à 8 ans pour l'ex-lieutenant Leszek Pekala, et de 14 ans à 4 ans et 6 mois pour l'ex-lieutenant Waldemar Chmielewski. L'année dernière, ces trois hommes avaient déjà bénéficié d'une première réduction de peine : 10 ans pour le premier, 5 ans pour le second et 6 ans pour le troisième. L'ex-lieutenant Chmielewski a ainsi purgé les deux tiers de sa peine et pourrait désormais bénéficier d'une mise en liberté anticipée.

Ces mesures de clémence sont à *rapprocher, fait-on remarquer dans la* capitale polonaise, de la libération anticipée, le 22 décembre dernier, de deux syndicalistes qui avaient été condamnés, en 1982, à des peines de 25 ans et 13 ans de prison pour le meurtre d'un policier. Les quatre meurtriers du Père Popieluszko étaient considérés par le pouvoir comme des prisonniers politiques, tout comme les deux syndicalistes l'étaient aux yeux de l'opposition. – *(AFP.)*

EN BREF

● **URSS – Un journaliste d'« Ogoniok » sanctionné.** – Un journaliste de l'hebdomadaire *Ogoniok* a été sanctionné après avoir été accusé d'avoir fabriqué de toutes pièces un sondage d'opinion selon lequel seuls 30 % des personnes interrogées approuvaient la politique de « perestroïka » du chef du Kremlin, M. Mikaïl Gorbatchev, a annoncé mardi 29 décembre un porte-parole du journal. Le journaliste, Vladimir Birioukov, a été exclu de la rédaction en chef de l'hebdomadaire, mais il garde son poste de directeur du département international du journal, a précisé le porte-parole.

Courant décembre, la cellule du Parti communiste du magazine, un des appuis les plus déclarés de la politique de « perestroïka » et de transparence parmi les médias soviétiques, avait réprimandé M. Birioukov pour avoir « inventé » ce sondage tout en prétendant qu'il avait été effectué par des experts de l'Institut économique de Novosibirsk (Sibérie). – *(AFP.)*

● **Forte augmentation du nombre des émigrants juifs.** – Le nombre d'émigrants juifs soviétiques a atteint 8 068 en 1987, soit neuf fois plus que l'an dernier, où 904 avaient été autorisés à émigrer, a indiqué, mardi 29 décembre, le Comité d'information sur les juifs soviétiques à Jérusalem. Malgré cette forte augmentation, le nombre d'autorisations de sortie délivrées par les autorités soviétiques est encore loin d'atteindre le chiffre des 15 000 visas accordés en 1979, souligne le *Comité*.

● **ROUMANIE : un message de l'ex-roi Michel.** – L'ex-roi Michel Ier de Roumanie, qui vit en exil en Suisse, a adressé, le mardi 29 décembre, un message de vœux et de soutien à ses compatriotes dans lequel il dénonce le régime communiste qui l'a contraint à abdiquer le 30 décembre 1947.

L'ex-souverain, âgé de soixante-six ans, évoque notamment les troubles récents en Roumanie : *« Les événements de Brasov et Timisoara [...], écrit-il, ont fini par faire comprendre au monde entier que le Roumain, d'ordinaire patient et pacifique, n'en peut vraiment plus. » « Tandis que les dirigeants du vaste empire voisin proposent la transparence et la restructuration » (...)*, poursuit l'ancien souverain, *le gouvernement en place en Roumanie, quoique inconditionnellement soumis au Kremlin, maintient le joug le plus abusif de l'esclavage sans égards pour la vie matérielle et spirituelle des citoyens de ce pays. »* – *(AFP.)*

● **Saisie de manuscrits chez Me Cornea.** – Tous les manuscrits et textes de traductions de Me Doina Cornea, enseignante roumaine qui avait participé à une émission de la télévision française et qui avait été arrêtée le 19 novembre et libérée le 24 décembre, ont été saisis, dimanche, au cours d'une perquisition à son domicile à Cluj (Transylvanie), a-t-on appris, le mardi 29 décembre à Paris, auprès de la Ligue de défense des droits de l'homme en Roumanie.

هكذا من الاصل

Amériques

Un livre de Bob Woodward sur la CIA

Grands mystères et petits secrets...

A soulever le voile qui masque les dessous de l'actualité, forcément on en dit trop ou pas assez. Bob Woodward ne fait pas exception. Il est vrai que le pape des *investigative reporters*, qui, avec son complice Bernstein, débusqua il y a quinze ans le scandale du Watergate, a su, grand cette fois, Six ans d'opérations clandestines de la CIA racontées avec un luxe de détails sur six cents pages, c'est trop. Un index, même bien fourni, comme seule référence : pour un lecteur non éclairé, ce n'est pas assez.

Heureusement, dans ce déferlement de secrets, à demi *éventés* ou inventés, selon certains esprits chagrins, il est des morceaux de bravoure, des noyaux durs d'actualité auxquels se raccrocher, pour éviter, au moment le plus désespéré, de se noyer. On retiendra, par exemple, l'attentat raté à la voiture piégée, le du 8 mars 1985 à Beyrouth, destiné à éliminer le leader chiite libanais Cheikh Fadlallah, qui avait fait plus de quatre-vingts morts. Une affaire entièrement montée par William Casey, l'ancien directeur de la CIA, aujourd'hui décédé, et l'ambassadeur saoudien à Washington, le prince Bandar, dont Woodward, nous décrit le conciliabule secret dans le jardin du diplomate. (Question : derrière quel arbre Woodward est-il caché ?) Le prince fournit l'argent – 3 millions de dollars – et Casey l'*« exécuteur »*, un ancien agent des services britanniques. Echec : Fadlallah s'en sort indemne.

Pour se *« blanchir »*, les Saoudiens sacrifient quelques intermédiaires qui ignoraient les vrais commanditaires de l'opération, et les Américains, eux, font courir le bruit que ce sont les Israéliens qui sont à l'origine de tout. Finalement, Cheikh Fadlallah sera «neutralisé» par un don de 2 millions de dollars d'aide à ses partisans. Du coup, les attentats antiaméricains s'espacent considérablement, et Casey de s'émerveiller qu'*« une somme aussi modeste ait pu résoudre un problème aussi grave »*.

Ce n'est pas sa meilleure réplique. Il faut en venir, pour cela, à ce moment dramatique par excellence, à mi-chemin entre Delly et John Le Carré, quand un beau jour de l'hiver dernier, dans le silence nauséeux d'un hôpital de Washington, Woodward, qui a trompé la surveillance des gardiens, se penche sur le lit où Casey agonise. Il lui demande *« Etiez-vous au courant des ventes d'armes à l'Iran ? »* Et le moribond, dans un sursaut, de hocher vaguement la tête. *« Pourquoi ? »*, insiste le journaliste. Et l'autre de balbutier : *« J'y croyais... »*

Le lecteur y croit-il lui aussi ? Surtout après que l'auteur, dont ce n'est pas le moindre mérite, lui a tracé du directeur de la CIA l'étonnant portrait d'un maniaque du secret, obsédé par le communisme, et qu'Adolfo Calero, un des chefs de la Contra antisandiniste, appelle affectueusement *« oncle Bill »*. De plus, nous dit Woodward, son élocution en temps normal était si hasardeuse que, lorsque Casey donnait une conférence, il lui fallait dire *« merci beaucoup »* pour que son auditoire comprenne qu'il avait fini.

Au *Washington Post*, le journal où travaille Woodward, le doute l'a emporté, et la scène du hochement de tête terminal n'a pas été rapportée à l'époque dans les colonnes du quotidien, contrairement à d'autres épisodes qui figurent dans le livre.

Faut-il le croire sur parole ?

Le lecteur, lui, est encore plus démuni. Faut-il croire Woodward sur parole ? Après tout, ses antécédents plaident pour lui, et nombreux sont ceux, parmi les *« gorges profondes »* de l'administration, qui, séduits par la fascination qu'exerce ce journaliste ainsi timide que sulfureux, lui ont fait leurs confidences. A moins, comme on l'a dit aussi, que Woodward, pas toujours très regardant sur ses sources, n'ait cédé lui aussi à la tentation du sensationnalisme ? En 1981 sous sa responsabilité a été publié un article qui a obtenu le prix Pulitzer. On devait, se rendre compte plus tard qu'il s'agissait d'une histoire forgée de toutes pièces...

A tout prendre, ballotté entre les dénégations véhémentes des grands de ce monde accusés d'avoir été d'honorables correspondants de la *« company »* et le silence définitif des nombreux témoins cités qui sont morts, mieux vaut peut-être renoncer à s'initier aux grands mystères de la CIA pour se repaître des petits secrets de la Maison Blanche, dont Woodward dresse le plus savoureux des tableaux. C'est ainsi qu'il nous fait assister en direct à l'incessante rivalité entre le secrétaire d'Etat Shultz et celui de la défense d'alors, Weinberger, à propos de la politique étrangère américaine. Une querelle que le président ne peut trancher *« faute de connaissances »* et le vice-président Bush *« faute d'autorité »*.

Plus loin, c'est le sénateur conservateur Goldwater qui entre dans une sainte colère en découvrant des micros cachés dans son bureau ; ou encore le sémillant sénateur du Colorado, Gary Hart, qui échappe de peu à un bombardement au Nicaragua pour se retrouver, le soir, à la table de la pasionaria sandiniste Nora Astorga, célèbre pour avoir attiré chez elle, à un rendez-vous galant, un dignitaire somoziste pour mieux lui faire trancher la gorge...

La vedette, comme il se doit, revient au président Reagan. Rien de ce qu'il *« fait, voit ou lit »* qui ne soit décidé par ses hommes de confiance. D'ailleurs, le président ne lit pas. Pour lui faire ingurgiter certains dossiers sensibles, les services de renseignement ont dû imaginer des clips vidéo : spectacle insolite que celui du leader du monde libre pantouflant devant sa télévision avec un plateau-repas, ou encore s'esclaffant le jour où la CIA lui apprend que Kadhafi se maquille et a un penchant pour se travestir : *« La garde-robe de Nancy est à lui quand il veut... »*

Les Français – faut-il s'en féliciter ? – sont plutôt absents de cette stupéfiante galerie de portraits, à une exception près, Alexandre de Marenches, alors patron du SDECE : on le voit rendant visite à Ronald Reagan peu avant le début de son premier mandat. Conseillant le futur président sur le choix de ses relations à venir, le Français le quitte avec ce mot définitif : *« Surtout ne faites pas confiance à la CIA, ils ne sont pas sérieux... »*

MARIE-CLAUDE DECAMPS.

★ *CIA-Guerres secrètes 1981-1987*, de Bob Woodward. Editions Stock, 606 p., 125 F.

Diplomatie

Reçu au Kremlin pendant deux heures et demie

M. Strauss s'est félicité du ton particulièrement « amical » de ses entretiens avec M. Gorbatchev

BONN
de notre correspondant

Le clan des irréductibles qui, en RFA, résistent encore à l'offensive de charme de M. Mikhaïl Gorbatchev, a dû déplorer, mardi 29 décembre, une terrible défection : M. Franz-Josef Strauss, le chef de file de la CDU bavaroise, a succombé.

Tous les journaux télévisés ouest-allemands ont longuement diffusé les déclarations du ministre-président de Bavière à Moscou, visiblement ému, après avoir été reçu pendant deux heures et demie (soit le double du temps prévu) par le numéro un soviétique. M. Strauss, à qui on ne la fait pas *« avec les mots-miracles de « perestroïka » ou de glasnost »*, a retiré de cette longue conversation *« les impressions les plus agréables »*. Le secrétaire général l'a *« surpris »* ; M. Strauss *« ne s'attendait vraiment pas »*, en effet, à rencontrer pareil leader, *« bien informé et intelligent »*, qui sut même agrémenter l'entretien, *« amical et dépourvu de toute formule agressive »*, *« de blagues et d'anecdotes irrésistibles »*.

Il faut dire que M. Gorbatchev a fait un superbe cadeau de Noël au leader politique allemand, marri de n'être roi qu'en Bavière alors qu'il eût voulu présider aux destinées de la RFA, en le recevant à Moscou, où pendant des années il fut traité de *« revanchiste et de combattant de la guerre froide »*.

L'accord de désarmement signé à Washington a fourni l'un des thèmes des entretiens. M. Strauss, qui reste un adversaire de la solution « double zéro » tant qu'elle n'ouvrira pas sur un processus de désarmement plus large, a exposé son point de vue.

La « question allemande » a également été abordée. D'après le compte rendu des entretiens fait par M. Strauss, le leader soviétique lui aurait redit qu'on ne voyait à Moscou strictement aucune raison de remettre en question la situation issue de la guerre, à savoir l'existence de deux Etats allemands, tandis que le ministre-président de Bavière rappelait que la réunification est inscrite dans la Constitution de la RFA. M. Gorbatchev, a rapporté M. Strauss, *« m'a répété ce qu'il avait déjà dit une fois, à savoir que nul ne peut dire aujourd'hui ce que sera la situation dans cent ans. J'ai dit que nous savions que la situation actuelle ne pouvait être modifiée ni par la force ni par la négociation, mais que nous n'en étions pas moins attachés à l'idée de l'unité de la nation en deux Etats. A ma grande surprise, cela n'a provoqué aucune protestation »*.

Pour le ministre-président de Bavière, arrivé lundi à Moscou aux commandes de son appareil Cessna, le sort du « fou volant », Mathias Rust, détenu à Moscou pour avoir posé un plus petit Cessna sur la place Rouge, était un sujet qu'il ne pouvait pas ne pas aborder. Il a dit qu'il l'avait fait, mais a refusé de préciser en quels termes. M. Strauss avait critiqué la manière *« irrationnelle »* dont l'affaire a été traitée en RFA.

La rencontre avec M. Gorbatchev, arrangée *in extremis* et annoncée au soir du 25 décembre, a surpris en RFA, et sans doute désagréablement le chancelier Helmut Kohl, qui s'efforce depuis des mois d'obtenir du numéro un soviétique qu'il accepte de le rencontrer. Pour le président de l'Union chrétienne-sociale (CSU), allié mais aussi rival du chancelier, c'est une belle revanche.

Une visite du numéro un soviétique à Bonn ?

Bonn s'attend maintenant à une intensification des relations soviéto-allemandes. Elles ont été longtemps au point mort, après que M. Kohl eut, dans une interview à *Newsweek* en octobre 1986, comparé les talents médiatiques de M. Gorbatchev à ceux du chef de la propagande nazie, Josef Goebbels. L'engagement de Bonn en faveur de l'élimination des missiles à portée intermédiaire et une visite en URSS du président Richard von Weizsäcker l'été dernier ont ensuite effacé l'impair.

A la chancellerie fédérale on compte qu'une visite de M. Gorbatchev en RFA pendant l'année 1988 sera annoncée lors de la venue, les 13 et 14 janvier prochain à Bonn, du ministre soviétique des affaires étrangères, Edouard Chevardnadze.

(Intérim.)

ÉTATS-UNIS

Le forcené de l'Arkansas aurait tué seize personnes

Neuf corps ont été découverts par la police, mardi 29 décembre, par la police près du domicile d'un homme déjà suspecté d'avoir abattu la veille sept personnes, dont cinq membres de sa famille, et d'en avoir blessé plusieurs autres. Depuis la tuerie qui avait fait vingt victimes dans un restaurant McDonald's, à San-Ysidoro, en Californie, en 1984, il pourrait s'agir du plus grand massacre qu'aient connus les Etats-Unis ces dernières années.

On croyait l'affaire terminée lundi, lors de la reddition à la police de Gene Simmons, quarante-sept ans, un *« homme asocial et bizarre »*, selon les témoignages. Simmons, armé de deux revolvers, s'était présenté le matin dans un cabinet d'avocats de la ville, y tuant de quatre balles une jeune secrétaire qui avait, paraît-il, repoussé ses avances. Il s'était ensuite rendu au siège d'une compagnie pétrolière, tuant cette fois un employé, avant d'aller achever son équipée dans un supermarché, puis dans une société de transports, où il s'enfermait avec un otage après avoir blessé plusieurs personnes.

Appréhendé par les policiers, il s'était rendu, mais les enquêteurs n'allaient pas tarder à retrouver les corps de quatorze membres de sa famille, y compris quatre enfants, abattus par balle ou étouffés. Certains gisaient près du sapin de Noël dans sa maison, d'autres n'ont été retrouvés que mardi. Sept étaient enterrés dans une fosse peu profonde à l'extérieur, tandis que deux cadavres d'enfants étaient enfermés dans le coffre de deux voitures abandonnées. Les enquêteurs, qui n'ont, pour l'instant, pas pu arracher une explication à Gene Simmons, pensent que les dépouilles retrouvées sont celles de sa femme, de leurs enfants et petits-enfants. – *(AFP, AP.)*

Condamnation du chef d'un gang de musulmans noirs pro-libyens

Jeff Fort, le chef du gang de musulmans noirs El Rukn, qui avait offert au colonel Kadhafi les services de ses hommes de main pour commettre des attentats aux Etats-Unis, a été condamné, mardi 29 décembre, à quatre-vingts ans de prison et 250 000 dollars d'amende par un tribunal de Chicago. C'est la première fois qu'un citoyen américain est condamné pour avoir projeté des attentats terroristes dans son pays au bénéfice d'un pays étranger.

Installé à Chicago et considéré comme l'un des gangs les plus dangereux des Etats-Unis, El Rukn était depuis longtemps surveillé par les agents du FBI. Jeff Fort, quarante ans, avait déjà, pour sa part, été arrêté trente-quatre fois et condamné à une dizaine de reprises pour divers délits.

C'est précisément lorsqu'il purgeait une peine de prison au Texas que Jeff Fort aurait pris contact avec les agents de Kadhafi, leur proposant en échange d'une *« gratification »* de 2 500 000 dollars de commettre une série d'attentats contre des compagnies aériennes américaines ou des immeubles officiels. Les membres du gang, déjà repérés au moyen d'écoutes téléphoniques, ont été démasqués lorsqu'ils ont tenté d'acheter un lance-roquettes antichar à des agents du FBI qui se faisaient passer pour des trafiquants d'armes.

Au cours de leur procès, les membres d'El Rukn ont allégué qu'aucun des attentats projetés n'avait eu lieu et que leur organisation non violente n'avait d'autre but, dans ses contacts avec la Libye, que de recueillir des fonds pour la construction d'une mosquée. – *(AFP, AP.)*

● **PÉROU : manifestation contre le terrorisme.** – Vingt millions de Péruviens ont cessé toute activité, mardi 29 décembre, et observé une minute de silence à l'occasion d'une journée nationale sans précédent contre la violence terroriste, qui a fait plus de dix mille victimes depuis le début des attentats de l'organisation de guérilla maoïste Sentier lumineux, en 1980. – *(AFP.)*

Nous avons la même casquette que nos clients...

Nous avons la même casquette que nos clients ! Nous sommes fonctionnaires et vous êtes fonctionnaire. C'est pourquoi la PRÉFON est un organisme sans but lucratif qui ne réalise aucun bénéfice et ne rémunère ni courtiers ni intermédiaires.
Les bénéfices financiers réalisés par la gestion des placements sont intégralement redistribués.
Les frais de gestion sont très réduits et les cotisations exceptionnellement avantageuses : vous avez toujours le choix entre plusieurs classes de cotisation et vous pouvez en changer librement chaque année.
De nombreux avantages fiscaux vous sont garantis.
Profitez et faites profiter votre famille d'une protection privilégiée qui vous est réservée grâce à nos 3 régimes de prévoyance :

PRÉFON-ÉPARGNE – PRÉFON-RETRAITE – PRÉFON-DÉCÈS

PRÉFON LA PREVOYANCE DES FONCTIONNAIRES
95, rue de Courcelles 75017 Paris - Tél. : 42 27 51 84.

هكذا من الاصل

Diplomatie

L'année en France et dans le monde

La fatigue après la fièvre

(Suite de la première page.)

Sans doute n'est-elle pas sans rapport avec ce qui restera comme l'un des événements les plus marquants de 1987 : le krach survenu à Wall Street le lundi 19 octobre. Il a en effet entraîné sur toutes les places financières du globe une dépréciation qui a atteint à Paris 27 %, annulant pratiquement toute la hausse survenue depuis le début de 1986. Le dollar plongeait de son côté, pour atteindre en fin d'année la cote de 5,40 francs, soit à peine plus de la moitié de sa valeur d'il y a quatre ans.

Tout a été dit sur les raisons de cet *effondrement*, qui succédait à cinq ans de progression ininterrompue, dont les principales bénéficiaires *avaient été* les Bourses de Paris (+ 275 %) et de Tokyo (+ 270 %). Dans l'immédiat, l'annonce d'*un déficit catastrophique* du commerce extérieur américain, coïncidant avec un relèvement des taux d'intérêt allemands. Plus profondément, le caractère très artificiel d'un emballement qui faisait fi de tous les vices structurels de ce que l'on n'ose plus appeler le système mondial : endettement démentiel de trop de pays du tiers-monde ; taux très élevé du chômage en Europe ; aveuglement des Américains et, pour commencer, de leur président, refusant obstinément de prendre les mesures fiscales nécessaires pour éponger un énorme déficit budgétaire ; refus non moins obstiné du Japon et de la RFA, détenteurs de gros excédents *commerciaux, de pratiquer* la politique de relance sans laquelle le jeu mondial se trouve *en quelque sorte bloqué. Mais la* mode était au libéralisme dont, après une période de dirigisme indiscutablement excessif, *il était* de bon ton d'attendre monts et merveilles.

Le gouvernement français poursuivait quant à lui l'exécution du programme de privatisations lancé à la fin de l'année précédente. Pour la première fois de leur vie, des millions de Français devenaient actionnaires, la hausse rapide des cotations des nouvelles valeurs introduites sur le marché répandant l'idée qu'à ce jeu on gagnait à coup sûr. La déception *n'en fut* donc que plus vive lorsque la Bourse se mit à dégringoler. Edouard Balladur, qui avait *annoncé* un mois plus tôt une accélération des privatisations, n'eut d'autres ressources que d'en *renvoyer la pousuite* à des jours meilleurs. Jurant mais un peu tard qu'on ne les y prendrait plus, *beaucoup de petits et de moins* petits porteurs transférèrent tout ou partie de leurs ressources disponibles vers des *satisfactions* plus immédiates ; l'automobile notamment devait enregistrer en novembre *un boom sans précédent*.

Pour le gouvernement, et d'abord pour son chef, Jacques Chirac, dont la candidature à la présidence de la République, sans être officiellement annoncée, ne saurait faire de doute, la déprime boursière venait au plus mauvais moment. Il n'avait pas caché en effet son intention d'axer sa campagne sur le bilan de son action. Et il est vrai que, dans l'ensemble, avec une petite reprise de l'emploi et une inflation contenue, malgré l'effet des grands froids, à un peu plus de 3 %, ce bilan, sur le plan économique, n'était pas mauvais. Mais la chute de la Bourse remettait tout en cause.

Des coups marqués contre le terrorisme

Restait le net succès marqué par le pouvoir dans la lutte contre le terrorisme. En 1986, celui-ci avait durement frappé. 1987 a vu le phénomène inverse. Le pouvoir a marqué une série de points avec, pour commencer, l'arrestation des principaux chefs d'Action directe, responsables entre autres de l'assassinat, l'année précédente, du président de Renault, Georges Besse. La condamnation à la prison à perpétuité, en mars, de *Georges Ibrahim Abdallah, chef* présumé des Fractions armées révolutionnaires libanaises, n'a pas entraîné les représailles redoutées. Et la diplomatie, passablement opaque, de Charles Pasqua, qui s'est carrément substituée en l'occurrence à celle de son collègue Jean-Bernard Raimond, a permis de trouver une issue à l'impasse dans laquelle étaient enfermées les relations franco-iraniennes après le refus de Wahid Gordji, interprète très spécial à l'ambassade des ayatollahs à Paris, de comparaître devant le juge Boullouque, qui voulait l'interroger sur son rôle dans les attentats de septembre 1986 à Paris. En même temps, la France obtenait la libération de deux de ses otages retenus au Liban par le Hezbollah, dont les liens avec Téhéran ne font désormais de *doute pour personne*.

Reste à savoir le prix payé pour cette restitution, qui ne clôt pas de *toute manière le contentieux* franco-iranien, puisque trois otages sont toujours aux mains des « fous de *Dieu* ». La seule certitude est que l'on va rembourser au régime islamiste une nouvelle tranche du crédit Eurodif ouvert jadis par le chah à Paris pour la commande de centrales nucléaires auxquelles Khomeiny a renoncé.

Le terrorisme d'importation proche-orientale est-il pour autant liquidé en France ? Il serait présomptueux de l'affirmer, compte tenu de la recrudescence de la violence au Liban, où le président du Conseil, Rachid Karamé, a été, *parmi bien d'autres*, assassiné ; dans les territoires occupés par Israël, où la jeune génération *palestinienne se révolte de plus en* plus ouvertement contre son sort, et dans le golfe Persique, où les incidents graves se sont *multipliés* au cours de l'année, faisant plusieurs dizaines de morts, notamment américains. Mais le fait est que les seuls actes terroristes importants commis en France, au cours de 1987, sont imputables aux séparatistes corses ou à l'ETA militaire basque, responsable par deux fois, à Barcelone et à Saragosse, d'abominables tueries. Paris et Madrid agissent désormais la main dans la main contre cette organisation, qui entend bien en faire payer le prix de cette alliance à notre pays.

Reste comme élément d'agita*tion en France la situation dans* des prisons surpeuplées, où les révoltes ne sont pas rares. Mais, d'une manière plus générale, c'est la justice elle-même, éprouvée par trop d'affaires, du garde des sceaux, client malheureux des Chaumet, aux juges d'instruction, en passant par la Cour de cassation, qui se voit mise en cause.

Ce climat ne peut qu'ajouter au discrédit assez générale de la classe politique, dont bénéficient bien entendu ceux qui peuvent se permettre de prendre du recul vis-à-vis du pouvoir. C'est le cas de François Mitterrand, qui hésite de moins en moins à se désolidariser du gouvernement, de Raymond Barre, souriant et gourmand rival d'un Jacques Chirac amené à se battre sur tous les fronts, et de Jean-Marie Le Pen, champion tous azimuts du « n'y a qu'à ». Un moment déstabilisé par ses propos sur les chambres à gaz, d'autant plus préoccupants qu'ils étaient tenus peu de temps après le procès Barbie, occasion exceptionnelle de se rappeler ou d'apprendre ce qu'avait été le génocide, il est toujours à même de brouiller les cartes. Non seulement entre les formations de droite, mais même, comme on l'a vu à l'occasion du vote du budget de la région Champagne-Ardenne, au sein d'un parti socialiste aux lignes de fracture par trop évidentes.

Ces querelles, tous les sondages *le montrent, ne passionnent* que médiocrement les Français. De même ne semblent-ils pas avoir *trop bien compris les raisons qui* ont poussé le gouvernement à privatiser TF1, dont Francis Bouygues allait au nom du « mieux-disant culturel » devenir l'heureux acquéreur.

Reagan dans les bras de Gorbatchev

Il faut dire que les affaires, avec ou sans guillemets, franco-françaises paraissent un peu dérisoires au regard des événements qui bouleversent la planète. On a déjà rappelé qu'il a suffi d'un lundi noir à la Bourse de New-York pour remettre en cause l'un des articles essentiels du pro*gramme du gouvernement* Chirac. Plus décisif encore, peut-être, l'accord conclu à Washington, le 8 décembre, entre Reagan et Gorbatchev pour l'élimination de tous les missiles nucléaires d'une portée supérieure à 500 kilomètres, à l'exception bien entendu, au moins pour le moment, de ceux qui sont détenus par la France et par la Grande-Bretagne, non parties au traité.

Cet accord qui, sans qu'il ait eu le moins du monde son mot à dire, affecte d'abord le Vieux Continent a fait couler beaucoup d'encre. Sous réserve que le Sénat des Etats-Unis le ratifie, ce qui n'est pas acquis, on peut difficilement contester qu'il diminue la protection de l'Europe occidentale face à la supériorité soviétique dans le double domaine conventionnel et chimique. A quoi s'ajoute qu'il réduit l'engagement américain sur le continent, et qu'il renforce pour la RFA la tentation neutraliste.

Rien ne sert pour autant de se couvrir la tête de cendres, sauf à s'en prendre d'abord à soi-même. Car Gorbatchev n'a fait que reprendre une vieille proposition occidentale, réitérée en 1986 encore par Reagan, alors que le Kremlin l'avait mille fois déclarée inacceptable. C'est la première fois que l'URSS consent à un *désarmement* véritable et efficacement contrôlé. Si elle le fait, c'est bien évidemment parce qu'elle y trouve un intérêt, y compris pour sa stratégie à long terme. Mais qui ne voit qu'elle a besoin d'un répit pour mener à bien ce que son dynamique patron a appelé la « perestroïka », la res*tructuration, n'hésitant pas* à comparer son importance à celle d'une nouvelle Révolution ?

Une avalanche de problèmes

A la vérité, il n'y a pas que l'Europe occidentale qui soit fatiguée : il suffit de voir où en est le président des Etats-Unis. Mais le fait que la gérontocratie ait maintenant traversé l'Atlantique, transformant le Zorro d'hier, *durement éprouvé par le scandale* de l'Irangate et par l'hostilité de plus en plus déclarée du Congrès, en quémandeur face à un quinquagénaire replet, au sourire enjôleur, ne saurait faire oublier que la patrie du socialisme croule sous les problèmes à résoudre. Rien n'est plus difficile que de rendre l'ardeur au travail à un peuple qu'une triste expérience a depuis longtemps désabusé, ou de venir à bout de la résistance d'une bureaucratie acharnée à protéger ses médiocres privilèges.

Et que dire de la situation *qui* prévaut dans tant de provinces de l'empire ? Qu'il s'agisse de l'Indochine, dont l'extrême pauvreté est encore soulignée par l'extraordinaire essor de beaucoup de pays voisins. De l'Afghanistan, où la comparaison avec la guerre du Vietnam s'impose chaque jour davantage. De la Pologne, où la population, imprudemment consultée par référendum par le général Jaruzelski, a nettement *exprimé son désaccord*. De la Roumanie, qui sombre dans le cauchemar. De la Hongrie, dont l'énorme endettement atteste qu'elle vit très largement au-dessus de ses moyens. De l'Ethiopie, où la famine menace à nouveau tandis que se poursuit la lutte de libération de l'Erythrée et du Tigré. De l'Angola et du *Mozambique*, où l'*Afrique du* Sud fait de plus en plus ce qu'elle veut.

On comprend que Gorbatchev recherche la détente tous azimuts, décourage Kadhafi de s'opposer à la reconquête par Hissène Habré du nord du Tchad, sourie à la Chine, laisse le chef du gouvernement de Hanoï rencontrer Sihanouk et le Nicaragua entrer en négociation avec ses voisins et modérer sa politique intérieure. On le voit même signer, aux côtés des Etats-Unis, à l'ONU, des résolutions destinées à mettre enfin un terme à l'abominable guerre du Golfe.

Le tout est de savoir jusqu'où veut et peut aller le numéro un soviétique. Son discours le fait apparaître comme un léniniste décidé, convaincu de la supériorité du système qui l'a amené à son poste. Mais il n'est peut-être pas absurde d'espérer qu'un développement de la coopération avec le monde extérieur l'aidera à surmonter le manichéisme élémen*taire qui est à la base de la foi bol*chevique, et à se prêter, selon le vœu de Reagan, à la recherche non seulement de la détente mais d'une paix digne de ce nom. Ce qui supposerait naturellement pour commencer que la poursuite du désarmement engagé avec le récent traité de Washington conduise à l'étendre aussi au domaine conventionnel et chimique, à défaut de quoi l'Occident y perdrait évidemment à tous les coups.

Les Américains eux aussi sont vieillis, fatigués, au point que, selon *Times Magazine*, le lobby le plus efficace est désormais le « grey power », le pouvoir (des cheveux) gris. Ils se jettent avec enthousiasme dans les bras de ce même *« empire du mal »* contre lequel Reagan, il n'y a pas si longtemps, prêchait la croisade. Où est l'homme qui saura leur rendre, lors des élections de novembre prochain, cohésion et détermination ?

L'Europe au pied du mur

En tout cas, le flottement, pour ne pas dire plus, des Etats-Unis devrait imposer à l'Europe... d'imposer enfin sa présence dans le concert des Grands. Sinon, il lui faut s'attendre à être traitée comme un simple objet. On ne peut malheureusement pas dire que le sommet des Douze à Copenhague, à la veille de celui des superpuissances, ait en quoi que ce soit manifesté une telle résolution.

Le temps presse pourtant, et pas seulement du fait du rapprochement soviéto-américain. L'ampleur de la crise des marchés financiers et du prétendu système monétaire international appelle à l'évidence des actions concertées de ceux qui risquent d'en être — qui en sont déjà — les victimes. Nous n'en sommes pas précisément là...

Les optimistes vont répétant que la nécessité de l'Europe est devenue maintenant si manifeste qu'elle ne pourra pas ne pas s'unir et que de toute façon le rendez-vous du grand marché de 1992 est là pour l'y convaincre. *« Si c'est logique, ça ne se fera pas »*, disait pourtant Chip Bohlen, qui, avant d'être ambassadeur des Etats-Unis auprès de de Gaulle, fut l'interprète de Roosevelt à Yalta. Rien ne se fait sans la volonté, et il ne suffit pas qu'un mouvement soit lancé pour qu'il arrive à son terme.

Concluant l'an dernier à *pareille époque* la revue de l'année 1986, on notait ici même, devant la chute des régimes de Marcos aux Philippines comme de Duvalier en Haïti, le progrès dans le monde des idées démocratiques. 1987 aura montré que dans ce domaine comme dans tant d'autres il ne faut jamais considérer comme acquis ce qui n'a pas été consolidé. Dans presque tous les pays d'Amérique latine où elle a été restaurée au cours de ces dernières années, la démocratie a été soumise en 1987 à très rude épreuve, notamment en Haïti, mais aussi en Argentine, au Pérou et, à un moindre degré, au Brésil. Aux Philippines, Cory Aquino a échappé non sans mal à plusieurs tentatives de coup d'Etat. La Corée du Sud, après avoir frôlé la liberté, a finalement élu en décembre, *du fait notamment des* divisions de l'opposition, un président musclé.

Il est vrai que dans la Chine voisine, Deng Xiaoping paraît bien contrôler l'organisation de sa succession. Mais, pour rester dans ces parages, le Bangladesh *connaît une fois de plus les pires* difficultés, et la lune de miel de Rajiv Gandhi avec son peuple est oubliée depuis longtemps : l'intervention de ses soldats à Sri-Lanka n'a pas vraiment mis fin à la lutte armée entre Tamouls et Cinghalais. S'il y avait qui que ce soit *pour croire encore que, dans ce* rude monde où nous vivons, les alouettes tombent toutes rôties du ciel, ces quelques exemples devraient suffire à les faire réfléchir. Européens, secouez votre fatigue, ne vous endormez pas, ne comptez pas sur les autres : vous n'aurez rien pour rien...

ANDRÉ FONTAINE.

★ Nous publierons la chronologie de l'année 1987 dans notre numéro de samedi daté dimanche 3-lundi 4 janvier 1988.

Rétrospective...

Dessin de PLANTU publié dans *le Monde* du 3 janvier 1987.

Asie

CAMBODGE

Les volte-face du prince Sihanouk

Le prince Sihanouk a de nouveau changé d'avis. Sa prochaine rencontre avec M. Hun Sen, premier ministre de Phnom-Penh, aura bien lieu le 27 janvier, mais à Pyongyang et non à Saint-Germain-en-Laye. *« Loin de la presse »*, a-t-il fait savoir à Paris, le mardi 29 décembre. Dans un communiqué, le prince a également exprimé sa volonté de poursuivre la négociation afin de ne laisser passer aucune chance, *« si minuscule soit-elle »*, de rétablir la paix au Cambodge. Il en a profité pour rappeler qu'il ne céderait pas sur la question du retrait *« définitif et total »* des troupes vietnamiennes du Cambodge, *« selon un calendrier précis »*. Et il a ajouté qu'il ne signerait désormais de communiqué conjoint avec M. Hun Sen que si des *« progrès concrets »* sont réalisés.

Le prince Sihanouk entend ainsi, explique-t-on ici et là, se démarquer à l'égard de toutes les parties concernées par le conflit. La négociation reprendra donc, fin janvier, loin des curieux. A moins d'un nouveau changement de programme, les Français en seront pour leurs frais, surtout au lendemain de la remise au prince, par M. Jacques Chirac, de la clé de la résidence de l'ambassade du Cambodge à Paris...

J.-C. P.

● **M. Najibullah à Phnom-Penh.** — Le président afghan Najibullah est arrivé, mardi 29 décembre, à *Phnom-Penh*, pour une *« visite officielle d'amitié »*, à l'issue d'une visite de trois jours au Vietnam. D'autre part, le premier ministre cambodgien, M. Hun Sen, occupe à nouveau le poste de ministre des affaires étrangères qu'il avait abandonné il y a un an. Il a repris le poste de M. Kong Korm, qui l'assistera à l'avenir dans cette charge. — *(AFP.)*

● **Le chef du KGB à Vientiane.** — A l'issue d'une *« visite officielle d'amitié »* de sept jours au Vietnam, M. Viktor Tchebrikov, président du Comité pour la sécurité d'Etat de l'URSS (KGB), est arrivé, le dimanche 27 décembre, au Laos. Selon des diplomates occidentaux, ce long séjour en Indochine pourrait être lié aux négociations en cours sur le Cambodge. — *(AFP, Reuter.)*

AFGHANISTAN : la bataille de Khost

Moscou affirme que des unités de l'armée ont pu rejoindre la ville assiégée

Des *unités de l'armée afghane* venues de Gardez ont effectué, mardi 29 décembre, leur jonction avec des unités de Khost, une ville de l'est de l'Afghanistan encerclée depuis plus de huit ans par la guérilla, a affirmé le même jour un porte-parole officiel soviétique. M. Guennadi Guerassimov, chef du département de l'information du ministère soviétique des affaires étrangères, a toutefois indiqué, au cours d'une conférence de presse, que la route de montagne, longue de 120 kilomètres, reliant ces deux agglomérations ne serait pas totalement dégagée avant encore quelques jours. Il a ajouté que quelque mille deux cents mines étaient enlevées chaque jour sur la route, qui ne serait rouverte au trafic que jeudi, les premières cargaisons stockées à Gardez pouvant, pour leur part, être acheminées jusqu'à Khost par des convois à partir du 1er janvier. M. Guerassimov a, en outre, affirmé que des Soviétiques ne participaient aux opérations qu'au niveau du com*mandement*.

Ces données contredisent des informations fournies mardi matin par des diplomates occidentaux à Islamabad, selon lesquelles la colonne de secours soviéto-afghane était alors encore assez loin de Khost, assiégée depuis août 1979. Mardi encore, Radio-Kaboul et la résistance indiquaient que les combats entre moudjahidins et forces gouvernementales s'intensifiaient dans le massif montagneux à une soixantaine de kilomètres de Khost, dans la région de Miranjan. Des spécialistes, dans la capitale pakistanaise, estiment que certaines régions montagneuses sont encore sous contrôle des rebelles, même si des forces soviéto-afghanes ont pu atteindre Khost. Ils soulignent que les fronts sont mouvants et que certaines vallées ont été conquises puis perdues à plusieurs reprises depuis lundi.

La radio officielle afghane a, de son côté, annoncé, mardi soir, que les forces régulières avaient infligé de très lourdes pertes aux « extrémistes contre-révolutionnaires ». Elle n'a toutefois pas repris, dans son bulletin du soir, une information largement diffusée dans la journée, selon laquelle la route Gardez-Khost avait été rouverte à la circulation.

A Moscou, M. *Guerassimov s'en* est pris au secrétaire au Foreign Office, Sir Geoffrey Howe, qui avait appelé, dimanche, l'Union soviétique à retirer ses troupes d'Afghanistan et à permettre à ce pays de former son propre gouvernement « véritablement indépendant ». Ce message, publié à l'occasion du huitième anniversaire de l'intervention soviétique en Afghanistan, montre l'« hostilité » de Londres à la *« politique de réconciliation nationale »* menée par Kaboul, a dit le responsable soviétique. La seule « contribution » de la Grande-Bretagne au règlement de la situation en Afghanistan, a poursuivi M. Guerassimov, est la livraison de missiles sol-air *Blowpipe à la guérilla*.

Le porte-parole a également qualifié d'« hostile » le communiqué du *ministère français des affaires étrangères* publié lundi, qui demandait à l'URSS de retirer ses troupes d'Afghanistan dans le courant de 1988. M. Guerassimov a relevé que les autorités soviétiques n'avaient en connaissance de cette prise de position française que par l'intermédiaire des agences de presse.

Il a également affirmé qu'un ressortissant américain avait été tué dans la région de Khost. M. Guerassimov a toutefois souligné *« ne pas savoir qui était cet Américain et d'où il venait »*, s'abstenant ainsi de le décrire comme un conseiller militaire. Un général afghan, Mohamed Nabi Azimi, cité par l'agence Tass, avait annoncé, dimanche, qu'un Américain se trouvait parmi les victimes des violents combats qui ont eu lieu sur l'axe Gardez-Khost. Le porte-parole de la Maison Blanche, M. Marlin Fitzwater, avait rétorqué, lundi, qu'aucun *ressortissant américain* ne se trouvait en Afghanistan de manière officielle à l'exception du personnel de l'ambassade des Etats-Unis à Kaboul.

A Moscou, enfin, le soixante-septième militaire soviétique à recevoir la décoration de héros de l'Union soviétique pour ses services en Afghanistan a été décoré, mardi, par le chef de l'Etat, M. Andrei Gromyko. Cette remise de décoration a aussi été l'occasion de la première évocation officielle en URSS du huitième anniversaire, dimanche dernier, de l'entrée des troupes soviétiques en Afghanistan. — *(AFP.)*

هكذا من الاصل

Politique

M. Barre donne « une priorité absolue » à l'indépendance nationale

Dans un entretien accordé à *la Revue internationale de stratégie*, de décembre, M. Raymond Barre confirme qu'il entend faire de l'indépendance nationale l'un des thèmes majeurs de sa campagne présidentielle. « *Je crois, déclare-t-il, que l'indépendance nationale est une priorité absolue (...). La France n'a pas besoin de se singulariser, mais elle a besoin d'être elle-même. Elle ne doit pas se laisser absorber par des politiques qui ne correspondraient pas non seulement à ses intérêts, mais plus profondément à des valeurs auxquelles elle est fidèle.* »

Le député de Lyon se prononce pour le maintien et la modernisation de la force de dissuasion, mais il se montre plus réservé à propos d'une éventuelle défense nucléaire européenne : « *La garantie nucléaire ne se partage pas.* » Dans son esprit, toutefois, cela ne signifie pas que « *la France n'ait pas le cas échéant à utiliser sa force nucléaire de dissuasion en Europe si un conflit intervenait qui menacerait directement ses intérêts. La doctrine française est que le président de la République apprécie quels sont les intérêts vitaux de la France et décide en conséquence de l'emploi de la force nucléaire de dissuasion,* souligne l'ancien premier ministre, *je crois qu'il est inutile d'aller au-delà.* »

Interrogé sur le concept « *de la bataille de l'avant* » au niveau européen, M. Barre déclare : « *En ce domaine, on parle trop (...). La France a signé des traités, notamment ceux de Bruxelles et de l'Atlantique nord. Ces deux traités nous donnent des obligations : au cas où l'un de nos partenaires européens serait attaqué, la France doit respecter ses engagements.* »

Enfin, l'ancien premier ministre renouvelle ses réserves sur le récent accord américano-soviétique. « *Ce qui me semble dangereux dans cet accord,* explique-t-il, *c'est qu'il ouvre la voie à une dénucléarisation de l'Allemagne et que l'on risque de revenir à une situation où l'Union soviétique pourrait avoir auprès des opinions européennes une influence considérable en se faisant l'avocat de cette dénucléarisation. (...) Il faut donc que les pays européens puissent intensifier leur coopération en matière de défense — en particulier la France et l'Allemagne fédérale, ce qui était d'ailleurs prévu par le traité de 1963 et que l'on puisse déboucher sur des réalisations concrètes et efficaces.* »

En tout état de cause, M. Barre juge inutile de parler trop de ces problèmes « *avant que des progrès suffisants aient été faits et que des mécanismes précis de coopération aient été mis au point.* »

Le CNI va réformer ses statuts pour mettre fin à son bicéphalisme

Le nouveau président du Centre national des indépendants et paysans (CNI), M. Jacques Féron, député apparenté RPR de Paris, et son secrétaire général, M. Yvon Briant, député non inscrit du Val-d'Oise, qui se sont associés pour mettre un terme à la présidence mouvementée exercée ces dernières années par M. Philippe Malaud (*le Monde* du 17 décembre), ont décidé de procéder sans tarder à une réforme des statuts de leur parti afin d'éviter à l'avenir, les inconvénients du bicéphalisme.

Le CNI va revenir au mode de fonctionnement qui était le sien avant la précédente révision statutaire opérée en 1981 à l'initiative de M. Malaud. Ce retour aux sources, qu'avait proposé il y a quelque temps la fédération parisienne du CNI, présidée par M. Féron, va se traduire par un rééquilibrage des responsabilités respectives du président et du secrétaire général du parti au profit de ce dernier.

M. Féron présidera toutes les assemblées statutaires du CNI (comités directeurs, conseils politiques, bureaux exécutifs), mais sa présidence revêtira la forme d'un magistère. M. Briant, en revanche, verra s'accroître ses prérogatives de chef de parti.

Cette réforme devrait être mise au point début janvier et soumise au vote d'un conseil politique réuni extraordinairement au début février. Par la même occasion, les dirigeants du CNI préciseront quel candidat ils soutiendront à l'élection présidentielle.

Les options personnelles de M. Féron, adjoint au maire de Paris, ne font aucun doute, mais les partisans de la ligne autonome, défendue par M. Briant, étant nettement majoritaires au sein des nouvelles instances, le choix du CNI reste ouvert même s'il se limite maintenant à un choix simple : M. Chirac ou M. Barre.

A. R.

Un nouveau venu dans la course à la présidence de la République

Le candidat de l'alambic

Le discours le plus « alambiqué » de la campagne présidentielle de 1988 sera celui de M. Robert Goginot, éleveur de moutons en Haute-Marne. Mandaté par la Fédération nationale des syndicats de récoltants familiaux de fruits et producteurs d'eau-de-vie naturelle, dont il est le vice-président, ce célibataire de cinquante-quatre ans fera, en effet, entendre la voix des bouilleurs de cru lors de la prochaine élection présidentielle.

Depuis 1954, date à laquelle un décret dû à Pierre Mendès France supprima le droit à la franchise — c'est-à-dire le droit de produire sans taxe de l'alcool pour sa consommation familiale — aux non-agriculteurs, puis, depuis 1960, quand M. Michel Debré étendit cette suppression à tous, l'alambic municipal des villages de France fonctionne beaucoup moins, et les petits producteurs familiaux grondent à chaque grand rendez-vous électoral.

Dans sa coquette maisonnette de Chazeaux, un minuscule village de la Haute-Marne, M. Gobinot — sobre costume gris, cravate bleue, lunettes — rode son discours de candidat : « *Nous en avons assez d'être insultés par les parlementaires qui nous accusent d'être les pourvoyeurs de l'alcoolisme et des fraudes*, dit-il.

« *Les députés, quand ils veulent être élus, nous assurent de leur compréhension, de leur soutien,* ajoute-t-il. *Mais quand ils sont à Paris, ils nous trahissent pour les Rois Soleils — les chefs de partis — des salons parisiens. Ce qu'on n'accepte plus, c'est qu'on nous trahisse en laissant passer des messages absolument faux : par rapport à la production française de 8 millions d'hectolitres, nous ne faisons que 75 000 hectolitres, même pas 1 % !* »

Les bouilleurs de cru constituent pour les hommes politiques un groupe de pression important : ils sont 1 500 000 producteurs familiaux possesseurs de vergers ou de quelques arbres fruitiers, dont 900 000 bénéficient encore d'une franchise, obtenue avant les décrets Mendès France et Debré, qui leur permet de distiller annuellement leurs 1 000 degrés d'alcool, soit 20 litres d'alcool à 50 degrés, sans acquitter la taxe de 78,10 francs par litre.

Ils ont donc décidé d'utiliser la campagne comme « caisse de résonance » d'un combat qui, selon leur candidat, « *ne peut être qu'apolitique, quand on regroupe des gens aussi variés que des artisans, des commerçants, des instituteurs ou des mineurs de fond* ». Objectif de la fédération des syndicats de récoltants familiaux (30 000 adhérents selon son vice-président) : « *la liberté de produire sans taxe une partie de la récolte familiale* ».

« *Je pensais être l'objet de quolibets, je ne reçois que des encouragements* », constate M. Gobinot, qui se dit convaincu de pouvoir rassembler facilement les 500 signatures d'élus nécessaires à sa candidature : « *Nous avons déjà écrit aux maires de 51 départements en leur demandant de proposer à leurs conseils municipaux de prendre une délibération en faveur du rétablissement de la franchise des 1 000 degrés,* explique-t-il. *A l'heure actuelle, nous avons reçu plus de 5 000 réponses représentant 3,5 millions d'habitants et 60 000 élus : eh bien ! 98 % nous étaient favorables...* »

En Nouvelle-Calédonie

Plusieurs personnalités centristes accusées de « trahison » par M. Lafleur

Plusieurs personnalités modérées de Nouvelle-Calédonie ont demandé à Me Christian Boissery, avocat à Nouméa, d'engager des poursuites contre M. Jacques Lafleur, député RPR du territoire, et contre le directeur de la station Radio-Rythme bleu (RRB), organe du Rassemblement pour la Calédonie dans la République (RPCR), à la suite de propos menaçants tenus à leur encontre, le 18 décembre, par le chef de file du mouvement anti-indépendantiste. Parmi celles-ci figure le président du Groupe d'étude et de réflexion sur l'avenir en pays mélanésien (GERAPM), M. Lionel Cherrier, ancien sénateur UDF-PR, accusé par M. Lafleur, au micro de RRB, en même temps que d'autres centristes locaux, d'être un « *traître du pays* » pour avoir fourni récemment aux parlementaires métropolitains des informations jugées déplaisantes par le président du RPCR.

M. Lafleur les ayant invitées à « *se méfier* » après avoir exprimé l'intention de ne pas « *leur faire de cadeau* », les intéressés ont demandé la saisie des bandes de RRB sur lesquelles ont été enregistrées les déclarations du député RPR d'ailleurs relayé le lendemain par le secrétaire général du RPCR, M. Pierre Maresca, qui avait repris contre eux l'accusation de « *trahison* ».

Au nom du groupement qu'il préside, M. Cherrier avait adressé aux parlementaires et à la presse de métropole, en novembre, un document dénonçant, après le verdict d'acquittement prononcé en faveur des auteurs de la fusillade de Hienghène, l'application en Nouvelle-Calédonie « *d'une justice partiale, raciale et coloniale* », confirmant les indications données par les indépendantistes sur les « *irrégularités fort nombreuses* » constatées de la part des « loyalistes » lors du référendum du 13 septembre et soulignant la dangereuse situation de blocage à l'issue de ce scrutin boycotté par la plupart des Canaques.

Le GERAPM, qui ne milite pas pour l'indépendance de la Nouvelle-Calédonie mais qui reconnaît « *le droit fondamental du peuple canaque de choisir librement son destin dans son propre pays* », proposait également, dans ce texte, de régler le problème calédonien en organisant une consultation réservée localement « *aux citoyens relevant du statut personnel — essentiellement les Canaques — et à ceux que les Canaques appellent eux-mêmes « les victimes de l'Histoire », à savoir les non-Canaques ayant un parent né sur le territoire* ». Il préconisait parallèlement à ce nouveau référendum « *la création d'une zone administrative régionale* » englobant Nouméa et les deux communes voisines (Dumbéa et Mont-Dore) et qui recevrait un statut de condominium « *géré conjointement* », en cas de succès électoral des indépendantistes, par les deux Etats, la France et le nouvel Etat de Kanaky.

● **M. Yeiwéné se pourvoit en cassation.** — Le vice-président du FLNKS, M. Yeiwéné Yeiwéné, a introduit, mardi 29 décembre, un pourvoi en cassation contre l'arrêt rendu la veille par la cour d'appel de Nouméa le plaçant sous contrôle judiciaire. Il estime, en effet, « *anormal d'être obligé de demander l'autorisation du juge pour quitter éventuellement le territoire* ».

Un député barriste promet de « faire le ménage » à la station RFO de la Réunion

SAINT-DENIS-DE-LA-RÉUNION de notre correspondant

M. André Thien Ah Koon, député non inscrit mais proche de M. Raymond Barre, a promis, dans une déclaration à la presse locale, mardi 29 décembre, qu'il « *serait de ceux qui feront le ménage à RFO-Réunion, soit avant, soit après l'élection présidentielle* ». Le maire du Tampon réagissait à la non-diffusion sur les ondes de RFO de sa réaction sur le redécoupage cantonal proposé par le gouvernement pour la Réunion, alors que les autres dirigeants politiques de l'île avaient été cités. M. Thien Ah Koon a menacé, si les choses n'évoluent pas, de faire envahir la station régionale de radio-télévision pour « *faire cesser ces provocations qui constituent une atteinte à la démocratie* ». « *Il est regrettable,* a poursuivi le député barriste, *que l'on ait placé certains journalistes militants à certains postes, afin que ceux-ci puissent verrouiller l'information.* » Pour ce parlementaire, « *le rôle d'un service public est incompatible avec la servilité* ».

M. Thien Ah Koon n'est pas le seul élu non RPR de l'île à se plaindre de RFO-Réunion. Un concert de réclamations quasi quotidiennes émane des socialistes, des communistes et des centristes. La mise à l'écart, il y a quelques mois, de certains journalistes jugés trop proches de la gauche ou des barristes a accentué le malaise de la classe politique réunionnaise vis-à-vis de RFO.

A. D.

[La Commission nationale de la communication et des libertés n'a pas publié la répartition des temps de parole politique sur RFO. Une association indépendante, l'Observatoire du pluralisme, a effectué le décompte pour La Réunion. Du 13 avril au 7 mai, le président de la République aurait obtenu 3 mn 20 s de temps d'antenne, le gouvernement 50 mn 2 s, la majorité 14 mn 35 s et l'opposition 4 mn.]

Selon un sondage BVA

Progression des intentions de vote en faveur de M. Mitterrand

L'hebdomadaire *Paris-Match* (daté 8 janvier) publie les résultats de deux enquêtes faites par BVA sur les intentions de vote des Français, l'une se rapportant à d'éventuelles élections législatives, l'autre à l'élection présidentielle. Selon le premier sondage, effectué auprès de trois mille huit cent dix personnes, du 28 novembre au 3 décembre, puis du 13 au 17 décembre, le rapport des forces demeure inchangé entre la droite (51,5 % des intentions de vote) et la gauche (44,5 %) depuis l'enquête de novembre.

Neuf cent vingt-et-une personnes ayant été interrogées pour le second sondage, du 13 au 17 décembre, sur leurs intentions de vote pour l'élection présidentielle, M. François Mitterrand arrive en tête au premier tour avec 37,5 % (contre 34 % en novembre), suivi par MM. Raymond Barre (22,5 % contre 23 %), Jacques Chirac (21 % contre 22 %), Jean-Marie Le Pen (8 % contre 9 %), André Lajoinie (6 % contre 5 %), Pierre Juquin (2 % contre 4 %), Antoine Waechter et Edouard Leclerc (1 % chacun, sans changement). Dans l'hypothèse où le candidat socialiste est M. Michel Rocard, celui-ci recueille 28 % des intentions de vote (contre 24 % en novembre) au premier tour.

Au second tour, M. Mitterrand battrait M. Barre (53,5 % pour l'un, 46,5 % pour l'autre, contre 50 % chacun en novembre) ou M. Chirac (55 % – 45 %, sans changement). M. Rocard l'emporterait sur M. Chirac (52 % – 48 %, contre 50 % – 50 % en novembre), mais devrait s'incliner devant M. Barre, face auquel il gagne, cependant, trois points (47 % – 53 %, contre 44 % – 56 % en novembre).

La proportion des électeurs qui souhaitent voir le président de la République accomplir un second mandat n'est que de 35 %, face à 50 % qui ne le souhaitent pas. Toutefois, 43 % d'entre eux souhaitent qu'il soit candidat, 39 % ne le souhaitant pas (ces chiffres étaient de 44 % et 39 % en novembre), et M. Mitterrand bénéficie de la confiance du plus grand nombre des Français (49 %), devant MM. Barre (48 %), Rocard (43 %) et Chirac (40 %).

La fédération socialiste des Bouches-du-Rhône reste la première de France

MARSEILLE de notre correspondant régional

Au terme de la campagne de recrutement pour 1987, les effectifs de la fédération socialiste des Bouches-du-Rhône ont atteint le chiffre de 17 630 adhérents, ce qui permet à cette fédération de rester la plus importante du Parti socialiste. Le résultat est d'autant plus inattendu qu'il approche le record historique de 1986 (18 630), autoritairement réduit de plus de 20 % (4 000) par les instances nationales au congrès de Lille, en avril 1987. « *Nous continuons à buter sur un problème de fond qui n'a jamais été réglé* », a déclaré le député des Bouches-du-Rhône, M. Philippe Sanmarco, qui, avec le groupe minoritaire des defferristes, avait alors dénoncé certaines présomptions de fraude. « *Les mêmes causes ont produit les mêmes effets* », a ajouté M. Sammarco, en soutenant qu'un grand nombre de cartes (environ 6 000) a été placées, comme en 1986, dans les huit derniers jours précédant la clôture de l'exercice.

Les amis de M. Michel Pezet, l'homme fort de la fédération, soutiennent, au contraire, que la démonstration a été faite du caractère arbitraire du réajustement opéré au congrès de Lille. Le trésorier fédéral, M. Frédéric Rosmini, a d'autre part indiqué que l'afflux d'adhésions en fin de campagne correspondait « *à une tradition* » et qu'en tout état de cause toutes les cartes avaient été régulièrement payées.

Après la récente réconciliation intervenue, sous les auspices de M. Laurent Fabius, entre les defferristes et les pezétistes, le climat au sein du PS marseillais reste à la désescalade politique et exclut une nouvelle « affaire des cartes ». M. Sammarco attend néanmoins que la représentativité du courant Socialisme et République (ex-CERRES), auquel il s'est rallié avec ses amis en mars dernier, soit reconnue sur des bases saines à l'occasion de la prochaine convention fédérale, qui doit statuer sur le projet socialiste pour l'élection présidentielle.

Paradoxalement, les chiffres d'adhérents de 1986 pris localement comme référence sont de 18 630, alors qu'au plan national ils sont de 14 000... Politiquement plus que curieuse, cette situation a incité financièrement les responsables de la fédération à réclamer à Paris un remboursement d'un trop-perçu de 4 000 mille cartes, qu'ils n'ont jamais obtenu.

GUY PORTE.

EN BREF

● **M. Sarre pour une clarification au PS.** — Après le vote du budget régional de Champagne-Ardenne, acquis grâce à la neutralité des élus socialistes, M. Georges Sarre, député PS de Paris et membre de l'ex-CERES, écrit dans le numéro du 29 décembre de la lettre de son club *Maintenant et Demain* : « *A la veille de l'élection présidentielle, la question de la stratégie du PS se trouve brutalement posée (...) A la convention nationale de janvier 1988* [que va réunir le PS] *une clarification s'impose. C'est la clé de l'élection présidentielle. De notre choix dépend l'avenir du PS et l'évolution des rapports de force entre la gauche et la droite en France. Laisser passer un budget présenté par une majorité de droite constitue une faute lourde.* »

● **Décès de Georges Ravari, conseiller général RPR du Tarn.** — Georges Ravari, conseiller général RPR du Tarn, est décédé le mardi 29 décembre des suites d'une longue maladie. Tête de liste de la majorité, il avait été élu pour la première fois au conseil général en 1985. Conseiller municipal de Graulhet depuis 1983, il était également président de la chambre syndicale des patrons mégissiers.

PUBLICATION JUDICIAIRE

IMITATION ILLICITE DE LA MARQUE

DE LA SOCIÉTÉ CHANEL

Par un jugement en date du 29 mai 1987, le Tribunal de Grande Instance de Paris

— Dit que la fabrication, l'offre en vente et la vente par la Société ANSILINE et par les Ets OBERTHUR des boutons constitués de deux C entrecroisés en sens contraire, l'ouverture vers l'extérieur, pris isolément ou en tant qu'éléments d'un tour de taille tels que décrits au procès-verbal de constat du 15 mai 1985, constituent l'imitation illicite des marques n° 938 201 et n° 1 123 953 dont est titulaire la Société CHANEL ;

— Condamne la Société ANSILINE et les Ets OBERTHUR à payer à la Société CHANEL la somme de 30 000 F (trente mille francs) à titre de dommages-intérêts et la somme de 4 000 F (quatre mille francs) en application de l'article 700 du nouveau Code de procédure civile ;

— Fait interdiction aux Sociétés ANSILINE et Ets OBERTHUR de fabriquer, mettre en vente et vendre lesdits boutons sous astreinte de 100 F (cent francs) par infraction constatée ;

— Autorise la Société CHANEL à faire publier le dispositif du présent jugement dans trois revues ou journaux de son choix ;

— Ordonne l'exécution provisoire du présent jugement en ce qui concerne les mesures d'interdiction sous astreinte.

Cartier

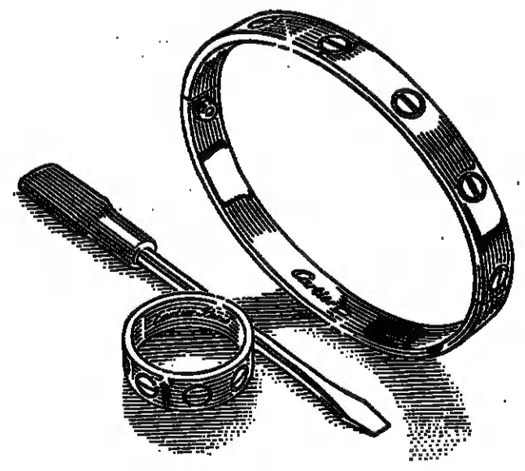

Les bijoux Cartier sont en vente exclusivement dans les joailleries Cartier et les boutiques Must de Cartier, un certificat attestant leur authenticité les accompagne.

23 RUE DU FAUBOURG SAINT-HONORÉ PARIS
42.65.79.81

هكذا من الاصل

Société

Les lignes B et C du RER raccordées à la nouvelle station Saint-Michel-Notre-Dame

Sous les pavés, la gare...

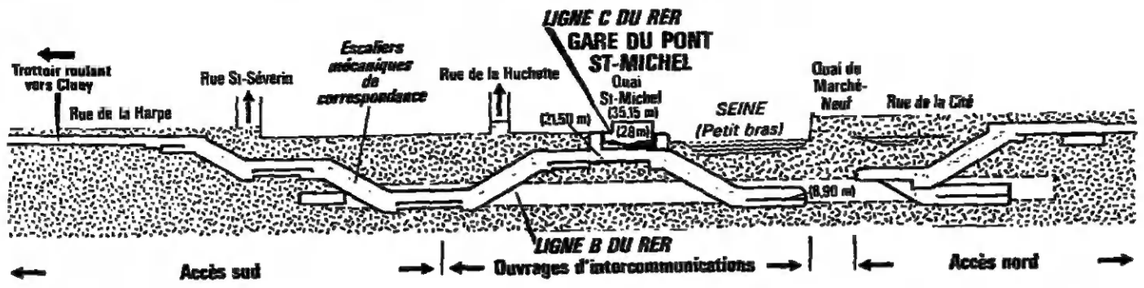

L'une des plus grandes gares *du RER dans Paris sera inaugurée* dans quelques semaines en plein quartier Latin : la gare Saint-Michel-Notre-Dame. Trente et un millions de voyageurs y passeront chaque année. Pour les trois quarts d'entre eux, la vie quotidienne en sera changée, car la nouvelle gare est destinée à mettre en correspondance les *lignes B et C du RER. Pour* cette occasion, la station Cluny *du métro, fermée en 1939,* reprendra du service, sous le nom de Cluny-La Sorbonne. Elle branchera les deux lignes RER sur le réseau métro.

Le RER tisse sa toile. La gare *Saint-Michel-Notre-Dame,* lorsqu'elle ouvrira, en février ou mars 1988, sera l'un des points importants qui transforment un ensemble de lignes en réseau.

Actuellement, la ligne C du RER, exploitée par la SNCF, vit en *marge. Elle naît à l'ouest, entre* dans la capitale, qu'elle traverse, et repart vers le sud (1). A Saint-Michel, elle enjambe allégrement, sans la voir ni la toucher, la ligne B, qui court, elle, du nord au sud. La rencontre, prévue dès 1973 par la RATP, aura lieu grâce à la nouvelle gare entièrement souterraine.

Commencés en 1982, les travaux étaient pleins d'embûches. Des thermes de Cluny aux abords de Notre-Dame, le chantier s'est creusé au cœur du Paris le plus ancien, sous le populeux quartier Latin. Il a dû se glisser sous le petit bras de la Seine et sous les fondations d'immeubles séculaires.

Après les premiers puits de reconnaissance, les fouilles archéo*logiques commencent en novembre* 1982. La collaboration avec les archéologues de la Ville de Paris et les Monuments historiques facilite et accélère les choses. Sous la rue de la Harpe et la rue de la Cité, près de la préfecture de police, vestiges et objets *sont mis au jour :* un caniveau et un mur romain du Bas-Empire (quatrième siècle), des amphores, des pieux de bois du treizième siècle, un coquemar — pot à cuire — en terre vernissée du dix-septième siècle. Ces reliques seront exposées dans la salle nord de la gare.

Jusqu'à 10 000 voyageurs à l'heure

La Seine se rend utile pour évacuer, par des barges, soit 41 000 mètres cubes de déblais, l'équivalent de la moitié du volume de l'Arc de triomphe de l'Etoile. Mais, pour le reste, elle n'arrange rien. Un escalier de correspondance doit traverser son ancien lit, à 2,50 mètres seulement du niveau *actuel du fleuve. Le terrain est un* magma de sables et de graviers gorgés d'eau. Pour couler la voûte de béton, au-dessous, les ingénieurs de la RATP ont repris une technique utilisée par leurs devanciers en 1903 : la congélation du sous-sol afin de le rendre dur et compact. L'azote liquide, injecté à la température de — 60 degrés, a remplacé la saumure.

Mais, dans cette opération, le gel a rehaussé la surface du sol de *5 centimètres. Sous les bâtiments,* il fallait donc recourir à un autre procédé. Des tubes ont été poussés dans la terre pour constituer une sorte de peigne, la « voûte-parapluie », sous laquelle on a pu creuser.

Parfois, près de Saint-Séverin, les fondations des immeubles affleuraient. Des pieux métalliques de 25 mètres ont été plantés et *surmontés d'un vérin sur lequel a* été placée une poutre de béton scellée aux murs de l'immeuble. Toute la charge repose désormais, et à demeure, sur ces vérins. Ailleurs encore, dans l'île de la Cité, un ancien bras de la Seine avait dissimulé des sables que l'on n'avait pu repérer, car ils changent *de couleur au contact de l'air. Ces* sables ont la particularité de ne pas « prendre le ciment ». Par la technique du *« jet-grouting »,* du béton a été injecté à très haute pression dans des tubes percés de gicleurs.

La salle des échanges, que fréquenteront les voyageurs en correspondance, est située sous l'actuelle gare SNCF. La construction de la dalle de couverture a *nécessité la pose de tabliers auxi*liaires, une nuit d'août 1984. En quelques heures, les ouvriers ont surélevé les voies de la ligne C, et le trafic a repris normalement à 5 heures.

Aujourd'hui, les travaux de finition vont bon train. Les mosaïques claires et bariolées créées par Claude Maréchal sur le thème de « l'Ile-de-France » ont été posées *dans la salle des échanges et le* couloir qui conduit à la station *Cluny-La Sorbonne,* sur la ligne 10 du métro (Boulogne, Pont-de-Saint-Cloud/Austerlitz). La voûte de cette station est aussi décorée de mosaïques. Bazaine a parsemé l'envoi d'oiseaux de signatures d'hôtes illustres du quartier Latin : Richelieu, Robespierre, Courbet, Balzac, Hugo, Michelet, Rimbaud...

La réouverture de Cluny n'était pas prévue à l'origine. Les riverains de Saint-Séverin et leurs élus se sont opposés à une sortie dans le quartier, déjà très peuplé. Sans augmentation de crédits, la RATP a dû modifier ses plans. Le nombre d'escaliers mécaniques a dû être réduit à six et le trottoir roulant du couloir, long de 130 mètres sous la rue de la Harpe, ne sera pas doublé *dans l'immédiat.*

Les voyageurs pourront aux *heures de pointe entrer au rythme* de 2 000 à l'heure par l'accès sud (Cluny, au carrefour Saint-Germain/Saint-Michel), 800 à l'heure par l'accès est (Petit Pont, quai Saint-Michel) et autant par l'accès nord (place du parvis de Notre-Dame, près de l'Hôtel-Dieu). Les voyageurs en correspondance *changeront de ligne entre B et C* jusqu'au nombre de 10 000 à l'heure.

Les travaux auront coûté 410 millions de francs (valeur janvier 1986), financés à 30 % par l'Etat grâce au Fonds spécial de grands travaux, 30 % par la région Ile-de-France et 40 % par la RATP, *avec un prêt de la région. Les* seules dépenses de génie civil ont absorbé près de 330 millions de francs. La RATP a dû ajouter à la somme totale une rallonge de 26 millions de francs. En revanche, le ministère de la culture a versé 6 millions de francs pour la décoration de Cluny, et le conseil régional d'Ile-de-France 2,5 millions pour les fresques de la salle des échanges et du couloir rue de la Harpe.

La nouvelle gare verra passer 31 millions de voyageurs par an, ce qui la place au quatrième rang, derrière Châtelet, Aubert et Etoile, des gares RER dans la capitale. Les banlieusards gagneront neuf minutes par trajet, en moyenne, *grâce à l'interconnection. Dans ce* beau tableau, une ombre rôde sur les quais de la ligne B : les tunnels construits dans les années 70 sur le tronçon Châtelet-Luxembourg prévoyaient l'édification de la nouvelle gare : on les avait donc élargis à 8 mètres au lieu des 5,70 mètres sur le reste du parcours. Ce n'est pas suffisant. Les quais n'offriront que 3,20 mètres de large aux voyageurs. Il faudra se serrer et faire attention à ne pas tomber aux heures d'affluence.

CHARLES VIAL.

(1) La ligne B va de Roissy, au *nord de Paris, à Saint-Rémy*-lès-Chevreuse, au sud. Elle est connectée à la station Châtelet-les-Halles à la ligne Ouest-Est : Saint-Germain en Laye - Boissy-Saint-Léger. La *ligne C relie* Saint-Quentin-en-Yvelines ou Versailles à Dourdan ou à Etampes. Une branche rejoint Massy-Palaiseau. Au nord, une branche part de Montigny *pour aboutir aux Invalides.*

Un sondage « Figaro »-SOFRES

• Otages : « Des concessions excessives à l'Iran »

• 61 % de Français pour la peine de mort

Selon un sondage réalisé par la SOFRES pour *le Figaro* et publié par ce quotidien le 30 décembre (1), 45 % des Français jugent que *« le gouvernement français (...) a fait des concessions excessives à l'Iran (Jean-Louis Normandin et Roger Auque) »* ; 23 % estiment que le gouvernement *« n'a rien cédé sur l'essentiel »* et 32 % sont sans opinion.

Pour les trois otages français encore détenus, 58 % des personnes interrogées font *« tout à fait confiance »* ou *« plutôt confiance »* à M. Jacques Chirac pour obtenir leur libération, *« sans trop faire de concession à l'Iran »* ; 32 % ne lui font *« plutôt pas confiance »* ou *« pas du tout confiance »* et 10 % sont sans opinion.

Interrogées sur le rétablissement de la peine de mort, 61 % des personnes consultées approuvent, 35 % y sont opposées et 4 % n'expriment pas d'avis.

⁂

Ce sondage sur la peine de mort dénote une grande stabilité par rapport aux opinions recueillies par la SOFRES pour le Figaro, *le 17 septembre 1981 : 62 % des personnes interrogées cette année-là se déclaraient opposées à l'abolition de la peine capitale. L'élément le plus neuf de ce nouveau sondage est le pourcentage de 93 % de partisans du Front national favorables à son rétablissement. Ils n'avaient pas été interrogés en 1981.* Le Figaro *précise cependant à leur propos qu'* « en raison de la faiblesse des effectifs, les résultats *(sur ce point précis)* sont à interpréter avec prudence ».

Depuis 1971, les sondages relatifs à la peine de mort font régulièrement apparaître qu'une majorité de Français sont favorables aux exécutions capitales, à une exception près : le 8 mars 1984, l'hebdomadaire VSD publiait un sondage IFRES montrant que 49 % des personnes interrogées (contre 46 %) étaient partisans de l'abolition de la peine capitale intervenue en 1981.

De tous les candidats déclarés à la prochaine élection présidentielle, seuls MM. Barre et Le Pen sont partisans de son rétablissement, M. Chirac ayant voté son abolition et maintenant son point de vue. Selon un « pointage » réalisé par le Monde *au début de la législature, il n'existe pas actuellement, à l'Assemblée nationale, une majorité susceptible de voter le rétablissement de la peine capitale* (le Monde *du 18 avril 1986).*

(1) Sondage réalisé du 18 au 21 décembre sur un échantillon de huit cents personnes représentatif de la population âgée de dix-huit ans et plus. Enquête par téléphone effectuée selon la méthode des quotas.

Dans une lettre ouverte au président de la République

L'Association des bègues demande la suppression d'une émission d'Antenne 2

« Bé-bégayeur et ba-bafouilleur », une émission satirique d'André Halimi programmée sur Antenne 2 le 1er janvier s'est attirée de vives critiques de la part de l'Association des bègues. Celle-ci vient d'adresser une lettre ouverte au président de la République. Elle lui demande d'intervenir auprès de la Commission nationale de la communication et des libertés et de la direction d'Antenne 2, afin de faire retirer l'émission des programmes et de la faire remplacer *« par une émission culturelle, digne de la culture française ».*

L'association, qui rassemble 2 000 personnes, s'est déclarée *« offusquée »* que la chaîne de service public propose une émission destinée, selon elle, *« à agresser les 500 000 bègues de France, des laissés-pour-compte dont 10 % ne sont pas capables d'exprimer le moindre mot de façon audible »*. L'association souligne aussi qu'en 1981, *« Année internationale de la personne handicapée », « rien n'a été entrepris en faveur des personnes bègues »* et rappelle que 1987 est *« l'Année internationale de la communication ».* Le président fondateur de l'association, M. Jean-Jacques Kapp, a annoncé qu'il entamait une grève de la faim illimitée.

JUSTICE

Le docteur Pancino se pourvoit en cassation

Le médecin et chercheur italien Gianfranco Pancino s'est pourvu en cassation contre l'arrêt de la chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris qui avait rejeté, le 24 décembre, sa demande de *mise* en liberté (*le Monde* du 26 décembre). Les avocats du médecin envisagent, d'autre part, de déposer une nouvelle demande de mise en liberté.

Le docteur Pancino, considéré comme un militant d'extrême gauche, est détenu depuis le 17 décembre et placé sous écrou extraditionnel à la suite d'une demande de la *justice italienne.*

Invitée, mercredi 30 décembre par Europe 1, Me Pancino a déclaré que son mari *« n'a jamais fait partie des Brigades rouges ni d'aucun parti terroriste »*, ajoutant que tous deux avaient seulement milité dans *« la gauche extra-parlementaire »* italienne. *« Nous voulons rester en France,* a-t-elle précisé, *et nous avons envisagé, cette année, de demander la nationalité française. »*

Le joaillier Alexandre Reza répond aux frères Chaumet

Le joaillier Alexandre Reza, dont l'attitude a été qualifiée d' *« acharnement »* par les frères Jacques et Pierre Chaumet dans une interview à *l'Express,* daté 18-24 décembre, affirme avoir été *« injustement maltraité »* lors de la reprise de la joaillerie Chaumet, rachetée par le groupe américain Investcorp, alors qu'il était lui-même candidat à ce rachat.

M. Reza *« maintient être le créancier de la maison Chaumet pour une somme d'environ 20 millions de francs pour lesquels,* dit-il, *j'ai déjà fourni tous les justificatifs tant à l'administrateur qu'au juge ».* M. Reza indique avoir fait appel de la décision du tribunal de commerce de Paris désignant Investcorp, appel déclaré irrecevable par celle-ci, *« non par dépit (...) mais parce que j'ai été injustement traité ».*

FAITS DIVERS

Incidents entre jeunes et policiers

Lâcher de chiens à Villiers-le-Bel

Cinq jeunes gens ont été blessés par morsures de chiens policiers et une adolescente a *eu le bras cassé lors d'une* intervention des forces de l'ordre, le soir du 23 décembre, à la cité du Puits-la-Marlière, à Villiers-le-Bel (Val-d'Oise). Un policier a aussi été légèrement atteint pendant les incidents, *qui ont duré environ une heure.*

Aucune explication précise n'a pu être obtenue sur le point de départ des affrontements. Selon l'inspecteur Olivier Gay, du commissariat de Sarcelles, deux bandes rivales créaient des incidents depuis plusieurs jours dans la commune, arrêtant notamment les autobus, et la tension était vive entre les jeunes et la police.

Appelés par des riverains, le 23 décembre, au Puits-la-Marlière, deux agents ont été pris à partie et ont dû rebrousser chemin, affirme cet inspecteur, chargé de l'enquête ouverte à la suite des plaintes déposées par les familles des blessés. Ils sont alors revenus avec la brigade canine de Sarcelles et des renforts des brigades de Montmorency, et Gonesse ainsi que de la gendar*merie de Villiers-le-Bel.* Au total, au moins une trentaine de membres des forces de l'ordre étaient, selon lui, sur place. A l'issue des affrontements, suivis depuis leur balcon par les habitants de la cité, il n'y a eu aucune interpellation.

Selon le comité local de SOS-*Racisme, les jeunes* avaient commencé à se disperser lorsqu'un policier a lâché son chien sur un jeune Antillais. Ce qui a provoqué un nouvel attroupement. Des propos racistes ont été lancés par les policiers, dont certains, affirme SOS-Racisme, étaient éméchés. Une adolescente de quatorze ans a eu le coude fracturé lors d'une *bousculade et cinq* jeunes-gens ont été sérieuse*ment mordus,* dont l'un était encore, mercredi matin, l'objet d'une surveillance médicale assurée par l'hôpital de Gonesse. Une soixantaine de fonctionnaires sont intervenus, selon l'association.

Après l'attaque à main armée de la Banque de France de Saint-Nazaire

Une jeune femme arrêtée à Amsterdam

Dans le cours de l'enquête sur l'attaque à main armée commise, le 3 juillet 1986, à la Banque de France de Saint-Nazaire (*le Monde* du 4 juillet 1986), *Myriam Fitoussi,* trente ans, a été interpellée, dimanche 27 décembre, à l'aéroport d'Amsterdam, par des policiers néerlandais et leurs homologues français de l'Office central de répression du banditisme (OCRB). Ecrouée à Amsterdam, elle devrait prochainement être l'objet d'une demande d'extradition. L'attaque à main armée — dont le butin s'élevait à 88 millions de francs — avait été un temps attribuée à Action directe. Mais très vite les auteurs avaient *affirmé n'être que des « braqueurs »* en envoyant à plusieurs rédactions parisiennes des liasses de billets de 200 F poinçonnés.

Une dizaine de personnes ont déjà été interpellées, et 12 millions de francs récupérés. La jeune femme arrêtée à Amsterdam, et dont les enquêteurs avaient suivi les déplacements en Espagne, en Israël, en Suisse puis en Grande-Bretagne, était vraisemblablement chargée d'écouler le butin.

Polémique en RFA après l'euthanasie d'une jeune femme

Daniela, vingt-sept ans, était totalement paralysée depuis 1983 à la suite d'un accident de la route qui avait provoqué un écrasement de la moelle épinière. Elle ne pouvait bouger ni bras ni jambes, respirait difficilement, mais avait gardé toute sa conscience, une conscience aiguë de son état, qu'elle ne pouvait plus supporter. Daniela demandait qu'on l'aide à mourir. En mars dernier, elle avait sollicité le docteur Julius Hackethal, qui défraie souvent la chronique ouest-allemande par ses prises de position actives en faveur de l'euthanasie. Interrogé par ce praticien, les juges ouest-allemands puis enfin le tribunal de Karlsruhe, le 11 décembre, avaient interdit formellement que cette « aide à mourir » soit apportée à Daniela, qui gisait dans un appartement de Karlsruhe, assistée par un infirmier.

Daniela s'adressa alors à l'Association allemande pour une mort humaine équivalent de notre Association pour le droit de mourir dans la dignité. Une Suissesse âgée, que recherche actuellement la police ouest-allemande, est venue le 23 décembre auprès de la jeune paralysée, envoyée semble-t-il par cette association. Elle a fait boire à Daniela, avec une paille, un verre de cyanure... L'infirmière l'a retrouvée *morte quelques heures plus tard.*

Délivrance et miséricorde pour les uns, meurtre interdit pour la justice du Bade-Wurtemberg, la mort de Daniela, à la veille de Noël, soulève de façon brutale le vrai problème de l'euthanasie et du droit que devrait avoir tout être conscient d'être délivré d'une vie intolérable...

Dr E.-L.

EN BREF

● **Remise en liberté d'un Libanais inculpé après les attentats de Paris.** — Inculpé et écroué au mois d'avril dernier dans le cours de l'enquête sur les attentats de septembre 1986 à Paris (*le Monde* du 29 avril), un Libanais, Sami Slim, vingt-cinq ans, a été remis en liberté, mardi 29 décembre, sur décision de la chambre d'accusation de Paris. *Sami Slim avait été interpellé après* l'arrestation de Fouad Ali Saleh, soupçonné d'avoir animé un réseau à l'origine des attentats revendiqués par le CSPPA (Comité de solidarité avec les prisonniers politiques arabes et du Proche-Orient). Placé sous contrôle judiciaire, Sami Slim a versé une caution de 50 000 F.

● **Expulsion d'un Basque espagnol.** — Considéré comme membre présumé de l'organisation séparatiste basque ETA, Aitor Aramaio Egurrola, vingt-huit ans, a été reconduit, lundi 28 décembre, à la frontière espagnole *en application de la* « procédure d'urgence absolue ».

RELIGIONS

● **Les déclarations du grand rabbin : précision.** — Dans l'interview du nouveau grand rabbin de France, M. Joseph Sitruk (*le Monde* du 29 décembre), il fallait lire, à propos de la conversion de Mme Eric de Rothschild que le problème avait été plus *« personnel »* (et non *« rationnel »*) que doctrinal.

ENVIRONNEMENT

Dans le Var

Un village perd sa rivière

Il était 15 heures, lundi 28 décembre, lorsque les habitants du petit village de Tourrettes, près de Fayence (Var), qui jouaient à la pétanque sur la place ont *« entendu un grand bruit d'eau ».* Les boules leur en sont tombées des mains : en un instant la *rivière se trouvait à sec.* Les enfants et les curieux ont remonté son cours et ils ont découvert non loin de là un gouffre d'une centaine de mètres de profondeur. Un effondrement de terrain avait ouvert cette énorme brèche, captant les eaux de la rivière et les emportant vers un lac souterrain. La préfecture du Var a envoyé des techniciens et recommandé à la population de ne pas approcher, car le gouffre paraît continuer de s'élargir.

Le Monde sur minitel
ABONNEZ-VOUS
ABONNEZ UN AMI POUR LES FÊTES
au *Monde* et à ses publications
36.15 TAPEZ LEMONDE puis ABO

هكذا من الاصل

Le Monde
ARTS ET SPECTACLES

Un entretien avec Jean Degottex

Jean Degottex aura soixante-dix ans en 1988. En vieillissant, il ressemble de plus en plus à un ascète extrême-oriental, ou à un personnage du cinéaste Ozu, comme si la culture zen, dont l'homme et l'œuvre sont pénétrés, avait fini par modeler le sujet-peintre. Celui-ci n'aime pas parler de lui, de ses motivations personnelles, des raisons psychologiques de son œuvre rigoureuse, silencieuse, sensible et belle, qui n'a certainement pas encore été assez reconnue à sa juste place dans l'aventure de l'art abstrait de ces trente dernières années. Une série d'expositions présentant grands et petits formats, peintures et œuvres sur papier de différentes périodes se succèdent en Ile-de-France jusqu'à fin 1988 et donnent l'occasion d'en mesurer la richesse, tandis que les peintures récentes et les bois sont exposés à la Galerie de France, jusqu'au 10 janvier.

Le silence et la rigueur

« PARMI vos œuvres récentes, vous exposez des bois peints en blanc, fendus, incisés. On dirait presque qu'il s'agit du matériel que vous utilisez pour réaliser vos peintures.

— L'idée m'est peut-être venue de là. J'ai utilisé le bois en échafaudage au-dessus de ma toile; qui est au sol et qu'il ne faut pas que je touche parce qu'elle est liquide. Certains de ces bois, ceux qu'on appelle les « bois fendus », ne sont pas loin de l'unique coup de pinceau que j'ai utilisé dans la suite de peintures *ETC* de 1964 ; c'était juste une trace de pinceau, une déchirure. S'ils sont formellement inhabituels, je crois que les bois entrent dans une certaine logique de ma démarche. Avec eux je vais encore beaucoup plus dans le sens d'une neutralisation par rapport à la peinture.

— Neutralisation ?

— Oui. Ou dépersonnalisation. Déjà en 1955-1956, j'ai parlé de dépersonnalisation du signe. Cela ne me laissait pas une marge de manœuvre très étendue. Mais je m'y suis tenu, en passant du signe à l'écriture, de l'écriture à la ligne d'écriture et de la ligne d'écriture à la ligne. C'est un peu sommaire comme résumé de mon cheminement, mais c'est un peu ça. Je veux dire par là qu'il y a une logique formelle dans mon travail, y compris dans les bois, y compris jusqu'aux bois.

Le jeu du cadavre exquis

— Les éléments de biographie que l'on donne de vous sont toujours très succincts. A part votre date de naissance, en 1918, on fait commencer votre parcours dans les années 50, en particulier avec l'exposition de 1955, à L'Etoile scellée. Quelle formation avez-vous eue ?

— Très autodidacte. Je n'ai pas fait d'études, je n'ai eu aucune formation professionnelle. Je suis devenu peintre après toute une période de contestation sur le plan politique. Dans mon adolescence, j'ai fait partie d'une quantité d'organisations anarchistes, socialistes, trotskistes.

— C'est comme ça que vous avez rencontré les surréalistes ?

— Non, ma rencontre avec les surréalistes et Breton est beaucoup plus tardive. Elle s'est faite par le critique et poète Charles Estienne, en 1955. Mais il y en avait tout de même quelques-uns dans les bureaux de la France mutualiste, où Thirion avait récupéré tous les paumés de toutes les organisations politiques qu'il avait traversées lui-même : anciens du PC, trotskistes, anciens du PS. On tournait des manivelles pour faire les comptes des retraités. On passait aussi le temps à faire le jeu du cadavre exquis. On a tous été virés au moment des grèves de 36, par Thirion lui-même.

— A l'époque vous aviez l'idée de faire de la peinture ?

— Oui, mais je n'en faisais pas. J'étais alors fasciné par Van Gogh et Gauguin.

— Dans les années 40, qu'est-ce que vous avez fait ?

— J'étais mobilisé, en Algérie et en Tunisie. C'est d'ailleurs en Tunisie que j'ai fait mon premier tableau : un paysage fauve, en 1940.

— Il y a des encres sur papier des débuts des années 50 qui font penser à Matisse. Matisse vous a marqué ?

— Oui, la dernière partie de son œuvre, mais j'ai très peu de culture picturale, je suis même en ce domaine ce qu'on appelle un inculte.

N'imposer aucune vision

— Comment avez-vous rencontré Breton ?

— A l'occasion du texte qu'il a écrit sur ma peinture, au moment de mon exposition à L'Etoile scellée. Je trouve extraordinaire que cet homme ait été encore disponible pour quelque chose qui ne pouvait pourtant pas s'inscrire dans l'histoire de la peinture surréaliste. Je rappelle toujours que lorsque je lui ai donné un tableau à choisir, pour le remercier du texte, il a pris le tableau le plus abstrait : *Ascendant*.

— C'est Breton qui vous a fait découvrir le zen ?

— Oui, en m'apportant un livre d'E. Grosse sur le lavis en Extrême-Orient. « *Ecoutez Degottex, vous devez être sensible à ça*, me dit-il. *Vous devez* ». Et en effet, j'ai regardé le livre, et plus tard je m'en suis procuré un exemplaire chez Jean Fournier. Son texte est important du point de vue conceptuel. Car pour la première fois il parle d'un automatisme du signe, c'est-à-dire d'un automatisme abstrait, et non de l'automatisme onirique des surréalistes, qui fonctionne avec des images.

— Au bout du geste n'y a-t-il jamais eu d'images qui ont surgi chez vous ? N'avez-vous pas eu à vous en défendre ?

— Non, jamais. Mais celui qui regarde peut toujours trouver des connotations surréalistes dans certaines de mes peintures. Mon but, c'est de provoquer une double réaction, une réaction active et une réaction contemplative devant les choses, c'est-à-dire de n'imposer aucune vision. A mon avis, toute vision qu'on impose est autoritaire, elle a un caractère fasciste. Je vais très loin, n'est-ce pas ! C'est d'ailleurs pour cela que je ne lis pas de romans. Je crois que mon travail consiste à révéler une énergie, à donner l'envie de faire, le besoin d'agir — on peut agir aussi mentalement, il n'y a pas que l'ordre physique, le bras, le muscle — et de contempler. Je crois que c'est cela l'essentiel de mon travail.

» Toute expression — dans le sens expressionniste — pour moi est à rejeter, à moins que la vision ne soit très large et très universelle. Dans ce cas-là, on dépasse les problèmes psychologiques et l'expressionnisme même.

— Vous ne lisez pas de romans, vous vous nourrissez de lectures extrême-orientales, vous allez au cinéma voir les films d'Ozu...

— J'ai effectivement vu pas mal de films d'Ozu et j'ai parlé d'eux dans un entretien avec Dominique Païni, où j'ai dit qu'Ozu était anti-expressionniste, anti-moderniste, mais pourtant à la pointe de la modernité et à la pointe du non-savoir. Je lis des choses d'ordre conceptuel et les poètes. Je lis Jabès et je pense que Blanchot est un des plus grands bonshommes de notre époque. Je le cite souvent.

— Voyez-vous d'autres artistes ?

— Non, vous savez, j'ai toujours été très solitaire, sauf à l'époque de Charles Estienne. Et les expositions qui me touchent sont rares. Récemment il y en a une en particulier qui m'a beaucoup touché, que j'ai trouvée superbe, c'est celle de Fontana. C'est un homme que j'aurais voulu connaître. Au fond le problème de la peinture ne m'intéresse peut-être pas tellement. J'ai beaucoup de plaisir à faire les choses, mais toute l'histoire de la peinture me rase.

— Auriez-vous pu faire autre chose ?

— Je ne crois pas, à moins d'une formation scolaire et culturelle précise. Mais je suis issu d'un milieu modeste, mes parents étaient très pauvres.

— Pourquoi pas l'écrit ?

— Non, je n'ai aucun don pour l'écriture, ni pour la parole. On m'a souvent dit que mes textes étaient intéressants, mais c'est parce qu'ils sont liés à mon expérience picturale. Je suis incapable de m'exprimer sur autre chose. J'aurais aimé, parce que j'ai toujours eu une grande admiration pour les poètes et pour l'écriture en général. Le fait de lier la peinture et l'écriture dans ma propre démarche n'est sûrement pas un hasard.

Trois lignes dans le Livre des morts

— Aujourd'hui il n'y a plus d'écriture dans votre peinture.

— Non, seulement des lignes. Je suis sorti progressivement des écritures. On en voit la trace dans les *Métasphères* sur papier de 1966, mais ce n'est plus qu'une ligne d'écriture, après c'est le tableau qui s'est rempli de lignes d'écriture et parfois de textes qui ne sont plus lisibles. Pour essayer de donner une dimension graphique à un problème très simple, par exemple, j'ai pris trois lignes dans le *Livre des morts* tibétain, mais ça n'était plus lisible.

— Maintenant vous n'intervenez plus comme avant, vous dites même que vous laissez faire les choses.

— J'interviens beaucoup, mais pas de la même façon. Pour laisser faire les choses, il faut les connaître un peu, il faut une certaine maturité. Mais de toute façon, on ne laisse pas tout faire. Même dans les suites *Média*. Il y avait deux plages : l'une à l'acrylique, l'autre à l'encre de Chine. Ce que j'ai essayé, c'était de voir l'interaction des deux matériaux ; alors je me suis dit : « Pourquoi ne » pas ouvrir les papiers, simple» ment ? » J'ai soulevé la première pellicule pour découvrir l'intérieur du papier. Il y a un enchaînement dans tout cela. Il faut connaître les choses dans le détail pour pouvoir les soulever : le papier devenu poreux, la perméabilité du support, et l'encre de Chine que je récupère, qui tombe sur une feuille dessous. Après, j'ai fais une suite de notes de parcours sur les *Média*, où j'étudie le bruit des gouttes qui tombent. Ça a donné le titre d'une série de papiers : les *Feuilles son*, des feuilles qui étaient humectées, concaves, et qui au fur et à mesure du séchage se redressaient. Le frottement sur le sol faisait un bruit, ça crissait... On ne peut pas tout dire dans une même période. Je reprends donc certaines choses, et j'avance avec l'acquis de ce qui précède.

— Vous allez continuer les bois ?

— Les bois, c'est la corde raide ! mais je poursuivrai, c'est sûr ! Je pense qu'il faut aller jusqu'au bout des choses, jusqu'à l'épuisement dans la série. Dans l'idée de série, j'avais l'idée d'introduire la notion de temps dans le tableau. En voyant la modification qui s'opère entre chaque chose, la notion de temps s'inscrit dans l'œuvre.

— En inscrivant le geste dans le tableau, on avait l'inscription du temps.

— Oui, mais dans la série c'est plus évident. Et puis dans la série il y a l'idée de répétition qu'on évite en provoquant l'enchaînement. La série met au jour la différence, presque chaque moment du processus.

— Avec les bois, vous allez jusqu'au bout de la matérialité.

— Plus une œuvre va à l'extrême de la contradiction, plus elle est intéressante. Avec les bois, il y a, si vous voulez, dématérialisation du support de la peinture, et même du bois. En accentuant le problème de la matérialisation, paradoxalement je dématérialise et j'évoque le vide, un vide. Jusque-là, cela n'a jamais été aussi évident que dans les bois.

Propos recueillis par
GENEVIÈVE BREERETTE.

KEIICHI TAHARA (1985)

Jean Degottex.

A voir

- Galerie de France, 52, rue de la Verrerie, Paris. Jusqu'au 10 janvier.
- Gennevilliers, galerie municipale : Œuvres sur papier, du 14 janvier au 12 février.
- Choisy-le-Roi, la menuiserie : Editions, du 4 mars au 29 mars.
- Saint-Cyr-l'Ecole, centre d'action culturelle : Petits formats, du 14 avril au 4 mai.
- Brétigny-sur-Orge, centre Gérard-Philipe : Grands formats, octobre 1988.
- Sceaux, les Gémeaux : Petits formats, novembre-décembre 1988.

THÉÂTRE DES CHAMPS-ÉLYSÉES

Photo : JEAN LATTES

UN TRIOMPHE :
MARCEL MARCEAU
PRESSE ET PUBLIC UNANIMES
"C'est le Génie du Mime. Il faut aller se plier à ses enchantements." Pierre MARCABRU (LE FIGARO)
"On le retrouve tel qu'en lui-même, l'éternité d'un mythe, un miracle de présence radieuse et mystérieuse." Armelle HELIOT (LE QUOTIDIEN DE PARIS)
"Il n'a qu'un geste à faire, entrer en scène, et la salle, conquise d'avance, l'applaudit car elle le reconnaît." Odile QUIROT (LE MONDE)
IRREVOCABLEMENT 10 DERNIERES
LOC. THÉÂTRE . AGENCES ET PAR TÉLÉPHONE 47.20.36.37

هكذا من الاصل

EXPOSITIONS

L'Angleterre en deux dimensions

Mr Neel, Mr Drewe, Mrs Potter et les Plantagenêts

PHOTO PER E. FREDRIKSEN

Sculpture de saint Michel, bois polychrome.

Entre la chaumière fleurie et le castel néogothique, le monde enfantin de Béatrice Potter et les armures des Plantagenêts, toute l'imagerie anglaise est au rendez-vous.

JARDINIER et pépiniériste anglais, Mr Neel, demeure avec son épouse à Ashton, dans le comté du Devon (1). Un village minuscule auquel on parvient par une route terriblement étroite et encaissée. L'autocar passe chaque jeudi. La maison de Mr Neel est la plus minuscule qui soit, elle semble sortir d'un livre d'images pour enfant, blanche avec un toit de chaume qui fume en pareille époque. Si petite qu'elle soit, la maison est assez grande pour y cuire une énorme dinde. Noël en Angleterre prend vraiment des proportions considérables.

Dans le jardin, on distingue des serres, un potager, des cabanes à la gloire de l'autoconstruction. Tout ce qu'il faut pour le développement d'une nature heureuse. On n'est jamais sûr que ce qu'on prend pour un râteau ne va pas prochainement donner des fleurs. La maison de Mr Neel jouxte aussi le cimetière d'Ashton occupé, pour près de la moitié, par un banc de bois. Au-delà de cette étendue sereine, l'église du village, bijou d'architecture médiévale, a approximativement la taille d'une crèche. Seul le pub, dans le bas du village, a des dimensions usuelles. Mais il n'est pas de tradition d'y chanter les *chorals*, ces chants qui, sans subir la plus élémentaire quarantaine, envahissent la Grande-Bretagne à Noël et font l'essentiel des programmes de la télévision : un jour les belles jeunesses de la cathédrale d'Oxford, le lendemain les chœurs de Covent Garden, ou l'enthousiasme mélodique de la Garde royale. Comme si la Garde républicaine avait chez nous pour mission d'égrener des cantiques.

A proximité d'Ashton commence la lande de Dartmoor, restée présente dans nos esprits grâce aux bons offices du chien des Baskerville. A vrai dire, elle n'est pas si franchement hostile. C'est là que Julius Drewe, marchand de thé et *fondateur du Home and Colonial* Store, a décidé, sur une vague similitude de noms, que s'étaient épanouis ses ancêtres, parmi lesquels Drogo, inévitablement Normand qui aurait accompagné l'arrivée de Guillaume le Conquérant. Sur la terre de « ses » ancêtres ; il ne manquait que le château familial. Qu'à cela ne tienne, Drewe entreprit de le construire. Une bonne fée lui suggéra de s'adresser à Edwin Luytens (1869-1944), le plus célèbre architecte anglais de son temps, qui allait lui peaufiner, face au plus spectaculaire paysage de la lande de Dartmoor, la plus fière des demeures ancestrales : Castle Drogo (2).

Castle Drogo, commencé en 1911, fut d'abord édifié en bois, histoire de voir quelle allure aurait ce bastion de la chevalerie éternelle. Comme il est d'usage, les visions romantiques de Mr Drewe durent alors se confronter avec une certaine vigueur au style naturel et aux compétences de son architecte. La première guerre mondiale, diverses fièvres montées de la brume, quelques intempéries naturelles et l'impéritie humaine conduisirent aussi à faire évoluer le projet vers plus de raison, pour la taille, mais plus de déraison, de *foolishness*, devrait-on dire, pour la forme. Entre le château fort *médiéval crénélé*, sauvage et la tradition vernaculaire Tudor chère à Luytens. De celle-ci ne subsistent que les fenêtres à meneau, très librement interprétées sur le mode de bow-windows d'allure beaucoup plus tardive. L'alternance des parties massives et des zones d'ouverture, de la force et de la grâce dans cette forteresse sans âge, relève de la prouesse.

Fantômes récents

Castle Drogo, achevé dans les années 30, a la double caractéristique d'être la dernière grande *Country House* construite en Grande-Bretagne, et d'avoir été, en 1974, le premier bâtiment du vingtième siècle à entrer en possession du National Trust, cet équivalent sophistiqué de nos Monuments historiques, qui permet aux familles de se maintenir plus ou moins bien dans la demeure ancestrale, et au public d'aller voir *comment* et où vivaient les ancêtres en question. Dans le cas présent, les *fantômes* sont évidemment de facture récente. Mais Castle Drogo reste une des demeures « seigneuriales » anglaises les plus intéressantes à visiter, sinon la plus artistique, car Luytens s'est ingénié à accumuler les trouvailles dans la disposition des pièces, leur éclairage, leur fantaisie : trois, voire quatre étoiles aux cuisines...

La maison de Mr Neel et celle de Mr Drewe, le cottage sans histoire et le château qu'on aimerait hanté sont les deux dimensions les plus typiques de la civilisation anglaise. Oh ! il y en a bien quelques autres, mais quelles sont celles qui pourraient motiver des expositions aussi expressives que celles présentées aujourd'hui par la Tate Gallery et la Royal Academy. Ici la vie et l'œuvre de Beatrix Potter (3), là l'histoire de la chevalerie à l'âge des Plantagenêts (4).

Beatrix Potter (1863-1943) n'est pas à présenter, ou ne devrait pas l'être. Pas plus que Walt Disney, les frères Grimm ou le père d'Alice au pays des merveilles. Mais il est vrai que les quelques dizaines de millions d'exemplaires de ses livres vendus jusqu'à présent l'ont surtout été dans son propre pays, où un enfant bien élevé ne saurait lapper son porridge ailleurs que dans une assiette ornée de Peter Rabbitt, d'un épisode du tailleur de Gloucester ou d'une scène de Poupette à l'épingle (en français dans le texte).

Une simplicité bonhomme

Les histoires de Beatrix Potter paraissaient, et continuent de paraître, dans des volumes à l'échelle de la maison de Mr Neel : minuscules. Destinés aux enfants, ils mettent en scène des animaux extraordinairement attachants, un peu fêlés, juste ce qu'il faut, comme votre grand-mère un peu sourde ou mon cousin fugueur. Leur magie n'est pas celle du rêve ou de l'invraisemblance, comme chez Lewis Carroll, ni celle d'un anthropomorphisme ricanant ou mimoche, comme chez Walt Disney. Ils ne racontent pas non plus des histoires préfreudiennes. Ils ont juste la simplicité bonhomme et accueillante de la maison du jardin et du potager de Mr Neel, que les animaux occuperaient le plus naturellement du monde. Chats, lapins et souris bénéficiant d'une attention particulière, suivis de peu par les hérissons.

L'attention, c'est ce qui caractérise le mieux l'œuvre de Mrs Potter. Avant d'être dessinatrice, pour enfants, elle est, en effet, dessinatrice tout court. Dessinatrice de la vie, de ses objets, de ses vêtements, mais surtout dessinatrice des bêtes et des champs. Elle a un merveilleux talent de naturaliste, qu'il s'agisse de croquer un lièvre ou de décrypter les couleurs d'un champignon. Et ce talent, « écologiste » avant la lettre et dont l'éloquence passe avant tout par l'image, la conduira bientôt à devenir un des premiers défenseurs du Lake District et de sa nature. Bien sûr, il y a des hauts et des bas dans l'œuvre que nous présente la Tate Gallery : près du chapelet de dessins destinés aux contes, un ensemble à faire fondre le plus irréductible ennemi des enfants, jusqu'au plus incorruptible des ogres il y a aussi les paysages du Lake district, aimables mais fadasses, comme si franchir la porte du cottage ou le portillon du jardin lui faisait perdre la mesure du monde, du seul monde sérieux...

L'exposition de la Royal Academy, si l'on peut se livrer à de telles comparaisons, est l'exact contraire de celle que nous venons de voir. Tout y est fait pour la grandeur des civilisations et l'élévation de l'âme. Couronnes royales, épées, cotes de mailles, humbles écuelles et crosses d'évêque, enluminures à tout va, vitraux et bahuts, pichets en grès, diptyques en ivoire, sceptres, ciboires et bijoux variés... Tout un attirail à vrai dire familier qui sent son gothique à plein nez et paraît tout droit sorti d'une bande dessinée. Mais l'exposition est construite avec tant d'enthousiasme, et les Britanniques sont ainsi faits, qu'elle apparaît bien comme l'événement de cette saison hivernale anglaise.

L'art de la chevalerie à l'époque des Plantagenêts se définit ici par deux dates simples : 1200-1400. Pour le politique, cela nous conduit de l'accession au trône de Henri III à la déposition de Richard II. Pour l'artistique, c'est le sommet du gothique anglais.

Une histoire insulaire

Sans doute parce que l'identité nationale anglaise se passe désormais de la camaraderie des Normands ou parce qu'il faut se renforcer à travers les vicissitudes de la guerre de Cent Ans, l'exposition apparaît extrêmement insulaire. L'âge de la chevalerie se préoccupe bien de ce qui se trame du côté de Jérusalem, mais tout ce qui relève de la comparaison, de l'histoire, de la vie ou de l'art outre-Manche est assez délibérément effacé pour s'en tenir à l'« essentiel », la construction de cette nation que nous admirons tous. L'histoire au premier degré, en somme, celle en laquelle le public saura se retrouver parce qu'elle paraît jaillir de la première scolarité. Dans cet univers-là, Saint Louis, le Cid, *Guillaume* Tell ou François d'Assise ne sont pas des héros fréquentables puisqu'ils risqueraient de brouiller les cartes déjà bien entamées de la mémoire commune...

Savoir si l'architecture gothique anglaise à ses diverses phases peut se passer de références aux autres formes du gothique européen, si l'orfèvrerie insulaire ou la taille de l'ivoire ont été à l'abri d'influences extérieures, cela et tout ce qui relève des flux et reflux de l'histoire, paraît tout à fait secondaire ou trop savant pour être présenté ailleurs que dans le somptueux, le chevaleresque catalogue qui accompagne l'ensemble. Il est vrai aussi que, tout en paraissant suivre bénévolement la chronologie royale, série de repères simples, l'exposition se donne un objectif pédagogique beaucoup plus perfide : réunir, réconcilier, récompenser tout un ensemble de notions usées et déformée par ce corollaire de l'éducation qu'est l'imagerie populaire (c'est-à-dire actuellement la bande dessinée et la télévision). Il est vrai encore que, en filigrane de ce travail très purement spectaculaire, il y a l'importance prise par l'archéologie dans les mœurs britanniques contemporaines, qui se traduit par une volonté constante de réconciliation entre l'objet précieux et l'art populaire, entre la tombe du pestiféré anonyme et le gisant glorieux des cathédrales. Et comme, selon Hercule Poirot, on n'attrape pas les mouches avec du vinaigre, les formules royales de la dévotion populaire n'ont pas été les dernières à être mises en valeur : la fameuse armure du Prince Noir, le sceptre de Richard de Cornouailles, la couronne de Blanche, fille de Henri IV, venue de Munich.

FRÉDÉRIC EDELMANN.

(1) Se renseigner à Exeter.

(2) Castle Drogo, Drewsteignton, Devon. Tél. : 064-73-33-06. Seule la boutique du National Trust et les jardins sont ouverts au public en hiver. La visite du château est possible d'avril à octobre.

(3) *« Beatrix Potter »*, exposition réalisée grâce au concours de la Ford Motor Cy Ltd (Britain). Tate Gallery, jusqu'au 31 janvier.

(4) *Age of Chivalry, Art in Plantagenet England, 1200 to 1400.* Exposition réalisée grâce au concours de la Lloyds Bank. Royal Academy of Art, jusqu'au 6 mars.

Le Musée de l'IMA

Art arabe ou art islamique ?

Après l'inauguration officielle de l'Institut du monde arabe (IMA), à Paris, le musée qu'il contient vient d'ouvrir ses portes au public.

LES Arabes, par les temps qui courent, ne prisent guère qu'on leur adjoignent d'autres peuples musulmans, à commencer par les Iraniens. Et de sabrer chaque bévue ethnique des Français ! Bien. Mais les Arabes n'entretiennent-ils pas eux-mêmes la confusion ? *Leur Ligue* a admis deux nations qui ne sont ni arabes ni arabophones, *quoique musulmanes* : la Somalie et Djibouti ; et maintenant, en plein Paris, au musée de l'Institut du monde arabe, la première indication sur laquelle tombe le visitateur est : *« Art islamique »*...

D'une institution, dont la mission proclamée est de montrer aux Français *« le vrai visage des Arabes »*, on attend d'abord la clarté et la simplicité. Après ce panonceau, un vaste arbre généalogique : le *vulgum pecus*, qui, avec un peu de chance, sait vaguement qui est Mahomet n'y reconnaîtra pas le prophète de l'islam sous le nom de *« Muhammad »* cher aux orientalistes pointus. Pas plus qu'il ne pourra linguistiquement comprendre que la céramique ottomane de 1558, intitulée *« turbé de Roxelane, Turquie »* est, en bon français, une pièce du tombeau de Roxane.

De toute façon notre pauvre Français moyen – auquel les orientologues devraient un peu plus penser, surtout s'ils veulent vraiment diminuer son ignorance à l'égard de leur spécialité – se grattera la tête devant ce mystérieux *turbé* en disant : *« Mais c'était marqué hier dans le journal que les Turcs ne sont pas arabes et on est pourtant ici à l'Institut du monde arabe ! »*

Bref, cessons ces récriminations qui vont faire crier au poujadisme et reconnaissons volontiers qu'il était presque impossible de constituer un musée d'art arabe *stricto sensu*, quitte à clairement expliquer dès l'entrée, espérons que cela sera bientôt fait, ce qu'un lecteur de Colombes, M. Georges-Pierre Puységur, vient d'écrire au *Monde* : *« La culture dite arabe a consisté, à l'origine, dans l'apport et l'imposition, par les bédouins arabes partisans de Mahomet, de la religion et de la langue coraniques. C'est considérable mais cela ne devrait pas faire oublier que, pour le reste, les Arabes furent conquis par les cultures qu'ils découvrirent dans leurs conquêtes : syriaque, byzantine, perse, ibérique, juive, chrétienne. Et tout cet apport, coranisé, arabisé, a donné la culture islamique. »*

Cet art arabo-musulman, la France lui devait en tout cas depuis longtemps un temple, à cause du passé et plus encore du présent et aussi parce qu'elle en possède l'une des plus splendides collections du monde, qui a l'enrageant privilège d'être également l'une des moins montrées.

Une décision de Jack Lang

Aujourd'hui que l'IMA a pignon sur Seine, avec un musée de 2 800 m² et que le Grand Louvre attribuera, en 1994, 2 300 m² à sa section islamique, on peut sans doute faire son deuil du grand lieu unique rêvé où les civilisations arabes et musulmanes auraient pu déployer d'un seul jet la mirifique ceinture qu'elles ont donnée au Vieux Monde, de l'Atlas à la Chine.

Juste avant de quitter la rue de Valois, en mars 1986, M. Jack Lang avait pris la *« décision »* de *« déposer à l'IMA les collections arabo-islamiques du Louvre ainsi que certaines pièces du Musée des arts décoratifs et du Musée des arts africains et océaniens, afin de constituer une collection d'importance internationale sous la responsabilité des Musées nationaux »*.

Les ministres décident et la politique dispose... L'acte de M. Lang est resté quasi-lettre morte puisque l'IMA, quelques jours avant son ouverture, n'a reçu du Louvre, que deux cent cinquante objets *« pour une durée de trois ans non renouvelable »*. Et, à quelques notables exceptions près, ce ne sont pas des pièces de tout premier ordre. Sous les arguments juridiques ou politiques, on palpe comme une impitoyable et secrète « guerre des dames » entre les charmants et savants essaims de conservatrices qui, tant au Louvre qu'à l'IMA, ont entre leurs mains le mâle art arabe...

A la décharge du Louvre, on peut relever le statut encore incertain de l'IMA – *« fondation privée de droit français et d'utilité publique, fonctionnant sur des fonds étatiques français et arabes »* (1) – qui ne donne pas satisfaction à plusieurs gouvernements arabes, d'où leur grève des dotations. A proprement parler, le musée de l'Institut n'a pas d'existence légale personnelle, ce qui complique, voire empêche, les emprunts aux collections nationales. L'idéal eût sans doute été de construire, à côté même de l'IMA, un musée qui ne lui aurait été rattaché que par la proximité et aurait été une projection du Louvre, comme l'est le Musée Guimet pour les arts asiatiques.

A ceux qui se veulent rassurants pour l'avenir de l'Institut, on est tenté de rappeler la curieuse destinée de l'autre célèbre institution arabo-islamique de France, la Grande Mosquée de Paris, dont le minaret coiffe symboliquement un paysage où l'IMA est devenu la base. Aux multiples cérémonies qui, dans l'allégresse et en présence, entre autres, du sultan du Maroc et du bey de Tunis, marquèrent son ouverture, il y a un peu plus de soixante ans, répondent les cinq inaugurations officielles que l'IMA vient de connaître en grande pompe. Mais la mosquée et son institut, après bien des vicissitudes franco-musulmanes, ont été, un beau jour de 1982, dévolus subrepticement à la seule Algérie gouvernementale, d'où l'indignation des autres nations et communautés musulmanes présentes en France.

DONATION KRICHER

Coupe sur pied
Egypte, XVe siècle

Encore heureux que des œuvres d'art publiques ou privées ne soient pas prises dans ce maëlstrom ! C'est ce que d'aucuns craindraient pour l'IMA.

Les astrolabes de M. Destombes

A la décharge du musée de l'Institut, il faut dire que, devant le semi-refus du Louvre, il a vaillamment commencé à se constituer un patrimoine propre où l'on peut déjà voir quelques raretés, comme cette page du fameux Coran indigo de Kairouan (dixième siècle) ; il a su, encore en gestation, attirer des dons à rendre jaloux bien des collections, comme le fonds de l'officier de marine Marcel Destombes, composé notamment d'astrolabes ; il a obtenu d'autres musées que le Louvre, comme les Arts déco ou les Arts africains et océaniens, des dépôts généralement de haute qualité (deux cents pièces en tout), comme ce coffret arabo-espagnol daté (966), en ivoire et argent, ou cette étoffe d'Egypte fatimide (dixième siècle).

Rassérénons-nous en jetant encore un coup d'œil sur un pot de pharmacie bleu du quinzième siècle dont on ne sait trop si le décor de lys est inspiré par les Mamelouks, Florence ou les Capétiens ; sur cette aiguière « islamique » à sujet certainement chrétien (treizième siècle syro-irakien) ; ou sur l'exposition temporaire (jusqu'au 8 *mars*) de Corans de la Bibliothèque nationale, merveilles de travail et d'invention, à vous donner envie de passer à l'islam, d'autant plus qu'un habile décorateur, par des jeux textiles, a su recréer un peu de l'atmosphère qu'on dit entourer le trône céleste d'Allah, derrière soixante-dix mille voiles...

D'autres manifestations temporaires sont prévues à l'IMA, de la peinture moderne aux robes palestiniennes, des tapis à l'architecture (déjà une exposition sur Sanaa vient d'ouvrir). Au Louvre, aux trois ou quatre étroites vitrines actuelles (avec tout de même le baptistère mamelouk dit de saint Louis) vont prochainement s'ajouter trois salles ; un catalogue des bois sculptés islamiques des collections d'Etat va enfin être publié ; l'exposition Soliman le Magnifique, à présent à New-York, viendrait en 1990 à Paris, occasion de sortir nos richesses du règne de ce grand roi arabe, pardon turc, enfin islamique...

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.

(1) Actuellement Paris fournit environ 60 % du budget annuel de l'IMA (91 millions de francs en 1988), le reste dépendant du bon vouloir de vingt Etats arabes.

★ Le musée de l'Institut du monde arabe est ouvert tous les jours de 13 h à 20 h, sauf le lundi. (Les expositions temporaires sont en principe visibles aux mêmes horaires). Entrée : 20 F avec possibilité de réduction pour les groupes à partir de janvier. 23, quai Saint-Bernard, 75005 Paris, tél. : (1) 46-34-25-25 poste 4058 ou 4603.

هكذا من الاصل

MUSIQUES

Le nouveau « centre » de Taipeh

La pierre et le son

Taipeh inaugure cette saison son nouvel Opéra et sa nouvelle salle de concert, gigantesques ouvrages inspirés des vieux temples bouddhistes. La République de Chine tourne une page de sa vie musicale...

« *Au temps du grand sommeil, depuis Pékin jusqu'à Constantinople, d'admirables petits morceaux de faïence et de mosaïque tombaient à petits bruits dans le silence. J'ai entendu les fragments de tuiles mandarines de la Cité impériale quand les renards débouchaient dans les asters violets au pied des murailles...* » Malraux connaît les correspondances du son et de la pierre. Elles ne sont pas si secrètes, ni trop anciennes, qu'elles ne puissent encore inspirer d'intelligentes réalisations architecturales.

Taipeh, bourdonnante capitale d'un rogaton de Chine en proie à l'urbanisme le plus sauvage, bénéficie aujourd'hui de l'effort engagé, en 1978, lorsque le gouvernement de Sun Yun-Suan avait émis ses « *doux grands projets* », qui prenaient en compte pour la première fois la nécessité d'un accompagnement culturel de l'essor économique.

Au programme, la construction d'un nouvel Opéra et d'une nouvelle salle de concert, ainsi que l'édification de maisons de la culture dans chaque ville de relative importance. Et Taiwan, en effet, commençait de vivre son époque Malraux.

Depuis, le Centre culturel national de Taipeh [redacted] tenir ses promesses : ne rien bâtir de véritablement moderne [redacted] cependant ne pas se contenter, comme maints autres édifices publics l'auraient laissé présager, de « faire du neuf ». En pouvait-il être autrement sur l'une des terres d'élection de Bouddha ? « *La flamme, toujours la même, de la torche qui ne cesse* [redacted] *changer en se consumant* », disait l'ascète. Les matériaux et les lignes peuvent évoluer, répondre à de nouveaux usages, ils sont sans cesse renaissants. Et la musique y contribue parfois. Que persiste la vieille tradition chinoise instrumentale ou lyrique, qu'elle entretienne des liens étroits ou même entre en osmose avec toutes les formes de la musique occidentale classique, et déjà une impulsion esthétique est donnée, à laquelle l'architecture ne peut effectivement pas se dérober.

« Taiwan sera polyculturelle ou ne sera pas »

Sur la chaîne nationale, quotidiennement, des opérettes sont diffusées. Elles recueillent l'héritage à peine appauvri de l'Opéra de Pékin. De l'ombre d'un cerisier de carton-pâte, surgit un ancêtre prophétique. Au bord d'un lac en soie hurle un héros brutal ou chavire une paysanne chroniquement amoureuse. Un père s'oppose avec pédanterie. Un oncle indulgent, tendrement, s'entremet. L'audience [redacted] son comble [redacted] chavire à [redacted] tour. Au même moment, dans l'un des plus vastes studios de la Taiwan Normal University, commence le cours de musicologie occidentale. La foule des futurs professeurs se presse dans l'amphi. Les places viennent à manquer. Tant pis ! On fredonne un air triomphal de Bizet...

Bousculades des siècles, édifices cornus, [redacted] avez dit « *pagodes* » ? Depuis octobre, le National Concert Hall, salle strictement musicale, et le National Theater, à vocation dramatique, chorégraphique et lyrique, s'établissent donc sur l'esplanade du nouveau centre-ville dédiée [redacted] la mémoire de Tchang Kaï-Chek. « *Taiwan sera polyculturelle ou ne* [redacted] *pas !* », proclament ces deux idéogrammes sur le fond bleu du ciel. Et piliers [redacted] tuiles orangées, marbres blancs, [redacted] qui saluent l'azur [redacted] chaque extrémité, il n'y [redacted] pas jusqu'à la [redacted] interdite [redacted] Pékin à qui l'on n'ait offert une vraie transmigration. Que ne ferait-on pas pour qu'une ville peuplée de [redacted] de béton peint s'accroche enfin [redacted] la remorque du temps !...

Une scène à géométrie variable

Entrons dans les détails. Il faut maintenant parler de ce « *moderne* » auquel tout de même on s'est un peu rallié. Il est intérieur, année 60 (le moderne, c'est une notion qui date), dans le confort des deux salles – crissement ténu des fauteuils, distribution visuelle impeccable, décor neutre, froid, quasi funéraire, occidental à souhait – et dans la performance des machineries. Il n'est cependant pas dans l'acoustique.

Le National Theater, pouvant accueillir 1 500 spectateurs dans sa grande salle, trois cents spectateurs dans son studio expérimental, est [redacted] d'une scène [redacted] géométrie [redacted] variable, établie [redacted] vérins hydrauliques [redacted] contrôlée [redacted] un central informatique, qui [redacted] mesure [redacted] programmer, durant les représentations les modifications d'éclairage et d'acoustique. Cette technique, mise en place par Philips, [redacted]te-t-elle une période de rodage pour ce qui concerne notamment la projection du son ? C'est ce dont le New York City Opera devait faire l'expérience [redacted] *Bohème* et [redacted] *Traviata* pendant [redacted] première quinzaine de décembre, après le mois inaugural consacré à l'opéra chinois. [redacted] le Netherlands [redacted] Theater, quant [redacted] lui, retrouvait une salle parfaitement adaptée [redacted] son ballet... semi-classique ?

L'Asie reprend ses droits

Le National Concert Hall, d'une capacité totale de 2 000 places, serait presque à l'identique, n'était le jeu [redacted] plus subtiles variations dans la réminiscence extérieure des vieux temples bouddhistes. Son acoustique espace sonore n'est pas non plus totalement maîtrisé ; [redacted] travaux [redacted] correction semblent devoir [redacted] entrepris. Cependant, le bâtiment accueille [redacted] seconde salle de musique [redacted] chambre, ainsi qu'un studio d'enregistrement, dont [redacted] courent également vers le National Theater.

Fait significatif, cet ensemble, qui vient à point nommé remplacer l'immense et trop polyvalent Sun Yat-Sen Hall, ébranlé par les récents tremblements de terre, [redacted]it désormais deux orchestres : le Taipeh Municipal [redacted] Orchestra, dirigé par [redacted] Lian-Chang, [redacted] United Experimental Orchestra, nouvellement créé, dont le chef permanent [redacted] – hélas ! murmure-t-on déjà dans la presse musicale – [redacted] Français Gérard Akoka. Ainsi [redacted] trouve définie tant [redacted] que mal [redacted] politi- [redacted] musicale de Taiwan : jouer de l'influence de l'ancien [redacted] le nou- [redacted] et vice [redacted]. L'ancien [redacted] trop de mal [redacted] plénitude. Le nouveau se [redacted] parfois de s'ajuster à [redacted] banalité technicienne, mais [redacted] n'est que l'affaire d'un moment. L'Asie reprend [redacted]. La Cité interdite a vécu ? Tant pis ! Que vive, [redacted] Taipeh désormais, la nouvelle cour [redacted] la durable harmonie...

STÉPHANE GAMBIER.

ARCHÉOLOGIE

Les bronzes du Sichuan présentés à Pékin

Un berceau pour la civilisation chinoise

Les os oraculaires de la dynastie chinoise des Shang (XVIe-XIIe siècle avant notre ère) mentionnent parfois un pays de Shu, dont le nom correspond à celui d'un royaume postérieur de plusieurs centaines d'années, situé au Sichuan. Mais rien ne permettait jusqu'à présent de penser que la région pouvait être considérée, à l'égal du bassin du fleuve Jaune, comme l'un des berceaux de la civilisation chinoise classique.

L'une des plus anciennes statues métallique du monde

Un événement archéologique de tout premier plan, la découverte, en 1986, sur le site de Sanxingdui (district de Guanghan, près de Chengdu), au Sichuan, d'une série d'objets en bronze, en or et en jade tout à fait remarquables révolutionne notre vision de la Chine à l'âge du bronze, en l'élargissant considérablement. Même si la fonction et l'usage, religieux et probablement politique, de ces bronzes exceptionnels restent mystérieux pour le moment, leur qualité, leur dimension et leur nombre ne laissent aucun doute sur la richesse et la puissance de leurs commanditaires, sur la complexité de cette société et l'importance du centre d'activité, distant de plus de 1 000 kilomètres de la capitale shang, Anyang.

Nous attendons maintenant des savants chinois (qui commencent tout juste à publier leurs travaux (1)) qu'ils découvrent quelle capitale et quels sanctuaires inconnus, quelle gigantesque architecture et quels rituels spectaculaires servaient de cadre aux objets de Sanxingdui, quelles vastes fonderies, quelle foule d'ouvriers les fabriquèrent et quel événement extraordinaire, sacrifice somptueux ou invasion étrangère, fut à l'origine de leur inhumation. Peut-être comprendrons-nous alors les rapports que les gens du Sichuan entretenaient avec leurs contemporains shang et leur place dans l'histoire chinoise.

Le musée de l'Ancien Palais de Pékin (situé dans la Cité interdite) a présenté une sélection de pièces de Guanghan, à l'automne dernier, lors d'une exposition consacrée aux découvertes archéologiques chinoises les plus importantes de ces récentes années.

La plus spectaculaire des pièces, une statue en bronze haute de 2,60 m, socle compris, représente un homme debout. Le personnage, vêtu d'une robe chinoise couverte d'une veste croisée à gauche, est coiffé d'une sorte de calotte plate surmontée d'un étrange diadème, de plumes peut-être. Son visage, aux immenses yeux en amande grands ouverts, aux lèvres fines et serrées, a l'air concentré, farouche et austère. L'homme tient dans ses énormes mains, levées, l'une au-dessus de la poitrine, l'autre un peu moins haut, des objets aujourd'hui disparus.

Accompagnait cette statue un colossal masque en bronze de personnage fantastique, aux yeux protubérants et aux oreilles gigantesques, d'un aspect terrifiant.

Trois têtes en bronze, grandeur nature, deux dans le même style un peu plus anguleux que la statue, et une troisième au modelé plus doux, sévère mais moins austère, moins effrayante que les autres, se trouvaient également présentées dans les galeries du musée.

Avec le reste des objets exposés, quelques bronzes, vases rituels, petit masque orné d'un grand dragon en ronde-bosse, auxquels s'ajoutaient plusieurs jades, armes et outils, ils ne forment qu'une infime partie du matériel de fouille sorti des deux fosses sacrificielles de Sanxingdui.

Celles-ci recélaient, en effet, une quarantaine de têtes en bronze grandeur nature, un arbre en bronze, avec ses feuilles, ses fruits, ses oiseaux, toute une série de statuettes, des petits masques, plus d'une vingtaine d'objets en or, dont un bâton de commandement, magnifiquement décoré. Et au milieu d'une énorme quantité d'os brûlés, des armes en bronze de divers types, des vases du même métal datant de la fin des Shang et une soixantaine de défenses d'éléphant.

La Chine, entrée assez tardivement dans l'âge du bronze (au début du IIe millénaire), connaît sous les Shang une brillante civilisation palatiale, établie dans le bassin du fleuve Jaune et caractérisée par le culte rendu aux ancêtres royaux, au moyen de superbes récipients en bronze. Les souverains shang communiquent avec le ciel par les sacrifices et la divination. Ils exercent leur pouvoir, très centralisé, sur un peuple d'agriculteurs sédentaires, qui, avec les prisonniers de guerre, leur fournit des victimes sacrificielles, dont un grand nombre ont été retrouvées dans leurs tombes.

Contemporains, approximativement, de la Grèce mycénienne et de l'Egypte amarnienne, datés XIVe-XIe siècle av. J.-C., les pièces en or et vases rituels et les armes, n'ont pas d'équivalent dans la culture shang. Profondément originaux, ils n'en sont pas moins très chinois, comme le montre, en particulier, le décor des vêtements et du socle de la statue, qui rappelle les motifs des vases shang. La représentation humaine, limitée à des pièces de jade de petite dimension chez les Shang, est ici traitée en grand, pour la première fois en Chine avant les soldats de l'armée funéraire du Premier Empereur (IIIe siècle av. J.-C.). Une importance particulière semble accordée aux yeux, aux masques et aux têtes.

Largement postérieure à la tête royale d'Agadé du musée de Bagdad et précédant les premières grandes statues grecques de plusieurs siècles, l'image du chef (prêtre-roi) fondue par les antiques bronziers sichuanais est à peu près contemporaine de la Napir-Asu d'Elam conservée au Musée du Louvre et peut donc compter parmi les plus anciennes statues métalliques grandeur nature du monde.

MAUD GIRARD-GESLAN.

(1) *Wenwu* (Reliques culturelles) 1987/10.

CHATELET THÉATRE MUSICAL DE PARIS LUNDI 4 JANVIER 18 H 30
Aldo CICCOLINI, piano
Henri DEMARQUETTE, [redacted]
BRAHMS - SCHUBERT - DEBUSSY

مكنز من الاحل

EXPOSITIONS

Centre Pompidou

Sauf mardi, de 12 h à 22 h ; [redacted] et dim., de 10 [redacted] à 22 h. Entrée libre le dimanche (42-77-12-33).

L'AVENTURE LE CORBUSIER, 1887-1965. [redacted] galerie. Jusqu'au 3 janvier.

[redacted] FONTANA. Rétrospective. [redacted] (3e étage). Jusqu'au 11 janvier.

PIERRE DUBREUIL. [redacted] phique. Jusqu'au 4 janvier.

CENSURES. De [redacted] aux Larmes d'Éros. [redacted] livre et [redacted] censure en France. [redacted] (2e étage). Jusqu'au 11 janvier.

[redacted] MICHELUCCI. [redacted] CCI jusqu'au 4 janvier.

MÉMOIRES DU FUTUR. [redacted] ques [redacted] technologies. [redacted] du CCI. *Jusqu'au 18 janvier.*

IMMIGRATION D'EN FRANCE. Galerie du Forum. Jusqu'au [redacted] janvier.

LUCIAN FREUD. [redacted] raines. Jusqu'au 24 janvier.

[redacted] MACHINATIONS DE SIMON DE SAINT-MARTIN. Atelier [redacted] Jusqu'au 5 [redacted]

Musées

FRAGONARD. Entrée : 28 F ; le samedi : [redacted] F. [redacted] du Grand Palais, [redacted] du [redacted] (42-56-09-34). Sauf mardi, de 10 h [redacted] h, mer. jusqu'à 22 h, jusqu'au 4 janvier.

[redacted] DES [redacted] CELTES. [redacted] (voir ci-dessus). Jusqu'au 15 février.

LE TROISIÈME ŒIL [redacted] JACQUES-HENRI LARTIGUE, *photographies* [redacted] Palais, [redacted] Winston-Churchill (42-56-37-11). [redacted] mardi et mercredi, de 12 h à [redacted] h. Jusqu'au 31 janvier.

CHICAGO, NAISSANCE D'UNE MÉTROPOLE. *Jusqu'au* [redacted] *janvier* ; Expositions-dossiers (1913) : [redacted] Théâtre des Champs-Elysées, Eugène Boudin. *Dessins inédits. Bonnard, photographe.* Costumes d'Emmanuel Frémiet pour « Jeanne d'Arc », opéra de Mermet : Puvis de Chavannes « le Ballon et le Pigeon ». Jusqu'au 27 janvier. Musée d'Orsay, 1, rue de Bellechasse (45-49-11-11). Sauf lundi, de 10 h à 18 h ; le jeudi jusqu'à 21 h 15. Entrée : 21 F ; le dimanche 11 F.

DE GRECO [redacted] PICASSO. [redacted] *3 janvier.* SOLEIL ET OMBRES. [redacted] portugais du XIXe siècle. Jusqu'au 3 janvier. [redacted] du [redacted] Palais, [redacted] Winston-Churchill (42-65-12-73). [redacted] lundi, de 10 h [redacted] 17 h [redacted] le mercredi jusqu'à 22 h. Entrée : 30 F ; [redacted] : 20 F.

LE SIÈCLE DE [redacted] Musée d'Art moderne de la Ville de Paris, 11, [redacted] rue du Président-Wilson (47-23-61-27). *Sauf lundi, de 10 h à 19 h,* [redacted] *mercredi* jusqu'à 20 h 30. Jusqu'au 3 janvier.

MODERNIDADE. [redacted] brésilien du XXe *siècle. Jusqu'au 14 février* ; DONALD JUDD. 1960-1987. ARC. Jusqu'au 7 février ; L'IMAGERIE DE MICHEL TOURNIER. *Jusqu'au* 14 février ; NEMUNOKI. Musée [redacted] enfants. Jusqu'au 24 janvier. [redacted] d'Art *moderne.* Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40 ; Mercredi jusqu'à [redacted] h 30.

[redacted] *Picasso. Hôtel Salé, 5, rue de Thorigny* (42-71-25-21). De [redacted] h [redacted] à 17 [redacted] 15. Jusqu'au [redacted] janvier.

REGALIA. [redacted] à la Révolution. Les Honneurs de Charlemagne. Département [redacted] objets d'art. [redacted] *Saint-Germain-l'Auxerrois.* Jusqu'au 11 janvier. NOUVELLES ACQUISITIONS DU DÉPARTEMENT DES PEINTURES. 1983-1986. [redacted] (entrée provisoire sur le quai [redacted] au Pont-Royal). Jusqu'au 25 avril. CHEFS-D'ŒUVRE DE LA COLLECTION [redacted] Cabinet [redacted] Jusqu'au [redacted] février. LA [redacted] LECTION D'ALBERT P. [redacted] MIRI-[redacted] Jusqu'au [redacted] avril. Musée du Louvre (42-60-39-26). [redacted] mardi, [redacted] 9 h 45 à 17 h. Entrée : 20 F (gratuit le dimanche).

JOUVET, DULLIN, BATY, PITOEFF : LE CARTEL. Bibliothèque nationale. Galerie Mansart. 58, rue [redacted] Sauf dimanche [redacted] jours [redacted] 12 h [redacted] 18 h 30. Jusqu'au 31 janvier.

ÉLISABETH SUNDAY. Jusqu'au [redacted] *janvier.* LES PAPIERS [redacted] FRANÇAIS. Jusqu'au 9 janvier. [redacted] que nationale. Galerie Colbert. (Voir ci-dessus).

ANDRÉ KERTESZ. Photographe. [redacted] Jacquemart-André, 158, boulevard [redacted] (42-89-04-91). Jusqu'au [redacted] février.

SPLENDEUR ET MAJESTÉ. Coran [redacted] la [redacted] nationale. [redacted] l'Institut du [redacted] arabe, 23, quai [redacted] (46-34-25-25). Sauf lundi, de 13 h [redacted] 20 h. [redacted] : 20 F. Jusqu'au 8 mars.

JEAN-BAPTISTE DEBRET. Un peintre philosophe [redacted] Brésil. M[redacted] de [redacted] *SEITA, 12, rue Surcouf* (45-56-60-17). [redacted] dimanches et jours fériés, de 11 h à [redacted] h. Jusqu'au 20 février.

DONATION DUHEM. Musée Marmottan, 2, rue Louis-Boilly (42-24-07-02). Sauf le lundi, de 10 h [redacted] 17 h 30.

[redacted] *MODE AU* [redacted] liera, 10, [redacted] Pierre-Ier-de-Serbie (47-20-85-46). Jusqu'au 10 janvier.

ILSE BING-PARIS 1931-1952. Jusqu'au 31 janvier ; GRANDVILLE. [redacted] originaux. Musée Carnavalet, 23, rue de Sévigné (42-72-21-13). Sauf le lundi, de 10 h à 17 [redacted] 40. Jusqu'au 3 janvier.

WAGONS-LITS [redacted] L'AFFICHE. Musée [redacted] la publicité, 18, [redacted] de Paradis (42-46-13-09). Sauf mardi, [redacted] 12 h [redacted] 18 h. Jusqu'au 18 janvier.

L'AFFICHE DE LIBRAIRIE AU XIXe SIÈCLE. Musée de la publicité (voir ci-dessus). Jusqu'au [redacted] janvier.

LE JOUET [redacted] BOIS. [redacted] temps, [redacted] pays. Jusqu'au 14 février ; EMMANUEL COLLIN. Histoire de meubles. Jusqu'au 31 janvier ; LA TABLE D'UN ROI. L'orfèvrerie du XVIIIe siècle à la cour de Danemark. Jusqu'au 31 janvier ; ARNE JACOBSEN. Architecte et [redacted] danois 1902-1971. Jusqu'au 31 janvier. Sauf lundi et mardi, de 10 h 30 à 18 h ; le dimanche de 11 h à 18 h. Musée des [redacted] 107, rue de Rivoli (42-60-32-14). [redacted] lundi et mardi, de 12 h 30 à 18 h, le dimanche de 11 h à 18 h.

LES [redacted] DE ROGER VIVIER. Musée des arts de la mode, 109, rue de Rivoli (42-60-32-14). Sauf lundi [redacted] mardi, de 11 h à 18 h. Jusqu'au 13 mars.

DESSINS DE RODIN. Musée [redacted] Hôtel [redacted] 77, [redacted] de [redacted] (47-05-01-34). [redacted] mardi, de 10 h à 17 h. Jusqu'au 14 mars.

LA MAISON INTELLIGENTE. Maison [redacted] l'industrie. [redacted] des [redacted] l'industrie, 30, [redacted] Corentin-Cariou (40-05-72-72). Jusqu'au 17 janvier.

UNE [redacted] ARCHITECTURALE. Cité [redacted] et [redacted] l'industrie. (Voir ci-dessus.) Jusqu'au 15 [redacted]

AUX ARMES [redacted] Les sabres à emblème de la Révolution. [redacted] de l'histoire de France, 60, rue [redacted] Francs-Bourgeois (42-77-11-30). Sauf mardi, [redacted] 14 h [redacted] 17 h. Entrée [redacted] F. Jusqu'au 22 janvier.

ARCHÉOLOGIE [redacted] LIVRE MÉDIÉVAL. Bibliothèque [redacted] l'Arsenal, 1, rue [redacted] Sully. Tous les jours, de 12 h [redacted] 18 h. *Jusqu'au 3 janvier.*

[redacted] ET TRADITIONS POPULAIRES. [redacted] acquisitions. Quérir, choisir. [redacted] national [redacted] et traditions populaires. [redacted] avenue [redacted] Mahatma-Gandhi (47-47-69-80). Sauf mardi, [redacted] 10 h à 17 h 15. *Entrée* : 12 F ; le samedi : 10 F. Jusqu'au [redacted]

L'ART DE LA RELIURE (XVIe-XVIIIe [redacted] *Conservatoire national* [redacted] métiers, 292, rue [redacted] (42-71-24-14). Jusqu'au 15 janvier.

[redacted] JARDIN DES [redacted] Guimet, 6, place d'Iéna (47-23-61-65). Sauf mardi, de [redacted] h [redacted] à [redacted] h [redacted] 13 h 30 à 17 h 15. Jusqu'au 15 février.

ANCIEN [redacted] : Vie, pouvoir [redacted] mort. Jusqu'au [redacted] : JOUETS TRADITIONNELS DES ENFANTS [redacted] MONDE. Hall [redacted] Musée. Jusqu'au 29 février. [redacted] l'homme, palais [redacted] Chaillot (45-53-70-60). [redacted] mardi, [redacted] 9 h 45 à 17 h 15.

ARCHITECTURES POSTALES : [redacted] national des [redacted] français. [redacted] de Chaillot. [redacted] du Trocadéro. Jusqu'au 3 janvier.

[redacted] FRANÇAIS. Vision et aménagement, XVIe. Hôtel [redacted] Rohan, 87, [redacted] Vieille-du-Temple. Sauf mardi. Jusqu'au [redacted] janvier.

[redacted] MERZ. Chapelle Saint-Louis de la Salpêtrière, 47, boulevard de l'Hôpital. Sauf lundi, de 12 h 30 [redacted] h 30. Entrée : 25 F. Jusqu'au 31 décembre.

LE [redacted] DE [redacted] Delacroix, 6, [redacted] de Furstenberg (45-62-29-34). Sauf mardi, de 9 h [redacted] 17 h 15. Jusqu'au [redacted]

L'AVENTURE HUMAINE. Musée [redacted] (47-07-26-65). Jardin [redacted] Plantes, 18, rue Buffon. Jusqu'au 25 janvier.

JEAN PELTIER. [redacted] de [redacted] *marine.* Palais [redacted] du Trocadéro (45-53-31-70). [redacted] le [redacted] h [redacted] h. Jusqu'au [redacted]

Centres culturels

LE CORBUSIER : LE [redacted] RÉACTION POÉTIQUE. [redacted] Sully, [redacted] rue Saint-Antoine (42-74-22-22). [redacted] les jours, de 10 h à [redacted] h. Jusqu'au [redacted] mars.

[redacted] COLLECTIONS ÉGYPTIENNES DE L'INSTITUT DE [redacted] Fondation Dosne-Thiers, 27, place Saint-Georges. Tous les jours de 11 h à 18 h. Jusqu'au 7 janvier.

LA LETTRE ET LE RYTHME. [redacted] Institut [redacted] 23, quai Saint-Bernard (46-34-25-25). Jusqu'au 10 janvier.

ABSTRACTION LYRIQUE. Espace Belleville, [redacted] bd [redacted] La Villette (42-03-83-30). Jusqu'au 20 janvier.

PAGES D'OR DE L'ÉDITION PUBLICITAIRE. Bib[redacted] Forney. Hôtel de Sens, 1, rue du Figuier (42-78-14-60). Jusqu'au 19 mars.

AUTOUR DE DAVID : LE [redacted] CLASSICISME EN BELGIQUE. 1770-1830. [redacted] Arts, 101, rue Rambuteau (42-33-82-50). Sauf lundis [redacted] jours fériés, de 10 h [redacted] 17 h 40. Entrée : 20 F. Jusqu'au 10 janvier.

CENDRARS A L'ŒUVRE. Exposition du centenaire. Centre culturel suisse, [redacted] rue des Francs-Bourgeois (42-71-44-50). Sauf lundi, de 14 h à 19 h. [redacted] Jusqu'au 21 janvier.

LE SYMBOLISME - LE RÉALISME. Centre Wallonie-Bruxelles, 127-129, rue [redacted] (42-71-26-16). Jusqu'au [redacted] janvier.

FORMES SUÉDOISES [redacted] TEXTILE. Tissus imprimés [redacted] culturel [redacted] 11, rue Payenne (42-71-82-20). Du [redacted] au vendredi, de 12 h à 18 h ; Samedi et dimanche de 14 h à 18 h. Jusqu'au 31 [redacted]

[redacted] DU [redacted] INTERNATIONAL D'HORLOGERIE. Le Louvre des Antiquaires, 2, place du Palais-Royal (42-97-27-00). *Sauf lundi, de 11 h à 19 h.* Entrée : [redacted] F. Jusqu'au 3 avril.

ACQUISITIONS RÉCENTES DU FONDS [redacted] D'ART CONTEMPORAIN. [redacted] 1. Centre [redacted] des arts plastiques, 11, [redacted] *Sauf mardi, de 11 h* [redacted] *h.* Jusqu'au 12 janvier.

[redacted] VALADON, UTTER. Trianon [redacted] Bagatelle. [redacted] de *Boulogne, route de Sèvres.* Tous les jours de 11 [redacted] 17 h. Jusqu'au [redacted] janvier.

CHEFS-D'ŒUVRE INÉDITS DE L'AFRIQUE NOIRE. Musée Dapper, [redacted] avenue Victor-Hugo (45-00-01-50). *Sauf dimanche,* [redacted] *11* [redacted] *à 19 h.* Jusqu'au 23 avril.

BETTINA RHEIMS. Portraitiste-mode. Espace photographique de Paris, 4-8, Grande-Galerie (entrée : Pont-Neuf, rue du Pont-Neuf) (42-86-87-89). Jusqu'au [redacted] février.

Galeries

HABITER [redacted] Praz/Delavallade, [redacted] (43-38-52-60). Jusqu'au 16 janvier.

PEINTURE POUR LA CÉRÉMONIE DU THÉ. [redacted] Janette Ostier, [redacted] place des Vosges. Jusqu'au 16 janvier.

PIERRE ALECHINSKY. Trente et un frontispices originaux pour Tête-bêche de Gérard Macé. JAN VOSS. JACQUES MONORY. [redacted] Lelong, 13, rue [redacted] Téhéran. Jusqu'au [redacted] janvier.

CLAUDE ET FRANÇOIS-XAVIER LALANNE. HELMUT NEWTON. Galerie Daniel Templon, 1, impasse [redacted] (42-72-14-10). Jusqu'au 31 [redacted]

THOMAS RUFF. [redacted] FRANÇOISE POUTAYS. Galerie Crousel-Robelin, 40, rue Quicampoix (42-77-38-87). Jusqu'au 6 janvier.

[redacted] TEMPS. [redacted] laine [redacted] bis, rue [redacted] Jusqu'au [redacted] janvier.

LE DIVIN BAMBOU. Exposition de pipes [redacted] opium [redacted] Galerie Gérard-Levy, 17, [redacted] Beaune (42-61-26-55). *Jusqu'au 30 janvier.*

PEINTURES DES PAYS-BAS ESPA-[redacted] (XVIe et XVIIe siècles). [redacted] Jan de Maere et Ozenne, 22, galerie [redacted] (42-36-26-99). Jusqu'au 9 janvier.

IMAGES DE TERRES. Galerie [redacted] 16, place des Vosges (48-04-58-22). Jusqu'au 25 janvier.

PAYSAGES, PAYSAGES. Galerie Jacqueline Felman, 8, rue Popincourt (47-00-87-71). Jusqu'au 13 février.

[redacted] ANSELMO. Galerie Liliane et [redacted] Durand-Dessert, 3, rue des Haudriettes (42-77-63-60). Jusqu'au 30 janvier.

BAZAINE. Galerie Adrien Maeght, 42-[redacted] rue [redacted] (45-48-45-15). Jusqu'au *16 janvier.*

JANICE BIALA. Galerie Jacob, 28, rue Jacob (46-33-90-66). Jusqu'au 25 janvier.

CHRISTINE CANETTI. *Galerie* Bercovy-Fugier, 27, rue de Charonne (48-07-07-79). Jusqu'au 16 janvier.

JEAN [redacted] Galerie Baudoin Lebon, 34, rue des Archives. Jusqu'au 7 janvier.

ALFRED COURMES. Galerie Jean Brience, 23/25, rue Guénégaud (43-26-85-51). Jusqu'au 23 janvier.

DEGOTTEX. Galerie de France, 52, rue de la Verrerie (42-74-38-00). Jusqu'au 10 janvier.

CICEROS DIAS. Peintures de 1950-[redacted] Galerie Denise-René, 196, boulevard Saint-Germain. Jusqu'à fin janvier.

AUBE ELLEQUET. Fragments déliées. Collages. Galerie de l'Imagerie, 9, rue *Dante (43-25-18-66). Jusqu'au 31 janvier.*

JOEL FISHER. Galerie Farideh Cadot, 77, [redacted] des Archives (42-78-08-36). Jusqu'au *15 janvier.*

RUTH FRANCKEN. Hostages. Galerie J. [redacted] J. Donguy, 57, rue de la Roquette (47-00-10-94). Jusqu'au 23 janvier.

RAFAEL [redacted] Du Jour. Agnès B. 6, rue du Jour (42-33-43-40). Jusqu'au 15 janvier.

CHRISTIAN JACCARD. [redacted] Cie, 9, rue [redacted] (42-78-43-21). Jusqu'au 9 janvier.

PAUL KALLOS. Galerie Leif Stahle, 37, [redacted] de Charonne (48-07-24-78). Jusqu'au 23 janvier.

[redacted] KIRKEBY. [redacted] Lange-Salomon, 57, *rue du Temple* (42-78-11-71). Jusqu'au 31 [redacted]

PIERRE KLOSSOWSKI. [redacted] Beaubourg, [redacted] du *Renard* (42-71-20-50). Jusqu'au 5 janvier.

DENIS LAGET. [redacted] Montenay, *31, rue* [redacted] (43-54-85-30). *Jusqu'au* 2 janvier.

LAGNEAU. Temples-cabanes. Galerie du Roi de Sicile, 20, rue du Roi-de-Sicile (40-27-07-27). Jusqu'au [redacted] janvier.

LAMSWEERDE. Galerie Keller, 15, rue [redacted] (47-00-41-47). Jusqu'au 2 janvier.

K. LIBROWICZ. Galerie des [redacted] quai [redacted] (43-26-81-30). Du [redacted] 17 janvier.

PIERRE MABILLE. [redacted] Lavrov, 42, [redacted] (42-72-71-19). Jusqu'au [redacted] janvier.

MARYAN. [redacted] Ariel, 21, rue Guénégaud (43-54-57-01). Jusqu'au 15 janvier.

[redacted] MASSON. [redacted] et dessins, 1931-1963. Jusqu'au 31 décembre. Galerie Jeanne Castel, 3, rue du Cirque (43-59-71-24). L'Œuvre sculpté. Artcurial, 9, avenue [redacted] (42-99-16-16). Jusqu'au 9 janvier.

ALBERT MERZ. Galerie Krief, 50, rue Mazarine (43-29-32-37). Jusqu'au [redacted] janvier.

RICARDO MOSNER. Sorcellerie domestica. [redacted] Loft, 3 bis, rue [redacted] Beaux-Arts (46-33-18-90). Jusqu'au 9 janvier ; Il Crèche. Galerie Lara Vi[redacted] 47, rue de Seine (43-26-72-51). Jusqu'au 5 janvier.

MARIA NORDMAN. Galerie Crousel-Robelin, 40, rue [redacted] (42-77-38-87). Jusqu'au 7 janvier.

BERNARD PLOSSU. [redacted] 24, rue Beaubourg (47-78-05-62). Jusqu'au 16 janvier.

WILLY RONIS. Comptoir de la photographie. Cour du Bel-Air, 56, rue du Faubourg-Saint-Antoine (43-44-11-36). Jusqu'au 10 [redacted]

GÉRARD SCHNEIDER. Galerie Heyram-Mabel Semmler. [redacted] rue de l'Uni-[redacted] (42-22-58-09). Jusqu'au [redacted]

PIOTR STASKIEWICZ. Galerie du *Haut-Pavé,* 3, *quai* [redacted] (43-54-58-79). [redacted] au [redacted] janvier.

NIELS UDO. Galerie Claire Burrus, 30-32, rue de Lappe (43-55-36-90). Jusqu'au 15 janvier.

[redacted] VAN VELDE. Maeght Editeur, 36, avenue Matignon (45-62-28-18). Jusqu'au 10 janvier.

YANKEL. [redacted] Yoshii, 8, rue Matignon (43-59-73-46). Du 5 janvier au 5 février.

En région parisienne

BOULOGNE-BILLANCOURT. Les cent chaises. 1887-1987. [redacted] culturel, 22, rue de la Belle-Feuille. Jusqu'au 31 janvier ; Juan Gris et les Dimanches de Boulogne. Musée municipal, 64, rue de la Saussière (46-84-77-39). Jusqu'au 9 janvier.

LA DÉFENSE. Art d'Asie. La Galerie. Esplanade [redacted] la Défense (43-26-14-70). Jusqu'au 17 janvier.

IVRY-SUR-SEINE. Carte blanche à Yves Michaud. Ouverture brésilienne. Centre d'art contemporain. Galerie Fernand Léger, 93, avenue Georges-Gosnat (46-70-15-71). Jusqu'au 31 janvier.

MONTROUGE. [redacted] ans [redacted] Adrien Maeght (1957-1987). Galerie A. Maeght, 11, place Jules-Ferry [redacted]45-48-45-15). Jusqu'au 30 janvier.

NEUILLY-SUR-MARNE. Les Médiumniques. Musée de l'Aracine, château Guérin, 39, avenue du Général-de-Gaulle (43-09-62-73). Jusqu'au 14 février 1988.

PONTOISE. Les marchés de Pontoise vus par André François. Musée Tavet-Delacour, 4, rue Lemercier (30-38-02-40). Jusqu'au 28 février ; Où voir les vues de Pontoise peintes [redacted] Camille Pissarro. Musée Pissarro, 17, rue [redacted] Château (30-38-02-40). Entrée libre. Jusqu'au 28 février.

SAINT-DENIS par Doisneau. Musée [redacted] bis, rue Gabriel-Péri (42-43-05-10). Jusqu'au [redacted] janvier.

VERNON-SUR-EURE. Renouvellement du patrimoine artistique. La Musée municipal Alphonse-Georges-Poulain (32-21-28-09). Jusqu'au 10 janvier.

En province

AIX-EN-PROVENCE. 6e Festival d'art du Roy René. Palais des congrès, 26, rue du [redacted] (42-38-54-64). Jusqu'au 24 janvier.

ARRAS. Raoul Ubac, 1932-1985. Centre culturel [redacted], 9, rue des Capucines (21-72-30-12). Jusqu'au 24 janvier.

BORDEAUX. D'autres XIXe siècles. Musée des beaux-arts. Galerie des beaux-arts, place du Colonel-Raynal [redacted] 91-60). Jusqu'au 11 janvier. Robert Barry. Joseph Kosuth. Fonds régional [redacted] contemporain, 81, cours Anatole-France (56-24-71-36). Jusqu'au 23 janvier ; [redacted] Garouste. Musée d'art contemporain, Entrepôt Lainé. Rue Foy (56-44-16-35). Jusqu'au 21 février.

BOURGES. Donation [redacted] Monique [redacted] Maurice Estève. Musée [redacted] Hôtel des Echevins, 13, rue Edouard-Branly (48-57-81-18).

CAEN. Jacques Deschamps. Le fil et les transparences dans l'œuvre peint de 1958 à 1987. Musée des beaux-arts. Château (31-85-28-63). Jusqu'au [redacted] février.

CALAIS. Les cultes funéraires en Egypte et en Nubie. Musée des beaux-arts et de la dentelle, 25, rue de Richelieu (21-97-99-00). Jusqu'au 3 janvier ; Mariette Cueco. Galerie de l'Ancienne Poste, [redacted] boulevard Gambetta (21-36-27-40). Jusqu'au début janvier.

CANNES. Hommage au peintre Jean-Hélion. La Malmaison, 47, La Croisette (93-99-04-04). Jusqu'au 14 février.

CHARTRES. Thierry Delaroyère. Musée des beaux-arts, 29, [redacted] Notre-Dame (37-36-41-39). Jusqu'au 15 février.

DAX. Hamish Fulton, [redacted] Long, Dennis Oppenheim. Centre [redacted], 3, rue du Palais (58-74-83-17). Jusqu'au 20 janvier.

DIJON. Alphonse Legros. Musée des Beaux-Arts. Place de la Sainte-Chapelle *(80-30-31-11). Jusqu'au* [redacted] *février.* Gerhard Merz : Inferno. Centre [redacted] contemporain, 16, rue Quentin (80-30-75-23). Jusqu'au 28 janvier.

DOUAI. [redacted] paysage français au XIXe siècle. Musée de la Chartreuse, *130, rue* [redacted] *Chartreux. Jusqu'au* 15 février. James Havard. Galerie Félix Labisse. Du [redacted] janvier au 21 février.

GRENOBLE. J.-P. Bertrand ; R. Long. Centre national d'art contemporain. Magasin. Site Bouchayer-Viallet, 155, cours Berriat *(76-21-95-84). Jusqu'au 14 février.* Tableaux italiens. Panorama du XXe siècle. Musée de peinture et de sculpture. *Place de Verdun* (76-54-09-82). Jusqu'au 22 février.

LABÈGE. Per Kirkeby. Rétrospective. *Labège-Innopole, rue Racine (47-66-50-00).* Jusqu'au 24 janvier.

L'ISLE-SUR-LA-SORGUE. Raoul Dufy. *Hôtel Donadeï de Campredon.* Jusqu'au 13 mars.

LYON. Les inédits de Saint-Étienne. *Musée Saint-Pierre – Art contemporain.* 16, rue du Président-Edouard-Herriot (78-30-50-66). Jusqu'au 11 janvier.

MARCQ-EN-BARŒUL. [redacted] d'œuvre néo-impressionnistes. Fondation Septentrion (20-46-26-37). Jusqu'au *21 février.*

MARSEILLE. La peinture en Provence au XVIe siècle. Jusqu'au 21 février ; Germination *IV.* [redacted] *du FRAC, jusqu'au* 31 janvier. Centre de la Vieille-Charité (91-90-81-92) ; Gérard Traquandi. Musée *Cantini, 19, rue Grignan (91-54-77-75).* Jusqu'au 31 janvier.

MONTBRISON. Joseph et Adrienne *Lamberton.* Musée d'Allard (77-58-33-07). Jusqu'en mars.

MULHOUSE. La manufacture Haus-[redacted] *entre 1775 et* [redacted] l'impression sur étoffes. 3, rue des Bonnes-Gens (89-45-51-20). Jusqu'au [redacted] avril. Véronique Filozof. Musée des Beaux-Arts, 4, place Guillaume-Tell (89-32-58-46). Jusqu'au 20 janvier.

NANTES. François Morellet. Installations lumineuses. Salon d'angle de la Direction régionale des affaires culturelles, angle [redacted] Richebourg/rue Stanislas-Baudry. Jusqu'au 8 janvier.

NICE. Enzo Cucchi. Testa. Galerie des Ponchettes, 77, quai des Etats-Unis (93-62-31-24) ; Galerie d'art contemporain des musées de Nice, 59, quai des Etats-Unis (93-62-37-11). Jusqu'au 21 février.

NIMES. Collection du Musée d'art contemporain. Musée des Beaux-Arts, 10, rue Cité-Foulc (66-67-38-21). Jusqu'au 30 janvier.

PÉRIGUEUX. Cindy Sherman. Chapelle des Augustins. Musée du Périgord (53-53-16-42). Jusqu'au 30 janvier.

RENNES. Riopelle. Autour d'un tableau. Musée des Beaux-Arts, 20, quai Emile-Zola (99-28-55-85). Jusqu'au 29 février.

LA ROCHE-SUR-YON. Barbara et Michael Leisgen : œuvres photographiques. Musée rue Georges-Clemenceau (51-05-54-23). Jusqu'au 31 janvier.

LA ROCHELLE. Le Théâtre de Christian [redacted] Maison de la culture (46-41-37-79). Jusqu'au *3 janvier.*

LES SABLES-D'OLONNE. Jacques Vieille. Musée de l'Abbaye de Sainte-Croix. *Jusqu'au 10 janvier.*

SAINT-ÉTIENNE. L'Art en Europe 1945-1953. Musée d'art moderne. La Terrasse (77-93-59-58). Jusqu'au 28 février.

SAINT-PRIEST. De la photo comme peinture. Galerie municipale d'art contemporain. [redacted] culturel Théo-Argence, place F.-Buisson (78-20-02-50). Jusqu'au 24 janvier.

TOULOUSE. Le portrait toulousain de 1550 à 1800. Musée des Augustins, 21, rue de Metz (61-23-55-07). Jusqu'au 7 janvier.

TOURS. Per Kirkeby. Œuvres récentes. Centre de création contemporaine. Rue de la Bazoche (47-66-50-00). Jusqu'au 24 janvier.

TROYES. Rétrospective Charles-Dufresne (1878-1938). *Musée d'art* moderne, place Saint-Pierre (25-80-57-30). Jusqu'au 24 janvier.

VILLEURBANNE. La collection d'art contemporain du Musée de Saint-Étienne. Le Nouveau Musée, 11, rue du Docteur-Dolard (78-84-55-10). Jusqu'au 21 février.

THÉATRE

SPECTACLES NOUVEAUX

Les [redacted] de première [redacted] entre parenthèses.

DITES MOI QUE VOUS M'AIMEZ... Carrefour de Différ[redacted] (43-48-31-82). Du 4 [redacted] 6, [redacted] 21 h (4).

TONTON ARTHUR. Théâtre de Dix-Heures (48-59-28-79). Du 4 au 9, à 18 h 30 h (4).

LE FAUTEUIL A BASCULE. TEP (43-64-80-80). 20 h 30 (5).

LA COLOMBE ; AUX ABYSSES. Guichet Montparnasse (43-27-88-61). 20 h 30 (5).

LA FOLLE DE CHAILLOT. Théâtre de Boulogne-Billancourt (46-03-60-44). [redacted] (5).

HORS PARIS

DIEPPE. Louis Adhémar Timothée Le Golif, dit Borgnefesse, capitaine de la Flibuste. Centre d'action culturelle Jean-Renoir (35-82-04-43). Les 3 et 10, à 16 h, et du 5 au 9, à 20 h 30.

ORLÉANS. Mort d'un commis voyageur. Théâtre municipal (38-54-29-29). Du 5 au 16.

▷ *: Ne sont pas jouées* [redacted]
◇ *: Horaires irréguliers.*

Les salles à Paris

ANTOINE - SIMONE-BERRIAU (42-[redacted]). [redacted] La Taupe : 20 h 45 (Jeu.), ven. (dernière) *15 h 30.*

ARLEQUIN (RESTAURANT-THÉATRE) (45-89-43-22). Ne reste que l'amour : 20 [redacted] 30. *Rel. dim., lun.*

ARTISTIC-ATHÉVAINS (48-06-36-02). ◇ Une année sans été (Festival d'automne à Paris) : [redacted] h 30 (Jeu. dernière).

ARTS-HÉBERTOT (43-87-23-23). ◇ Daphnis et Chloé + l'île de Tulipatan : 20 h 30 (Jeu., sam., mar.), ven., dim. [redacted] dim. soir, lun.

ATELIER (46-06-49-24). [redacted] Capitaine Bada : 20 h 30.

BATACLAN (47-00-30-12). Zouc : 20 h 45. Rel. dim., lun. ▷ Match d'improvisation : lun. 21 h.

BOUFFES PARISIENS (42-96-60-24). *L'Excès contraire* : 20 h 45, *sam. 18 h et* 21 h 30, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

CARRÉ SILVIA [redacted] (45-31-28-34). ◇ Iphigénie : 20 h 30 (Jeu., sam.), ven. 17 h, dim. 16 h [redacted] mar.

CARTOUCHERIE THÉATRE DE LA TEMPÊTE (43-28-36-36). Salle L [redacted] : 20 h 30 (Sam., mar.), [redacted] 16 h. Rel. dim. soir, lun. [redacted] Les Pragmatistes : 20 h 30 (Sam., mar.), dim. 16 h. Rel. dim. soir, lun.

CARTOUCHERIE THÉATRE DU [redacted] LEIL (43-74-24-08). [redacted] ou l'Inde de leurs rêves : 18 h 30, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun., mar.

CENTRE WALLONIE-BRUXELLES (42-96-12-27). ◇ La Revue Paris-Gipsy (Festival d'automne à Paris) : 21 h (Jeu., sam., lun., mar.). Rel. dim.

CITÉ INTERNATIONALE UNIVERSITAIRE (45-89-38-69). ▷ La Dernière Bande : mar. 20 h 30.

COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41). ◇ Reviens dormir à l'Elysée : 21 h (Jeu., ven., sam.), ven., dim 15 h 30. Rel. dim. soir, lun., mar.

COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11). ◇ Les Dindons de la farce tranquille : 21 h (Jeu.), ven., dim. (dernière) 15 h 30.

COMÉDIE DES CHAMPS-ELYSÉES (47-23-37-21). Mon Faust [redacted] 45, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

COMÉDIE ITALIENNE (43-21[redacted]). ◇ Casanova ou la Dissipation : [redacted] 30, ven., dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

COMÉDIE-FRANCAISE (40-15-00-15). Salle Richelieu. ◇ La Poudre aux yeux : 14 h, jeu., ven. 14 h, dim., mar. 20 h 30. ◇ Monsieur de Pourceaugnac : 14 h, jeu., ven. 14 h, dim., mar. 20 h 30. ◇ La [redacted] des musiciens : 20 h 30 (Sam.). ▷ Monsieur chasse : jeu., ven., lun. 20 h 30, dim. 14 h.

DAUNOU (42-61-69-14). [redacted] Monsieur Masure : 21 h (Jeu., ven., sam.), ven., dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun., mar.

DÉJAZET-T.L.P. (42-74-20-50). ◇ Beto-clair : 21 h (Jeu., ven. dernière), ven. 17 h.

DIX-HUIT THÉATRE (42-26-47-47). ▷ S.O.S. : mar. 20 h 30.

EDGAR (43-20-85-11). Les Babas-Cadres : 20 h 30. Rel. dim. Nous on fait où on nous dit de faire : 2[redacted] h. Rel. dim.

EDOUARD-VII-SACHA GUITRY (47-42-57-49). ◇ Epoque épique : 20 h 30 (Jeu. dernière).

ELDORADO (42-49-60-27). ◇ L'Auberge du cheval blanc : [redacted] h, sam., dim. 15 h, jeu., sam. 20 h 30.

ELYSÉE-MONTMARTRE (42-52-25-15). ▷ Fandango : jeu., sam. 20 h 30, ven., dim. (dernière) 15 h.

ESSAION DE PARIS (42-78-46-42). Salle I. ◇ La nuit remue : 21 h (Jeu., [redacted] sam.), dim. [redacted] 17 h.

FONTAINE (48-74-74-40). Au secours, tout va bien ! : 21 h, sam. [redacted] Rel. dim., lun.

GAITÉ-MONTPARNASSE (43-22-16-18). ◇ L'Eloignement : 21 h (Jeu., ven.), sam. 18 h 30 [redacted] 21 h 30, dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun., mar.

GAVEAU-THÉATRE (SALLE GAVEAU) (45-63-20-30). [redacted] La petite [redacted] est morte : 19 h (Jeu.), sam. 15 h 30.

GUICHET MONTPARNASSE (43-27-88-61). [redacted] Le Chant de Noël (A Christmas Carol) : 18 h 3[redacted] ▷ La Colombe, + Aux abisses : mar. 20 h 30.

GYMNASE MARIE-BELL (42-46-79-79). ◇ Madame Sans-Gêne : 15 h 30, ven., sam., dim. 15 h 30, jeu., sam. 20 h 30.

HUCHETTE [redacted]43-26-38-99). ◇ La Cantatrice chauve : 19 h 30 (Jeu., ven., sam., dim.). Rel. lun., mar. ◇ La Leçon : 20 h 30 (Jeu., ven., sam., dim.). Rel. lun., mar. ◇ Lettre d'une inconnue : 21 h 30 (Jeu., ven., sam., dim. dernière).

LA BASTILLE (43-57-42-14). ◇ Inventaires : 19 h 30 (Jeu. dernière).

LA BRUYÈRE [redacted]-74-76-99). ◇ Première Jeunesse : 21 h (Jeu., sam.), ven., dim. (dernière) 15 h.

LE BEAUBOURGEOIS (42-72-08-51). Claude Véga : 22 h 30. Rel. dim., lun.

LE GRAND EDGAR (43-20-90-09). Bien dégagé autour des oreilles, s'il vous plaît ! : 20 h 15. Rel. dim. Carmen Cru : 22 h. Rel. dim.

VOTRE TABLE CE SOIR

● Ambiance musicale ■ Orchestre - P.M.R. : prix moyen du repas - J... H. : ouvert jusqu'à... heures

DINERS

RIVE DROITE

JOHN JAMESON 10, [redacted] Capucines, 2e 40-15-00-30/40-15-08-08	T.l.j.	Au 1er ét., le premier restaur. irlandais de Paris, déj., diners, spécial. de saumon fumé et poissons d'Irlande, menu dégust. à 150 F net. Au rez-de-ch., KITTY O'SHEAS : « Le vrai pub irlandais », ambiance tous les soirs av. musiciens. Le plus grand choix de whiskies du monde. Jusq. 2 h du mat.
LUDMILA PAVILLON RUSSE 45, rue François-Ier, 8e	47-20-60-69 F. dim.	Le restaurant russe [redacted] TOUT-PARIS. Diners, Soupers dans une ambiance russe avec LUDMILA et ses chanteurs-guitaristes.
L'ARISTOCRATE 12, [redacted] La Fayette, 9e	47-70-60-83	*Repas d'affaires. Spéc. : « Agneau et cochon de lait à la broche. » Formule 63 F s.c. (entrée au choix et* [redacted] *de lait à la broche ou pièce du boucher).*
L'ATLANTIQUE 51, bd Magenta, 10e	42-08-27-20 F. dim.	Près de la gare de l'Est : les plaisirs de la mer « cordon bleu de France 86 ». Fruits de mer. Poissons fins. Langouste en vivier. Menu gastronomique. [redacted] F net.

RIVE GAUCHE

AUBERGE DES DEUX SIGNES *46, rue Galande, 5e*	T.l.j. *43-25-46-56 et* [redacted]	« LE DEUX SIGNES NOUVEAU est arrivé ». [redacted] à 150 F. Prix moyen à la carte 350 F TTC. *Salon de 20 à 80 personnes. Carte de musique. Parking rues Lagrange et Notre-Dame.*
TIEMKO 3, [redacted] Champlion, 5e	46-33-12-12	SPÉCIALITÉ RUSSE. SAINT-SYLVESTRE. Menu gastronomique 630 F. [redacted] à volonté. Musiciens et chanteurs.
[redacted] FRANÇOISE Aérogare des Invalides, 7e F. dim. soir et lundi soir	47-05-49-03	Toujours son MENU PARLEMENTAIRE [redacted] 120 F, service compris. Parking assuré devant le restaurant : face au no 2, rue Faber.
RESTAURANT THOUMIEUX 79, rue Saint-Dominique, 7e	47-05-49-75	Spécialité de confit de canard et de cassoulet au confit de canard. Service jusqu'à 22 h 30. Ouvert dimanche. Fermé lundi.

SOUPERS APRÈS MINUIT

LA TOUR D'ARGENT
NOUVEAU [redacted]
VUE PANORAMIQUE - [redacted] D'HIVER.
[redacted] traditionnels.
BANC [redacted] TOUTE L'ANNÉE.
T.l.j. de 11 h 30 à 2 heures [redacted] matin,
6, place de la Bastille. 43-42-90-32.
HUITRES à EMPORTER OUV. par l'écailler.
RÉVEILLONS : carte habituelle.

DINERS-SPECTACLES

BALADIN RIVE GAUCHE 12, rue Saint-Séverin, 5e	43-29-41-20 Tous les jours	Cadre élégant et raffiné. DÉJEUNERS-DINERS dansants, ambiance avec orchestre. Banquets. Mariages. Réceptions. Cuisine gastronomique. Spécialités françaises et grecques. « Réveillon St-Sylvestre 750 F ».

مكز من الاجل

THÉATRE

LES DÉCHARGEURS (42-36-00-02). ◇ Alors, heureux ? : 19 h. ◇ L'Étonnante Famille Brontë : 21 h (Sam., mar.), dim. 16 h 30. Rel. dim. soir, lun. ▷ Baby Sitting : lun., mar. 19 h. Fous-moi la paix avec Gainsbarre : jeu., sam. 19 h.

LUCERNAIRE FORUM (45-44-57-34). Théâtre noir. ◇ Parlons-en comme d'un créateur à un autre : 20 h. Rel. ven., dim. ◇ Nous, Théo et Vincent Van Gogh : [redacted] h 15. Rel. ven., dim. Théâtre rouge. Le Petit Prince : 20 h. Rel. ven., dim. ◇ Veuve martiniquaise cherche catholique chauve : 21 h 15. Rel. ven., dim.

MADELEINE ([redacted]). Les Pieds dans l'eau : 21 [redacted] lun. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

MARAIS (42-78-03-53). En famille, on s'arrange toujours : 20 h 30. Rel. dim.

MARIE STUART (45-08-17-80). ◇ [redacted] Autriche : 20 h 30 (Jeu., ven., sam. dernière).

MARIGNY (42-56-04-41). ◇ Kean : 20 h (Jeu., ven., sam.), dim. (dernière) 15 h.

MARIGNY (PETIT) (42-25-20-74). ◇ La Menteuse : 21 h (Jeu., ven., sam.), sam. 18 h et 21 h, ven., dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun., mar.

MATHURINS (42-65-90-00). ◇ L'Idiot (Théâtre, Musique, Danse dans la ville) : 20 h 30 (Jeu., sam.), ven., dim. (dernière) 15 h 30.

MICHEL (42-65-35-02). ◇ La Chambre [redacted] 21 [redacted] (Jeu., ven.), sam. [redacted] 30 et 21 h 30, ven., dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun., mar.

MICHODIÈRE (47-42-95-22). ◇ [redacted] Mixte : 20 [redacted] 30 (Jeu., ven.), sam. 18 h 30 et 21 h 30, ven., dim. (dernière) 15 h 30.

MOGADOR (42-85-28-80). ◇ Cabaret : [redacted] (Jeu., sam., mar.), ven. 16 h, dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

MONTPARNASSE (43-22-77-74). ◇ Le Secret : 21 h (Jeu., [redacted]), ven. 16 h, sam. 18 h et 21 h 15, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun., mar.

MOUFFETARD (43-31-11-99). ◇ Le Lavoir : 20 h 45 (Jeu., ven., sam.), dim. [redacted] 15 h 30.

NOUVEAUTÉS (47-70-52-76). Mais qui [redacted] qui ? : [redacted] h 30, sam. 18 h 30 et [redacted] h 30, sam., dim. (dernière) 15 h 30.

ODÉON (COMÉDIE-FRANÇAISE) (43-25-70-32). ◇ Le Marchand de Venise (Festival d'automne à Paris) : 19 h 30 (Jeu., sam., mar.), ven., dim. 14 h. Rel. dim. soir, lun.

ODÉON (PETIT) (43-25-70-32). ◇ L'Ange de l'information : 18 h (Jeu., sam., mar.). Rel. lun.

ŒUVRE (48-74-42-52). ◇ Léopold le bien-aimé : 20 h 45 (Jeu., ven., sam.), dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun., mar.

OPÉRA-COMIQUE - SALLE FAVART (42-96-06-11). ◇ Don Giovanni : 19 h 30.

PALAIS DES GLACES (46-07-49-93). ▷ La Madeleine Proust [redacted] Paris : jeu., ven., sam. 21 h, dim. [redacted] h. Rel. mer., dim. soir. Pleure pas Gilbert Trio : jeu. (dernière) 19 h.

PALAIS DES SPORTS (48-28-40-90). ◇ L'Affaire du courrier de Lyon : 20 h 30 (Sam., mar.), ven. 16 h, dim. 14 h, sam. 15 h et 20 h 30, dim. 18 h 30. Rel. jeu., lun.

PALAIS-ROYAL (42-97-59-81). ◇ L'Hurluberlu ou le Réactionnaire amoureux : 20 h 30 (Jeu., ven.), sam. 17 h 30 et 21 h, dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun., mar.

PARIS-VILLETTE (42-02-02-68). Y'a bon Bamboula : 21 h, dim. 16 h 30. Rel. dim. soir, lun.

POCHE-MONTPARNASSE (45-48-92-97). Salle L. Reine mère : 20 h 45, dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

POTINIÈRE (42-61-44-16). ◇ Crimes du cœur : 21 h (Jeu., ven., sam. dernière).

RENAISSANCE (42-08-18-50). ◇ Un jardin en désordre : 20 h 45 (Jeu., ven.), sam. 18 h 30 et 21 h 30, dim. (dernière) 16 h.

ROSEAU-THÉATRE (42-71-30-20). ◇ La Pucelle d'Orléans : 20 h 30 (Jeu., ven., sam.), dim. (dernière) 16 h 30.

SAINT-GEORGES (48-78-63-47). ◇ Les Seins de Lola : 20 h 45 (Jeu. dernière).

SALLE CHOPIN-PLEYEL (45-61-06-30). ◇ Notes en duo, d'après Notes sur Chopin : 21 h (Sam., lun., mer.), dim. 17 h.

SPLENDID SAINT-MARTIN (42-08-21-93). ◇ Jango Edwards : 20 h 30 (Jeu., ven., sam.). Rel. dim., lun., mar.

STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-23-35-10). ◇ Le Baiser de la femme-araignée : 21 h (Jeu. dernière).

THÉATRE 13 (45-88-16-30). ◇ Comme on regarde tomber les feuilles : 20 h 45 (Jeu., ven., sam. dernière).

THÉATRE DE DIX HEURES (42-64-35-90). ◇ Macha... et compagnie : 14 h 30 et 20 h 15 (Jeu., ven., sam.).

THÉATRE DE L'EST PARISIEN (43-64-80-80). ▷ Le Fauteuil à bascule : mar. 20 h 30.

THÉATRE DE L'OMBRE QUI ROULE (48-74-30-11). ▷ La Légende dorée : ven., sam., lun., mar. 21 h, dim. 17 h. Rel. dim. soir, mer., jeu.

THÉATRE DE LA MAIN D'OR (48-05-67-89). ▷ L'Étranger : jeu., sam. 20 h 30, dim. 15 h. L'Écume des jours : sam. 22 h, lun., mar. 20 h 30, dim. 17 h. Cochon qui s'en dédit : jeu. 22 h, sam., dim. (dernière) 18 h 30.

THÉATRE DE LA PLAINE (42-50-15-65). ◇ La Chasse au corbeau : 20 h 30 (Jeu., sam.), ven., dim. 17 h. Rel. dim. soir, lun., mar.

THÉATRE DE LA VILLE (42-74-22-77). ▷ La Savetière prodigieuse : mar. 20 h 45.

THÉATRE DE PARIS (43-59-39-39). ◇ Le Pont des soupirs : 15 h 30, ven., dim. 15 h 30, jeu., sam., mar. 20 h 30.

THÉATRE DES CHAMPS ELYSÉES (47-20-36-37). ◇ Marcel Marceau : Pantomimes de style : 20 h 30 (Jeu., sam., dim., lun., mar.), dim. 15 h.

THÉATRE DES CINQUANTE (43-55-33-88). ▷ Les Évadés : sam. (dernière) 20 h 30. Rel. mer., jeu.

THÉATRE GRÉVIN (42-46-84-47). ◇ Arthur (Les 3 Jeanne) : 21 h (Jeu., sam. dernière).

THÉATRE MUSICAL DE PARIS (42-33-00-00). ◇ A Chorus Line : 20 h 30 (Jeu., sam., mar.), sam. 16 h et 20 h 30, dim. 14 h 30.

THÉATRE RENAUD-BARRAULT (42-56-60-70). Grande salle. ◇ Dom Juan (en hommage à Louis Jouvet) : [redacted] (Jeu. dernière). Petite salle. ◇ Le Trio en mi bémol : 21 h (Jeu., sam., mar.), dim. 15 h.

TINTAMARRE (48-87-33-82). Le Détournement d'avion le plus fou de l'année : 22 h 15. Rel. dim., lun. ▷ Arrivez les filles : ven., sam. 18 h 30.

TOURTOUR (48-87-82-48). ◇ Peinture sur soi : 19 h (Jeu., sam., mar.). Rel. dim., lun. ◇ Profession imitateur ! Et en plus... : 20 h 30 (Jeu., sam., mar.). Rel. dim., lun. ◇ J'aime Brecht : 22 h 30 (Jeu., sam., mar.). Rel. dim., lun.

TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40). ◇ Sylvie Joly : 21 h (Jeu., ven., sam. dernière).

VARIÉTÉS (42-33-09-92). ◇ C'est encore mieux l'après-midi : 20 h 30 (Jeu., ven.), sam. 17 h 30 et 21 h, ven., dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun., mar.

ZÈBRE (43-57-51-55). La maison accepte l'échec : 20 h 30. Rel. dim., lun. Hors de chez soi : 22 h 30. Rel. dim., lun.

ZINGARO (CHAPITEAU CHAUFFÉ DAUMESNIL (43-44-07-00). ◇ Zingaro : 20 h 30 (Jeu. dernière).

Région parisienne

AUBERVILLIERS (THÉATRE DE LA COMMUNE) (48-34-67-67). Grande salle. ◇ Maison de poupée : 20 h 30 (Sam.), dim. (dernière) [redacted] h 30.

[redacted] (THÉATRE DE BOULOGNE) (46-03-60-44). ▷ La Folle de Chaillot : mar. 20 h 30.

CLICHY (THÉATRE DE L'ARC) (42-70-03-18). ◇ L'Aide-mémoire : 21 h.

ENGHIEN (THÉATRE MUNICIPAL DU CASINO) (34-12-90-00). ▷ Le Mari, la Femme et la Mort : jeu. 20 h 45.

IVRY (THÉATRE [redacted] ([redacted]-37-43). ◇ L'Eclipse de la balle : 20 [redacted].

NEUILLY (L'ATHLÉTIC) (46-24-03-83). Jonatan le mat : 20 h 30. Rel. dim., lun., mar.

PONTOISE (THÉATRE DES LOUVRAIS) (30-32-79-00). ▷ L'École des [redacted] 21 h.

RAMBOUILLET (THÉATRE DU NICKELODÉON) (30-41-82-77). ▷ La Meunière d'Arcos : jeu. 21 h.

SAINT-DENIS (THÉATRE GÉRARD PHILIPE) (42-43-17-17). ▷ Éloge de la pornographie : ven., sam., lun., mar. 20 h 30, dim. 16 h. Rel. mer., jeu.

SURESNES (ENTREPOT) [redacted] 13-10). ▷ Nous sommes si jeunes, nous ne pouvons pas attendre : mar. 21 [redacted].

VERSAILLES (THÉATRE MONTANSIER) (39-50-71-18). ▷ Super Papy : jeu. 21 h.

VINCENNES (THÉATRE DANIEL SORANO) (48-08-60-83). Le Faiseur : 21 h, dim. 18 h.

Comédie musicale

[redacted]TRE MUSICAL DE PARIS (42-61-19-83). A chorus line, jusqu'au 24 janv. 20 h 30 mer., jeu., sam., mar., 16 h sam., 14 h 30 dim., 18 [redacted] 30 ven., dim. Comédie musicale créée à Broadway, mise en scène, chor. originale de M. Bennett, livret de J. Kirkwood et N. Dante, mus. de M. Hamlish, paroles des chansons de E. Kleban, dir. chor. (à Paris) de B. Lee. Avec D. McKechnie, M. Hamilton, D. Drake, P. Geraci, B. Bejan, C. Shaur, P. Barry. 265 F, 217 F, 187 F, 64 F et 44 F.

Les opéras

OPÉRA-COMIQUE, Salle Favart (42-96-06-11). Don Giovanni : jusqu'au 30 décembre. 19 h 30 mer. (dernière). Drame en deux actes de W.-A. Mozart, livret de L. Da Ponte, dir. mus. de L. Zagrosek, mise en scène de G. Järvefelt (production de l'Opéra d'Oslo). De 25 F à 350 F.

THÉATRE DE PARIS (43-59-39-39). Le Pont des soupirs : 15 h 30 mer., ven., dim., 20 h 30 jeu., sam., mar. Opéra-bouffe en quatre actes de J. Offenbach, livret de H. Crémieux et L. Halévy, mise en scène de J.-M. Ribes, chor. de P.-G. Lambert, avec l'Ensemble orchestral d'Antenne 2, dir. J. Burdekin ou A. du Closel, chef des chœurs P. Marco. 225 F, 175 F, 100 F, 165 F (mer., jeu., mar.), 245 F, 195 F, 120 F (ven., sam., dim.).

Les opérettes

ARTS-HÉBERTOT (43-87-23-23). Les Musicomédiens : 20 h 30 mer., jeu., sam., mar., 15 h ven., dim. Deux amours d'opéras-bouffes d'Offenbach : P. MOSS, [redacted] l'Île de Tulipan, orchestration de Daphnis et Chloé, orchestration de L. Danoyer de Segonzac, mise en scène de M. Jacquemont et chor. d'H. Drach. De 180 F à 50 F (majoration ven.), de 11 h à 19 h, FNAC + agences.

DÉJAZET TLP (42-74-20-50). Ba-ta-clan : jusqu'au 1er janvier ; 17 h ven. (dernière). Opérette de J. Offenbach, adapt. mus. d'A. Mabit, avec l'Ensemble instrumental de Basse-Normandie, dir. par D. Debart. Avec M. Castets, B. Van Der Meersh, V. Vittoz, M. Hubert et B. Constantin. 150 F.

ELDORADO (42-49-60-27). L'Auberge du cheval blanc ; jusqu'au 31 janvier ; 15 h mer., sam., dim., 20 h 30 jeu., sam. Féerie de l'opérette à très grand spectacle en deux actes, dix-neuf tableaux et trois cent quatre-vingts costumes, avec l'Atelier lyrique européen (N. Varlan), livret d'E. Charell, mus. de R. Benatski et R. Stolz, chor. d'A. Varta, mise en scène d'A. Varlen, dir. mus. d'A. Martial. Avec Dozier, J. Bonoto, L. Barosy, J.-P. Caffi, Cl. Deschamps, F. Peyrol, C. Hirt et S. Van der Meulen. De 100 F à 160 F (+ 40 F jeu.).

ÉLYSÉES-MONTMARTRE (42-52-25-15). Fandango : jusqu'au 3 janvier ; 20 h 30 jeu., sam., 15 h ven., dim. (dernière). Opérette de Francis Lopez, avec Rudy Hirigoyen.

Les ballets

OPÉRA DE PARIS, PALAIS GARNIER (47-42-53-71). Casse-noisette, jusqu'au 31 décembre, 19 h 30 mer., 20 h jeu. (dernière). Ballet en deux actes de P.-I. Tchaïkovski, sujet de M. Petipa d'après A. Dumas adapté du conte de E.-T.-A. Hoffmann, chor. et mise en scène de R. Noureev, dir. mus. de V. Kojian. De 20 F à 300 F.

PALAIS DES CONGRÈS (47-58-14-04). Ballet du Théâtre Kirov de Leningrad, jusqu'au 10 janv., 20 h 30 mer., jeu., ven., sam., mar., 15 h sam., dim. Le lac des cygnes, chor. de L. Ivanov et M. Petipa (mer., jeu., ven., sam., dim.). Le chevalier à la peau de tigre, chor. de O. Vinogradov (mar.). 300 F, 220 F, 160 F et 100 F. FNAC et agences.

SALLE PLEYEL (45-63-88-73). Compa[redacted] Staniowa, jusqu'au 3 janvier. 15 h 30, sam., dim. (dernière). Casse-noisette de Tchaïkowski.

MUSIQUE

Les concerts

ÉGLISE DES BILLETTES [redacted] libre). Michèle Leclerc, 10 h dim. (Orgue). Œuvres de Corette, Daudrieu.

[redacted] (FNAC). [redacted] ans de musique et de fête, 21 h 15 jeu. 16 h ven. Dir. par D. Leroy, dix trompettes, timbales et orgue. Œuvres de Bach, Haendel, Dequin. [redacted] F, [redacted] F et sur place.

ÉGLISE [redacted] (42-23-55-28). Les Trompettes [redacted] Versailles jusqu'au 1er janvier. 21 h mer. jeu. 17 h ven. (dernière). Œuvres de Bach, Haendel, Telemann, Lully et Vivaldi. 70 F, 50 F. FNAC, concerts Boeringer.

ÉGLISE SAINT-LOUIS-EN-L'ÎLE. La Philharmonie de [redacted] jusqu'au 30 déc. 20 h 30 mer. Dir. par R. Douatte [redacted] T. Valov (violon). Œuvres de [redacted], Mozart et Vivaldi. 90 F, 80 F, 55 F.

ÉGLISE SAINT-MERRI. Jacqueline Kalfa, 16 h dim. (piano). Œuvres de Chopin et Albeniz. Libre participation aux frais.

NOTRE-DAME-DE-PARIS (entrée libre). Guy Angelloz et Arnold Basselaere, 16 h 30 ven. (flûte et orgue) Œuvres de Bach, Massenet, Gluck...

PÉNICHE OPÉRA (42-45-18-20). Les Plaisirs du palais, jusqu'au 31 janv. 21 h mer., jeu., sam., mar. 17 h ven., dim. Ou « Oh ! Ils chantent la bouche pleine », opéra de bouche qui tente d'associer le plaisir de chanter au plaisir de la bouche. Chansons du XVIe siècle. Mise en scène de M. Larroche, avec l'Ensemble Janequin, D. Visse (haute-contre), B. Boterf (ténor), Ph. Castor (baryton), A. Sicot (basse) et Cl. Debôves (luth), B. Massin (danseuse) et F. Zipperlin (jongleur). 120 F, 100 F (250 F, 350 F : jeu). FNAC.

THÉATRE DE LA BASTILLE (43-57-42-14). Mérédith jusqu'au 31 déc. 21 h mer. jeu. (dernière). Avec P. Biota (piano), L. Bandry (violon), Cl. Mouton (cb.) et C. Nicault (accordéon). Chants yiddish.

THÉATRE MUSICAL DE PARIS (42-61-19-83). Aldo Ciccolini et Henri Demarquette, 18 h 30 lun. (piano et violoncelle). Œuvres de Brahms, Schubert et Debussy. 49 F.

Jazz, pop, rock, folk

BAISER SALÉ (42-33-37-71) : Imo Animals, 20 h, mer., jeu., ven., sam., Denis (claviers), Fernando (guit., chant), Xavier Martinez (batt.), Philippe Collard (basse) ; Sacp, jusqu'au 3 janvier, 23 h, mer., jeu., ven., sam., dim., Hervé Krieff (guit., chant), Thierry Arpino (batt.), Alain Ratford (basse), Pierre Chabrelie (tromb.), Alexis Drossos (sax.), Lotti Sherif (tromp.) ; Tlienco, à partir de mar., jusqu'au 10 janvier, 23 h, mar., Olivier Monteil (batt.), Patrick Tillman (violon), Bertrand Binet (basse), Laurent Vernerey (claviers).

LA CIGALE (42-23-38-00) : Michel Jonasz, à partir de mar., jusqu'au 2 mars (sf dim., lun.), 20 h, mar.

DUNOIS (45-84-72-00) : Zhivaro présente Henri Texier quartet, 20 h 30, mer., Henri Texier (ctb.), Philippe Deschepper (guit.), Louis Sclavis (sax.), Jacques Mahieux (batt.).

JAZZ-CLUB LIONEL HAMPTON (47-58-12-30) : Claude Bolling Big Band, 12 h, dim. ; Dany Revel, 18 h mer., jeu., ven., sam., lun., mar. Piano de 18 h à 22 h. Animation : Christian Donnadieu ; The Lionel Hampton Big Band Sound, jusqu'au 9 janvier, 22 h mer., jeu., ven., sam., lun., mar., 23 h 30, mer., jeu., ven., sam., lun., mar., Lionel Hampton (vibraphone, chef d'orchestre, piano), Jimmy Ford (batt.), Léon Dorsey (basse), Sam Turner (perc.), Robert Rutledge (tromp.), Joe Magnarelli (tromp.), Al Bryant (tromp.), Gerry Sokolov (tromp.), Mike Guerrier (tromb.), John Gordon (tromb.), Charles Stephens (tromb.), Vincent Herring (alto), Manny Boyd (alto), Doug Miller (ténor), Rob Middleton (baryton), Gerry Weldon (ténor), et deux chanteuses.

MAGNETIC TERRACE (42-36-26-44) : Benny Carter et Persiany Trio, jusqu'au 2 janvier, 22 h 30, mer., jeu., ven., sam ; Jam-session, 23 h, dim., lun.

LE MONTANA (45-48-93-08) : Militia [redacted] en trio, 23 h, jeu. ; Stardust en quartet, 22 h 30, mer., jeu. ; Jazz de New Orleans, jone en quintette, jeu., (au club).

NEW MORNING (45-23-51-41) : Chet Baker, 21 h 30, mer. ; Compas Flamenco, 21 h 30, jeu. ; Willie Colon, 23 h, jeu., 21 h 30, sam.

PETIT OPPORTUN (42-36-01-36) : Slapsicat, à partir de sam., jusqu'au 5 janvier. 23 h, sam., dim., lun., mar., Patrick Baqueville (tromb.), Patrick Diaz (guit.), Pierre Jean (piano), Gilles Chevaucherie (ctb) ; François Rilhac Harlem Jazz, jusqu'au 30 décembre, 23 h, mer.

PULLMAN SAINT-JACQUES (bar Tahonga) (45-89-89-80) : Trio Kathy Roquain, jusqu'au 2 janvier. 22 h 30, jeu., ven., sam., Kathy Roquain (piano), Patricia Lebeugle (basse), Marie-Ange Martin (guit.) ; Numidia, 22 h, mer., lun., mar., Pianiste cubaine.

[redacted] (42-61-46-60) : Quartet Philippe Sellam, 23 h, mer., jeu., ven., sam., dim., Gilles Renne (guit.), François Moutin (ctb.), Alain Chaudron (batt.), Philippe Sellam (sax.) ; Crochet Sle'pe, 23 h, lun., mar.

TROTTOIRS DE BUENOS AIRES (42-33-58-37) : Gemina, 22 h, lun., tangos ; Raul Barboza, jusqu'au 6 février, 22 h, mer., jeu., ven., sam., mar., 24 h, ven., sam ; Bal tango, 17 h, dim.

REX CLUB (47-70-15-01) : Soirée exceptionnelle « Années soixante », 20 h 30, jeu.

SENTIER DES HALLES (45-08-96-91) : Jean Koniok, jusqu'au 2 et du 12 au 30 janvier (sf dim. et lun.), 22 h 30, mer., jeu., ven., sam., (Chant), Étienne Perruchon (claviers), Claude Gomez (claviers), Jean-Luc Lopez (batt.), Simon Vandercam (guit.).

ZÉNITH (42-08-60-00) : Barry White, 20 h, jeu., + Soirée discothèque, jusqu'à 4 h.

Le music-hall

CASINO DE PARIS (42-85-30-31). Serge Lama : jusqu'au 3 janvier ; 20 h 30 mer., jeu., sam., 14 h dim., 17 h 30 dim. (dernière).

OLYMPIA (42-61-82-25). La Compagnie créole, jusqu'au 3 janvier, 20 h 30 mer., jeu., sam., 17 h ven., dim.

THÉATRE DE DIX HEURES (42-64-35-90). Alice Donna : prolongation jusqu'à fin janvier. Relâche lun., mar. 22 h : mer., jeu., ven., sam. 16 h : dim.

CINEMA

La cinémathèque

PALAIS DE CHAILLOT (47-04-24-24)

MERCREDI

L'Oiseau de Paradis (1950, v.o.s.t.f.), de [redacted], 16 h ; la [redacted] (19[redacted], v.o.s.t.f.), de Otto Preminger, 19 h ; What price glory (1952, v.o.), [redacted] John Ford, 21 h.

JEUDI

Gigi (1958, v.o.), de [redacted] Minnelli, 16 h.

VENDREDI

[redacted] (1934, v.o.), de Ray Enright, 16 h ; l'Or et l'Amour (1956, v.o.s.t.f.), [redacted] Jacques Tourneur, 19 h ; le [redacted] (1960), de George Cukor, 21 h.

SAMEDI

Le Dernier Round (1926), de Buster Keaton, 15 h ; Dillinger est mort, v.f.), de Marco Ferreri, 17 h ; la [redacted] (1958, v.o.s.t.f.), de John Ford, 19 h 15 ; le [redacted]adieux (1960, v.o.s.t.f.), de Charles [redacted] George Cukor, 21 h 15.

DIMANCHE

Les Damnés de l'océan (1928), de Joseph von Sternberg, 15 h ; le Dieu noir et le diable blond (1963, v.o.s.t.f.), de Glauber Rocha, 17 h ; The Last Sunset (1961, v.o.s.t.f.), de [redacted] Aldrich, 19 h ; la Nef des fous [redacted] v.o.s.t.f.), de Stanley Kramer, 21 h 15.

LUNDI

Relâche.

MARDI

Les Dents longues (1952), de Daniel Gélin, 16 h ; My dinner with André (1981, v.o.s.t.f.), de Louis Malle, 19 h ; la Cinémathèque de la danse présente : 21 h ; la Nuit des adieux (1965), de Jean Dréville, 21 h.

CENTRE GEORGES POMPIDOU (42-78-35-57)

MERCREDI

L'Ange des maudits (1952, v.o.s.t.f.), de Fritz Lang, 15 h ; Comment faire partie de [redacted] (1972, v.o.s.t.f.), de Henning Carlsen, 17 h ; [redacted] (1963), [redacted] Colpi, [redacted].

[redacted]

La Rafe (1932, v.o.), de [redacted] Capra, 15 h.

[redacted]

Un de la Canebière (1938), de René Pujol, 15 h ; Crime passionnel (1945, v.o.), de Otto Preminger, 17 h ; Adieu ma [redacted] (1944, v.o.), de Edward Dmytryk, 19 h.

[redacted]

[redacted] (1928), de [redacted], 15 h ; [redacted] me [redacted] (1932, v.o.), de George [redacted], 17 h 15 ; Bof... (1971), de [redacted] Faraldo, 19 h ; [redacted]ment voler un million de dollars (1966, v.o.s.t.f.), de William Wyler, 21 h.

DIMANCHE

Le Rite (1968, v.o.s.t.f.), de Ingmar Bergman, 15 h ; l'Amour au premier page (1937, v.o.), de Tay Garnett, 17 h ; le Cirque du Diable (1925), de Benjamin Christensen, 19 h ; Capitaine de Castille (1947), de Henry King, 21 h.

LUNDI

Le Charbonnier (1972, v.o.s.t.f.), de Mohamed Bouamari, 15 h ; la Noire de... (v.f.), de Ousmane Sembene, 17 h ; M. Robinson Crusoé (1932, v.o.s.t.f.), de Edward Sutherland, 19 h.

MARDI

Relâche.

SALLE [redacted], CENTRE GEORGES POMPIDOU (42-78-37-29)

MERCREDI

Hommage à Pierre Braunberger : Toro Moreno (1981), de Gérard Krawczyk, 14 h 30 ; l'Amérique insolite (1958), de François Reichenbach, 14 h 30 ; les Voisins n'aiment pas la musique (1970), de Jacques Panisen, 17 h 30 ; De l'amour (1964), de Jean Aurel, 17 h 30 ; Jean-Luc Godard (1965), de Jacques Doniol-Valcroze, 20 h 30 ; l'Eau à la bouche (1959), de Jacques Doniol Valcroze, 20 h 30.

JEUDI

Hommage à Pierre Braunberger : Captain Cap (1963), de Jean Hurtado, 14 h 30 ; la Chasse au lion à l'arc (1965), de Jean Rouch, 14 h 30 ; Début de siècle (1968), de Marc Allégret, 17 h 30 ; On purge bébé (1931), de Jean Renoir, 17 h 30.

VENDREDI

Hommage à Pierre Braunberger : Attaque nocturne (1931), de Marc Allégret, 14 h 30 ; Catherine (1924), de Jean Renoir et Albert Dieudonné, 14 h 30 ; le Blason (1946), de Marcel Gibaud, 17 h 30 ; la Petite Chocolatière (1932), de Marc Allégret, 17 h 30 ; les Actualités burlesques (1949), de Gilles Margaritis, 20 h 30 ; le Tampon du capiston (1950), de Maurice Labro, 20 h 30.

SAMEDI

Hommage à Pierre Braunberger : le Coup du berger (1956), de Jacques Rivette, 14 h 30 ; Rose-France (1918), de Marcel L'Herbier, 14 h 30 ; Une partie de campagne (1936-1946), de Jean Renoir, 17 h 30 ; Paris 1900 (1946), de Nicole Védrès et Pierre Braunberger, 17 h 30 ; O Saisons ô Châteaux (1957), de Agnès Varda, 20 h 30 ; le Couteau dans l'eau (1962), de Roman Polanski, 20 h 30.

DIMANCHE

Hommage à Pierre Braunberger : la P'tite Lili (1928), d'Alberto Cavalcanti, 14 h 30 ; Fantômas (1932), de Paul Fejos, 14 h 30 ; Toute la mémoire du monde (1956), d'Alain Resnais, 17 h 30 ; Jaguar (1967), de Jean Rouch, 17 h 30 ; Records 37 (1937), de Jean Tarride et Jacques Brunius, 20 h 30 ; Fantômas : le mort qui tue (1913), de Louis Feuillade, 20 h 30.

LUNDI

Hommage à Pierre Braunberger : les Veuves de quinze ans (1966), de Jean Rouch, 14 h 30 ; Don Quichotte (1957), de Georg-Wilhelm Pabst, 14 h 30 ; le Petit Café (1963), de François Reichenbach, 17 h 30 ; Une fille et des fusils (1964), de Claude Lelouch, 17 h 30 ; le Chemin de Damas (1986), de Patrice Barletta, 20 h 30 ; Avec André Gide (1951), de Marc Allégret, 20 h 30.

MARDI

Relâche.

Les exclusivités

LES AILES DU DÉSIR (Fr.-All., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; Gaumont Colisée, 8e (43-59-29-46) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76).

L'AMI DE MON AMIE (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; Élysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

AU [redacted] LES ENFANTS (Fr.-All.) : [redacted] Express, 1er (42-33-42-26) ; [redacted] Opéra, 2e (47-42-60-33) ; [redacted] Juillet Odéon, 6e [redacted] 59-83) ; [redacted] Ambassade, [redacted] (43-59-19-08) ; [redacted], 11e (43-57-90-81) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; [redacted] Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

[redacted] INTÉRIEURE (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Danton, [redacted] (42-25-10-30) ; UGC [redacted] (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Le Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79).

LA BAMBA (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16).

LES FILMS NOUVEAUX

AENIGMA. (*) Film italien de Lucio Fulci, v.o. : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44).

L'AGE DE MONSIEUR EST AVANCÉ. Film français de Pierre Etaix : Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34).

SEPTIÈME [redacted]. Film [redacted] de Jean-Louis Daniel : [redacted] (45-79-33-00).

SOIGNE TA DROITE. Film français de Jean-Luc Godard : 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Colisée, 8e (43-59-29-46).

BIGFOOT ET LES HENDERSON (A., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Maxevilles, 9e (47-70-72-86) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

CARAVAGGIO (Brit., v.o.) : [redacted] Beaubourg, [redacted] (42-71-52-36) ; Cluny Palace, 5e (43-54-07-76).

[redacted] PALACE (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Rex, [redacted] (42-36-83-93) ; UGC Mon[redacted] 6e (45-74-94-94) ; [redacted] (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Alésia, [redacted] (43-27-84-50) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Images, [redacted] (45-22-47-94).

CHAMBRE AVEC VUE... (Brit., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, [redacted] (43-26-58-00) ; Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

LA CONFÉRENCE DE WANNSEE (All., v.o.) : Les [redacted] Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

CREEPSHOW 2 (*) (A., v.o.) : [redacted] Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; [redacted] Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : George V, [redacted] (45-62-41-46) ; Lumière, 9e (42-46-49-07) ; Maxevilles, 9e (47-70-72-86) ; Le Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-3[redacted]).

CROCODILE DUNDEE (Austr., v.f.) : Pathé Français, 9e (47-70-33-88).

DE GUERRE LASSE (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-[redacted]7) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont [redacted], 14e (43-27-84-50) ; [redacted] Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; [redacted] 15e (48-28-42-27) ; Le [redacted], 17e (47-48-06-06) ; Pathé Clichy, [redacted] (45-22-46-01).

[redacted] DANS LE JARDIN (Esp., v.o.) : Latina, [redacted] (42-78-47-86).

LES [redacted] DE LA [redacted] & LA REVANCHE (A., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; UGC Danton, [redacted] (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-[redacted], 8e (43-59-92-82) ; UGC Nor[redacted], [redacted] (45-63-16-16) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Maxevilles, [redacted] (47-70-72-86) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Le Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LE DERNIER EMPEREUR (Brit.-It., v.o.) : [redacted] Horizon, 1er (45-08-57-57) ; [redacted] Opéra, 2e (47-42-60-33) ; [redacted] Beaubourg, [redacted] (42-71-52-36) ; [redacted] Juillet Odéon, [redacted] (43-25-59-83) ; [redacted] (42-22-57-97) ; [redacted] (43-26-19-68) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; [redacted] Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Publicis Champs-Élysées, 8e (47-20-76-23) ; Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Kinopanorama, [redacted] (43-06-50-50) ; Pathé Mayfair, 16e [redacted] 25-27-06) ; [redacted] Maillot, 17e (47-48-06-06) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; [redacted] Français, [redacted] (47-70-33-88) ; [redacted] Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; [redacted] Wepler, [redacted] (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

DIRTY DANCING (A., v.o.) : Forum [redacted] 1er (45-08-57-57) ; Pathé Hautefeuille, [redacted] (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e ([redacted]59-92-82) ; v.f. : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Pathé [redacted] 18e (45-22-46-01).

ENNEMIS [redacted] (*) (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-[redacted]).

FULL METAL JACKET (*) (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; Gaumont Colisée, 8e (43-59-29-46) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).

LE GRAND CHEMIN (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46).

HOPE AND GLORY ([redacted], v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

IL EST GÉNIAL PAPY ! (Fr.) : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Lumière, 9e (42-46-49-07) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

LES INCORRUPTIBLES (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

LES INNOCENTS (Fr.) : UGC Champs-Élysées, 8e (45-62-20-40).

INTERVISTA (Fr.-It., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; [redacted] Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont [redacted] (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; Le Maillot, 17e (47-48-06-06) ; v.f. : Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

L'IRLANDAIS (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, [redacted] (42-71-52-36) ; [redacted] 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, [redacted] (45-74-94-94) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : UGC [redacted] 9e (45-74-95-40).

ISHTAR (A., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Saint-Germain Studio, 5e (46-33-63-20) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; [redacted] 14e (43-20-30-19) ; v.f. : [redacted] (42-36-83-93) ; [redacted] Opéra, [redacted] (47-42-56-31) ; Le Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

LES KEUFS (Fr.) : [redacted] Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; 14 [redacted] (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, [redacted] (43-59-19-08) ; George V, [redacted] (45-62-41-46) ; Maxevilles, 9e (47-70-72-86) ; Pathé Français, [redacted] (47-70-33-88) ; UGC Lyon [redacted] (43-43-01-59) ; [redacted] 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, [redacted] 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, [redacted] (45-22-46-01) ; [redacted], 20e (46-36-10-96).

LES LUNETTES D'OR (It.-Fr., v.o.) : Latina, [redacted] (42-78-47-86) ; v.f. : [redacted] 9e (45-74-95-40) ; [redacted] Parnassiens, [redacted] (43-20-32-[redacted]).

LES MAITRES DE L'UNIVERS (A., v.f.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; [redacted] Montparnasse, [redacted] (45-74-94-94) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Le Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

MAURICE (Brit., v.o.) : Gaumont Les [redacted], 1er (40-26-12-12) ; [redacted] Impérial, [redacted] (47-42-72-52) ; 14 [redacted] 6e ([redacted]) ; Les Trois Luxembourg, [redacted] (46-33-97-77) ; Gaumont Champs-Élysées, 8e (43-59-04-67) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43).

NEUF SEMAINES ET DEMIE (*) (A., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

LES NOCES BARBARES (*) (Bel.-Fr.) : Sept [redacted], [redacted] (43-20-32-20).

NOCES EN [redacted] (Fr.-Bel.-palestinien, v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Saint-Germain Huchette, [redacted] (46-33-63-20) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LE NOM DE LA ROSE (Fr.-It.-All., v.f.) : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Lumière, 9e (42-46-49-07).

NOYADE INTERDITE (Fr.) : Forum [redacted] Express, 1er (42-33-42-26) ; Épée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Marignan-[redacted], 8e (43-59-92-82) ; Pathé [redacted]çais, 9e (47-70-33-88) ; Les Nation, [redacted] (43-43-04-67) ; Fauvette, [redacted] (43-31-56-86) ; [redacted] (43-20-30-19) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

L'OEIL AU BEURRE NOIR (Fr.) : George V, [redacted] (45-62-41-46) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; Sept [redacted] (43-20-32-20).

LA PASSION BÉATRICE (*) (Fr.-It.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65) ; [redacted] (43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

[redacted] UP YOUR EARS (*) ([redacted] v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Saint-André-des-Arts I, [redacted] (43-26-48-18).

PROMIS... JURÉ ! (Fr.) : Gaumont Opéra, [redacted] (47-42-60-33) ; [redacted] Ambassade, [redacted] (43-59-19-08) ; Les Montparnos, [redacted] (43-27-52-37).

RENEGADE (It.-A., v.o.) : George V, [redacted] (45-62-41-46) ; v.f. : Le Triomphe, [redacted] (45-62-45-76) ; Maxevilles, [redacted] (47-70-72-86) ; [redacted] Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Le Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; [redacted] (45-39-52-43) ; [redacted] parnasse, 14e (43-20-12-06) ; [redacted] Clichy, 18e (45-22-46-01).

[redacted] (A., v.o.) : [redacted] 6e (46-33-10-82) ; UGC [redacted] (45-62-20-40).

SENS UNIQUE (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; 14 Juillet Beaugrenelle, [redacted] (45-75-79-79) ; v.f. : Rex, [redacted] (42-36-83-93) ; [redacted] Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Images, 1[redacted] (45-22-47-94).

LES SORCIÈRES D'EASTWICK (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; Le Triomphe, [redacted] (45-62-45-76) ; v.f. : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

SOUS LE SOLEIL DE SATAN (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

TAMPOPO (Jap., v.o.) : Cluny Palace, [redacted] (43-54-07-76).

TOI ET MOI AUSSI (All., v.o.) : [redacted] Germain Village, 5e (46-33-63-20).

TOO MUCH ! (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Lyon [redacted]lle, 12e (43-43-01-59) ; L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63) ;

هكذا من الاصل

CINEMA

v.f. : UGC Montparnasse, [redacted] (45-74-94-94) ; *UGC Boulevard*, [redacted] (45-74-95-40) ; [redacted] Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94).

[redacted] LE MATIN (*) (Fr.) : [redacted] 6e (45-44-57-34).

LE VENTRE DE L'ARCHITECTE (*Brit., v.o.*) : *Utopia Champollion*, [redacted] (43-26-84-65) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

LA VIE PLATINÉE (Fr.-ivoirien) : Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

[redacted] THAT GIRL ? (A., v.o.) : [redacted] Matignon, [redacted] (43-59-31-97) ; v.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07).

YEELEN (malien, v.o.) : [redacted] 1er (45-08-57-57) ; [redacted] *Impérial*, 2e (47-42-72-52) ; Le Saint-Germain-des-Prés, [redacted] (42-22-87-23) ; [redacted] Champs-Elysées, [redacted] (47-20-76-23) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; [redacted] Convention, 15e (48-28-42-27).

[redacted] NOIRS (It., v.o.) : [redacted] Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; *UGC* Odéon, [redacted] (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, [redacted] (45-62-20-40).

ZEGEN (*) (Jap., v.o.) : [redacted] des-Arts II, [redacted] (43-26-80-25).

Les grandes reprises

[redacted] (A., v.o.) : [redacted] Pavois, 15e (45-54-46-85).

L'ARME FATALE (*) (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

LES [redacted] DE [redacted] ET [redacted] (A., v.f.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Rex (Le Grand Rex), 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, [redacted] (45-74-94-94) ; UGC Odéon, [redacted] (42-25-10-30) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; UGC Lyon [redacted] 12e (43-43-01-59) ; *UGC Gobelins*, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Napoléon, 17e (42-67-63-42) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79).

LE BAL (Fr.-It.) : Studio [redacted] Harpe, [redacted] (46-34-25-52).

BASIL DÉTECTIVE [redacted] (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

LA BELLE AU [redacted] DORMANT (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

LA BELLE ET LA BÊTE (Fr.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

BLADE RUNNER (*) (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

CENDRILLON (A.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

LES 101 DALMATIENS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

[redacted] (A., v.o.) : Action Christine, [redacted] (43-29-11-30).

LA CITÉ [redacted] FEMMES (It., v.o.) : [redacted] (ex [redacted] Cujas), 5e (46-33-86-86).

[redacted] SUR L'OREILLER (A., v.o.) : *Les Trois Luxembourg*, 6e (46-33-97-77) ; Les Trois Balzac, [redacted] (45-61-10-60).

[redacted] CANAPÉ (A., v.o.) : Action [redacted] (43-25-72-07).

DOCTEUR [redacted] (Brit., v.o.) : Le Champo, 5e (43-54-51-60).

DON [redacted] (Fr.-It., v.o.) : Vendôme Opéra, [redacted] (47-42-97-52).

FANTASIA (A.) : Action [redacted] 5e (43-29-44-40).

FANTOME [redacted] VENDRE (Brit., v.o.) : Le Champo, 5e (43-54-51-60) ; Les Trois [redacted] 8e (45-61-10-60).

LE [redacted] EMBOUTEILLAGE (Fr., v.o.) : [redacted] (ex [redacted] Cujas), 5e (46-33-86-86).

HUIT ET DEMI (It., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01).

IF (*) (Brit., v.o.) : [redacted] (ex [redacted] Cujas), 5e (46-33-86-86).

INDISCRÉTIONS (A., v.o.) : [redacted] Ecoles, 5e (43-25-72-07).

LE KNACK... OU COMMENT [redacted] (Brit., v.o.) : [redacted] (ex [redacted] Cujas), 5e (46-33-86-86).

LISZTOMANIA (Brit., v.o.) : [redacted] (ex [redacted] Cujas), 5e (46-33-86-86).

[redacted] (A., v.o.) : [redacted] Christine, [redacted] (43-29-11-30).

MIDNIGHT (A., v.o.) : [redacted] (43-29-11-30).

MISFITS (A., v.o.) : [redacted] Logos, 5e (43-54-42-34) ; Les Trois Bal[redacted] (45-61-10-60) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

MON PETIT [redacted] CHÉRI (A., v.o.) : Action [redacted] 5e (43-25-72-07).

NINJA III (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

PANDORA (Brit.-A., v.o.) : Mac-Mahon, 17e (43-29-79-89).

PEAU D'ANE (Fr.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

LA PLANÈTE SAUVAGE (Fr.-Tch.) : Accatone (ex [redacted] Cujas), [redacted] (46-33-86-86).

[redacted] (A., v.o.) : Elysées Lincoln, [redacted] (43-59-36-14) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

SEULS LES ANGES ONT [redacted] AILES (A., v.o.) : [redacted] Christine, [redacted] (43-29-11-30).

SUPERMAN I (A., v.f.) : Hollywood [redacted] levard, 9e (47-70-10-41).

TOM, JERRY, [redacted] ET TEX [redacted] (A., v.o.) : [redacted] (43-25-72-07) ; Sept Parnassiens, [redacted] (43-20-32-20).

Les festivals

ALFRED HITCHCOCK. Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40). Mais qui a tué Harry ?, mer. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; l'Homme qui en savait trop, jeu. à 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30 ; Sueurs froides, [redacted] à 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30 ; Fenêtre sur cour, sam., mar. [redacted] 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Pas de printemps pour Marnie, dim. à 14 h, [redacted] 30, 19 h, 21 h 30 ; la Corde, lun. à 14 h, 15 h 40, 17 h 20, 19 h, [redacted] h 40, 22 h 20.

CHARLES CHAPLIN. Studio 43, 9e (47-70-63-40). [redacted] Temps modernes, jeu. 17 h, sam. 16 h ; le Kid, jeu. 15 h, dim. 16 h ; la Ruée vers l'or, mer., jeu. 15 h, [redacted] 14 h ; le Dictateur, dim. 14 h ; le Pèlerin, Charlot soldat, Jour de paye, mer. 17 h, dim. 14 h ; Charlot, Charlot, Charlot, mer. 15 h, sam. 14 h.

CYCLE JACQUES TATI. Saint-Michel, 5e (43-26-79-17). Jour de fête, film tlj [redacted] 13 h 55, 17 h 10, 22 h 50 ; [redacted] Vacances de M. Hulot, film [redacted] 15 h 20, 21 h + sam. [redacted] h 20 ; Mon Oncle, *film à 18 h 45*.

ERIC ROHMER. Denfert, 14e (43-21-41-01). La Marquise d'O, lun. 18 h ; les Nuits de la pleine lune, mer. 20 h, sam. 22 h, mar. 18 h ; Pauline à la plage, sam. 20 h 20 ; 4 Aventures de Reinette et Mirabelle, ven. 15 h 40, lun. 20 h ; Perceval le Gallois, jeu. 18 h ; la Femme de l'aviateur, lun. 16 h ; le Beau Mariage, dim. 20 h 10.

ERIC ROHMER. République Cinémas, 11e (48-05-51-33). Les Nuits de la pleine lune, ven. *17 h 30* ; *le* Beau Mariage, jeu. 20 h ; 4 Aventures de Reinette et Mirabelle, sam. 22 h ; le Signe du lion, sam. 12 h 20.

LES CÉSARS 1988. Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36). Poussière d'ange, mer., dim., séances à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h film 10 mn après ; le Déclin de l'empire américain, ven., sam., lun., séances [redacted] *14 h, 16 h, 18 h*, 20 h, 22 h film [redacted] après ; Travelling avant, [redacted] séances [redacted] 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h film [redacted] après ; Charlie Dingo, jeu., séances [redacted] h, 16 h, [redacted] h, 20 h, 22 h film 10 mn après.

LES PREMIERS FILMS DES GRAND RÉALISATEURS. Panthéon, 5e (43-54-15-04). Terre sans pain, Les Veuves de quinze ans, [redacted] Heures de la vie d'un clown, Tous [redacted] s'appellent Patrick, La Vengeance d'une orpheline russe, séances [redacted] 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h.

MARILYN MONROE (v.o.). Le Champo, 5e (43-54-51-60). Chérie je me sens rajeunir, lun. à 16 h et 20 h ; les Hommes préfèrent les blondes, mer. à 16 h et 20 h ; Sept Ans de réflexion, dim. à 16 h et 20 h ; Comment épouser un millionnaire, jeu. à *16 h et 20 h* ; Niagara, ven. 16 h et 20 h ; le Milliardaire, sam. à 16 h et 20 h ; Marilyn, mar. à 16 h et 20 h.

RÉTROSPECTIVE NANNI MORETTI (v.o.), 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00). [redacted] d'or, mer., sam., film à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Ecce bombo, jeu., lun., film à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Je suis un autarcique, ven. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Bianca, dim. à *14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h* ; *la Messe est* finie, mar. [redacted] 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h.

SIX CONTES MORAUX. Reflet Logos I, 5e (43-54-42-34). L'Amour l'après-midi, mer., mar., séances à 13 h 45, 15 h 45, 17 h 45, 19 h 45, 21 h 45 film 10 mn après ; la Collectionneuse, jeu., séances à *13 h 45, 15* [redacted] *45*, 17 h 45, [redacted] h 45, 21 h 45 film 10 mn après ; le Genou de *Claire*, [redacted] dim., séances à *13 h 45*, 15 h 45, 17 h 45, 19 h 45, 21 h 45 film 10 mn après ; Ma nuit chez Maud, sam., lun., film à 13 h 45, 15 h 45, 17 h 45, 19 h 45, 21 h 45.

Les séances spéciales

LES ABYSSES (Fr.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) [redacted] jeu., [redacted] dim., *lun., mar. à 12 h.*

ACCROCHE-CŒUR (Fr.) : Studio 43, 9e *(47-70-63-40) mer., jeu. 19 h, sam., dim.*, lun., mar. 18 h, 20 h.

ANGEL [redacted] (*) (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) t.l.j. à 16 h 30 et 21 h.

ANNE TRISTER (Can.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) [redacted] h 45.

L'ANNÉE [redacted] (A., v.o.) : [redacted] Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. *19 h 30*, ven. *18 h*, lun. *21 h 40*.

L'ARGENT DE [redacted] (Fr.) : Denfert, *14e (43-21-41-01)* mer. [redacted] h.

[redacted] DE MINUIT (Fr.-A., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56) mer., jeu. 20 h 25 ; Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) mer., jeu., ven., lun., mar. 20 h [redacted] + sam., dim. 22 h.

LES AVENTURES DE BERNARD ET BIANCA (A., v.f.) : [redacted] (Le Grand Rex), [redacted] (42-36-83-93) mer., jeu., [redacted] *dim.*, lun., *mar., matinées exceptionnelles* à 9 h 45 et 12 h T.U. : 25 F.

AVRIL BRISÉ (Fr., v.o.) : Utopia [redacted] pollion, 5e (43-26-84-65) t.l.j. à 18 h 20.

LE BAISER DE LA FEMME ARAIGNÉE (A., v.o.) : République Cinémas, 11e (48-05-51-33) mer. 22 h, lun. 19 h 30.

BARFLY (A., v.f.) : [redacted] (46-33-10-82) t.l.j. à [redacted] h 40 et 20 [redacted] 30.

BIRDY (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) *t.l.j. séances* [redacted] *18 h film 5 mn* après.

BLADE RUNNER (*) (A., v.o.) : [redacted] (45-54-46-85) mer. [redacted] h 45, jeu. 19 h 30, dim. 22 h, lun. 16 h, mar. 18 h.

BLUE COLLAR (A., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65) t.l.j. à 16 h et 20 h.

BLUE VELVET (*) (A., v.o.) : Grand [redacted] 15e (45-54-46-85) [redacted] 22 h 10, jeu., ven. 17 h 40, mar. 13 h 30.

[redacted] SAUVÉ DES EAUX (Fr.) : République Cinémas, 11e (48-05-51-33) mer., jeu., ven., sam., dim. 15 h 40.

BRAZIL (Brit., v.o.) : Studio Galande, [redacted] (43-54-72-71) t.l.j. [redacted] à [redacted] film [redacted] mn après.

[redacted] DE FELLINI (*) (It., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) mer., jeu., ven., lun., mar. 16 h.

CHRONOS (A., v.o.) : La Géode, 19e (40-05-06-07) mer., ven., sam., dim. [redacted] 19 h, 20 h, 21 h.

LES CŒURS ET LES ESPRITS (A., v.o.) : Utopia Champollion, [redacted] (43-26-84-65) t.l.j. à 14 h 10.

LE CONTE DES CONTES (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (45-44-28-80) t.l.j. à 15 h 10.

LE DÉCLIN DE L'EMPIRE AMÉRICAIN (Can.) : Cinoches, [redacted] (46-33-10-82) *t.l.j. à 18 h 40.*

DERSOU OUZALA (Sov., v.o.) : Cosmos, [redacted] (45-44-28-80) t.l.j. à 16 h 40 ; v.f. : Le Triomphe, [redacted] (45-62-45-76) t.l.j. à 12 h.

LES DIEUX SONT TOMBÉS SUR LA [redacted] (botswanais, v.f.) : Le Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55) mer., jeu. [redacted] h, ven., sam., dim. 17 h.

DOWN [redacted] (A., v.o.) : [redacted] 6e (46-33-10-82) t.l.j. [redacted] 13 h, [redacted] + sam. 0 h 10.

DROLE DE DRAME (Fr.) : [redacted] 16e (42-88-64-44) mer., jeu., [redacted] 18 h 30, ven., sam., dim. 20 h 30.

E.T. L'EXTRATERRESTRE (A., v.f.) : Grand [redacted] 15e (45-54-46-85) mer., jeu., ven., sam., dim. 14 h, [redacted] + mer. jeu. 11 h 30 TU : 25.

L'EAU [redacted] *LES HOMMES* (Fr.) : La Géode, 19e (40-05-06-07) mer., jeu., ven., sam., dim., mar. à 10 h, 11 h, 12 h, 13 h, 14 h, 15 h, 16 h, 17 h, 18 h.

L'EMPIRE CONTRE-ATTAQUE (A., v.f.) : [redacted] 15e (45-54-46-85) mer., sam., lun. [redacted] h 30.

L'EMPIRE DES [redacted] (**) (Fr.-Jap., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) [redacted] ven., dim. 22 h.

L'ENFANCE [redacted] (Sov., v.o.) : République Cinémas, 11e (48-05-51-33) mer. 17 h [redacted]

FIEVEL ET LE NOUVEAU MONDE (A., v.f.) : Templiers, 3e (42-72-94-56) mer., jeu. [redacted] 13 h 30 et 14 h 55.

FRANKENSTEIN JUNIOR (A., v.o.) : Châtelet [redacted] 1er (45-08-94-14) t.l.j. à 15 h 30 et 22 h.

LA GUERRE DES ÉTOILES (A., v.f.) : [redacted] Pavois, [redacted] (45-54-46-85) mer., sam., lun. 13 h 30.

L'ILE [redacted] TRÉSOR (Sov., v.f.) : [redacted] *Triomphe*, 8e (45-62-45-76) t.l.j. à 12 h.

JEAN DE FLORETTE (Fr.) : Templiers, 3e (42-72-94-56) mer., jeu. à *16 h 20*.

[redacted] JOURS ET LES NUITS DE CHINA BLUE (**) (A., v.o.) : Châtelet Victoria, 1er (45-08-94-14) t.l.j. à 13 h 30, 20 h + sam. 0 h 15.

[redacted] ET JIM (Fr.) : République Cinémas, 11e (48-05-51-33) mer. 20 h.

LA LAMPE MAGIQUE D'ALADIN (Sov., v.f.) : [redacted] Triomphe, [redacted] (45-62-45-76) t.l.j. à 12 h.

LILY MARLEEN (All., v.o.) : Châtelet Victoria, *1er (45-08-94-14) t.l.j. à 18 h.*

[redacted] LUKE, LES DALTON EN [redacted] (Fr.-A.) : *Saint-Lambert*, [redacted] (45-32-91-68) [redacted] 15 h 30.

LUDWIG... OU LE [redacted] DES DIEUX (It., v.o.) : [redacted] 16e (42-88-64-44) mer., jeu., [redacted] 20 h, ven., sam., dim. 16 h 30.

LES LUNETTES [redacted] (It.-Fr., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) mer., jeu., sam., dim., lun., mar. à 12 h.

MANON DES SOURCES (Fr.) : Templiers, 3e (42-72-94-56) [redacted] jeu. [redacted] *18 h 25.*

LA MÉLODIE DU BONHEUR (A., v.f.) : [redacted] Pavois, 15e (45-54-46-85) mer., jeu., sam., dim. 11 h.

MIDNIGHT EXPRESS (**) (Brit., v.o.) : Templiers, [redacted] (42-72-94-56) mer., jeu. à 22 h 15 ; [redacted] (46-33-10-82) t.l.j. film à 16 h [redacted] h 10.

LE MIROIR (Sov., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) t.l.j. à 18 h 45 ; Cosmos, 6e (45-44-28-80) t.l.j. à 22 h 05.

MISSION (Brit., v.o.) : Châtelet Victoria, 1er (45-08-94-14) t.l.j. à 17 [redacted]

MODESTY BLAISE (Brit., v.o.) : [redacted] let Victoria, [redacted] (45-08-94-14) t.l.j. [redacted] 13 h 25 [redacted] h 10.

MORT A VENISE (It., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) t.l.j. séances [redacted] 11 h 50 film 5 mn après.

LA MORT D'EMPÉDOCLE (Fr.-All.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40) mer. 21 h, sam., dim., lun., mar. 21 h 30.

MY BEAUTIFUL LAUNDRETTE (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) t.l.j. à 18 h 30.

LES NUITS DE LA PLEINE LUNE *(Fr.) : Saint-Lambert, 15e* (45-32-91-68) mer. 21 h, jeu. 18 h 30.

ORANGE MÉCANIQUE (**) (Brit., v.o.) : Châtelet Victoria, 1er (45-08-94-14) t.l.j. à [redacted] + sam. 0 h 30 ; Studio Galande, [redacted] (43-54-72-71) t.l.j. séances [redacted] 15 h 40 film 5 mn après.

OU QUE TU SOIS (Fr.) : Reflet Médicis Logos, 5e (43-54-42-34) mer., jeu., ven. 12 h ; Studio 43, [redacted] (47-70-63-40) mer. [redacted] et 21 h, jeu. 19 h, sam., dim., lun., [redacted] 18 h, 20 h, 22 h.

PETER [redacted] (A., v.f.) : Templiers, 3e (42-72-94-56) séances mer., jeu. à 14 h, 15 h 30, 17 h 10, 18 h 50, 20 h 30.

LA PHOTO (Gr., v.o.) : Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34) t.l.j. à 12 h.

PINK FLOYD THE WALL (Brit.-A., v.o.) : Grand [redacted] 15e (45-54-46-85) mer., jeu., lun. 18 h, ven., mar. 22 h 10, sam. 18 h et 0 h 30.

PLATOON (*) (A., v.o.) : Châtelet Victoria, *1er (45-08-94-14) t.l.j.* à 22 h 15.

LA POULE NOIRE (Sov., v.o.) : Epée de Bois, *5e (43-37-57-47) t.l.j.* à 15 h.

QUI [redacted] PEUR DE VIRGINIA WOOLF ? (A., *v.o.*) : Studio des Ursulines, *5e* (43-26-19-09) t.l.j. à 11 h 45.

RADIO DAYS (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) t.l.j. [redacted] 10 film 5 mn après.

RAINING IN THE MOUNTAIN (Hong Kong, v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65) t.l.j. à 18 h ; Studio 28, 18e (46-06-36-07) mer., jeu. à 19 h et 21 h.

LE RECORD (All.-Suis., v.o.) : Cluny Palace, 5e (43-54-07-76) mer., jeu., ven., lun. 12 h.

LA REINE DES NEIGES (Sov., v.f.) : Cosmos, 6e (45-44-28-80) t.l.j. à 13 h 45.

LE REPENTIR (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (45-44-28-80) t.l.j. à 19 h 20.

LE RETOUR DU JEDI (A., v.f.) : Grand Pavois, [redacted] (45-54-46-85) [redacted] sam., lun. [redacted] 30, dim. [redacted]

ROBINSON CRUSOÉ (Sov., v.f.) : Le *Triomphe, 8e* (45-62-45-76) t.l.j. [redacted] 12 h (T.U. : 20 F. pour tous les films de 12 h, 60 F. pour les quatre).

LE ROULEAU COMPRESSEUR ET LE VIOLON (Sov., v.o.) : République Cinémas, 11e (48-05-51-33) mer. 17 h 30.

SHINING (*) (Brit., v.o.) : Templiers, 3e [redacted] mer., jeu. à 22 h 30 ; Studio des Ursulines, [redacted] (43-26-19-09) mer., jeu., ven., lun., mar. à 22 h 30.

LE SILENCE DE LA MER *(Fr.) : Reflet* Logos I, 5e (43-54-42-34) t.l.j. à 12 h.

STRANGER THAN PARADISE (A.-All., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65) t.l.j. à 22 h 10.

THE ROCKY HORROR PICTURE SHOW (*) (A., v.o.) : Studio Galande, [redacted] (43-54-72-71) t.l.j. séances à 22 h 30 + ven., sam., séances à 0 h 20 film 5 mn après.

THÉORÈME (**) (It., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) mer., jeu., ven., lun., mar. [redacted] 30.

TINTIN ET LE LAC AUX REQUINS (Fr.-Bel.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) [redacted] 17 h, jeu. [redacted] h 30.

LE VENTRE DE L'ARCHITECTE (Brit., v.o.) : [redacted] Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) mer., jeu., sam., dim., *lun., mar. à 12 h.*

VOL AU-DESSUS D'UN NID DE COUCOU (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) mer., jeu., ven., lun., mar. 13 h 45.

LE VOYAGE AU CENTRE DE LA TERRE (A., v.f.) : Denfert, [redacted] (43-21-41-01) mer., sam. 15 h 40, jeu. [redacted] h.

LES [redacted] DE GULLIVER (A.) : Saint-Lambert, 15e [redacted] mer. [redacted] 45.

LES VRAIS DURS NE DANSENT PAS (*) (A., v.o.) : Cinoches, 6e [redacted] 10-82) t.l.j. à 22 h 20.

WELCOME IN VIENNA (Autr., v.o.) : Cluny Palace, 5e (43-54-07-76) mer., jeu., ven., [redacted] à [redacted]

WHO'S THAT GIRL ? (A., v.o.) : Cinoches, [redacted] t.l.j. [redacted] 17 h.

ZAZIE DANS LE MÉTRO (Fr.) : République Cinémas, 11e (48-05-51-33) [redacted] ven., dim. [redacted]

RADIO-TÉLÉVISION

Les programmes complets de radio et de [redacted] sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi. Signification des [redacted] : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » ◻ Film à éviter ■ On peut voir ■■ Ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Mercredi 30 décembre

TF 1

20.45 Variétés : Sacrée soirée. Emission présentée par Jean-Pierre Foucault. Invité : [redacted] Avec Gypsy Kings, Guesh Patti, un clip de Stevie Wonder, Licence IV, Crescendo et son numéro de l'Alcazar. **22.30 Feuilleton : L'île.** De François Leterrier, d'après le roman de Robert Merle. Avec Bruno Cremer, Martin Lamotte (dernier épisode). **23.20 Journal. 23.30** [redacted] **23.35 Cinéma : Allonsanfan.** ■■■ Film italien de Paolo et Vittorio Taviani (1974). [redacted] Massari, Mimsy Farmer, Laura Betti, Claudio Cassinelli. *En 1816, dans l'Italie de la « restauration », un aristocrate, ancien jacobin, libéré de prison, revient dans sa famille.* [redacted] *va aller de trahison en trahison à l'égard* [redacted] *compagnons révolutionnaires. Admi*[redacted] *film* [redacted] *allures d'opéra.* [redacted] *esthétique, réflexion politique, grande interprétation.*

A 2

20.30 Théâtre : Lorsque l'enfant paraît. Comédie en quatre actes d'André Roussin. Avec Marthe Mercadier, Guy Tréjan, Cécile Magnet, Jacqueline Fontaine, Micheline Boudet. **22.35 Documentaire : Hommage** [redacted] **Pierre Seghers.** Emission extraite [redacted] Grand Echiquier que Jacques Chancel lui avait consacré le 28 septembre 1978. **23.30 Informations : 24 heures sur la 2. 0.00 Série : Brigade criminelle** (rediff.).

FR 3

▶ 20.30 Opéra : *Atys*. *Tragédie en un prologue et cinq actes* de Lully, mise en scène [redacted] Villegier, chorégraphie Francine Lancelot. Avec Howard Crook, Daniel Salas, Agnès [redacted] Françoise Semellaz (opéra diffusé [redacted] stéréo sur France-Musique). **23.45 Journal. 0.10 Dessin animé : Fantaisie.**

CANAL PLUS

21.00 Cinéma : L'état de grâce. ■ Film français de Jacques [redacted] (1986). [redacted] Garcia, Sami Frey, Pierre Arditi, Philippe Léotard, Dominique Labourier. **22.25 Flash d'informations. 22.30 Cinéma : Cotton Club.** ■■ Film américain *de Francis Ford Coppola (1984). Avec Richard Gere*, Gregory Hines, Diane Lane, Lonette Mac Kee, Bob Hoskins, *James Remar (v.o.). 0.35 Cinéma : On a volé Charlie Spe*[redacted] ◻ Film français de Francis Huster (1986). [redacted] Francis Huster, Béatrice Dalle. **2.05 Documentaire : L'époque des Beatles.**

LA 5

20.30 Variétés : Collaricocoshow. Emission présentée par Stéphane Collaro. **22.10 Série : Laurel et Hardy** (rediff.) **22.35 Cinéma : L'increvable Jerry.** ■■ Film américain de Frank [redacted] (1962). Avec Jerry Lewis, Joan O'Brien, Zachary Scott. [redacted] **: Au cœur du temps** (rediff.). **0.55 Série : Buck Rogers** (rediff.). **1.45 Série : Insiders** (rediff.).

M 6

20.30 [redacted] Dayan. Avec Cécile Paoli, Jacques Sereys (6e épisode). ***21.00 Série : Falcon Crest. Associés. 21.50 Magazine :*** **Libre et change.** De Michel Polac. Sur le thème : Plantu, Wiaz, Loup, Wolinski savent lire... Inès de la Fressange aussi. **23.05** Série : **Mash.** La combinaison pilote. **23.35 Journal. 23.45 Météo. 23.50 Magazine : Club 6.** De Pierre Bouteiller. **0.35 Musique : Boulevard des clips. 1.40 Clip des clips.**

FRANCE-CULTURE

20.30 Tire ta langue. 21.30 Correspondances. 22.00 [redacted] **munauté des** [redacted] **publiques de langue française. 22.40 Nuits magnétiques.** Les plaisirs de la bouche (2e partie). **0.05 Du jour au lendemain. 0.50 Musique : Coda.**

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (retransmis en simultané sur FR3) : Atys, de Lully, tragédie en un prologue et cinq actes. *Chef* [redacted] chœurs : Olivier Schneebeli ; sol. : [redacted] Crook, Daniel Salas, *Agnès Mellon, Françoise Semellaz.* **23.07 Jazz club.** Alain Jean-Marie, piano, et Niels [redacted] Orsted-Pedersen, contrebasse ; le quartette de Turk Mauro (enregistrés au Petit Opportun, le 15 décembre).

Jeudi 31 décembre

TF 1

16.10 Quarté à Vincennes. 16.25 Série : Fame. 17.10 Série : Chapeau melon et bottes de cuir. 18.00 Flash [redacted] **18.05 Série :** [redacted] **19.00 Feuilleton : Santa Barbara.** *19.30 Jeu : La roue de la fortune.* **20.00 Journal et vœux du président de la République. 20.30** *Météo et Tapis vert.* **20.40 Cinéma : L'as des as.** ■■ Film français de Gérard Oury (1982). Avec Jean-Paul Bel[redacted], Marie-France Pisier, Rachid Ferrache, Franck Hoffmann. **22.25 Variétés : Mireille en URSS.** *De Moscou* [redacted] *Léningrad, Mireille* [redacted] *interprète tous ses succès sous* [redacted] *Dick* [redacted] *Répétitions, réceptions, studios de télévision aussi.* **23.45** [redacted] **: La Une sur son 31.** Emission présentée par Christophe Dechavanne, en direct de « La Cigale ». Avec Olivia Brunaux, Claire Nebout, Elisabeth Bourgine, Elsa, Patricia Kaas, Vanessa Paradis, Guesh Patti, Mylène Farmer, Richard Berry, Pierre Arditi, Francis Huster, Christian Clavier, Marie-Anne Chazel, Jean-Pierre Papin, Willie Colon. **1.10 Cinéma : Mariage royale.** ■■ *Film américain de Stanley Donen (1951). Avec Fred* Astaire, Jane Powell, Peter Lawford.

A 2

17.00 Flash d'informations. 17.05 [redacted] **: L'homme qui valait 3 milliards.** Le condor des Andes. **17.50 Variétés : Un DB de plus.** De Didier Barbelivien. Avec Hervé Christiani, Claude Nougaro, Julien Clerc, Valli. **18.10 Flash d'informations. 18.15 Série : Ma sorcière bien-aimée.** Clouée au sol. **18.45 Jeu :** *Des chiffres et des lettres.* D'Armand Jammot, présenté par Patrice Laffont. **19.10 Actualités régionales. 19.35 Série : Maguy.** La marche funeste. **20.00 Journal et vœux du président de la République. 20.30 Cinéma : Tête à claques.** ■ *Film français de Francis Perrin* (1981). Avec Francis Perrin, Fanny Cottençon, Antoine Bessi, Jacques François, Geneviève Fontanel. **22.00 Variétés : Jane.** Emission de Maritie et Gilbert Carpentier. Jane Birkin et ses invités : Christophe Malavoy, Omar Sharif, Lio, Michel Blanc, Alain Souchon, Serge Gainsbourg, Jacques Dutronc, Julien Clerc, Elli Medeiros. **23.15 Variétés : Poiret, c'est fou.** Emission de Maritie et Gilbert Carpentier. Jean Poiret et ses invités : Pierre Arditi, André Dussollier, Tony Marshall, Michel Sardou, Eddy Mitchell, Laurent Voulzy, Gypsy Kings, Bazia, Mireille Mathieu, Enrico Macias, Chantal Goya, Guesh Patti. **0.30 Variétés : Ça c'est Paris.** Emission présentée par Yves Lecoq.

FR 3

14.30 Documentaire : [redacted] D'Arthur Conte. La duchesse [redacted] **15.00** [redacted] **d'informations. 15.30 Variétés : Embarquement immédiat.** [redacted] Maritie et Gilbert Carpentier. Avec Chantal Goya, Catherine Lara, Jean-Claude Brialy, Corynne Charby, Carlos, Philippe Lavil, Victor Lazlo, Caroline Loeb, Cécilia Noah. **16.20 Série : Laurel et Hardy.** L'impossible liaison. **16.35 Dessin animé. 16.45 Feuilleton : Le livre céleste.** (3e épisode). **17.15 Jeu : Ascenseur pour l'aventure. 17.20 Dessin animé : Belle et Sébastien.** L'écharpe bleue. **17.45 Feuilleton : Les aventures de Pinocchio.** De Luigi Comencini, d'après le conte de Collodi (4e épisode). **18.45 Feuilleton : La vengeance d'une orpheline russe.** De Jean-Christophe Averty, d'après le Douanier Rousseau (9e épisode). **19.00 Le 19-20 de l'information.** De 19.07 à 19.30, *actualités régionales.* **19.55 Dessin animé : Il était une fois la vie.** Les reins. **20.00 Vœux du président de la République. 20.05** *Jeux : La classe.* **▶ 20.30 Cinéma : Le choc des titans.** ■■ Film américain de Desmond Davis (1980). Avec Laurence Olivier, Harry Hamlin, Claire Bloom, Maggie Smith, Ursula Andress. **22.30 Dessin animé : Tom et Jerry. 22.35 Journal. 23.00 Variétés : Elisez Miss France et bonne année.** Emission présentée par Sacha Distel et Caroline Tresca, en direct du Théâtre de *l'Empire.* **1.00** *Série rose : La serre. De Harry Kumel,* d'après l'œuvre de Guy de Maupassant, avec Olivia Brunaux, *Paul Andrieu. Coquineries littéraires.*

CANAL PLUS

14.00 Cinéma : Le marginal ◻ Film français de Jacques Deray (1983). Avec Jean-Paul Belmondo. **15.35 Documentaire : La montagne des marmottes. 16.00 Cinéma : Alice au pays des Merveilles.** ■ Dessin animé de Clyde Geronimi, H. Lusko, et [redacted] Jackson (1950). **17.15** [redacted] **17.45 Série : Superman. 18.15 Flash d'informations. 18.16 Zygo. 18.25 Dessin animé : Le piaf. 18.26 Top 50.** ***18.55 Starquizz.*** [redacted] Sophie Garel, Lambert Wilson. **19.25 Flash d'informations. 19.30 Top 50 1987. *20.26 Flash d'informations. 20.30 Document : Montand de* tous les temps** (3e partie). **21.20 Catch américain** [redacted] **Bercy. 22.50 Flash d'informations. 22.55** *Vive 88... Les meilleurs* **moments du magazine : Nulle part ailleurs. 0.00 Cinéma : Phantom of the Paradise.** ■■ Film américain de *Brian de* Palma (1974). Avec Paul Williams, William Finlay, [redacted] Harper (vo). **1.30 Cinéma : Le jeu de la mort.** ◻ Film chinois (Hongkong) de Robert Clouse (1978). Avec Bruce Lee, Kim Tai Jong, Colleen Camp. **3.10 Cinéma : Madame du Barry.** ■■ Film français de Christian-Jaque (1954). Avec Martine Carol, André Luguet, Gian-Maria Canale. ***4.55 Cinéma : On a volé Charlie Spencer !*** ◻ Film français de Francis Huster (1986). Avec Francis Huster.

LA 5

16.30 [redacted] **Max la Menace. 16.55 Dessin animé : Le magicien d'Oz. 17.20 Dessin animé : Flo et les Robinson suisses. 17.45 Dessin animé : Emi magique. 18.10 Série : Wonder woman. 19.00 Jeu : La porte magique. 19.30 Boulevard Bouvard. 20.00 Journal. 20.30 Cinéma : Les douze travaux d'Astérix.** ■ Film français de Goscinny et Uderzo *(1976)*, en dessins animés. **22.00 Série : Laurel et Hardy. 22.30 Magazine : Bains de minuit.** De Thierry Ardisson, autour d'Harlem Désir. **0.30 Cinéma : Amour, délices et golf.** ■■ Film américain de Norman Taurog (1953). Avec Dean Martin, Jerry Lewis, Donna Reed, Barbara Bates. **2.00 Mondo Dingo** (rediff.). **2.45 Variétés : Juste pour rire.** Emission humoristique [redacted] par Michel [redacted]enah. Avec Raymond Devos, Le Grand Orchestre du Splendid, Mac Ronay, Smain. **4.00 Miss Univers de Singapour. 4.55 Série : K 2000.**

M 6

13.30 Série : Cher oncle Bill (rediff.). [redacted] **Duran Duran en concert. 15.00 Variétés : Stars 87.** Invités : France Gall, Michael Jackson. **16.00 Jeu : Clip combat. 17.05 Série : Daktari. 18.00 Journal et météo. 18.20 Série : La petite maison dans la prairie. 19.05 Hit, hit, hit, hourra 87 ! 20.00 Les vœux du président de la République. 20.10 Six minutes d'informations. 20.15 Variétés : Spectacle Coluche.** Emission enregistrée le 22 octobre 1974. **21.10 Variétés : Gala Martin Luther King.** Hommage rendu à Martin Luther King enregistré le 20 janvier 1986, avec de nombreux artistes : Stevie Wonder, Bill Crosby, Neil Diamond, Bette Midler, Peter, Paul and Mary, Diana Ross, Eddy Murphy, Lena Horne, Bob Dylan, Quincy Jones, Al Jarreau, Joan Baez, Whitney Houston, Ashford and Simpson. **22.05 Variétés : Une nuit au Moulin Rouge.** Revue à grand spectacle : Femmes, femmes, femmes, menée par Debbie de Coudreaux et les Doriss Girls. **23.00 Jeu : Stars 6.** Les téléspectateurs désignent par téléphone le programme de M6 qu'ils ont préféré en 1987. **0.00 Bonne année 1988. 0.05 A propos d'Emmanuelle.** Emission d'André Halimi sur le personnage mythique du cinéma : Emmanuelle. **1.00 Spécial sexy clip. 2.00 Clips non stop.**

FRANCE-MUSIQUE

20.10 [redacted] **Moscou.** *22.15* [redacted] **Budapest. 23.15 à Paris. 23.30** à Barcelone. **0.00** Vœux du PDG de Radio-France. **0.30** à Lisbonne. ***2.15 à Rio-de-Janeiro.*** **4.00** à New-York. **6.00** à Montréal.

FRANCE-CULTURE

20.30 Les frères Jacques : la fête continue. Evocation des frères Jacques par Jean-Christophe Averty. **22.40 Nuits magnétiques.** Les plaisirs de la bouche (3e partie). **0.05 Du jour au lendemain. 0.50 Musique : Coda.**

هكذا من الاصل

HAPPY

"Le Champagne est à la fête ce que l'humour est au rire."
Photo Elliot Erwitt.

"Sachez apprécier et déguster avec modération".

ÊTRE POMMERY, C'EST TOUT UN ART.

POMMERY

.HDM

هكذا من الاصل

Enquête

La vogue des feuilletons télévisés américains

Une usine à scénarios

(Suite de la première page.)

Surtout, il y a une multitude de chaînes – une centaine [illegible] sibles par le câble – qui engloutissent, avalent et broient chaque [illegible] kilomètres de pellicule, des *milliers d'heures de programmes* ; dévoreuses insatiables, boulimiques [illegible] à la *recherche d'idées*. Des idées qu'elles rémunèrent très cher ; comme les talents qu'elles [illegible] d'intégrer à leur système et qu'elles savent ensuite façonner.

Hollywood n'a jamais [illegible] scénaristes. Mais jamais le métier de scénariste à Hollywood n'avait été à un point éloigné de la notion d'auteur. Au sens traditionnel, au sens français du terme.

Car le métier a bigrement changé. En une vingtaine d'années, il est passé du stade d'artisanat à l'échelon industriel, suivant l'évolution des structures de production. Dans les années 50, le scénariste d'un feuilleton ou d'une dramatique livrait son travail à une chaîne (parfois à un sponsor), procédait parfois à leur demande à des modifications, mais gardait un statut d'auteur et la propriété de son script qu'il signait au générique et pouvait ensuite adapter au théâtre, ou transformer en livre. Il arrivait même qu'à propos de télévision on parle encore d'art !

Ecrit sur ordre

L'époque est révolue. Hollywood a transformé les artisans en tâcherons, en assembleurs de lignes, maillons d'une grande chaîne de fabrication au service d'un scénario prédéterminé par le marché et l'industrie. Fini la griffe, le style, l'autonomie du scénariste-auteur. Celui-ci doit savoir s'effacer derrière un produit cadré, standardisé, sur lequel, une fois son travail rendu, il n'a plus aucun pouvoir, ni aucun droit. Un produit qui pourra être transformé, réécrit, une ou plusieurs fois, par d'autres scénaristes, et faire l'objet d'innombrables versions et traitements, avant d'aboutir enfin devant les caméras.

Ravalant sa fierté d'auteur, le scénariste écrit sur ordre, d'après [illegible] d'un [illegible] – le producteur – [illegible] un cadre préalablement défini. Chaque télévision, studio ou série emploie ainsi des armadas d'écrivains.

La très puissante guilde des scénaristes américains déclare plus de 4 800 « TV-writers » professionnels (du verbe *write* : écrire) ; [illegible] la moitié d'entre eux n'ont-ils pas trouvé de travail l'an passé. Car malgré une forte demande et des besoins pressants – pour les feuilletons, séries, téléfilms, mais ainsi pour les variétés, talk-show, émissions pour enfants – les scénaristes ou candidats-scénaristes se livrent une compétition et une [illegible] formidables. Certains sont salariés, intégrés dans les équipes, voire attachés à tel ou tel feuilleton ; d'autres sont « free-lance », et travaillent chez eux, fournissant à la demande, et tâchant de s'établir une réputation [illegible] maîtres du suspens ou rois de la comédie.

Ainsi va la télévision, dans la cité des stars. Le scénario est toujours la vedette : c'est sur lui, plus que sur les acteurs, ou la renommée du réalisateur, que se décide une production. C'est sur lui que reposent les espoirs d'imposer et de vendre la série au public du monde entier.

Encore très éloignée de ce type d'usages, la France, progressivement, devrait connaître à son tour ce type d'évolution. Encore faut-il la pressentir, la maîtriser. La télévision d'auteur à la Claude Santelli est bel et bien menacée, sinon condamnée. Le besoin urgent de scripts et d'idées, et la nécessité de les produire pour des audiences plus larges pourraient accélérer le processus, et conduire, bien *plus rapidement* que prévu, au système à l'américaine.

ANNICK COJEAN.

La grand-mère et ses huit écrivains

LOS ANGELES
de notre envoyée spéciale

C'EST une petite dame d'une soixantaine d'années, rousse, piquante et joyeuse [illegible] *grands-mères modernes* des comédies américaines. Une [illegible] d'action qui, la cigarette aux lèvres, dirige son équipe (huit écrivains, trois directeurs techniques, quelques pigistes) [illegible] une [illegible].

A Hollywood, où elle vit depuis près de [illegible] on la connaît et on la craint, enviant à la [illegible] son humour (elle n'écrit que des comédies), son expérience [illegible] a commencé de carrière en écrivant des [illegible] radiophoniques pour Jerry Lewis et [illegible] Martin) et [illegible] indépendante.

Elle a [illegible] *époques du métier d'auteur TV*, écrit [illegible] elle, avec son mari, en produisant des sketches, des *histoires* (histoires), comme d'autres des articles, d'autres des [illegible] secs.

Aujourd'hui Irma Kalish est presque [illegible] *depuis* [illegible] ans le [illegible] de producteur [illegible] *Facts of life* ; une comédie [illegible] diffusée sans interruption sur NBC depuis déjà neuf ans et [illegible] le feuilleton le plus ancien de la télévision américaine.

Etiqueté *sit-com* (comédie de situation), il met en scène à l'origine un groupe d'adolescentes en proie aux problèmes de leur âge. Les [illegible] évidemment, ont dû évoluer en même temps que grandissaient – [illegible] – les [illegible]. Mais, par exemple, l'héroïne qui avait treize ans *au début de la série*, est devenue une jolie jeune fille qui fréquente l'université du droit et que les [illegible] songent aujourd'hui à marier... Une étape d'ailleurs périlleuse qui risque d'obliger le feuilleton à se positionner sur un nouveau créneau.

Installée dans de petits bureaux, dans les petits bâtiments de NBC, l'équipe fonctionne à plein [illegible] le [illegible] tambour battant. Semaine après semaine, les épisodes s'enchaînent ; [illegible] juste écrits, les scripts sont [illegible] producteur et au réseau se passeront au montage à peine trois semaines plus tard.

Dès le feu vert des différents services (qui traquent les citations contraires au droit ou aux bonnes mœurs), le tournage peut commencer. Démarre alors un véritable marathon au rythme *infernal supervisé par Irma* Kalish, tandis que dans les bureaux le [illegible] écrivains rédige, corrige et réécrit un énième épisode.

Les rires au montage

Mercredi. Jour du « Script ». Le texte est découvert et lu à voix haute par les [illegible] réunis autour d'une table. Représentants du studio producteur et du *network* diffuseur assistent à la réunion et dispensent leurs commentaires. Les acteurs font également des observations sur *leurs répliques tandis que la* pièce est chronométrée. La soirée est consacrée à l'écriture et aux réajustements.

Jeudi. Première répétition avec le [illegible] en scène, qui fait régulièrement appel à l'auteur principal pour adopter telle ou telle réplique.

Vendredi. Nouvelle répétition *chronométrée*. La durée prévue est de vingt-trois minutes, mais il faut compter deux minutes de plus pour les rires introduits au montage. Les répétitions filmées sur le [illegible] sont transmises aux acteurs qui, la nuit ou le week-end, *retravaillent* et [illegible] certains passages, redécoupent des scènes.

Lundi. La répétition a lieu, avec maquillage, dans le décor. Le metteur en scène règle les caméras. Présenté à la régie, l'auteur [illegible] le dispositif et fait des suggestions sur les plans à [illegible].

Mardi. Enregistrement en deux séances publiques. L'une à 16 h (que l'équipe visionne [illegible] ensuite), l'autre à 19 h. Un montage minutieux effectué les deux jours suivants permettra de ne servir des images des deux séances et d'ajuster rires et musique.

Pas le temps de souffler : *demain, commence le filage du* prochain épisode.

A. Co.

« Allo Columbo, ici le gouvernement bulgare »

Un entretien avec Peter Falk

Une vieille 403, un imperméable usé, un flic affligé d'un strabisme divergent, c'est Columbo, le héros d'une des plus célèbres séries américaines. Dans son atelier de Beverly-Hills où il passe ses loisirs à peindre, Peter Falk, qui incarne le célèbre inspecteur, explique ce spectaculaire succès.

LOS ANGELES
de notre envoyée spéciale

« Columbo » est un peu l'archétype de la série américaine exportable dans le monde entier. Savez-vous combien de pays diffusent aujourd'hui la série ?

– Oh ! Je ne me suis pas amusé à faire le point ! Ce que je sais, c'est que tous les pays – à l'exception de l'URSS – qui ont la télévision ont diffusé un jour « Columbo ». Les Esquimaux du Groenland, les Indiens de la cordillère des Andes, les Japonais, les Italiens, et depuis peu les Chinois... Cela fait rien moins que deux *milliards d'individus qui* peuvent me reconnaître dans la rue et m'appeler par mon prénom !

– Vous recevez des échos de l'accueil fait à la série dans les divers pays ?

– Des échos ? En 1973, je reçois un [illegible] un [illegible] de fil *mystérieux du département* d'Etat me demandant de me rendre le plus vite possible à l'hôtel Century Plaza. Un peu abuté, je m'y rends aussitôt et suis [illegible] par l'ambassadeur soviétique en Bulgarie qui me tend le [illegible] et prend un air de conspirateur. « *J'ai besoin de votre aide*, me dit-il. *Où plutôt le gouvernement bulgare, qui vient de m'appeler à la rescousse.* »

« Je le regarde avec des yeux ronds. « *Columbo » est programmé là-bas tous les vendredis soirs et rediffusé le samedi pour les travailleurs. C'est le show de loin le plus populaire de la TV d'Etat. Or voilà qu'après avoir acheté tous les épisodes disponibles sur le marché, le gouvernement a épuisé son stock et se heurte aux protestations du public qui doute de sa bonne foi et l'accuse – à tort – d'appliquer à « Columbo » la loi des quotas limitant les importations de produits venant de l'Ouest.* »

« Je souris en haussant les épaules. « *Qu'y puis-je ? – Acceptez d'apparaître à la TV bulgare pour rassurer le peuple et innocenter le gouvernement qui a bel et bien acheté tous les épisodes disponibles.* » Là-dessus, je vois que les caméras pointent leur nez et qu'un discours en bulgare, écrit en lettres phonétiques, a été préparé à mon intention.

FRANÇOIS LEIRI/SIPA

– Qu'avez-vous fait ?

– Que pouvais-je faire ? Je me suis adressé aux Bulgares... en les priant de déposer les armes !... Mais il y a eu plus troublant. En Italie, [illegible] a [illegible] que je sois le témoin d'un attentat à la bombe. Je sors de l'hôtel, confronté dans la rue à une vision apocalyptique : des corps, des gémissements, des sirènes, de la fumée. Je suis encore sous le choc quand, soudain, des journalistes de la presse, la radio et la TV, déjà sur le terrain, m'aperçoivent, se précipitent vers moi, plantent micros et caméras sous mon nez et me posent cette question stupide et fatidique : « *Monsieur Columbo ! Qui est l'auteur de l'attentat ?* »

« Huit épisodes par an. Pas plus ! »

– Quand a été tourné le premier épisode de « Columbo » ?

– En 1968, je crois. Ça a commencé sur la forme d'un téléfilm [illegible] le premier [illegible] conçu à l'origine par Bing Crosby. Le succès fut tel que le studio et la chaîne NBC ont voulu en faire une série hebdomadaire. Ce que j'ai refusé catégoriquement.

– On ne peut pas faire un bon spectacle chaque semaine. C'est impossible. Il vaut mieux en avoir conscience avant d'être pris dans l'engrenage et de produire de la soupe. La qualité d'une série est entièrement tributaire de son script. Tout est suspendu au scénario. Et ce n'est pas parce que Los Angeles est peuplé d'écrivains, ou que chaque palmier de Beverly-Hills cache au moins une trentaine de scripts qui ne demandent qu'à tomber sur vous trouvez un [illegible] de qualité. J'ai donc été d'une exigence intraitable et n'ai pas accepté de tourner plus de huit épisodes par an, soit une quarantaine étalée sur cinq ans.

– Sur quoi vous fondiez-vous pour apprécier la qualité d'un script ?

– D'abord sur la qualité de l'approche. Il faut nouer l'intrigue dès la première scène. Il faut qu'à l'arrivée de Columbo sur les lieux du crime, quelque chose – apparemment une bagatelle – attire sa curiosité et que le public [illegible] dain le sentiment que quelque chose *cloche*. Ensuite je fais attention au personnage de Columbo en veillant à ce qu'on ne lui [illegible] lui quelqu'un de trop fade, trop gentil et sans saveur. Puis je vérifie la trame de l'intrigue, la tension des rapports avec les [illegible]. Enfin, j'apprécie le cadre dans lequel se déroule l'action : certains sont plus intéressants que d'autres : un [illegible] de croisière, une école militaire, l'ambassade d'Iran, une usine à vin...

– La vieille 403, l'imperméable usé ne figurent pas dans le script. C'est vous qui les avez imposés ?

– Oui, mais parce qu'ils me semblaient très cohérents avec le héros créé par l'histoire. Un héros qui aime profondément son travail et s'y donne à fond, qui réfléchit, raisonne, concentré sur l'intrigue, se moque bien de son apparence, de ses vêtements, ou de sa coiffure. Il vit dans une sorte d'abstraction et ne cherche surtout pas à paraître excentrique.

– En 1979, une série intitulée « *Madame Columbo* » est apparue fugitivement sur les écrans.

– Hélas oui... Devant mon refus de tourner un épisode hebdomadaire, les studios ont eu l'idée d'exploiter le film et de lancer une « Madame Columbo ». L'initiative était évidemment vouée à l'échec ! Le scénario était pauvre, bâclé, et tout à fait incohérent avec l'idée que l'on se fait de la femme de Columbo. Ce n'est pas à elle de mener les enquêtes, c'est l'affaire de son mari. Elle, son job est à la maison avec beaucoup d'enfants, une mère, une belle-sœur. Elle n'est pas très riche, râle contre les [illegible] de son mari et son paye insuffisante... Bref. Je l'imagine parfaitement, et c'est la force d'un bon scénario que de faire dessiner jusqu'à des personnages n'apparaissant pas à l'écran !

– Vous n'avez pas tourné « Columbo » depuis 1973. N'est-il pas temps de tourner une suite ?

– Et pourquoi pas ? Les studios Universal et la chaîne NBC le souhaitent vivement. Des scripts sont en cours d'écriture, sur lesquels je travaille également. Je piaffe de reprendre le personnage et d'ajouter à la collection une poignée d'épisodes. J'aimerais [illegible] un ou plusieurs épisodes en France. Mais soyons prudent. Rien ne se fera tant que nous n'aurons pas d'excellents scénarios ».

A. Co.

La course d'obstacles

LOS ANGELES
de notre envoyée spéciale

LE marché est énorme, les prix intéressants (environ 100 000 [illegible] le script pour une heure de fiction), les demandes abondantes et les besoins urgents. Pourtant, pour un scénariste débutant, la vente d'un script ressemble à un parcours du combattant.

Prenons le cas de Tom, fraîchement diplômé de l'UCLA (l'université de Californie, Los Angeles), dont les cours d'écriture audiovisuelle sont particulièrement réputés. Tom qui rêve de moderniser, dépoussiérer, renouveler le genre des séries. Encore faut-il parvenir à pénétrer dans le milieu TV. Tout commencera donc avec le premier script, qui servira au jeune scénariste à la fois de vitrine, de passeport et de carte de visite.

Il veut écrire un feuilleton, une série ? Qu'il démontre d'abord sa capacité à développer une histoire dans un cadre existant. On suggère donc à Tom de *se fixer des* heures durant devant le petit écran, de zapper de chaîne en *chaîne* pour observer les programmes et de se renseigner sur les succès et les tendances en cours (la mode est-elle aux histoires romantiques, aux policiers, aux westerns ?). A lui de déterminer le genre qui lui convienne le mieux (la comédie ? le suspense ?...) et de choisir une série particulière. Attention, pas n'importe laquelle. Ce doit être un programme vedette ; une série valeur sûre située dans les trente premières places du box-office des [illegible].

Après avoir visionné de nombreux épisodes de la série choisie, Tom devra s'en procurer le script (plusieurs librairies de Hollywood *fournissent ce service*), car l'étude du texte est indispensable. Chaque compagnie de production respecte un style et un découpage particuliers. A l'apprenti scénariste de savoir lire entre les lignes pour découvrir les clés de la série. Quelle place accorde-t-on à chaque personnage ? Combien de lignes pour le héros ? Y-a-t-il un suspense à la fin de chaque acte (donc avant la coupure publicitaire) ?

Ensuite, en respectant le format et le style, Tom peut à son tour bâtir son propre script. Attention simplement à ne pas introduire trop de bouleversements dans l'histoire. La mort du héros, le divorce de sa fille, la [illegible] d'une décision des producteurs.

Le script est terminé ? Il faut le faire enregistrer par la Guilde des écrivains en Amérique (une sorte d'équivalent de la Société des auteurs), qui lui assure une certaine protection. Le tour maintenant est de le vendre : Tom devra donc se trouver un agent. La Guilde lui en a remis une longue liste, en précisant le nom de ceux qui acceptent de lire les textes de débutants.

Parallèlement au travail de l'agent (qui percevra 10 % des gains), l'auteur doit également se dépenser pour contacter lui-même des producteurs. Toute occasion est à saisir pour s'introduire dans les studios, assister aux enregistrements, rencontrer la standardiste, un technicien, un acteur...

Le saint des saints

Le script est enfin arrivé sur le bureau du producteur. Ce dernier a aimé le style, trouvé l'histoire intéressante et drôle. Cela ne signifie pas qu'il va l'acheter. L'idée de Tom est assez proche de celle déposée dans un des épisodes en cours de tournage. C'est le risque qu'encourent les scénaristes qui écrivent « *on spec* » (en spéculation). Mais notre auteur débutant n'a pas perdu son temps.

Il a pénétré dans le saint des saints ; le voilà remarqué et convoqué à une réunion de production pour laquelle on lui demande de préparer quelques idées d'intrigues.

Tom a dressé une liste de quinze intrigues possibles pour la série en cours. Il les expose chacune en trois phrases devant l'équipe de production, qui fait souvent la moue. Une idée retient pourtant l'attention. On interroge Tom : comment réagit alors le héros ? le conflit est-il assez fort ?... L'équipe est intéressée, et le scénariste reçoit commande d'une « *premise* » : l'exposition concise de l'intrigue d'un épisode, sa structure, son atmosphère.

Nouveau rendez-vous avec la production : quelques minutes seulement pour expliquer oralement son « *premise* ». Les questions fusent. Tom répond, improvise. On lui téléphonera.

Appel le lendemain du producteur : l'intrigue a séduit. On commande un synopsis : une quinzaine de pages, aussi précises que possible, comportant scène par scène le développement de l'histoire, à l'exception des dialogues. Ce premier contrat rapporte à l'auteur le tiers du montant total du script, soit environ 5 000 dollars.

Rendu dix jours plus tard, le synopsis est apprécié. La production donne son feu vert définitif pour écrire enfin un script. Voilà Tom isolé pendant deux ou trois semaines.

C'est à la remise du scénario que reprendront les réunions, lors desquelles chaque scène, chaque réplique, sera examinée. A chaque étape, Tom devra reprendre son script, s'isoler à nouveau pour transformer un personnage, modifier une scène, adapter un dialogue. Chaque réécriture lui est convenablement payée, mais son orgueil d'auteur prendra un sacré coup quand il découvrira que d'autres scénaristes ont été engagés pour retravailler son propre texte. Avant l'étape ultime du tournage, Tom n'échappera pas à l'ulcère...

A. Co.

هكذا من الاصل

Communication

Un point de vue sur l'affaire Radio Courtoisie

Les impasses de M. Rocca

par Jean-Louis Bessis
avocat

LES jours de la Commission nationale de la communication et des libertés sont comptés. Elle aurait pu mettre à profit l'épreuve qu'elle traverse pour se ressaisir et corriger les anomalies les plus graves : celles qui sont connues de l'opinion, celles qui font l'objet d'investigations des juges de Rennes, de Lyon et de Paris, celles qui ne sont pas encore connues. Après avoir exigé et obtenu le dessaisissement du magistrat instructeur, elle préfère feindre l'indignation et exploiter une décision arrachée à la Cour de cassation pour se confectionner une « respectabilité » qu'elle n'a su conquérir ni auprès des professionnels de l'audiovisuel, ni après de l'opinion, ni même auprès de ses amis au pouvoir. Elle préfère laborieusement « capitaliser » un illusoire succès de procédure plutôt que moraliser enfin son fonctionnement.

M. Rocca, élu à la CNCL par la Cour de cassation, se demande si « *notre Cour suprême met en péril la démocratie* » (*le Monde* du 23 décembre). Je lui réponds, sans hargne, mais avec quelque inquiétude, qu'en effet certains justiciables de haut rang sont en train de miner cette démocratie. Je ne fais là aucune révélation, tout le corps judiciaire le sait.

Une décision non motivée

Ce n'était pas assez de dessaisir, encore fallait-il blanchir M. Droit. M. Rocca affirme successivement que la plainte dont est désormais saisi le juge d'instruction de Rennes est « *inconsistante* », « *inconsidérée* », que le dossier est « *désespérément vide* ». Plus grave, il le fait dire à la Cour de cassation alors que celle-ci s'était soigneusement abstenue de motiver sa décision. Les magistrats de la Cour suprême, apprécieront sûrement la conduite de leur ancien collègue. Autant dire que M. Rocca dicte un non-lieu au juge de Rennes. Par sa qualité d'ancien haut magistrat, il aurait dû observer une stricte obligation de réserve, il peut par ailleurs difficilement ignorer les termes de l'article 227 du code pénal qui dispose : « *Sera puni* [...] *quiconque aura publié, avant l'intervention de la décision juridictionnelle définitive, les commentaires tendant à exercer des pressions* [...] *sur la décision des juridictions d'instruction ou de jugement.* » Je suis de ceux qui croient que le code pénal est toujours en vigueur.

La démarche de son collègue, M. Droit, est encore plus pernicieuse. Pour obtenir le dessaisissement de son juge, il lui fallait invoquer une cause de suspicion légitime. M. Droit dépose donc le jour même de son inculpation, et avant d'avoir pris connaissance des charges qui pèsent contre lui, une plainte pour violation du secret de l'instruction et forfaiture. L'élément de suspicion légitime était ainsi « fabriqué », sans lequel la Cour de cassation n'aurait pas pu examiner sa demande. Et même si la Cour suprême a motivé le dessaisissement, comme c'est l'usage, non par la suspicion, mais par la « *bonne administration de la justice* », la plainte n'en était pas moins l'unique fondement de la requête en suspicion légitime en même temps que sa condition de recevabilité.

Le procureur général Arpaillange avait parfaitement démonté, par avance, la manœuvre grossière, « *le magnifique tour de passe-passe* » qui « *laisserait à tous un goût amer* ». M. Droit et ses prestigieux conseillers étaient parfaitement conscients du caractère fantaisistedes accusations qu'ils portaient contre le juge Grellier. Qui ne voit que la plainte n'avait d'autre but que d'arracher le dessaisissement ? Faut-il rappeler que « *Constitue le délit d'escroquerie au jugement toute manœuvre frauduleuse ayant égaré la conviction des juges* » et qu'il est rare que cette forme d'escroquerie soit dirigée contre la Cour de cassation. Induire les juges en erreur, c'est aussi un outrage à magistrat. M. Droit se sera aussi rendu auteur des délits d'outrages à magistrat. Traiter à la légère et publiquement le juge Claude Grellier de délinquant, n'est-ce pas à la fois un autre outrage à magistrat, une diffamation et une dénonciation calomnieuse ? Ce serait beaucoup pour un homme qui reste inculpé de forfaiture.

Coïncidence troublante

Coïncidence troublante, M. Rocca saisit le moment où M. Droit retire sa plainte contre le magistrat pour accabler celui-ci. S'agissant de justifier ses choix et ses méthodes, il n'est pas certain que la CNCL ait trouvé en M. Rocca le porte-parole idéal. Ne le retrouve-t-on pas au centre des plus graves anomalies de fonctionnement de la CNCL : c'est le dossier des radios dont il avait la charge qui est à l'origine de l'inculpation d'un membre de la CNCL. C'est son bras droit, le chef du service des radios privées, qui est aujourd'hui inculpé de trafic d'influences.

Le scandale des radios privées dépasse largement l'affaire Droit-Courtoisie. Il plaidoyer, M. fait l'impasse sur de nombreuses interrogations restées sans réponses.

1) A-t-il pris connaissance des fiches établies par les Renseignements généraux quand il délivrait des autorisations à des « *truands* », pour reprendre ses propres termes ?

2) S'il savait à qui il avait affaire, quelles raisons impérieuses commandaient pareille énormité ?

3) Si c'est par négligence, pourquoi ces autorisations n'ont-elles pas encore été rétractées ? Faut-il rappeler qu'en raison de la limitation naturelle des fréquences disponibles toutes les attributions consenties à des candidats peu recommandables représentent autant de radios professionnelles irréprochables qu'il a fallu sacrifier ?

4) La CNCL a-t-elle l'intention de reconsidérer les autorisations octroyées à Radio-Asie, Radio-Voltage, Radio-AYP, Radio-Montmartre, Radio-Nostalgie ? Sans parler des cas Fun et Electric-FM.

5) Pourquoi, lors de la perquisition effectuée dans les locaux de la CNCL, M. Rocca a-t-il prié les policiers de patienter avant de commenter leurs investigations ?

6) Concernant l'octroi de fréquences des « *projets de papier* », M. Rocca déclare à *le Monde* du août 1987) que c'est « *effectivement un cadeau magnifique qui leur consenti* ». En contrepartie de quoi et pour récompenser quels mérites ?

7) Pourquoi était-il à ce point urgent de suspendre les investigations en direction de M. Droit ? Quelles découvertes redoutait-on ? Que voulait-on cacher ?

8) Pourquoi la CNCL conçoit-elle de retirer un dossier à un juge intègre plus volontiers que de retirer une fréquence à un malfaiteur notoire ?

Que la CNCL ait géré l'audiovisuel sur la base du favoritisme et du mépris de la loi Léotard, on pouvait s'y attendre. N'était-elle pas un peu désignée pour cela. Mais qui aurait imaginé qu'elle s'attacherait ensuite à la dérision l'autorité judiciaire. Voilà qui n'entrait pas dans ses prérogatives. La CNCL se révèle décidément plus nocive que prévu.

Propriétaire de « l'Express »

Les Presses de la Cité pourraient prendre une participation dans le groupe Média

Les Presses de la Cité, filiale de la Compagnie générale d'électricité et numéro deux de l'édition en France, envisageraient de prendre une participation dans le groupe de presse Média SA, présidé par Mme Elisabeth Lefèvre. Les négociations, selon les deux parties, doivent aboutir en fin de semaine. Le groupe Média SA édite *Biba, Enfants magazine, le Journal des petits malins* et *Cosmetic News* ; il contrôle en outre la totalité du groupe de la FEPN qui publie le *Guide de l'enfant* et le semestriel *Premier Sourire-Enfants magazine*, diffusé gratuitement dans les maternités.

L'intérêt du groupe éditorial présidé par M. Bruno Rohmer pour Média SA se manifeste alors que le groupe Hachette, son rival traditionnel, s'est retiré du capital dont il détenait 42 %. Ces parts avaient été revendues à Mme Lefèvre et à son époux, M. Alain Lefèvre, qui en possèdent aujourd'hui 45 % chacun, les 10 % restants étant entre les mains du directeur général de Média SA, M. Dominique Caloni (*le Monde* du 9 décembre).

M. Lefèvre avait alors déclaré vouloir procéder à un reclassement de partie du capital du groupe afin de « *développer des synergies plus intéressantes* » et de créer des titres professionnels du type de *Cosmetic News*. Reste à savoir à quel hauteur les Presses de la Cité entreront dans le capital de SA. Depuis le contrôle du groupe Express, Presses de la Cité semblent en tout cas décidées à faire un pas supplémentaire vers la presse écrite.

Y.-M. L.

En raison d'un différend avec les exploitants de salles

FR 3 ne veut plus faire la promotion du cinéma

FR 3 se fâche. Et réplique par un boycottage aux accusations des exploitants de cinéma, comme le montre une note adressée par le PDG de la chaîne à l'ensemble des directeurs régionaux. « *La raison de l'attitude d'hostilité que croit devoir adopter à l'égard de FR 3 la Fédération nationale des exploitants français*, écrit M. Han, *je vous demande de suspendre immédiatement et jusqu'à nouvel ordre toute émission de promotion sur le cinéma, à l'exception toutefois des films coproduits par la chaîne, dont la liste vous sera communiquée.* »

Le différend, qui dure qu'une dizaine de facettes, la guerre cinéma-télévision, porte sur le nombre de longs métrages diffusés par la chaîne en 1987. Les exploitants reprochent à la chaîne publique d'avoir dépassé son quota de films inscrits sur son cahier des charges. Le directeur des programmes de FR 3, M. Yves Jaigu, ne le nie pas – la chaîne, lui, devrait aller jusqu'à 194 ou 195, – avance deux arguments pour sa défense : 1) le nouveau cahier des charges, qui réduisait sensiblement sa marge de manœuvre, n'a été connu qu'en septembre ; 2) FR 3 a fait la preuve de sa bonne volonté en réduisant sensiblement, ces derniers mois, sa programmation de films (« la Dernière séance », par exemple, a provisoirement cessé).

Des justifications jugées irrecevables par les exploitants. D'abord, parce qu'ils contestent le chiffrage de la chaîne ; ensuite, parce qu'ils craignent que ce « *mauvais exemple* » ne donne des idées aux autres...

FR 3 d'autant plus forte pour contre-attaquer que sa position vient d'être par deux fois confortée. La CNCL, dans sa dernière lettre d'information, réfute les accusations des exploitants que « *leur mode de décompte (...) n'intègre pas tous les paramètres à* ». Et le tribunal de grande instance de Paris, saisi en référé par la Fédération des exploitants, le lundi 28 décembre, renvoyé à plus tard sa décision sur le fond, sans interdire à FR 3 la diffusion de films pendant les fêtes, comme le lui demandaient les plaignants.

P.-A. G.

En Australie

La Commission antitrust empêche M. Murdoch de contrôler l'unique agence de presse

Le contrôle de l'unique agence de presse australienne, Australian Associated Press (AAP) – qui détient par le biais d'une de ses filiales 13,9 % du capital de l'agence britannique Reuter – a échappé à M. Rupert Murdoch. La Commission antitrust australienne a indiqué, le décembre, que l'augmentation des parts de M. Murdoch dans l'AAP de 40 % environ à plus de 80 % réduirait l'indépendance et l'impartialité de celle-ci. Elle rappelait que le groupe News Ltd contrôlait déjà presque 60 % du marché des quotidiens australiens.

La commission avait indiqué qu'elle s'opposait à une nouvelle augmentation de participation de M. Murdoch dans le capital des deux compagnies papetières australiennes, Australian Newsprint Mills Holding Ltd et Australian Newsprint Mills Investments Pty. Ltd qui appartient à la société John Fairfax. La Commission a estimé que si ce projet se concrétisait, le magnat australo-américain de la presse contrôlerait 90 % du papier journal australien. Mardi 29 décembre, le secrétaire australien au Trésor, M. Paul Keating, a indiqué que « *le gouvernement ne voyait pas d'objection* » à ce que le groupe de M. Mudock, News Corp., acquière des actions dans ces deux papeteries.

Concentration dans le câble américain

Les réseaux de SCI sont rachetés par un consortium d'opérateurs

Le quatrième câblo-opérateur américain, SCI Holdings (ancien groupe Storer), va être racheté par un consortium regroupant trois autres grosses sociétés de câble. Les réseaux de SCI, qui comptent 1,4 million d'abonnés en Floride et dans onze autres Etats, seraient repris par ATC, deuxième opérateur américain et filiale du groupe multimédia Times Inc, allié pour l'occasion à Comcast et Taft Cable.

L'opération, conclue pour 1,7 milliard de dollars, est la plus grosse vente jamais réalisée sur le marché du câble. Il y a deux ans, un autre consortium d'opérateurs avait acheté les 2 millions d'abonnés des réseaux Westinghouse pour 1,6 milliard de dollars. Les profits réalisés depuis trois ans par l'industrie américaine du câble ont fait grimper en flèche le prix des réseaux. Certains opérateurs, lourdement endettés depuis des années, en profitent pour vendre leurs actifs, ce qui accélère le mouvement de concentration.

La vente de SCI Holdings marque la fin du groupe de communication Storer, qui pesait encore millions de dollars de chiffre d'affaires en 1984. Il avait été acheté en 1985 par ses cadres et un gros investisseur new-yorkais, Kohlberg-Kravis qui avaient revendu au début de 1987 les stations de télévison du groupe.

J.-F. L.

BIBLIOGRAPHIE

« La Grande Aventure du minitel », de Marie Marchand

La victoire en tapant

« *La télématique s'est faite contre la France.* » Curieux jugement que nous jette Marie Marchand. On croyait que le minitel, invention française, nous était envié des Etats-Unis au Japon. Et, tant, rien en effet ne prédisposait la France à réussir ce premier mariage des télécommunications et des ordinateurs : le retard technologique, les lourdeurs administratives, la frilosité des industriels, la puissance des groupes de pression de toutes sortes que le nouveau média dérangeait, sans oublier la peur atavique de l'innovation. Tous les vents étaient contraires, rappelle Marie Marchand.

Avec trois millions de terminaux installés et plus de cinq mille services, le succès est pourtant incontestable. Le premier attrait de *la Grande Aventure du minitel* est de nous conter par le menu cette victoire à l'arraché. Chargée des études sur les nouveaux services à la DGT (Direction générale des télécommunications), Marie Marchand connaît le minitel d'expérience, les acteurs, les débats internes, les erreurs faites puis surmontées. Mais son parti pris de vouloir une histoire donne au livre le ton d'une grande enquête journalistique.

Fourmillant d'anecdotes, décortiquant comment furent prises, une à une, les décisions et par qui, traçant les portraits des techniciens comme les pionniers des services, soulignant les luttes difficiles – comme celle menée en 1980 et 1981 contre la presse de province, qui craignait de perdre son monopole des petites annonces –, le récit, sans concession, est inédit. Cette aventure ne fut curieusement jamais retracée à notre connaissance.

Le succès d'un « produit » dépend d'une foule de petits riens en apparence, comme le bon argumentaire pour convaincre les ministres, le du *design*, la tarification indépendante de la distance, l'invention du « kiosque » (le 3615). Le chemin est long et il ne conduit pas où l'on croit : personne ne pouvait penser, il y a dix que les messageries, roses ou pas, feraient la vraie réussite de ce nouvel outil de communication des années 80.

Marier le volontarisme de l'Etat, qui a inventé l'outil et le distribue gratuitement, avec la liberté des entreprises privées chargées d'y greffer leurs services, le cocktail s'appelle « *économie mixte* », conclut Marie Marchand. Ça a marché, preuve d'un « *mieux d'Etat* », possible selon l'auteur. Sur le front des médias, il n'y a pas tant de « *victoire française* » pour que l'on ne s'attache pas à l'analyse de ses ingrédients.

ÉRIC LE BOUCHER.

★ *La Grande Aventure du minitel*, Marie Marchand. Larousse, 198 pages, 92 F.

EN BREF

● **Le créateur de « Zoom » lance « Photographies magazine ».** – Un nouveau mensuel spécialisé dans la photographie va concurrencer *Photo* et *Photomagazine*. *Photographies magazine* est vendu 20 F pour cent trente pages (dont quarante-cinq de publicité).

Fondé par M. Jacques Ascher, qui créa *Zoom* dans les années 70, avant de lancer *Stéréo Play*, *Vidéo-News* et de reprendre *Camera International*, *Photographies magazine* a été tiré à cent mille exemplaires. Son équilibre se situe à quarante-cinq mille exemplaires diffusés et à un tiers de pagination publicitaire.

● **Redressement judiciaire à l'Imprimerie moderne de Maisons-Alfort.** – L'Imprimerie moderne de Maisons-Alfort (IMMA), dont le déficit mensuel d'exploitation atteint 3 millions de francs par mois, a été mise en redressement judiciaire par le tribunal de commerce de Paris. En dépôt de bilan, l'IMMA peut cependant poursuivre son activité. Reprise en janvier dernier par M. Maurice Brébart, gérant de la SOPEFF (*Marie-France, Femme d'aujourd'hui, Femme pratique*) et d'EDIFAP (*Point de vue-Images du monde*), l'IMMA regroupe les imprimeries Del Duca et Georges-Lang, que M. Brébart avait acquises chacune pour 1 franc symbolique.

● **Une édition britannique de « Marie-Claire ».** – Le groupe Marie-Claire, qui publie les mensuels *Marie-Claire, Cosmopolitan, Cent idées*, etc., vient de signer un le groupe britannique International Publishing Corporation Magazines Ltd (IPC) afin d'éditer à l'automne 1988 une version britannique de *Marie-Claire*. La diffusion espérée 220 000 exemplaires. *Marie-Claire* possède déjà plusieurs éditions étrangères : une japonaise (150 000 exemplaires selon la direction du groupe), une italienne (250 000 exemplaires), une espagnole (150 000 exemplaires) et une autre destinée aux pays arabes (50 000 exemplaires).

Une réaction de l'ULC

L'Union pour la liberté de la communication, présidée par l'ancien ministre M. Henri Caillavet, exprime « *sa surprise à la lecture de l'article de M. Yves Rocca* » (*le Monde* du 23 décembre). « *Il est possible que le dossier de Radio-Courtoisie soit « vide »*, déclare l'ULC dans un communiqué daté du 28 décembre, *mais l'affirmer avec empressement alors que ce dossier est entre les mains d'un nouveau juge d'instruction, en tout cas sous le seul contrôle du tribunal de Rennes, n'est-ce pas violer le secret de l'instruction farouchement défendu par M. Michel Droit, collègue de M. Rocca ?* »

Estimant « *inadmissible et scandaleuse* » l'autorisation accordée à Radio-Courtoisie au titre de « *radio culturelle* », l'ULC demande que la Commission nationale de la communication et des libertés *reconsidère le dossier des radios autorisées par faveur ou non encore autorisées par une injuste discrimination* ».

Audience TV du 29 décembre 1987 (BAROMÈTRE LE MONDE/SOFRES-NIELSEN)

Audience instantanée, région parisienne — 1 point = 32 000 foyers

HORAIRE	FOYERS AYANT REGARDÉ LA TV (en %)	TF1	A2	FR3	CANAL +	LA 5	M6
19 h 22	45.8	Santa Barbara 19.9	Actual. rég. 9.0	Actual. rég. 3.0	Starquizz 2.0	Porte magique 5.5	Je suis timide 7.5
19 h 45	48.3	Roue fortune 19.9	Magey 10.9	Actual. rég. 2.5	Top 50 1987 1.5	Bd Boussaïd 6.0	Je suis timide 7.0
20 h 16	58.2	Journal 24.4	Journal 15.9	La Classe 8.0	Top 50 1987 4.0	Journal 3.5	Oncle Bill 3.5
20 h 55	61.2	Katia 13.4	Fort Saganne 12.9	La Conquête 10.4	Amadeus 4.0	Fauteuil pour 2 20.9	1988 voyons ça 2.0
22 h 08	57 .7	Katia 11.9	Fort Saganne 11.4	La Conquête 11.4	Amadeus 4.0	Fauteuil pour 2 21.4	Poigne de fer 1.0
22 h 44	43.3	L'île 5.5	Fort Saganne 11.4	La Conquête 15.4	Amadeus 3.5	Laurel et Hardy 7.5	5 der minutes 2.5

Echantillon : plus de 200 foyers en Ile-de-France, dont 183 reçoivent la 5 et 147 reçoivent M6 dans de bonnes conditions.

(Publicité)

POUR LA PREMIÈRE FOIS UNE EXPO DANS L'AFFICHE !

Opération grand luxe pour l'affichage à la Porte Maillot avec Zenith Data Systems, le ledear américain de la micro-informatique compatible.

Du 23 décembre au 5 janvier, Zenith investit les trois panneaux d'affichage Dauphin et y fait son musée... « live ».

L'idée est spatiale : les trois affiches sont transformées en vitrines, derrière lesquelles on peut voir, dans les trois pièces correspondantes construites spécialement, déambuler les visiteurs. Hôtesses, moquette, chauffage, escalier d'accès, il ne manque rien.

Sur le thème « Zenith 70 ans d'avance », FCB a organisé l'exposition des plus belles inventions de Zenith, depuis les toutes premières (première radio portable en 1924, première télévision à télécommande...), venues tout exprès de la maison-mère de Chicago, jusqu'aux plus récentes : les micro-ordinateurs que le public est invité à utiliser.

Exposition Zenith Data Systems : Dans les trois affiches Dauphin à l'angle du boulevard Gouvion-Saint-Cyr et du boulevard Péreire, Paris 17e. Métro Porte-Maillot.

Ouverte au public du 23 décembre au 5 janvier, *tous les jours*, gratuitement bien sûr !

هكذا من الاصل

Informations « services »

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 30 DÉCEMBRE 1987 A 0 HEURE TU

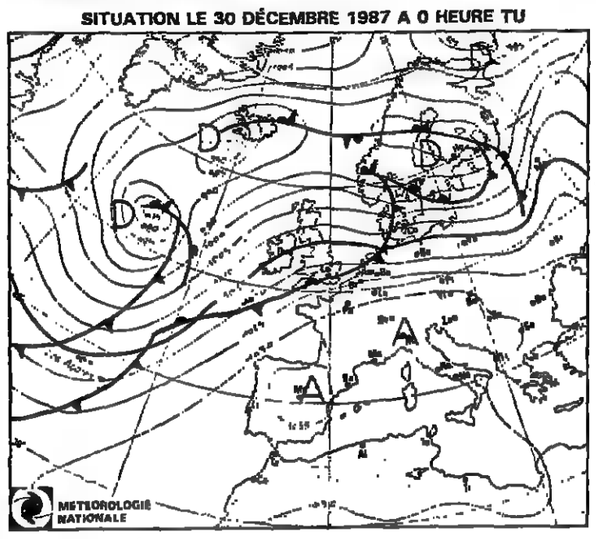

PRÉVISIONS POUR LE 1er JANVIER A 0 HEURE TU

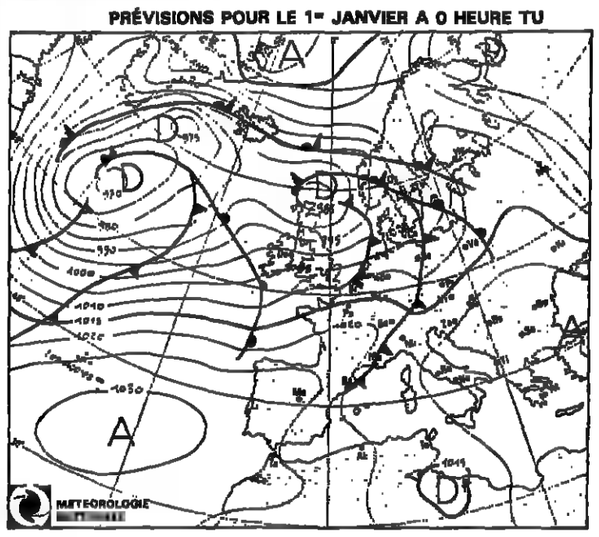

Evolution probable du temps en France entre le mercredi 30 décembre à 0 h TU et le jeudi 31 décembre à 24 h TU.

L'affaissement du champ de pression permettra enfin aux perturbations atlantiques de [illegible] le pays. Elles [illegible] à de l'air toujours doux. Toutefois, un rafraîchissement temporaire se [illegible] à l'arrière d'un front froid.

Jeudi : temps perturbé.

Le matin, [illegible] sur une moitié nord-ouest. De la Bretagne au Cotentin, il tombera des pluies modérées, localement assez fortes, [illegible] que des Landes au Nord et à la Lorraine, il s'agira alors de bruines [illegible] Pyrénées au [illegible] Central, [illegible] l'Alsace et aux Alpes du Nord, il [illegible] quelques éclaircies.

Dans le Sud-Est, on trouvera des nuages [illegible] côtes, des brouillards en plaine, [illegible] montagne.

Au [illegible] la journée, la perturbation progressera [illegible] l'est. Les pluies [illegible] ainsi les régions s'étendant du Nord-Est aux Alpes du Nord et à l'Est du [illegible] Central. La neige tombera au-dessus de [illegible] 000 mètres. Plus au Sud, des Cévennes aux Pyrénées au Languedoc et aux Alpes du Sud, le [illegible] sera [illegible] mais en peu de pluie, quelques [illegible] au-dessus de 2 500 [illegible] la Provence et la Corse. Le ciel sera nuageux.

Sur l'ouest du pays, jusqu'aux Ardennes, au [illegible] parisien, au Limousin et aux Landes, les éclaircies reviendront. Les températures seront alors en baisse, et des [illegible] se produiront, essentiellement au nord de la Loire.

Les minima seront de 0 à + [illegible] degrés du Nord-Est au Massif Central et aux Alpes, de [illegible] à 7 degrés sur le [illegible] Méditerranée, et de [illegible] degrés ailleurs.

Les maxima atteindront de 13 à 16 degrés sur le pourtour méditerranéen, de 5 à 9 degrés du Nord-Est aux Alpes du Nord et à la Bourgogne, et de 9 à 13 degrés ailleurs.

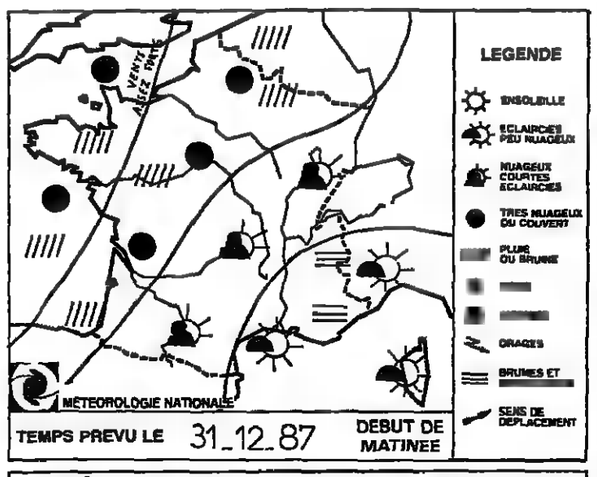

TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé

Valeurs extrêmes relevées entre le 29-12 à 6 heures TU et le 30-12-1987 à [illegible] heures TU — le 30-12-1987

FRANCE				TOURS	13	13	C	LOS ANGELES	15	6	A
AJACCIO	16	10	C	TOULOUSE	10	−2	B	LUXEMBOURG	7	5	P
BIARRITZ	18	3	D	POINTE-A-PITRE	29	21	D	MADRID	7	−2	B
BORDEAUX	11	1	B	**ÉTRANGER**				MARRAKECH	15	6	D
BOURGES	12	3	N	ALGER	16	3	D	MEXICO	23	8	A
BREST	12	12	P	AMSTERDAM	13	9	P	MILAN	4	2	B
CAEN	14	12	P	ATHÈNES	19	8	D	MONTRÉAL	−13	−20	D
CHERBOURG	12	10	P	BANGKOK	32	24	N	MOSCOU	−7	−12	*
CLERMONT-FERR.	12	−2	D	BARCELONE	16	2	D	NAIROBI	29	15	D
DIJON	2	−1	B	BELGRADE	12	2	D	NEW-YORK	2	−9	A
GRENOBLE S.-M.-H.	8	−3	B	BERLIN	11	9	P	OSLO	1	0	P
LILLE	13	11	P	BRUXELLES	12	10	P	PALMA-DE-MAL.	17	0	B
LIMOGES	13	3	D	LE CAIRE	16	13	D	PÉKIN	13	−8	B
LYON	3	−2	B	COPENHAGUE	9	8	P	RIO-DE-JANEIRO	30	25	D
MARSEILLE-MAR.	12	4	B	DAKAR	25	22	N	ROME	16	4	B
NANCY	9	3	P	DELHI	23	8	B	SINGAPOUR	31	25	N
NANTES	13	10	P	DJERBA	16	12	A	STOCKHOLM	7	3	P
NICE	15	6	C	GENÈVE	2	0	B	SYDNEY	23	19	N
PARIS-MONTS.	13	9	C	HONGKONG	25	20	D	TOKYO	17	6	D
PAU	18	−1	D	ISTANBUL	11	8	C	TUNIS	18	8	C
PERPIGNAN	20	1	D	JÉRUSALEM	8	4	P	VARSOVIE	9	9	C
RENNES	15	12	P	LISBONNE	14	9	C	VENISE	7	4	B
ST-ÉTIENNE	9	−3	[illegible]	LONDRES	14	8	N	VIENNE	–	–	–
STRASBOURG	9	3	[illegible]								

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 4647

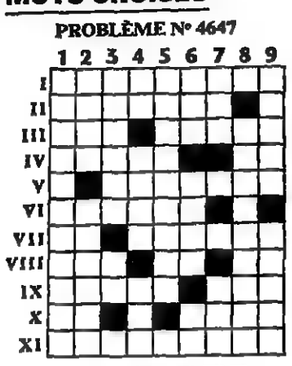

HORIZONTALEMENT

I. Compte parmi [illegible] qui portent [illegible]. — II. On le voit parfois à tout bout de champ. — III. Menait à la scène. Prend des [illegible] sans recevoir de coups. — IV. Passait sur les [illegible]. Certaines demoiselles n'hésitent pas à lui [illegible]. — V. [illegible] le Midi. — VI. Visible sur l'argus. — VII. Peut priver de dessert [illegible] en donnant droit à la tarte. Le comble aurait été de lui chercher des crosses ! — VIII. Des cardinaux peuvent s'y réunir. [illegible] par celui qui a de l'étoffe. Article. — IX. A [illegible] celui qui était riche comme Crésus. Tourne autour des étoiles. — X. Ne se perdent pas facilement. [illegible] par le [illegible]. — XI. Parties du corps.

VERTICALEMENT

1. Un qui est sûr de percer dans la vie. — 2. Comme un combat. « Récolte » du blé qui finit toujours par être mangé. — 3. Bon apôtre. Elément d'une [illegible]. — 4. Pronom. Ce n'était pas la douleur qui le faisait gémir. [illegible] ou contenu. — 5. Vole de ses propres ailes. — 6. Il n'est pas nécessaire d'y voir clair pour bien l'observer. Qui n'a certes pas eu la part du lion. Réfléchi. — 7. [illegible] détenteurs. Fait [illegible]ber à [illegible] sans [illegible] à l'abandon. — 8. [illegible] victime d'[illegible]. — 9. Apparaît souvent quand on a de la « peine ». En général, est assez connu.

Solution du problème n° [illegible]

Horizontalement

I. Chéquiers. — II. Augures. — III. Relient. — IV. Trot. Arec. — V. Gui. Api. — VI. Neuss. [illegible] — VII. Te. [illegible] — VIII. Cu. Ides. — IX. Ivresse. — X. Le. Fiérot. — XI. Sens. Ru.

Verticalement

1. Carton. Cils. — 2. Huer. Etu[illegible]. — 3. Eglogue. — 4. Quitus. Nefs. — 5. Ure. Ise. [illegible] — 6. Iéna. Lises. — 7. Estrapader. — 8. Epi. Or. — 9. Sauciers. Tu.

GUY BROUTY.

Sciences

Le retour des cosmonautes soviétiques

Romanenko, épuisé mais « heureux »

C'est un homme fatigué mais souriant en apparemment en bonne santé qui a retrouvé la Terre, mardi [illegible] décembre à [illegible] h 18 (heure française), après avoir séjourné près de [illegible] l'espace. Tel qu'il est apparu peu après à la télévision soviétique, Youri Romanenko, le visage bouffi, parlant vite et fort, a indiqué qu'« *il ne pouvait qu'être heureux* » de son exploit.

Amarrée à un grand parachute blanc [illegible] d'orange, la capsule abritant le recordman de l'espace et ses deux compagnons — Alexandre Alexandrov et Anatoli Levchenko — s'est posée en douceur sur un plateau enneigé sur loin de la ville d'Arkalyk, dans le Kazakhstan. Bien que leur capsule ait basculé sous l'effet des vents forts soufflant dans la région, les trois hommes ont pu [illegible] de leur [illegible] habitacle. [illegible] ils sont parvenus à faire quelques pas avant d'être placés sur des civières et embarqués dans un [illegible] qui devait les conduire à la base de lancement de Baïkonour. Là, ils ont retrouvé leur famille et, filmés par la télévision soviétique, ils ont « *mangé leur première* [illegible] ».

Quant à Anatoli Levchenko, il a [illegible] en hélicoptère à Arkalyk, où il s'est mis [illegible] aux commandes d'un Tupolev TU-154 [illegible] pour regagner Moscou. Il est vrai que le pilote d'essai n'avait fait qu'un aller et retour dans l'espace, et n'était resté qu'une semaine à bord de la station orbitale Mir, où il avait été dépêché pour ramener ses deux collègues à bon port.

Ces derniers — et tout particulièrement Youri Romanenko — étaient en effet épuisés par leur séjour en orbite. Sans doute est-ce pour [illegible] qu'il a, selon les *Izvestia*, échangé des propos peu amènes avec les équipes de contrôle au sol juste avant son retour. Visiblement agacé par les multiples recommandations qui lui étaient faites par les contrôleurs, il s'est insurgé contre ces « *pinailleries inutiles* ». « *Débarrassez-nous de tout ce personnel inutile de contrôle*, aurait-il lancé, d'une voix courroucée. *Nous connaissons nos* [illegible] *et nous faisons pour le mieux* ». L'échange s'est malgré tout terminé dans la bonne humeur.

Désormais, Youri Romanenko aura bien d'autres soucis, puisqu'il devra, physiologiquement et psychologiquement, se réadapter à la vie terrestre. Selon les premières observations des médecins soviétiques, il aurait grandi de quelques centimètres, n'aurait perdu que 1600 grammes, et sa masse musculaire n'aurait diminué que de 15 %, au niveau des jambes. Mais son système cardio-vasculaire a [illegible] par l'accumulation — en apesanteur — de la masse sanguine dans la tête du corps. Son squelette est d'autre part fragilisé par une déminéralisation, et peut-être le cosmonaute souffre-t-il des effets des doses de rayons cosmiques qu'il a reçues dans l'espace : l'équivalent, dit-on, de la dose maximale admise pour les travailleurs du nucléaire (5 rem/an). Autant de phénomènes que les médecins de Baïkonour examineront avec soin afin de voir s'ils sont réversibles, et s'il est envisageable qu'un homme puisse séjourner, sans conséquences [illegible] pour son organisme, de longs mois en orbite.

● **Cinq morts dans l'incendie d'une usine d'armement aux États-Unis.** — L'explosion d'un réacteur de missile balistique intercontinental MX dans les usines de Brigham-City (Utah), mardi [illegible] décembre, a tué le vol à cinq techniciens et blessé la dernière en dehors des [illegible] prévu pour emporter jusqu'à dix têtes nucléaires vers des objectifs indépendants situés jusqu'à 11 000 kilomètres. En effet, on ne connaît dans aux Etats-Unis les irrégularités et les imperfections — [illegible] le système de guidage — constatées dans la fabrication des MX. — *(Reuter, AP.)*

Le Carnet du Monde

Naissances

— **Françoise CHANTEGREIL,**
Jean-Claude RASPIENGEAS,
et Aurélien

sont heureux d'annoncer la naissance de

Emmanuel.

Paris, le 21 décembre 1987.

Décès

— Mme Jacques Balleyguier,
née Salmon-Legagneur,
Ses enfants,
Sa belle-fille,
Et sa petite-fille,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu, de

Jacques BALLEYGUIER,
architecte,

[illegible] le 28 décembre 1987.

Les obsèques [illegible] en l'église de la Sainte-Trinité, [illegible] le 2 janvier 1988, à 8 h 30.

— Le docteur Martine Fontaine,
sa fille,
M. et Mme Eugène Ragain,
ses sœur et beau-frère,
Et toute la famille,
font part du décès du

docteur Thérèse BERTRAND-FONTAINE,
grand officier de la Légion d'honneur,
membre de l'Académie de médecine,

survenu le 24 décembre 1987, à [illegible] 14e, dans sa quatre-vingt-treizième année.

Ses obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale au [illegible] du Montparnasse.

Cet avis tient lieu de faire-part.

17, rue Rousselet,
75007 Paris.

— Danielle Davidson,
née Chadac,
son épouse,
Dianna et Ian,
ses enfants,
Et toute la famille,
font part du décès de

David DAVIDSON,
chargé de mission du Haut-commissariat des Nations unies pour les réfugiés en République centrafricaine.

à l'âge de cinquante ans,

— On nous prie d'annoncer le décès de

M. Marcel IORG,

[illegible] le 29 [illegible] 1987, dans sa soixante-quatorzième année, en son domicile, à Paris-15e.

La levée de corps à la maison mortuaire, 40, rue Rouelle, Paris-15e, aura lieu le jeudi 31 décembre, à 7 h 45.

Ses obsèques religieuses seront célébrées en l'église Saint-Loup-sur-Semouse (Haute-Saône), le même *jour à 14 h 30.*

— Le département de linguistique française,
Le G.A.R.S.,
Ses collègues
Et ses amis,
ont le chagrin de faire part du décès de

Colette JEANJEAN.

Les obsèques ont eu lieu à Aix-en-Provence, le 26 décembre 1987.

Université de Provence,
29, avenue Robert-Schuman,
[illegible]26 Aix-en-Provence.

— M. Paul Angelloz,
Térésita, Lô Angelloz,
et leurs enfants,
Frédérique et Frédéric Lapierre,
Jean-Baptiste Lapierre,
Brigitte Marrot,
ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Paule Angelloz,

Paule MARROT,
décoratrice,
chevalier de la Légion d'honneur.

Les obsèques ont eu lieu à Mézy (Yvelines).

61, rue Caulaincourt,
75018 Paris.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

— *Les familles Philippon,*
Cabau,
Vilotte,
ont la tristesse de faire part du décès de

Mme veuve Pierre PHILIPPON,
née Lucie Cornet,

décédée le 25 décembre 1987, à son domicile, dans sa quatre-vingt-douzième année.

La cérémonie s'est déroulée dans la plus stricte intimité.

9, avenue Taillade,
75020 Paris.

— Mme Madeleine Schwartzenberg,
son épouse,
Mme *Isabelle Alice Schwartzenberg,*
sa fille,
Mme Raymonde Galpérin,
ses enfants, petits-enfants, arrière-petites-filles,
M. et Mme S. Baron,
leurs enfants et petits-enfants,
Mme Hélène Schwartzenberg,
M. et Mme E. Levy,
leurs enfants et petits-enfants,
ses sœurs, beaux-frères, neveux, nièces, petits-neveux, petites-nièces et arrière-petites-nièces,
Toute sa famille,
Et tous ses amis,
ont l'immense douleur d'annoncer la mort, survenue à Paris, le 29 [illegible] 1987, *à l'âge de soixante-huit ans,* de

Me Serge SCHWARTZENBERG,
avocat au barreau de Paris.

Les obsèques auront lieu le jeudi 31 [illegible] 1987, à 15 h 45, entrée principale cimetière de Bagneux.

— M. Marcel Bleustein-Blanchet,
président,
Et les membres du conseil d'administration du Centre israélite de Montmartre
ont la grande tristesse d'annoncer le décès de leur secrétaire général,

Me Serge SCHWARTZENBERG.

Les obsèques auront lieu le jeudi 31 [illegible] 1987, à 15 h 45, au cimetière parisien de Bagneux.

— Mme Robert Wolf,
née Colette Ollinger,
son épouse,
[illegible] et Mme François Weill
et leurs enfants,
M. et Mme Alain Wolf
et leurs enfants,
M. Michel Wolf
et ses enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Robert WOLF,

survenu à Montrichard (41), dans sa soixante-treizième année.

Les obsèques auront lieu dans l'intimité familiale.

9, allée des Platanes,
41400 Montrichard.
8, rue de la Pompe,
94410 Saint-Maurice.
42, rue Saint-Géry,
59300 Valenciennes.
19, rue du Docteur-Blanche,
75016 Paris.

CARNET DU *MONDE*
Tarif : la ligne H.T.
Toutes rubriques ..... 79 F
Abonnés ..... 69 F
Communicat. diverses ... 82 F
Renseignements : 42-47-95-03

Jour de l'an

Les services ouverts et fermés

[illegible] — Les quotidiens paraissent [illegible] le 1er janvier.

Banques. — Fermées le vendredi 1er janvier, mais ouvertes aux heures habituelles le lundi 4 janvier pour celles qui sont fermées le samedi et le mardi 5 pour celles que sont fermées le lundi.

PTT. — Pas de distribution de courrier à domicile le 1er janvier. Les bureaux de poste seront fermés à partir du jeudi 31 [illegible] à 14 heures, sauf ceux assurant le service des dimanches et jours [illegible]

RATP. — [illegible] dimanches et jours [illegible]. Pour la nuit du 31 au 1er, les « noctambus » partiront toutes les demi-heures du [illegible]

Grands magasins. — Tous [illegible] le 1er janvier. Ouverts aux heures habituelles les [illegible] et 2 janvier (à l'exception du Bon Marché qui n'ouvrira qu'à 14 [illegible] le samedi 2).

[illegible] **familiales.** — Les services [illegible] et les [illegible] de la région parisienne seront fermés du jeudi [illegible] décembre à midi au lundi [illegible] janvier aux heures [illegible]

Sécurité sociale. — Les centres de [illegible] seront fermés du jeudi 31 décembre, à [illegible] heures, SOjusqu'au lundi 4 janvier aux heures habituelles.

Caisse nationale d'assurance [illegible] riés. — Les bureaux d'accueil, 110-112, rue de Flandres et 175, rue du Chevaleret, seront fermés du jeudi 31 décembre, à 14 heures, au lundi 4 janvier, à 8 h 30.

Bibliothèque nationale. — Les salles de lecture seront fermées les 1er et 2 janvier. Expositions : « Le Cartel » sera [illegible] les [illegible] décembre et 1er janvier : « Les papiers marbrés » et « [illegible] Sunday » seront fermées du 1er au 3 janvier [illegible]

[illegible] et de l'industrie. — Ouverte le 1er janvier, de 12 heures à 20 heures.

Musées. — *A Paris* seront ouverts : le Centre Georges-Pompidou (de 12 heures à 20 heures), l'exposition des collections égyptiennes de l'Institut de France à la Fondation Dosne-Thiers (de 11 heures à 18 heures), le musée de l'Holographie (de 13 heures à *19 heures). Le musée d'Orsay sera* fermé à partir de 18 heures le jeudi 31 et le Grand Palais à partir de 18 [illegible] 30, l'église [illegible] au public à partir de 17 h 30 le vendredi 1er pour permettre aux fidèles [illegible] à l'office de 18 heures, mais les invalides et les musées seront fermés.

En banlieue sera ouvert le château de Chantilly.

En province sera ouvert le [illegible] Adrien-Dubouché à Limoges.

SPORTS

● **HOCKEY SUR GLACE : Tournoi du Mont-Blanc.** — Le Norvège [illegible] la [illegible] match nul (2-2), mardi 29 décembre, à [illegible]. Les Norvégiens remportent [illegible] le Tournoi du Mont-Blanc, grâce à une meilleure différence de buts avec les Français.

● **SKI ALPIN : Coupe du monde.** — Le manque de neige dans les [illegible] alpines a entraîné des modifications du calendrier de la Coupe du monde. Le slalom géant dames, prévu le [illegible] janvier à Megève, est transféré à Tignes. La descente et le super-géant messieurs, prévus les 9 et 10 janvier à Garmish-Partenkirchen, sont organisés à Val-d'Isère.

● **SKI NORDIQUE : [illegible] ment du vice-champion du monde du combiné.** — L'Américain Kerry Lynch, vice-champion du monde du combiné nordique en février dernier à Oberstdorf (RFA), a été [illegible], le 28 décembre, par le Président américaine du ski. Après enquête, cette dernière l'accuse d'avoir reçu une injection de sang [illegible] avant les épreuves. Kerry Lynch, qui devra rendre sa médaille ainsi que les 1 200 [illegible] par le Comité olympique américain, est suspendu jusqu'au 1er janvier 1988, mais pourra briguer une sélection pour les prochains Jeux olympiques d'hiver à Calgary.

هكذا من الاصل

Economie

SOMMAIRE

■ Les banques créditrices du Mexique vont pouvoir changer leurs créances contre des obligations garanties par le Trésor américain (*lire ci-contre*).

■ L'introduction, en Hongrie, à compter du 1er janvier, d'un système de taxe à la valeur ajoutée va entraîner une hausse brutale des prix à la consommation en 1988. Prochaine étape de la réforme économique hongroise : le système bancaire (*lire ci-dessous*).

■ 1987 aura vu une profonde modification du paysage téléphonique français avec l'arrivée de quatre industriels étrangers (*lire page 20*).

■ La sous-évaluation du dollar commence à inquiéter les industriels français. M. Noir parle pour Airbus d'« une catastrophe » (*lire page 21*).

Le réaménagement des créances internationales

Le Trésor américain propose un plan d'allégement de la dette mexicaine

Les Etats-Unis ont rendu public, mardi 29 décembre, un plan original dont l'objectif est d'alléger le poids de la dette extérieure du Mexique (105 milliards de dollars), la deuxième du tiers-monde après celle du Brésil et de convaincre les banques commerciales de consentir à nouveau des prêts aux pays en voie de développement.

L'idée directrice de ce plan est de donner aux banques internationales créditrices du Mexique, à hauteur de 78 milliards de dollars, la possibilité d'échanger leurs créances contre [redacted] obligations mexicaines gagées sur le Trésor [redacted] Etats-Unis.

Le dispositif, élaboré à Washington dans la plus grande discrétion avec le concours de la banque américaine Morgan Guaranty Trust, est assez complexe. Dans un premier temps, le Trésor des Etats-Unis fait souscrire au Mexique des obligations spéciales, pour un montant de 10 milliards de dollars émises [redacted] vingt ans avec des intérêts dont le paiement est reporté à la date du remboursement (coupon zéro). [redacted] permet au Mexique de verser seulement deux milliards de dollars dans l'immédiat, suivant la procédure des obligations à coupon zéro, le Trésor américain remboursant dans vingt ans ses 10 milliards (représentant la souscription initiale plus les intérêts composés).

Le Mexique à son tour émettra [redacted] à hauteur de 10 milliards de dollars, rémunérées un peu [redacted] (1,5/8 %) du taux interbancaire [redacted] six mois sur la place de Londres (Libor), qui s'établit actuellement [redacted] un peu moins de 8 %. Ces obligations, d'une durée de vingt [redacted], gagées sur les bons du Trésor américain souscrits par le Mexique, seront offertes aux banques internationales en échange d'une partie de leurs créances. Cette offre sera effectuée par enchères publiques dans [redacted] courant du premier trimestre 1988. Etant donné que les créances sur le Mexique se négocient actuellement sur le marché secondaire à 52 % de leur valeur nominale, une telle opération permettrait à ce pays de consolider à vingt ans des dettes à plus court terme, et, surtout, d'alléger ces dettes tout en économisant sur les intérêts à verser. En effet, les 10 milliards de dollars d'obligations mexicaines ainsi gagées pourraient être échangées contre une vingtaine de milliards de dollars de prêts bancaires, [redacted] supposer que la décote actuelle de [redacted] % ne se réduise pas, ce qui n'est pas assuré. Quant [redacted] l'économie sur les intérêts, elle est susceptible d'être de 900 millions de dollars par an, soit 18 milliards de dollars sur vingt ans.

Potion douce-amère

Pour les banques prêteuses, un tel échange représente une potion douce-amère. D'un côté, il permet de transformer une créance douteuse [redacted] créance gagée indirectement sur le Trésor américain, valeur sûre. De l'autre, il consacre une dépréciation qui n'apparaît que sur le marché secondaire, à l'occasion de transactions épisodiques. Si la décote de 48 %, plus ou [redacted] retenue, les banques enregistraient une perte sèche [redacted] due concurrence. Leur attitude sera dictéde par leur taux de provisionnement [redacted] créances mexicaines. Ce taux est faible pour les [redacted] américaines ([redacted] milliards de prêts) et beaucoup plus important pour les banques européennes, 20 [redacted] 30 % en Grande-Bretagne, 30 [redacted] 40 % en France, 50 [redacted] 70 [redacted] en Allemagne et 100 % en Suisse, dit-on.

Aux Etats-Unis, où les banques devraient [redacted] le plus réticentes, la réaction favorable, leur cours s'élevant [redacted] Wall Street. En Europe, notamment en France, on n'aimerait pas voir officialiser [redacted] officieuse, très mauvais encouragement donné aux emprunteurs du [redacted] monde. Il faut bien convenir, toutefois, que la solution élaborée à Washington est tentante pour bien des partenaires, prêteurs et emprunteurs, dans la mesure où elle permet de gager une partie des créances et allège le fardeau de la dette.

Certes, cette solution reflète le caractère particulier [redacted] stratégique des liens qui unissent les Etats-Unis et le Mexique, pays limitrophes dont [redacted] sont fortement imbriquées. A Washington, aucun gouvernement ne peut envisager de voir se déstabiliser le voisin au sud du Rio Grande. Mais il est bien possible que le plan qui vient [redacted] élaboré fasse école, dans la mesure où il est praticable. Le Mexique, dont le commerce extérieur [redacted] rétablit, dispose d'une quinzaine de milliards de dollars de réserves, suffisamment pour souscrire des bons du Trésor américain, et d'autres Etats, comme le Brésil pourraient [redacted] faire autant avec le concours, pourquoi pas, [redacted] Trésors, européens ou japonais. Dans l'arsenal des mesures imaginées et imaginables, propres à traiter le problème brûlant de la dette du tiers monde, l'opération qui vient [redacted] montée, un « swap », en termes financiers, [redacted] tout [redacted] originale et, quoi qu'on en pense, foncièrement réaliste.

FRANÇOIS RENARD.

Le Brésil reprend le paiement de ses intérêts

Le Brésil a procédé, mardi [redacted] décembre, au paiement des intérêts de [redacted] dette extérieure, conformément à l'accord conclu le 6 novembre dernier avec les banques privées créancières, mettant ainsi un terme à un moratoire qui [redacted] duré exactement neuf mois et neuf jours, a révélé le quotidien bré[redacted]en *A Gazeta Mercantil*. Le Brésil a utilisé, pour ce règlement, une partie de ses réserves déposées à la Banque des réglements internationaux (Bâle) – à hauteur de 350 millions de dollars – et un prêt de 700 millions de dollars de cent quatorze banques créancières. Cette somme – [redacted] 1 milliard de [redacted]llars – [redacted] couvrir les [redacted] cumulés de la période allant du 1er octobre au 15 décembre de cette année. Elle sera répartie entre les huit cents banques auprès desquelles le Brésil [redacted] endetté. Pour la suite, [redacted] intérêts courants [redacted] compter du 16 décembre seront soldés le 11 janvier, a indiqué le ministre des finances par intérim, M. Mailson Ferreira de Nobrega, précisant que « *le Brésil a intérêt [redacted] réaliser avec les banques un accord durable qui repose sur un long délai de remboursement* ».

L'Argentine obtient 500 millions de dollars des banques privées

Le gouvernement argentin [redacted] effectué mardi 29 décembre un retrait de 500 millions de dollars, correspondant [redacted] la deuxième tranche du montage financier [redacted] banques privées de 1,95 milliard pour ce pays, a annoncé [redacted] New-York la Citibank, chef de file du comité consultatif des banques créancières pour l'Argentine. Ce retrait suit le déboursement, le 8 décembre, de 165,5 millions de droits de tirage spéciaux (DTS) aux termes d'un crédit stand-by du FMI, ont précisé MM. Mario Bordersohn, secrétaire argentin au Trésor, et William Rhodes, vice-président de la Citibank et président du comité consultatif.

En juillet, le Fonds monétaire international avait approuvé un crédit stand-by de 1,13 milliard de DTS, ainsi qu'un crédit spécial d'environ 518,8 millions de DTS. (*AFP.*)

La Roumanie renonce [redacted] tout crédit étranger en 1988

La Roumanie, [redacted] proie à de graves difficultés économiques alors qu'elle s'efforce de réduire sa dette extérieure, renoncera à tout crédit étanger en [redacted] [redacted] annoncé lundi 28 décembre l'agence de presse officielle Agerpres.

Dans le compte-rendu d'une réunion du bureau politique du Parti communiste, Agerpres affirme que les exportations de la Roumanie, en 1987, ont été supérieures aux importations, avec pour résultat un excédent de [redacted] L'agence ajoute que le bureau politique « *a décidé de ne plus recourir à quelque forme de crédit que ce soit* ».

Le numéro un roumain, M. Ceausescu, a inspiré un programme de remboursement de la dette extérieure du pays qui a réduit celle-ci de 10,5 milliards de dollars en 1981 à 6,4 milliards à la fin de l'année dernière.

Le coût de [redacted] politique a [redacted] considérable, notamment en termes de pénuries de denrées alimentaires et de prodnits énergétiques, qui ont entraîné le mois dernier une grave agitation ouvrière, notamment dans la ville de Brasov.

Vingt-six personnes qui avaient participé à ce mouvement ont été condamnées le 20 décembre à [redacted] peines de prison [redacted]. (*Reuter, AFP.*)

■ **La France accorde 660 millions de francs à la Côte-d'Ivoire.** – La Fra[redacted] a accordé [redacted] la Côte-d'[redacted] trois [redacted] d'un montant total de 33 milliards de francs CFA (660 millions de francs), a-t-on annoncé, mardi 29 décembre, [redacted] source officielle [redacted] Abidjan.

Les deux premières conventions de crédit accordées par la Caisse centrale de coopération économique et d'un montant total de 30 milliards [redacted] francs CFA (600 millions de francs) s'inscrivent dans le cadre de l'aide exceptionnelle accordée par la CT1456 à la Côte-d'Ivoire et annoncée par le ministre français de la coopération, M. Michel Aurillac, lors de sa visite à Abidjan le 17 novembre.

La troisième convention de financement, d'un montant de 2,916 milliards de francs CFA (58 millions de francs), s'inscrit, elle, dans le cadre des prêts projets de la CCCE pour l'année 1987. – (*AFP*).

Introduction de la TVA et de l'impôt sur le revenu

Une nouvelle étape dans la réforme économique hongroise

La frénésie d'achat qui a saisi les Hongrois en cette fin d'année n'a que peu de rapport avec les fêtes de Noël et du Nouvel An ; elle a été provoquée par des considérations très réalistes. A partir du 1er janvier, les Hongrois seront les premiers citoyens d'un pays communiste à payer une taxe à la valeur ajoutée (12 et 20 %) et à être assujettis à l'impôt sur le revenu. Sans connaître l'impact exact de ces mesures sur un niveau de vie déjà stagnant, la population s'attend au pire.

VIENNE
de notre correspondante

Selon les prévisions officielles de Budapest, la réforme fiscale devrait provoquer une poussée inflationniste de 15 % contre 9 % en 1987. Une baisse de la consommation des ménages de 2 à 2,5 % est à envisager. Des prévisions plus pessimistes tablent sur une chute du niveau de vie d'un tiers environ dans les trois années à venir.

[redacted] de prix annoncées officiellement affectent notamment les denrées alimentaires, qui augmenteront de 10,7 % en moyenne – certains, comme les produits laitiers, [redacted] 27 %, – les matériaux [redacted] construction (+ 60 %), [redacted] articles pour bébés (+ 100 %), les chaussures (+ 70 %) et certains services. Sur les 300 000 articles qui changeront de prix, 53 [redacted] augmenteront, 39 [redacted] ne changeront pas et 8 [redacted] baisseront.

La chasse aux canards boiteux

L'incertitude sur la situation matérielle est doublée par la crainte du chômage – un phénomène totalement inconnu jusqu'à présent en pays communiste – qui hante les esprits. En 1988, de [redacted] 10 000 personnes risquent de perdre leur emploi, notamment dans l'industrie lourde, a annoncé M. Peter Medgyessy, chef de la nouvelle commission du plan et de l'économie, qui sera le principal organe de décision en matière économique. A Miskolc, centre de l'industrie lourde dans le nord-est du pays, une section syndicale – la première – [redacted] été créée pour les chômeurs temporaires en vue de les aider à trouver un nouvel emploi. Un fonds gouvernemental doté de 1 milliard de forints a été mis en place pour financer des programmes de recyclage des sans-emploi.

La presse hongroise [redacted] allée jusqu'à avancer le chiffre de 50 000 chômeurs, un chiffre qui ne paraît pas exagéré dans la mesure où la diminution progressive des subventions publiques pour les quelque 250 à 300 entreprises déficitaires – qui emploient environ 300 000 personnes – contraindra une partie de ces « canards boiteux » à fermer. Pour faire face au chômage croissant, les entreprises privées [redacted] à employer jusqu'à 30 personnes. Depuis l'autorisation, en 1931, d'entreprises privées, plus de 12 000 – dont 4 500 boutiques et 7 500 restaurants – ont été créées, qui réalisent environ 20 % du chiffre d'affaires du commerce intérieur.

La réduction des subventions est la pierre angulaire de la réforme économique et des efforts en vue de rééquilibrer le budget, dont le déficit doit être ramené de 35 milliards de forints en 1987 à 20 milliards l'année prochaine. En 1988, le gouvernement a décidé de réduire de 42 milliards de forints le montant des subventions destinées [redacted] soutenir les entreprises industrielles non rentables et de 33 milliards les subventions aux prix. Néanmoins, [redacted] devra consacrer en 1988, sous différentes formes, quelque 150 milliards de forints pour aider les entreprises déficitaires.

Pour se prémunir contre les « années maigres », les Hongrois ont pillé leurs [redacted]s d'épargne et dévalisé les magasins de Budapest et, pour certains produits, ceux de Vienne, située à quatre heures de voiture. Les produits les plus recherchés ont été les téléviseurs couleur, les appareils vidéo, les machines [redacted] laver, [redacted] réfrigérateurs – dont l'achat [redacted] crédit a été interdit, – les bijoux et les produits hygiéniques et de beauté. Depuis novembre dernier, les banques hongroises ont « pénalisé » les demandeurs privés de crédits par la majoration temporaire des taux d'intérêt de 3 % pour freiner la fièvre d'achat.

L'argent « noir »

Mais l'argent était la dernière des choses à manquer aux Hongrois. Légalement, chaque Hongrois a le droit de posséder 40 dollars chez lui. Aux quelque 300 milliards de forints déposés dans les caisses d'épargne s'ajoutent, selon les experts, entre 500 millions et 1 milliard de dollars en devises qui traînent dans les bas de laine des Hongrois. Une grande partie de cet argent « noir » provient des dépenses des touristes occidentaux, au nombre de cinq à six millions par an. Sur les comptes en devises légales, les Hongrois disposent d'environ 200 millions de dollars qui proviennent de versements effectués par des parents ou d'un travail [redacted] l'étranger. Pour « récupérer » l'argent noir, de nouvelles mesures ont [redacted] prises pour « blanchir » ces devises détenues illégalement : pendant un délai de trois mois à compter du 1er janvier, on pourra ouvrir un compte légal en devises. Un quart de la somme déposée devra être changé en forints, et le reste pourra servir à financer notamment les voyages à l'Ouest que les Hongrois pourront effectuer sans restrictions à partir de l'année prochaine. L'Etat s'attend à récupérer par cette opération de légalisation de devises entre 20 et 25 millions de dollars. Des voyages plus fréquents à l'étranger [redacted] non seulement à améliorer le climat en allumant des espoirs d'une [redacted]cratisation progressive du régime, mais en même temps à réduire le pouvoir d'achat des consommateurs et par conséquent à calmer les tendances inflationnistes.

Pour inciter les Hongrois à placer leur argent en Hongrie, l'Etat a décidé l'émission de bons du trésor pour associer les citoyens au financement du déficit budgétaire. D'ores et déjà, les Hongrois ont pu choisir entre quelque deux [redacted] cinquante obligations [redacted] contracter. Les Hongrois ont investi depuis 1982 11 milliards de forints dans l'achat d'obligations.

Concurrence dans le secteur bancaire

La concurrence fera son entrée, à partir de l'année prochaine, dans le [redacted] bancaire, [redacted] trois [redacted] cinq banques d'affaires créées cette année seront autorisées [redacted] entretenir des dépôts d'épargne de particuliers, un droit qui [redacted] été réservé jusqu'à présent aux 1 600 coopératives d'épargne et aux 800 caisses d'épargne hongroises. En même temps, les postes hongroises ouvriront leur propre banque avec un réseau d'environ 3 000 guichets, ce qui représente un avantage non négligeable dans la [redacted] à la clientèle.

[redacted] réformes plus importantes sont cependant demandées par les économistes, dont le professeur Tamas Baszkai, un expert de renom, dans le secteur bancaire déjà [redacted] tructuré en 1987 par la création de banques d'affaires séparées de la banque nationale. Ils demandent l'abandon rapide du monopole de la banque nationale pour les transactions en devises qu'elle détient depuis 1930 ; la libéralisation des transactions monétaires avec l'étranger est une des conditions préalables à la hausse du volume des exportations et devra nécessairement accompagner la libéralisation du commerce extérieur. [redacted] partir de janvier, les entreprises seront libres d'exporter et d'importer – exception faite des céréales et de l'énergie – sans demander d'autorisation. Elles resteront cependant obligées de changer en forints leurs recettes en devises auprès de la banque nationale, une restriction qui diminuera sensiblement leur volonté de gagner autant de devises que possible, estime le professeur Baszkai. La suppression du monopole de la banque nationale en matière de transactions en devises serait en même temps un pas important vers la convertibilité de la monnaie hongroise.

La hausse des exportations est un des objectifs prioritaires pour 1988 en vue d'améliorer la balance du commerce extérieur, qui accuse un déficit de 200 à 250 millions de dollars en 1987, et cela en dépit de recettes records du tourisme, de l'ordre de 500 millions de dollars. L'année prochaine, il [redacted] prévu d'augmenter de 4 % les exportations vers les pays occidentaux, où la position de la Hongrie s'est détériorée ces dernières années. Sa part dans les marchés des pays de l'OCDE a baissé de 0,20 % [redacted] 0,16 %, mais certaines tendances inspirent de l'espoir. Ainsi [redacted] série d'entreprises hautement spécialisées dans les secteurs pharmaceutique et mécanique, qui n'ont rien exporté jusqu'en 1980, ont réalisé depuis des exportations d'une valeur de presque [redacted] millions de dollars. Pour relancer les exportations, [redacted] experts réclament l'établissement d'un taux de change réaliste du forint qui, en dépit de trois dévaluations en 1987, reste surévalué (1 dollar = 45 forints). La création d'une Bourse de devises ainsi que la libéralisation totale des importations seraient également des mesures qui permettraient, selon les experts, de garantir le succès de la réforme économique.

La Hongrie devra également faire face, dans les prochaines années, à la réduction de sa dette extérieure brute (environ 17 milliards de dollars). En 1987, le remboursement des dettes a absorbé 65 % des rentrées en devises.

Le premier ministre M. Karoly Grosz, a été très clair en présentant son programme d'austérité devant le Parlement. Il a souligné qu'« *il n'y a pas d'alternative* » à la politique de réforme en Hongrie, qui doit être « *poursuivie sans concessions* ». La Hongrie est arrivée à une croisée de chemins. Le choix [redacted] orientations économiques a été fait, leur mise en œuvre est devenue une question politique.

WALTRAUD BARYLI.

La dette de l'Europe de l'Est a augmenté de 15 % en 1987

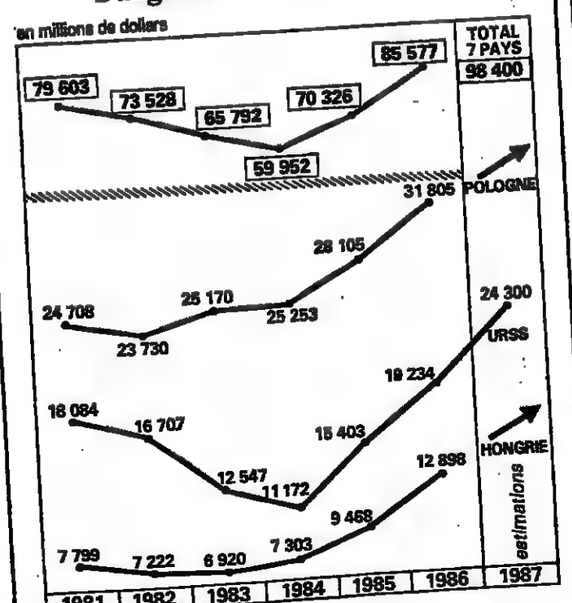

Source : OCDE

Pour la troisième année consécutive, la dette extérieure nette des pays d'Europe de l'Est a de nouveau fortement augmenté en 1987. L'Union soviétique a massivement recours au crédit occidental.

هكذا من الاصل

Économie

AFFAIRES

Après la reprise de Jeumont-Schneider par Bosch

En un an, quatre groupes étrangers sont entrés sur le marché français du téléphone

Ericsson allié [redacted] Matra pour reprendre la Compagnie générale de *constructions téléphoniques* (CGCT), [redacted] finlandais Nokia retenu pour équiper le radiotéléphone national, Northern Telecom s'implantant en Lorraine et, maintenant, l'allemand [redacted] prenant le contrôle de la téléphonie de Jeumont-Schneider du groupe Schneider (*le Monde* du [redacted] décembre 1987)... L'année 1987 [redacted] été marquée par l'arrivée des étrangers [redacted] le marché téléphonique français.

En un [redacted], quatre industriels étrangers [redacted] pris pied sur [redacted] marché *hexagonal*. Et *non* [redacted] *moindres* : parmi eux, [redacted] trouve le numéro trois *mondial* [redacted] *téléphone* (le canadien Northern) et le numéro cinq (le suédois Ericsson). Leur arrivée tranche singulièrement avec la politique franco-française menée [redacted] la boulette de [redacted] direction générale des télécommunications (DGT) pen*dant* [redacted] *dernière décennie dans le* cadre du grand programme de rattrapage du téléphone français.

A l'exception [redacted] Northern, [redacted] industriels ont un point commun : [redacted] européens. Le champion mondial des télécoms, l'américain ATT, *n'a pu, malgré ses efforts, entrer* dans l'Hexagone. L'allemand Sie[redacted] quatrième [redacted] palmarès, peu en cour auprès de la DGT, non plus.

Plusieurs facteurs expliquent cette *mutation*, qui [redacted] déroule sur toile [redacted] fond de déréglementation *mondiale* : après *le rachat par la* Compagnie générale d'électricité (CGE) des activités téléphoniques d'ITT, en 1986, le marché français pouvait difficilement [redacted] fermé aux industriels étrangers. Alcatel, numéro deux mondial né de la *fusion entre le téléphone de la CGE* [redacted] celui d'ITT, [redacted] présent dans la plupart des pays européens. La [redacted] étrangers en France apparaît donc comme un juste [redacted]our des choses.

Mais plus fondamentalement, [redacted] *création du champion national*, Alcatel, [redacted] posé le problème de l'avenir [redacted] les « petits » industriels français du téléphone, dont la taille est insuffisante pour financer [redacted] énormes coûts [redacted] recherche [redacted] développement nécessaires pour [redacted] *dans la* [redacted] *technologique. Que* faire d'une CGCT qui perdait [redacted] folles [redacted] dont l'unique beauté était sa part de marché dans les centraux publics (16 %) ? Quel horizon pour Jeumont-Schneider, qui [redacted] « pèse » que 1,4 milliard [redacted] *francs dans la téléphonie* ? Et *quid* de la SAT (1 milliard de francs [redacted] chiffre d'affaires [redacted] téléphonie) ?

La solution retenue pour [redacted] *CGCT* [redacted] *pouvait qu'être étrangère* : la question [redacted] fond [redacted] dossier était en effet [redacted] second fournisseur de centraux publics pour la DGT, approvisionnée [redacted] 84 [redacted] par Alcatel. Or [redacted] industriel français n'existe plus dans la téléphonie publique *depuis la fusion*, [redacted] 1983, du téléphone de la CGE et de celui de Thomson. D'où l'appel [redacted] étranger qui [redacted] payé fort cher (500 millions de francs) son ticket *d'entrée dans l'Hexagone*.

L'arrivée du finlandais Nokia dans le radiotéléphone s'explique également par des motifs technologiques : Alcatel, ayant pris du retard *dans le radiotéléphone, il* [redacted] *fallu* faire appel à [redacted] technique étrangère pour combler ce vide.

Des garde-fous

Le rachat du téléphone de Schneider par [redacted] répond en revanche à [redacted] considérations diffé*rentes* : d'autres [redacted] *français* étaient intéressés, notamment la SAT, il y a quelques mois. Plus récemment, certains ont tenté de pousser [redacted] solution Matra. Mais le *patron de Jeumont, M. Didier* Pineau-Valencienne, demandait énormément d'argent pour [redacted] cession de cette entreprise (1 milliard, disait-on alors). Bosch, qui entretenait déjà des coopérations [redacted] Jeumont-Schneider, aurait donc *aussi payé* [redacted] *prix élevé pour entrer* sur le marché téléphonique français. Mais il renforce actuellement [redacted] activités dans [redacted] et [redacted] du marché français détenus par Jeu[redacted] la commutation privée [redacted] dû lui sembler suffisamment *attirants pour y mettre le prix*.

La SAT, pour sa part, [redacted] gardé jusqu'ici son indépendance. Certes, quelques-uns au ministère des P et T ont caressé le projet de la voir entrer dans le giron [redacted] Northern Telecom. Mais les discussions un moment *engagées n'ont* [redacted] *abouti*. [redacted] *SAT*, qui coordonnera [redacted] politique avec TRT, *filiale* [redacted] Philips, [redacted] un domaine bien précis (les faisceaux hertziens), continue pour [redacted] vivre sa vie seule, [redacted] menant [redacted] politique de « niches » et de licences *en téléphonie privée*.

Après s'être développés [redacted] passé [redacted] l'ombre relativement confortable des deux grands du téléphone français qu'étaient la CGE [redacted] Thomson, les « *petits* » *industriels* [redacted] *téléphone* ont donc choisi de s'allier [redacted] des étrangers *pour survivre quitte* [redacted] perdre leur [redacted] technologique.

Pouvait-il [redacted] être autrement dans une profession [redacted] l'âpreté [redacted] [redacted]pétition internationale [redacted] la course *technologique conduisent à des* coûts de recherche et de développement représentant plus de 15 % du chiffre d'affaires ? D'autant que le marché français n'est plus aussi porteur que par le passé : en 1986, le chiffre d'affaires des industriels du *téléphone, du télégraphe et de* [redacted] applications télématiques a connu [redacted] plus faible progression depuis dix [redacted] (+ 1,5 % à 23,6 [redacted] de francs). Que faire lorsque la concurrence s'exaspère dans la communication privée, où les surcapacités en France sont *estimées* à 30 [redacted] et qu'un nouvel [redacted] de poids – Northern Telecom – [redacted] s'y [redacted] ler une place ?

On ne peut pourtant pas parler de « *rush* » *des étrangers en France* : leur venue a été très encadrée et différents garde-fous sont [redacted] place grâce [redacted] des montages [redacted] complexes où ils sont généralement flanqués de partenaires français. Il s'agit néanmoins d'une [redacted] qui se *tourne dans* [redacted] *du téléphone* français.

FRANÇOISE VAYSSE.

SOCIAL

En dépit des controverses autour de statistiques

Le nombre de jeunes ayant un véritable emploi diminue

Une [redacted] *plus*, [redacted] publication [redacted] statistiques donne lieu [redacted] contestation [redacted] interprétations divergentes. Après d'autres, [redacted] sur le chômage [redacted] jeunes [redacted] selleue.

Premier [redacted], fortuit : *le* [redacted] *publie*, [redacted] 22 [redacted] (page 19), un graphique établi en fonction d'éléments *fournis*, [redacted] 1er [redacted] dernier, par [redacted] « Perspectives [redacted] l'emploi 1988 ». Le [redacted] chômage [redacted] de vingt-quatre [redacted] en pourcentage [redacted] population active jeune, y [redacted] évalué à 25,7 % en 1987. [redacted] immédiate du ministère [redacted] *affaires* sociales qui « [redacted] » le chiffrage et y oppose [redacted] de l'INSEE, [redacted] lesquelles le [redacted] 22 % au 31 décembre [redacted] et du 20,8 % au 30 octobre 1987. Au même moment, et par [redacted] coïncidence, l'OCDE [redacted] public [redacted] *rapport* annuel [redacted] les « perspectives [redacted] miques » (*le* [redacted] 24 [redacted] bre). Le [redacted] chômage des jeunes y est estimé [redacted] 23 % [redacted] 1987 pour la France (1).

Deuxième [redacted], tout [redacted] fortuit : l'INSEE publie une note [redacted] la situation des jeunes [redacted] vingt-cinq [redacted] en mars 1987, [redacted] que sont simultanément [redacted] tistiques officielles [redacted] chômage [redacted] *mois de novembre* 1987. Aussitôt, une confusion naît qui oblige l'Insti*tut national* [redacted] *statistique à four*[redacted] une précision.

Selon [redacted] ministère des [redacted] sociales, le chômage [redacted] de 25 ans [redacted] diminué de 9 % en un an. « *Au sens* [redacted] *BIT* », il [redacted] [redacted] un [redacted] de 20,7 %, [redacted] sur l'ensemble [redacted] la population active jeune. [redacted] d'autres [redacted] tions, le résultat eût été différent. Si l'on rapporte le nombre [redacted] jeunes chômeurs [redacted] l'ensemble de la population, active, scolarisée [redacted] non, [redacted] si on considère comme actifs les apprentis, les TUC [redacted] les stagiaires de la formation [redacted] alternance, [redacted] baisse du taux de chômage serait de 0,2 point de mars 1986 [redacted] 1987. Si on exclut les mêmes de la population active jeune, [redacted] hausse serait de 1,6 point pour la même période, [redacted] *l'ampleur du dispositif* [redacted] *à faciliter l'insertion* [redacted] *jeunes* ».

L'ampleur du traitement social

Toutes [redacted] nuances, subtiles [redacted] indéchiffrables, [redacted] [redacted] la connaissance des évolutions en cours et de façon d'[redacted] plus dommageable que [redacted] de l'INSEE (2) [redacted] le [redacted] précises sur le sort actuel des jeunes.

Que [redacted] note ? Que, sur les [redacted] 528 000 jeunes de moins de 25 ans, en mars 1987 – un chiffre comparable aux années précédentes, – il faut désormais compter plus d'un tiers de scolarisés (34,6 %). Ce qui fait 120 000 élèves ou étudiants *supplémentaires par rapport à mars* 1986 [redacted] 210 [redacted] par rapport [redacted] mars [redacted]. Que, [redacted] le nombre de chômeurs paraît [redacted] (961 000, soit 11,3 % des jeunes), l'appoint des [redacted] spécifiques est devenu non négligeable.

Stricto sensu, hors dispositifs particuliers, 2 742 000 jeunes, soit 32,2 % de la classe d'âge, avaient un véritable emploi contre 3 049 000 en 1986, 3 179 000 en 1985 [redacted] 3 559 000 en 1983 (41,5 %). Or les contrats à [redacted] déterminée et les missions d'intérim *sont compris dans* ce total, et ont eux-mêmes doublé en quatre ans, rassemblant 3,6 % des jeunes en 1983 et 7,4 % [redacted] 1987.

Surtout, les emplois « aidés » se sont [redacted] *développés*. Hors stages, qui ont regroupé de 1,7 % à 1,3 [redacted] des jeunes [redacted] les années, tous les programmes ont accueilli 4,1 % des moins de vingt-cinq ans en 1983 et en sont arrivés à 9,3 % en 1987. Près de 800 000 jeunes en *mars 1987 étaient dans cette situation* particulière, dont, il est vrai, 218 000 apprentis (un chiffre également comparable aux années précédentes). Pour eux, l'emploi se déclinait, [redacted] dispositifs, en TUC (234 000), [redacted] emploi-formation et en stages ou contrats de formation en alternance, depuis [redacted] SIVP (stage d'initiation [redacted] la vie professionnelle) pour [redacted] 000, en passant par le [redacted] d'adaptation (233 000) et le contrat de qualification (29 000).

Manifeste, le traitement [redacted] pris [redacted] l'ampleur [redacted] les actions [redacted] par M. [redacted] Delebarre, puis par M. Philippe Séguin [redacted] le plan d'urgence [redacted] faveur des jeunes.

Toutefois, et [redacted] les tranches d'âges comprises [redacted] seize et vingt-cinq [redacted] les [redacted] en ont [redacted] différents. Pratiquement, [redacted] les 16-17 [redacted] scolarisés soit apprentis (89,2 %). En conséquence, [redacted] l'INSEE, « *très peu ont* [redacted] *emploi normal* » (0,9 %), « *beaucoup moins qu'il n'y* [redacted] *chômage* » (3,5 %), [redacted] bénéfi[redacted] *des mesures en faveur* [redacted] jeunes. En revanche, les 18-21 ans se [redacted] particulièrement vulnérables. Si leur taux de scolarisation est [redacted] faible (37 %), [redacted] progresse rapidement puisqu'il [redacted] en 1983. Mais ils connaissent un fort niveau de chômage, en partie compensé par l'impact des mesures jeunes : *486 000 sont inscrits* [redacted] demandeurs d'emploi (14,3 %) [redacted] plus d'un [redacted] dix [redacted] employé grâce à l'apprentissage [redacted] aux [redacted] formules d'aide. Les 22-25 ans pour leur part, ont accédé « *à une* [redacted] *tion d'adultes* ». Peu sont [redacted] (9,6 %), leur [redacted] de chômage est plus proche [redacted] la moyenne nationale (12,1 %) et ils bénéficient moins, en proportion, des dispositifs [redacted] soutien. Plus [redacted] la moitié d'entre eux exerce un emploi [redacted] aidé (58 %) mais, parmi les femmes, une sur six est inactive.

A. Le.

(1) La référence à l'OCDE est nécessaire pour se livrer à [redacted] comparaisons internationales.

(2) *Premiers résultats*, n° 110, décembre [redacted].

REPRODUCTION INTERDITE

Le Monde ANNONCE

MERCREDI 13 JANVIER DATE 14
reprise de la rubrique hebdomadaire

« LE MONDE DES DIRIGEANTS »

postes de 400 000 F +

LE MONDE PUBLICITÉ : service Communication Emploi.
Tél. : 45-55-91-82.

formation professionnelle

Vous envisagez de vous installer dans le sud de l'Yonne ou le [redacted] d'y créer ou participer à la création de nouvelles activités touristiques en milieu rural, participez à un stage de formation financé par le conseil régional de Bourgogne et organisé par le GRETA d'Avallon. Ecrire en précisant situation, motivations... au GRETA Avallon, 31, rue des Fusains, 89200 Avallon, 86-34-18-88.

L'IMMOBILIER

appartements ventes

4e arrdt

QUAI DES CÉLESTINS
ht de gamme, v. s/Seine, 4/5 p. cuis., 3 bns, 156 m², parkg. 1 100 000 F. 43-36-13-36.

appartements achats

Recherche 1 à 3 pièces Paris, préfère 5e, 6e, 7e, 12e, 14e, 15e, 16e, avec ou sans travaux. PAIE COMPT. chez notaire. 48-73-20-67, même le soir.

locations meublées demandes

[redacted]

INTERNATIONAL SERVICE
rech. pour [redacted] STÉS MULTINATIONALES [redacted] DIPLOMATES studios, 2, 3, 4, 5 p. et plus. [redacted] 43-66-13-06.

pavillons

Fce Bois Vincennes-Charenton Perv. 6 p., cuis, lt cft, 185 m² terr., ss-s., gr., 2 585 000 F. MAS IMMOBILIER 43-46-89-69.

hôtels particuliers

LA VARENNE
Résidentiel, proche R.E.R., loue HOTEL PART. de caractère, 11 p., 350 m² habitables, 3 s.d.b., 6 cabinets de toilette, office, sec., cave, 2 garages, s/2.000 m² de parc. Sérieuses garanties. Tél. : 49-89-53-05.

bureaux

Locations

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
SARL – RC – RM
Constitutions de sociétés, [redacted] et tous services.
Permanence [redacted]phonique
43-55-17-50

Votre adresse commerciale ou
SIÈGE SOCIAL
BUREX, SECRÉTARIAT, TÉLEX
CONSTITUTION STÉS
Prix compétit. Délais rapides.
ASPAC 42-93-60-50 +

DOMICILIAT. DEPUIS 90 F MS. Paris 1er, 8e, 9e, 12e ou 15e. CONSTIT. SARL 1 500 F HT. INTER DOM – 43-40-31-46.

SOCIÉTÉ DE PROVINCE CH. A LOUER OU ACHETER 30 m² DE BUREAU INDép. Paris intra muros [redacted] prif. 10e, 11e, [redacted] arrdt. T. journée (16) 87-36-15-16 soirée 40-09-97-24.

fonds de commerce

Ventes

ST-MAUR, cause départ, à saisir, vend murs et fonds BAR-RESTAURANT + APPT avec terrasse, le tout en parfait état. Tél. : 43-36-18-38 matin.

PART. VEND A TAITE
SUPPORT PUBLICITAIRE
avec studio enregistrement, 5 ans d'existence.
Tél. : 16 (92) 79-79-49.

boutiques

Ventes

AVENUE PARMENTIER (11e) – SAIL A CÉDER
Boutique 25 m², tous commerces, sauf nuisances. Près clinique.
Prix : 420.000 F.
Mme PETIT. Tél. 16/18 h : 49-39-72-86, après 21 h : 49-04-63-33.

maisons de campagne

A VENDRE
5 KM DU CHATELET (Cher)
MAISON BERRICHONNE sur 5 900 m²
Salle 50 m² avec poutres, cheminée, salle d'eau, w.-c., grenier aménageable, grange, four à pain, nombreuses dépendances, 200 000 F. B. Piche. Tél. : 16 (1) 30-66-25-81.

L'AGENDA

Vacances - Tourisme - Loisirs

A LOUER HAUTE-SAVOIE AUX CARROZ-D'ARACHES
250 km de pistes.
SKIS TOUS NIVEAUX.
STUDIO TT CFT pour 4 pers. Libre pour toute la saison (sauf semaine du 1er de l'an [redacted] vacances février Paris).
Loc. à la sem. 1 000/1 700 F.
TÉL. : 43-04-42-41.

EN ISÈRE
A 1 h. des stations de ski, à louer centre d'accueil pour groupes 10 à 80 personnes.
Tél. : 74-69-06-07.

Sur les pelouses de Valloire VUE SUR MER
A louer vacances au mois. Au r.-d.-c. grand 2 pièces, cuisine. Parking voitures. Confort et calme.
Pouvant loger 4 personnes et 2 enfants.
Prix abordable.
Renseignements : Tél. : (16) 93-64-10-28, M. CARON.

SKI DE FOND
(HAUT-JURA)
Village Lilliane, la quarantaine, vous accueillent (12 personnes maxi) dans une ancienne ferme du XVIIe siècle confortablement rénovée. Chambres avec salle de bains, table d'hôtes, cuisine et pain maison, ambiance sympa. Tarif tout compris : pension complète + thé à 17 heures + monitor et matériel de ski, de : 2 080 F à 2 480 F par personne/semaine, selon périodes. Tél. : 16 (81) 39-12-61.

CROISIÈRE ANTILLAISE
1 990 F la semaine, PENSION COMPLÈTE, 47-25-60-61.

JURA
3 h 30 par TGV, près station Métabief (ski alpin). Part. loue gd studio tt. cft 4 pers., sur place de fond. Tél. pr périodes disponibles et conditions : 16 (81) 49-00-72.

[redacted]

BANQUE ISLAMIQUE DE DEVELOPPEMENT (BID)
JEDDAH - ROYAUME D'ARABIE SAOUDITE

INVITATION A LA CANDIDATURE AU PRIX DE LA BANQUE ISLAMIQUE DE DEVELOPPEMENT EN ECONOMIE ISLAMIQUE ET BANQUES ISLAMIQUES POUR L'ANNEE 1408H/1988

La Banque Islamique de Developpement a le plaisir d'inviter les *individus et les organisations*, [redacted] *compris les* [redacted], les institutions à caractère scientifique, les institutions financieres et les organisations islamiques dans le *monde entier* [redacted] *proposer la candidature de quiconque leur* paraît digne d'obtenir l'un des deux prix de la Banque Islamique de Développement pour l'année 1408H (1988) en:

a - [redacted]
[redacted] - Banques Islamiques.
Chaque prix [redacted]
- [redacted] citation portant [redacted] Banque.
- Un [redacted] *équivalent* [redacted] 15.000 *Dinars Islamiques* (approximativement [redacted] 300 [redacted] EU au 30/12/1407H).

Lors de la candidature, les points suivants [redacted] pris [redacted]

1 - Le Prix peut être attribue aux individus et/ou aux organisations.

2 - *Un ou plusieurs lauréats peuvent se partager un même* [redacted]

[redacted] - Les noms des lauréats seront annoncés durant le mois de [redacted] (Juillet 1988) et les prix attribués *lors d'une cérémonie officielle qui aura lieu* [redacted] mois [redacted] Hija [redacted] 1988).

Toute candidature doit satisfaire aux conditions suivantes:

a - Le candidat doit avoir apporté une contribution [redacted] théorique ou pratique, [redacted] deux domaines du Prix et, conséquemment, au progres de la Communaute Islamique.

b - Les travaux ayant déjà obtenu un quelconque prix international ou régional ne seront pas pris en [redacted].

c - Les travaux de recherche proposés à la candidature doivent avoir été publiés. Il est préférable qu'un résumé en langue arabe accompagne les travaux publiés en une autre langue.

d - Des informations détaillées sur le candidat doivent accompagner chaque acte de candidature, [redacted] sa biographie, ses diplômes, ses publications, une description [redacted] sa contribution aux domaines du Prix, ainsi que son adresse complète.

[redacted] - Les actes de candidature doivent être envoyés par courrier recommandé à l'adresse indiquée ci-des[redacted] accompagnés [redacted] trois exemplaires [redacted] travaux de recherche.

f - Le dernier délai pour l'acceptation des candidatures est la fin du mois de Rajab 1408H (18 mars 1988).

Toute [redacted] parvenant après cette date ne sera pas prise en [redacted].
Les documents reçus ne seront pas retournés à leurs expéditeurs.

[redacted] - *Toute correspondance doit être adressée à:*

LE PRIX DE LA B.I.D.
INSTITUT ISLAMIQUE DE RECHERCHES ET DE FORMATION
B.P. [redacted]
JEDDAH 21413
ROYAUME D'ARABIE SAOUDITE

هكذا من الاصل

Économie

La crise monétaire

Dollar : les patrons redoutent un contre-coup en 1989

(Suite de la première page.)

Saint-Gobain, notamment, travaille sur ces deux variantes extrêmes, combinant la première avec une croissance mondiale de 1,5 à 2 %, la seconde avec une croissance plus ralentie aux Etats-Unis, mais maintenue à ce rythme en Europe. « *Même dans la variante la moins favorable,* affirme Jacques-Henri David, directeur général de Saint-Gobain, *les conséquences sont négligeables pour le groupe l'année prochaine.* » Il invoque au moins trois raisons.

Pour ses activités (verre, isolation, papier) grosses consommatrices d'énergie ou de matières premières libellées en dollars, toute baisse du billet vert se traduit par une diminution des coûts de production. « *Cela fera plus que compenser la baisse de nos résultats issus du continent américain* », estime M. David. En outre, le spécialiste du verre et de la fonte ne craint guère la concurrence des Etats-Unis sur le Vieux Continent. « *Les coûts de transport sur nos produits protègent nos marchés européens* », constate-t-il. Enfin, les usines américaines seraient bien en peine de fournir des marchés d'exportation. « *Nos unités de fibres de renforcement ou de tuyaux en PVC y tournent au maximum de leurs capacités, comme dans beaucoup d'autres industries.* » La chance de Saint-Gobain est de disposer d'un pied de chaque côté de l'Atlantique, ce qui lui permet de « *lisser les fluctuations* ».

Coup dur pour les industries de luxe

Les entreprises uniquement exportatrices ne s'en sortent pas forcément aussi bien. Pour les industriels du luxe comme LVMH (Moët-Hennessy-Louis-Vuitton), le coup est plus rude, même si, pour son patron, Alain Chevalier, « *le risque dollar est seulement conjoncturel, le vrai risque étant le protectionnisme* ». Cela n'empêche pas LVMH de chercher à rééquilibrer ses facturations entre dollar et devises fortes (yen, mark, livre sterling).

En 1987, les ventes en dollars ont représenté 28,9 % du chiffre d'affaires (13 milliards de francs) contre 29,7 % en 1986, celles en yens 15 %, en marks 7 %, en livres sterling 6 % et en francs français 28 %. En 1988, la part du dollar devrait revenir en dessous de 25 %, la société prévoyant une stagnation des ventes avec un maintien des prix sur le marché américain. « *Nous souffrirons sur les marges* », constate-t-on, stoïque, chez le numéro un français du luxe, qui compte renforcer ses efforts commerciaux en direction de l'Asie.

Tous les exportateurs français ne sont d'ailleurs pas logés à la même enseigne. Pour preuve, le groupe sidérurgique Usinor-Sacilor, qui continue à réaliser les marges convenables aux Etats-Unis. « *C'est la rançon du protectionnisme adopté par les Américains,* constate Robert Hudry, son directeur financier, *on vend tout ce qu'on peut dans le cadre des quotas, avec des prix intérieurs très élevés.* » Plus le dollar baisse, plus les prix domestiques augmentent ! Une aubaine pour un groupe qui achète, par ailleurs, autant en dollars qu'il vend.

Retour de l'acier américain

Les répercussions de la baisse du billet vert sont ailleurs pour les sidérurgistes européens : sur les marchés de grande exportation (Asie, Amérique latine, Afrique du Sud), qui représentent encore 10 à 12 % des ventes d'un groupe comme Usinor-Sacilor (70 milliards de francs de chiffre d'affaires en 1987). Là, de toute façon, leurs jours sont comptés en raison du développement des producteurs locaux. « *Fin 1986, nous avions décidé notre retrait, mais la baisse du dollar nous confirme dans nos choix et accélère le mouvement* », explique Robert Hudry.

Autre conséquence, pour l'heure peut-être plus symbolique que révélatrice d'une tendance de fond : l'arrivée en Europe des premières cargaisons de rond à béton américains, ces produits dont les Italiens se sont faits une spécialité. « *On n'aurait pas imaginé cela en 1986, ni même au premier semestre de 1987.* ».

Risque-t-on de voir de même les Américains, portés par la compétitivité de leur monnaie, exporter des voitures sur le Vieux Continent ? Les Français n'y croient guère. Ford et General Motors sont déjà des constructeurs européens à part entière, et les ambitions de Chrysler, déterminé à faire un *retour* en Europe, restent limitées dans l'immédiat. « *Le vrai danger,* constate Paul Percie du Sert, directeur financier de Renault, *ce sont les Japonais, car ce sont les seuls « transnationaux » avec des produits adaptables aux différents marchés.* »

Il n'est, ainsi, pas exclu que Honda exporte des véhicules « made in USA » sur le continent européen. L'événement fera sans doute du bruit, même s'il reste symbolique (50 000 à 60 000 unités). Ne serait-ce que parce que les coûts salariaux demeurent très élevés aux Etats-Unis dans les bastions traditionnels de l'industrie automobile. Ils se situent encore à une bonne vingtaine de dollars, et même quand ils descendent aux alentours de 12 à 14 dollars dans les nouvelles usines, ils restent supérieurs aux niveaux européens (10 à 11 dollars), les coûts de transport venant encore creuser la différence.

La pression japonaise viendra, selon Paul Percie du Sert, directement du Japon d'où les constructeurs nippons exporteront des modèles haut de gamme. « *Ils viendront pour faire de l'argent en Europe.* » Plus que les Français, les constructeurs allemands risquent d'être en première ligne. Comme ils le sont aux Etats-Unis où les exportations de Mercedes, BMW et Porsche prennent de plein fouet la baisse du dollar et les premières conséquences sur la consommation du krach boursier du 19 octobre.

Craintes pour 1989

Pour l'heure, Peugeot maintient ses projets d'exportation de 405 en 1988, même si, « *à 5,40 francs le dollar, c'est moins rémunérateur* », reconnaît Yves Rapilly, directeur financier du groupe. Quant à Renault, désormais retiré des Etats-Unis depuis la cession d'American Motors à Chrysler, ses seules incertitudes résident dans les achats de composants que le constructeur américain réalisera, en fonction des prévisions de commercialisation des « ex »-modèles Renault. « *Car les constructeurs américains se montrent extrêmement prudents dans leurs projets de développement. Ils envisagent une chute de leurs ventes de quelque 15 % l'année prochaine. Or si 1988 est dure aux Etats-Unis, nous le sentirons l'année suivante en Europe.* »

C'est bien à cet horizon que se concentrent les inquiétudes des patrons interrogés. Leur sérénité affichée pour 1988 ne se prolonge guère au-delà. Si aucun accord monétaire n'est trouvé, même les secteurs qui se considèrent aujourd'hui comme préservés de la chute du dollar seront eux aussi touchés. Que dire, alors, de ceux qui, comme l'aéronautique, l'électronique, l'informatique ou la chimie, en ressentiront plus vite les effets, avec une concurrence accrue, sur leurs propres territoires ou dans des pays tiers, des entreprises américaines ? Les pertes de parts de marché et le laminage des marges réduiront encore les ressources et, par là même, les capacités de recherche et d'investissement des Européens face à des Américains redevenus compétitifs et à des Japonais qui mettent à profit la hausse du yen pour investir à bon marché sur le continent nord-américain.

CLAIRE BLANDIN.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

LES SICAV "ACTIONS" DE LA BANQUE INDOSUEZ APRÈS LE KRACH

UNE GESTION PRUDENTE

La politique prudente adoptée depuis quelque temps par la Banque Indosuez en matière de SICAV "actions" avait parfois entraîné pour ces SICAV une progression moins forte que celle des marchés boursiers eux-mêmes durant la période d'euphorie ayant précédé le krach financier du 19 octobre. Cette politique a permis aux SICAV de la Banque Indosuez de mieux résister à la baisse que les marchés et a été encore renforcée depuis le krach.
Elle s'est traduite par une augmentation importante de la part des obligations et des liquidités au sein de nos portefeuilles.

L'INTÉRÊT DES SICAV "ACTIONS"

Sur le plan économique, les conséquences du krach d'octobre pourraient être, du moins à court terme, moins importantes que l'on a pu le craindre tout d'abord. Après une "purge" souvent excessive, les marchés pourraient connaître dans les mois à venir, quelques périodes de reprises techniques. Dans ce contexte, les SICAV "actions" de la Banque Indosuez pourront, compte tenu de leurs liquidités, tirer profit de ces mouvements avec plus de flexibilité que ne peut le faire un investisseur individuel.

LE RETOUR VERS LES PROFESSIONNELS

Dans ces périodes difficiles, seuls des spécialistes situés au carrefour de l'information et des marchés, comme les gérants de la Banque Indosuez, peuvent analyser en temps réel les évolutions économiques, et utiliser les techniques modernes de gestion pour parer à toute nouvelle secousse sur les marchés financiers.
C'est donc maintenant, plus encore qu'en période de marchés en hausse, qu'il y a intérêt à se tourner vers les SICAV soit qu'il s'agisse de SICAV "actions" pour les raisons qui viennent d'être évoquées, soit encore vers des SICAV obligataires. Votre conseiller personnel de la Banque Indosuez peut ainsi vous aider, dans le cadre de la gestion de votre patrimoine, à choisir entre :

Sicav diversifiées
- Gestion Indosuez
- Unigestion

Sicav spécialisées
- Gestion Sélection France
- Gestion Amérique
- Gestion Orient
- Gestion Unijapon
- Gestion France-Europe

Sicav immobilières
- Gestion Sicavimmo
- Gestion Immobilier International

Sicav obligataires
- Gestion Sécurité
- Gestion Rendement
- Gestion Multiobligations

tout un monde d'opportunités

Direction des Particuliers
96, bd Haussmann 75008 Paris - Tél. : 45.61.29.61

هكذا من الاصل

Marchés financiers

Indosuez cède le contrôle de la Banque Vernes à San Paolo et aux AGF

Comme prévu, mais avec des modalités destinées à ménager les susceptibilités de la Rue de Rivoli, la Banque Indosuez cède le contrôle de sa filiale à 100 %, la Banque Vernes, à l'Istituto San Paolo di Torino, pour 49 %, et à la Banque générale du Phénix, qui appartient aux Assurances générales de France (AGF), pour 11 %. Indosuez avait acquis en deux temps, novembre 1984 et mars 1986, l'intégralité du capital de la Banques Vernes, et y avait injecté, en commun avec l'État, un demi-milliard de francs pour apurer les comptes, à la suite de lourdes pertes dans l'immobilier et le négoce international. En fait, les activités de la Banque Vernes (relations avec les grandes entreprises et opérations sur le marché financier) faisaient double emploi avec celles d'Indosuez, qui, depuis le début de l'année, négociait sa cession avec plusieurs banques étrangères. C'est l'Istituto San Paolo qui a été choisi.

San Paolo, fondation pour jeunes filles pauvres, créée en 1563 et devenue le deuxième établissement bancaire d'Italie, vient de modifier ses statuts pour permettre l'entrée de partenaires extérieurs et a acquis 1 % de la Financière de Suez, maison mère d'Indosuez, à l'occasion de sa privatisation. L'Istituto, qui mène une politique d'expansion en Europe, a besoin d'une banque française pour aider les PME italiennes sur l'étranger, très actives, très innovatrices, mais mal armées sur le plan financier et international. Après avoir ouvert une succursale à Paris, San Paolo entre en force dans le capital de la Banque Vernes, d'abord minoritaire à 49 %, pour répondre aux souhaits de M. Balladur, qui répugne à une vente ferme avant les élections. La banque italienne deviendra, très probablement, majoritaire en 1988 ou en 1989.

F. R.

Apex Oil demande la protection du code des faillites

La firme américaine Apex Oil (raffinerie et distribution de pétrole) a demandé, le 26 décembre, à bénéficier de la protection du code sur les faillites (chapitre 11) pour échapper à une liquidation imminente. Apex Oil, qui emploie 9 000 personnes aux Etats-Unis, doit 533 millions de dollars à un pool de douze banques. Ces prêts étaient gagés sur le stock de pétrole détenu par Apex et ses 82 filiales de distribution. La chute des prix du brut a conduit les créanciers à contester cette contrepartie. En demandant la protection du code sur les faillites, Apex espère obtenir la possibilité de se restructurer pour honorer ses engagements financiers.

Les comptes des Charbonnages britanniques devraient être équilibrés en 1988

Les comptes des Charbonnages britanniques devraient être équilibrés au cours de l'exercice 1988-1989 après plus de dix ans de pertes, a indiqué le 29 décembre Sir Robert Haslam, président de British Coal. Toutefois, a averti Sir Robert, de nouveaux conflits du travail pourraient mettre en péril le redressement des charbonnages.

Le travail « flexible » sur six jours, qui ne rallonge pas la semaine (de cinq jours) des mineurs, mais permet d'assurer la production six jours par semaine, est vital pour l'amélioration de la productivité, a estimé le président des charbonnages. Mais le syndicat des mineurs (NUM) est hostile à cette formule de travail sur six jours.

Le maintien d'un haut niveau de productivité, a indiqué Sir Robert, est essentiel pour justifier des investissements qui s'élèvent à 2 millions de livres (20 millions de francs) par jour. — *(AFP.)*

(Publicité)

AVIS D'APPEL DE CANDIDATURES

1. *Dénomination et adresse, numéro de téléphone et, le cas échéant, de télex de la collectivité ou du service qui passe le marché.*
Direction départementale de l'équipement des Alpes-Maritimes. Service équipement et transports – Centre administratif départemental.
2. *Mode de passation choisi :* appel d'offres restreint.
3. *Objet du marché :* RN 202 – Liaison Nice – Val de Durance.
Tranche ferme : étude préalable de la section « ST-ISIDORE/BAOU-ROUX »
Tranche conditionnelle : A.P. de la section « LA MANDA/BAOU-ROUX »
nature et quantité des produits ou des prestations à fournir, caractéristiques générales de l'ouvrage :
– Etudes préalables et éventuellement A.P.S. au sens de la circulaire du 2-10-1986 d'au moins six variantes (avec sous-variantes éventuelles).
4. *Délai d'exécution ou de livraison envisagé ou imposé*
Etude préalable (tranche ferme) : TROIS MOIS (3 mois)
A.P.S. (tranche conditionnelle) : TROIS MOIS (3 mois) SUPPLEMENTAIRES.
5. *Le cas échéant, forme juridique que devra revêtir le groupement attributaire du marché.*
Bureau d'études ou Société d'ingénierie.
6. a) *date limite de réception des candidatures :* 18 JANVIER 1988 à 16 h.
b) *adresse où elles doivent être transmises :* D.D.E. des Alpes-Maritimes Service équipement et transports – Centre administratif départemental B.P. 3 – 06028 Nice cedex
c) *peuvent-elles être rédigées en langue étrangère ?* NON
7. *Date limite d'envoi des invitations à soumissionner* SANS OBJET
8. *Renseignements et justifications demandés concernant les qualités et capacités juridiques, techniques, économiques et financières des candidats (cf. art. 41 et 251 du code des marchés publics).*
Références récentes pour des études portant sur des voies rapides et autoroutières. Le bureau d'études ou la Société devra présenter à l'appui de sa candidature les qualifications (spécialité en géologie, tracés, ouvrages d'art y compris viaducs, hydraulique, éventuellement environnement) de l'équipe qui réalisera l'étude et de l'ingénieur généraliste chargé de la piloter.
9. *Critères qui seront utilisés lors de l'attribution du marché* SANS OBJET.
10. *Autres renseignements* (facultatif) NÉANT
11. *Date d'envoi de l'avis d'appel de candidatures à la publication chargée de l'insertion* 21 DÉCEMBRE 1987.
12. *Adresse du service où l'on peut demander des renseignements :*
M. GROS Patrick, chef de la subdivision « Études de Transports et Communications ». Tél. : 93-83-91-83 poste 44-46. – Direction départementale de l'équipement des Alpes-Maritimes – Service « Équipement et Transports » – Centre administratif départemental – B.P. 3 – 06028 Nice cedex.

(Publicité)

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

PRÉFECTURE DE POLICE

Direction de la Prévention et de la Protection civile
5e bureau

Installations classées pour la protection de l'environnement

Une enquête publique est ouverte à Paris du 18 janvier au 16 février 1988 inclus, concernant la demande présentée par la société anonyme d'économie mixte d'aménagement, de rénovation et de restauration du secteur des Halles (S.E.M.A.H.) en vue d'obtenir l'autorisation de procéder à l'extension de la Centrale des Halles, implantée 2, rue de Turbigo, Paris Ier.

Les installations projetées relèvent de la nomenclature des installations classées pour la protection de l'environnement sous les rubriques suivantes :

153-bis : installations de combustion capables de consommer en une heure une quantité de combustible représentant en pouvoir calorifique inférieur plus de 8 000 thermies.

361 B 1e : installations de réfrigération ou compression fonctionnant à des pressions manométriques supérieures à 1 bar comprimant des fluides inflammables ou non toxiques, si la puissance absorbée est supérieure à 500 kw.

INSTALLATIONS SOUMISES A AUTORISATION

Le dossier est déposé au commissariat de police judiciaire et administrative du quartier des Halles, 10, rue Pierre-Lescot, Paris 1er et tenu à la disposition du public pendant la durée de l'enquête.

M. Jean Bougeard, ingénieur général, désigné en qualité de commissaire-enquêteur recevra les déclarations des tiers au commissariat précité, aux jours et heures suivants :

Mercredi 20 janvier de 10 h 30 à 13 h 30 ; mercredi 27 janvier de 10 h 30 à 13 h 30 ; mercredi 3 février de 10 h 30 à 13 h 30 ; samedi 13 février de 9 h à 12 h.

P. le Préfet de police, et par délégation :
Le directeur de la prévention et de la protection civile,
Marcel BURLOT.

NEW-YORK, 29 déc. ⬇

Nouveau repli

Pour la troisième séance consécutive, les cours ont baissé mardi à Wall Street. Le mouvement, toutefois, s'est notablement ralenti. Même au plus bas de la journée, le célèbre « Dow » ne perdait plus que 26 points. Une partie du terrain abandonné était même regagné en fin de parcours et, à la clôture, l'indice des industrielles s'établissait à 1 926,89 (– 16,08 points).

Le bilan général a été, lui aussi, moins mauvais. Sur 1 978 valeurs traitées, 975 ont baissé mais 510 ont progressé et 493 n'ont pas varié.

Pourtant, la Bourse a surtout brillé par son inaction. L'activité a diminué et a seulement porté sur 111,58 millions de titres (contre 121,22 millions). D'après les professionnels, cette faiblesse reflète les inquiétudes monétaires causées par la chute du dollar. « Rien ne motive les acheteurs », avouait un « broker », d'autant que « des ventes fiscales ont encore lieu ainsi que quelques ajustements de fin d'année ». Le seul élément favorable a été l'annonce du réaménagement de la dette mexicaine. Mais, à lui seul, il n'a pu faire grand-chose pour redonner un peu de vigueur au marché. Du reste, en plus, beaucoup s'attendent à une chute du « Dow » vers la cote 1 870. Dans ces conditions, l'on ne sait pas ce qui pourrait relancer les affaires.

VALEURS	Cours du 28 déc.	Cours du 29 déc.
Alcoa	48 1/4	47 7/8
Allegis (ex-UAL)	70 3/4	70 1/2
A.T.T.	23 3/4	23 3/4
Boeing	38 3/8	37 7/8
Chase Manhattan Bank	20 5/8	21 5/8
Du Pont de Nemours	86 3/4	86 1/8
Eastman Kodak	48 1/4	48 1/4
Exxon	38 1/8	38 1/4
Ford	77	76 1/2
General Electric	44 7/8	44 1/4
General Motors	62	61 3/4
Goodyear	60 5/8	60 1/4
I.B.M.	115 5/8	116
I.T.T.	44 7/8	44 3/8
Mobil Oil	38 3/4	38 3/4
Pfizer	47 3/4	48 1/2
Schlumberger	29 7/8	29 1/8
Texaco	37 3/4	37 1/4
Union Carbide	21 3/4	21 1/4
U.S.X.	31	30 7/8
Westinghouse	50	48 3/8
Xerox Corp.	57 1/4	57 3/8

PARIS, 29 décembre =

L'entracte

Entracte dans le « krach » ? Après la chute assez spectaculaire en début de semaine, la Bourse de Paris est apparue, mardi, plus résistante. En fin de matinée, l'indicateur instantané n'accusait plus qu'une perte de 0,8 %. Il réussissait, par la suite, à maintenir l'écart et, à la clôture de la séance officielle, il s'établissait à 0,64 % en dessous de son niveau précédent. Ce n'est certes pas brillant, mais, comparé aux 3,5 % de baisse enregistrés lundi, ce résultat est déjà un peu plus rassurant. Il n'a, en tout cas, pas empêché nombre de vedettes de se faire encore taper sur les doigts, parmi lesquelles CSF, Hachette, Lafarge, Peugeot, Midi, Crédit national, Paribas, L'Oréal, Saint-Gobain, Roussel-Uclaf et bien d'autres.

« On n'a plus la force de baisser », disait un ancien qui avait connu 29. De fait, malgré une certaine nervosité, l'activité est demeurée assez faible.

Paris a été le premier à « donner » pour la dernière grande baisse du dollar. Avec le décalage horaire, Wall Street a suivi. Enfin Londres, fermé lundi, s'est aligné.

Tout le monde attend maintenant la suite du roman-feuilleton monétaire. Le dollar à 120 yens et à 1,5 deutschemark est presque entré dans les faits. Nul ne sait comment les économies occidentales vont supporter ce nouveau choc. Elles devront s'adapter, mais à quel prix ? Les rumeurs selon lesquelles la RFA serait prête à prendre de nouvelles mesures pour relancer son marché intérieur n'ont pas retenu beaucoup l'attention rue Vivienne.

L'action Eurotunnel a encore chuté de 4 % à 24 F. Le marché obligataire, peu actif lui aussi, a été relativement stable. Le MATIF s'est très légèrement raffermi.

LONDRES, 29 déc. ⬇

Baisse ralentie

La faiblesse du dollar et la baisse importante de Wall Street ainsi que de l'ensemble des Bourses européennes le lundi 28, ont entraîné une chute des valeurs mardi au Stock Exchange, qui ouvrait ses portes après quatre jours de fermeture.

L'indice FT a clôturé en recul de 50 points à 1 382,3. Toutefois, il avait perdu jusqu'à 65,3 points durant les premiers échanges de la séance. Alors que les courtiers les plus pessimistes craignaient à ce moment-là un effondrement semblable à celui du 19 octobre, d'autres prévoyaient un redressement dans la journée. Ce qui se produisit. La capitalisation des actions boursières avait néanmoins diminué de quelque 14 milliards de livres dans les premières minutes de la séance, avant que les valeurs ne réduisent progressivement leurs pertes. Le volume des transactions a fortement augmenté par rapport à celui du 24 décembre. Il a atteint 19 644 contre 8 251 lors de la demi-journée de la veille de Noël.

Les fonds d'Etat en revanche ont bénéficié de la fermeté de la livre, gagnant jusqu'à 75 pence, et les mines d'or continuaient leur progression.

TOKYO

Fermeture

Comme tous les ans, la Bourse de Tokyo est fermée à l'occasion des fêtes de fin d'année. Elle ouvrira à nouveau ses portes le lundi 4 janvier 1988.

Aux Etats-Unis

Le marché du cuivre sous contrôle renforcé

La Commission fédérale chargée des activités sur les marchés à terme des matières premières a « intensifié sa surveillance » du marché du cuivre en raison d'« un certain nombre de facteurs inhabituels », a indiqué mardi un porte-parole de la Commodity Futures Trading Commission.

Selon ce porte-parole, cette surveillance renforcée a été décidée parce que les contrats sur le marché à terme newyorkais du cuivre arrivaient à échéance ce mardi. Il a cité deux facteurs : la « très faible quantité de stock » actuellement disponible et la relation, apparemment inhabituelle, entre les cours au comptant et les contrats à terme.

La très forte réduction des réserves de cuivre a provoqué une véritable flambée des cours de ce métal depuis plusieurs semaines. Le 29 décembre, l'échéance décembre a terminé à New-York à 1,3635 dollar la livre, après être montée jusqu'à 1,4100 dollar en cours de séance.

FAITS ET RÉSULTATS

● **La Caisse des dépôts s'est désengagée de Lebon et de la CDME.** – La Caisse des dépôts et consignations s'est désengagée, directement ou indirectement, dans le capital de la holding de participations Lebon et de sa filiale CDME (distribution électrique). CDC gestion a annoncé qu'à la suite d'une vente de 38 970 titres le 14 décembre, la Sicav Horizon avait ramené sa participation dans le capital de Lebon à 5,25 %. De même, le Livret Bourse Investissements de la CDC a également effectué le 14 décembre une vente de 4 300 titres ramenant ainsi sa participation dans Lebon à 5,41 %. Enfin, Livret Bourse Investissements a vendu le 15 décembre 50 000 actions et le 17 décembre 5 300 actions CDME, ramenant sa participation dans le capital de la CDME à 5,34 % du capital. La chambre syndicale des agents de change annonçait le 28 décembre que la CFAO détenait 10,32 % du capital de CDME. La CFAO a également renforcé sa participation dans le capital de Lebon en la portant à 10,16 %.

● **Le Crédit agricole détient 5 % de Saint-Louis.** – La Sicav Unifrance du Crédit agricole a annoncé, le 29 décembre, qu'elle détenait, à la date du 9 décembre, 253 400 actions Saint-Louis, soit 5,05 % du capital du groupe sucrier (contre 2,5 % auparavant). Cette participation accrue s'intègre à la contre-offensive lancée par les principaux actionnaires de Saint-Louis, après l'entrée surprise dans le capital de l'italien Ferruzzi. Ce dernier reste décidé à « participer à l'élaboration de la stratégie du groupe Saint-Louis », dont il détient 13,6 % du capital.

● **La Générale des eaux détient plus de 5 % de la Société transports et d'entreprises.** – La Compagnie générale des eaux a informé la Chambre syndicale des agents de change qu'elle détenait à la date du 15 décembre 14 917 actions de la Compagnie générale française de transports et d'entreprises – CGFTE, soit une participation supérieure à 5 %. Parallèlement, la Société centrale pour l'industrie a annoncé qu'elle avait cédé, le 15 décembre également, la presque totalité de ses participations dans la CGFTE, la ramenant ainsi en dessous du seuil de 5 %.

● **Cockerill Sambre et Bouygues rachètent une entreprise espagnole du bâtiment.** – Le groupe belge Cockerill Sambre s'est associé au groupe français Bouygues pour racheter Europerfil, petite entreprise espagnole du secteur du bâtiment, a indiqué le 29 décembre la société belge. La filiale française de Cockerill Sambre, la Société des forges d'Haironville, et Acieroid Espagne, appartenant au groupe Bouygues, ont acquis chacun 50 % du capital d'Europerfil.

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P.S.A.	801	822
Alain Manoukian	206	200
Aussedat R. Associés	395	390
Axystal	242	232
B.A.C.	450	449
E. Dupuy & Assoc.	361	356
B.I.C.M.	680	690
B.I.P.	405	415
Bollore Technologies	670	650
Boiron	586	580
Câbles de Lyon	880	890
Calhoun	541	545
Canal Plus	360	358
Cardif	1100	1010
C.D.M.E.	775	....
C. Equip. Elect.	297	....
C.E.G.I.D.	860	....
C.E.S.E.P.	145	151
C.E.P.-Communication	880	880
C.G.I. Informatique	440	440
Ciments d'Origny	357	354
C.N.I.M.	280	288
Concept	200	200
Confiseuse	450	....
Delta	171	175
Dauphin O.T.A.	2800	2800
Dassault	1400	1303
Dollfus	728	700
Drouot-Ok. convert.	....	....
Editions Rolland	128	127
Elec. S. Dauphiné	364	360
Elysées Investiss.	15 45	14 85
Expand	400	395
Filipacchi	313 30	326
Galeries R.	608	600
Guy Degrenne	790	806
I.C.C.	216	215
IDIA	120 50	120 50
I.S.F.	87	91 35
M2	98	97
Int. Metal Service	170	163 20
La Cornaude Electro.	204	204
Le gd livre du mois	163 30	157
Loca Investissement	256	265
Locamic	182 80	188 10
Manutan	248 90	248 80
Marin Immobilier	261	270

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Metaleurop, Nouvelle	95 50	95 60
Météorologie Internat.	283	281
Mécanorma	127	127
M.M.B.A.	440	440
Mylec	179 20	187 20
Nouvelle Delmas	550	568
Oberthur-Logabax	219 80	192
Ore. Gest.Fin.	301	300 50
Petit Bateau	141	129 80
Petrofigaz	330	330
Pier Import	145	150
Pressing (C. Ve. & Fils)	100	100
Rexel	765	706
St-Gobain Emballage	900	925
St-Hubert-Mongeon	125	130
S.C.G.P.M.	146 70	123 50
Sagia	288	280
Sema-Metal	449	431
S.E.P.	931	926
S.E.P.R.	880	920
Sligos	950	950
S.M.T.-Goupil	200	....
Sodielorg	636	616
Sofiroi	355	360
Supra	322	309
TF 1	174	172
Union Financ. de Fr.	419	402
Valeurs de France	307	305

LA BOURSE SUR MINITEL
36-15 TAPEZ LEMONDE

MARCHÉ DES OPTIONS NÉGOCIABLES le 29-12-87 à 17 heures

VALEURS	PRIX exercice	OPTIONS D'ACHAT Déc. dernier	Mars dernier	Juin dernier	Sept. dernier	OPTIONS DE VENTE Déc. dernier	Mars dernier	Juin dernier	Sept. dernier
Lafarge Cop.	1200	5,50	132	200	–	18	125	150	–
Paribas	320	0,01	32	47	–	5	32	–	–
Peugeot	920	9	115	150	–	16	120	120	–
Thomson-CSF	152	0,01	14,50	–	–	8	21	–	–
Elf-Aquitaine	280	0,01	9	17,50	–	47	53	–	–
Midi	1300	0,10	70,10	120	–	–	230	–	–

MATIF

Notionnel 10 %. — Cotation en pourcentage du 29 déc. 1987
Nombre de contrats : 20 128

COURS	ÉCHÉANCES Mars 88	Juin 88	Sept. 88	Déc. 88
Dernier	98,00	97,35	96,55	–
Précédent	97,80	96,90	96,50	–

INDICES

CHANGES

Dollar : 5,41 F ⇧

Dans des marchés devenus léthargiques, le dollar s'est très légèrement redressé mercredi. Il a coté 5,41 F (contre 5,3860 F) et 1,5975 DM (contre 1,5906). M. Sumita, gouverneur de la Banque du Japon, a déclaré que la devise américaine était tombée à un niveau excessivement bas, qui appelait des interventions.

FRANCFORT	29 déc.	30 déc.
Dollar (en DM)	1,5906	1,5975
TOKYO	**29 déc.**	**30 déc.**
Dollar (en yens)	123,50	123,45

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (30 déc.)	7 15/16-8 1/16 %
New-York (29 déc.)	6 7/8-7 %

BOURSES

PARIS (INSEE, base 100 : 31 déc. 1985)

	28 déc.	29 déc.
Valeurs françaises	71,8	
Valeurs étrangères	94,7	
C^e des agents de change (Base 100 : 31 déc. 1981)		
Indice général	286,5	279,9

NEW-YORK (Indice Dow Jones)

	28 déc.	29 déc.
Industrielles	1 942,97	1 926,89

LONDRES (Indice « Financial Times »)

	28 déc.	29 déc.
Industrielles	Clos	1 382,3
Mines d'or	Clos	309,1
Fonds d'Etat	Clos	88,82

TOKYO

	29 déc.	30 déc.
Nikkei Dow Jones	Clos	Clos
Indice général	Clos	Clos

★★★★★★★★★★★★★★★★★★★★★★★★★★
DES VILLES EN AMERIQUE
UN COFFRET DE 6 GUIDES TRANSAMÉRICAINS
★ BOSTON
★ CHICAGO
★ LOS ANGELES
★ NEW YORK
★ SAN FRANCISCO
★ WASHINGTON
6 guides pour inventer vos itinéraires : l'imaginaire des écrivains américains et la précision d'un guide pratique (bars, hôtels, restaurants, musées)...
PRIX DE LANCEMENT EN LIBRAIRIE : LE COFFRET 250 F (au lieu de 294 F).
autrement EDITIONS

Marchés financiers

BOURSE DU 29 DECEMBRE

Cours relevés à 17 h 35

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
1805	4,5 % 1973	1751	1740	1733	- 1 03
4125	C.N.E. 3 %	4162	4185	4185	+ 0 53
1053	B.N.P. T.P.	1050	1025	1025	- 2 37
1030	C.C.F. T.P.	1028	1020	1020	- 0 77
1036	Créd. Lyon. T.P.	1032	1032	1032	....
1200	Renault T.P.	1250	1251	1265	+ 1 20
1725	Rhone-Poul. T.P.	1715	1650	1650	- 3 78
1220	St-Gobain T.P.	1230	1231	1231	+ 0 08
1150	Thomson T.P.	1140	1135	1140	....
320	Accor	327	322 80	322 80	- 1 28
415	Agence Havas	410	410	411	+ 0 24
520	Air Liquide	505	500	499 80	- 1 03
2000	Alcatel	1871	2000	1990	+ 0 86
1280	Als. Superm.	1260	1260	1260	....
230	A.L.S.P.I.	214 90	210	216	+ 0 70
266	Alsthom ★	242 30	236	237	- 2 80
1620	Arjom. Prioux	1520	1620	1520	....
330	Assurdis-Bay	329	322	324 90	- 1 25
780	Aux. Entrepr. ★	801	814	810	+ 1 12
705	Av. Dassault ★	722	725	720	- 0 28
290	BAFIP	290	289	289	- 0 34
280	Bail-Equipem. ★	266 50	265 20	272 50	+ 2 25
940	Bail Investiss.	982	976	968	- 1 43
280	B.N.P. C.I.	256	255	256	....
300	Cie Bancaire ★	316	312	327	+ 3 48
240	Bazar H.-V.	246 50	250	249	+ 1 01
340	Béghin-Say ★	315	315 10	316 50	+ 0 48
610	Berger (Me)	595	595	595	....
485	Bic ★	480	475	480	....
725	B.I.S.	717	701	712	- 0 70
2210	Bongrain S.A.	2220	2190	2195	- 1 13
935	Bouygues	905	900	910	+ 0 55
83	B.P. France ★	83 05	83 50	82 20	- 1 35
4360	B.S.N.	4330	4295	4315	- 0 35
1480	Cap Gem. S. ★	1424	1410	1408	- 1 05
1140	Carnaud	1060	1020	1020	- 3 77
2480	Carrefour ★	2484	2470	2488	+ 0 16
117	Casino	119 50	113 50	118 80	- 0 59
100	Casino A.D.P.	88 10	87 20	88 80	+ 0 82
....	C.C.M.C.	910	902	902	- 0 88
690	Cetelem	621	621	630	+ 1 45
510	Cerus	509	508	519	+ 1 96
1280	C.F.A.O.	1190	1151	1170	- 1 68
220	C.G.E.	218	215 10	215 10	- 1 33
775	C.G.I.P. ★	758	740	758	....
780	Chargeurs S.A.	705	699	699	- 0 85
[illegible]	Ciments franç. ★	839	835	845	+ 0 72
380	Club Méditerr. ★	340	339	340	....
160	Codetel ★	158	159	156 60	- 1 51
325	Colimeg	335	340	337	+ 0 60
1780	Coles	1712	1711	1711	- 0 06
200	Compt. Entrepr.	195	198 90	198	+ 1 54
510	Compt. Mod. ★	505	502	514	+ 1 78
920	Créd. Foncier	895	880	895	....
360	Crédit F. Imm.	360	360	360	....
107	C.C.F.	107 10	107	107	- 0 09
610	Créd. Lyon. (CI)	601	601	605	+ 0 80
610	Crédit Nat. ★	606	601	598	- 1 18
140	Crouzet ★	134 10	137 10	135	+ 0 67
2050	Damart S.A.	2155	2185	2150	- 0 23
315	Darty ★	293	290	294	+ 0 34
245	Darty (DP)	255	253 90	258 50	+ 1 48
1470	De Dietrich	1398	1380	1395	- 0 21
210	Dév. R.N.C. (Li)	228 50	223	223	- 2 41
445	D.M.C.	420 20	424	418	- 0 52
285	Drouot Assur.	281	280	280	- 0 36
1340	Docks France ★	1325	1348	1330	+ 0 38
540	Dumez ★	510	497	508	- 0 39
1090	Eaux (Gén.)	1100	1090	1093	- 0 64
935	Ecco ★	1030	1004	1029	- 0 10
660	Electrofinancière	650	660	660	....
210	Elf-Aquitaine	223	223 60	230	+ 3 14
195	— (certific.)	206	215	215	+ 4 37
445	Epeda-B-Faure	429	423	425	- 0 93
1960	Essilor	1920	1920	1840	- 4 17
1400	Essilor inv. (DP)	1400	1361	1378	- 1 57
280	Esso S.A.F. ★	285 10	282	299	+ 4 88
1180	Euralrance	1305	1300	1260	- 3 45
810	Eurocom ★	757	737	750	- 0 92
2950	Euromarché	2803	2800	2740	- 2 25
420	Europe n° 1 ★	400	404	399	- 0 25
25	Eurotunnel	25	23 50	24	- 4
930	Exor ★	914	909	915	+ 0 11
435	Facom	399	392	394	- 1 25
945	Fichet-bauche	960	945	945	- 1 56
210	Financial ★	213 60	208	211 10	- 1 12
76	Fives-Lille	78	77	76 60	- 1 92
990	Fromageries Bel	1000	1015	1000	....
880	Gal. Lafayette ★	870	863	840	- 3 45
205	Gascogne	215	210	210	- 2 33
1110	Gaz et Eaux	1080	1080	1088	+ 0 74
290	Géophysique ★	277	277	277	....
1800	Gerland	1810	1813	1813	+ 0 17
420	GTM-Entrepose	360	361	363 10	+ 0 86
435	Guyenne-Gas. ★	420 10	420 10	437	+ 4 02
1730	Hachette ★	1690	1640	1650	- 1 78
425	Hénin (La)	397	410	405 60	+ 2 14
1500	Hutchinson	1269	1249	1249	- 1 58
138	Imétal	134 80	131	130 30	- 3 34
320	Imm. Plaine-M.	330	325	332	+ 0 61
925	Ingénico	968	940	938	- 2 90
3380	Inst. Mérieux	3105	3104	2960	- 4 67
550	Interbail ★	528	510	530	+ 0 38
820	Intertechnique	600	600	600	....
720	J. Lefebvre	695	729	695	+ 0 14
925	Lab. Bellon	945	935	940	- 0 53
1230	Lafarge-Coppée	1197	1189	1178	- 1 58
1300	Labon ★	1325	1325	1321	- 0 30
2280	Legrand ★	2225	2195	2220	- 0 22
1590	Legrand (DP) ★	1710	1715	1590	- 1 75
400	Leroy-Somer ★	395	405	400	+ 1 27
1470	Lesieur	1420	1415	1415	- 0 35
780	Locabail Immob.	770	798	788	+ 2 34
395	Locafrance ★	386	370	400	+ 3 63
900	Locindus	910	925	930	+ 2 20
185	Luchaire	152 10	152 50	158 50	+ 4 21
1840	L.V.M.H.	1582	1580	1580	- 0 13
1210	Lyonn. Eaux ★	1184	1184	1150	- 2 87
45	Mais. Phénix	43 10	42 85	41 50	- 3 71
290	Majorette (Ly)	310	310	310	....
235	Mar. Wendel ★	223 90	228	222	- 0 85
2390	Martell	2390	....	....	....
1360	Matra	1395	1380	1380	- 1 08
1410	Merlin-Gerin ★	1335	1340	1290	- 3 37
184	Michelin	185	181 10	184 50	- 0 27
1180	Midi (Cie)	1130	1097	1094	- 3 18
183	Midland Bk SA ★	183	180	185	+ 1 09
850	Min. Salaig. (Mal)	700	650	650	- 7 14
30	M.M. Penarroya	27 40	28 10	28 50	- 3 28
42	Moulinex	42	41 60	40	- 4 76
730	Navig. Mixte	716	700	700	- 2 23
78	Nord-Est	84 50	83	84	- 0 59
270	Nordon (Ny)	276	305	305	+ 10 51
340	Nouvelles Gal.	357 50	363	370	+ 3 50
640	Occident. (Gén.)	818	806	808	- 1 84
875	Omn.F.Paris	770	810	810	+ 5 19
194	Olida-Caby	203	195	195	- 3 94
210	Opfi-Paribas	215	210 10	231	+ 7 44
2580	Oréal (L')	2630	2575	2615	- 0 57
325	Paribas	317	313	313	- 1 26
360	Paris-Réesc. ★	353	339	342 90	- 2 86
880	Pechelbronn ★	878	870	870	- 1 18
235	Penhoet	226	220	230	+ 1 77
880	Pernod-Ricard ★	875	862	873	- 0 30
925	Peugeot S.A.	915	908	915	....
12	Poclain	12 60	12 15	12 10	- 3 20
440	Poliet	437	428	430	- 0 23
865	P.M. Labinal	874	848	848	- 3 90
2300	Presses Cité ★	2480	2480	2362	- 4 76
1150	Primahall Sic.	1182	1170	1158	- 0 26
480	Printemps	515	515	530	+ 2 91
400	Printemps ★	400	408	404	+ 1
1430	Promodès	1400	1400	1380	- 1 43
960	Radiotechn.	945	950	953	+ 0 85
74	Raff. Dist. Total	78	76	76	....
3000	Redoute (La) ★	2960	2950	2999	+ 1 32
290	Rebur financière	292	290	290	- 0 68
880	Roussel-Uclaf	695	680	676	- 2 73
....	Roussel-C.N.I.	....	....	....	....
3650	R. Impériale (Ly)	3840	3800	3800	- 1 04
154	Sade	151	151 10	151 10	+ 0 07
1390	Sagem ★	1435	1380	1430	- 0 56
410	Saint-Gobain	421	417	417	- 0 95
1170	St-Louis	1035	1010	1010	- 2 42
825	Salomon	880	875	875	- 0 57
1110	Salvepar	570	560	560	- 1 75
480	Sanofi ★	486	480	500	+ 3 09
365	S.A.T. ★	349	340	355	+ 1 72
29	Saulo.-Chât. (B)	29	28	27 50	- 5 17
870	Sapiquet (Ne)	902	871	871	- 3 44
280	Schneider ★	230	239	242	+ 5 22
77	S.C.O.A.	73	72	75	+ 2 74
815	S.C.R.E.G.	595	588	585	- 1 68
680	Seb ★	650	649	640	- 1 54
480	Sefimeg ★	476	471	492	+ 3 36
1030	S.F.I.M.	1091	1116	1096	+ 0 46
32	S.G.E.	30 10	29 90	30	- 0 33
310	Signaux ★	298	285	290	- 2 68
880	Silic	785	780	750	- 4 46
610	Simco-U.P.H. ★	611	610	605	- 0 98
330	Simnor (L)	334	325	325	- 2 69
780	Skis Rossignol	780	761	765	- 1 92
685	Sitinco	735	700	750	+ 2 04
280	Société Générale	288	291	291	+ 1 04
172	Sodacco	170	170	170	....
146	Sodero (Ne)	148	149	149	+ 0 68
2130	Sodexho ★	2175	2230	2219	+ 2 02
80	Sogenal (Ny)	94	92	92	- 2 13
280	Sogerap	261	261	261	....
2400	Somm-Allib. ★	2360	2385	2330	- 1 23
620	Source Perrier	498	491	491	- 1 01
555	Sovac ★	498	504	505	+ 1 41
340	Spie-Batignol.	318	315	312	- 1 89
340	Strafor ★	340	340	341	+ 0 29
275	Suez	272	270	271 90	- 0 04
280	Synthélabo ★	250	255	255	+ 2
505	Talcs Luzenac	501	490	490	- 2 20
2910	Tél. Elect.	2900	2899	2895	- 0 17
775	Thomson-C.S.F.	750	143	141 50	- 4 99
360	Total (CFP) ★	350	346	348 50	- 0 43
71	— (certific.)	71 50	69	70	- 2 10
790	T.R.T. ★	729	718	750	+ 2 88
345	U.F.B.	350 20	350 20	346 20	- 1 14
800	U.I.C. ★	800	805	[illegible]	- 1 83
585	U.I.F. ★	546	550	560	+ 2 58
835	U.I.S.	815	815	810	- 0 61
153	U.C.B. ★	146	140	146	....
740	Unibail	746	745	759	+ 1 74
410	Valéo	405	398	402	- 0 74
40	Vallourec	42 70	40	40 10	- 6 09
280	Via Banque	276 60	280	270 60	- 2 24
480	Elf-Gabon	515	531	532	+ 3 30
113	Amax Inc.	106	104	103 80	- 2 08
130	Amer. Express	120 10	120	120	- 0 08
153	Amer. Teleph.	145 60	143	143 20	- 2 32
97	Anglo Amer. C.	97 50	98 70	99 70	+ 2 26
615	Angold	550	527	536	- 4 20
875	BASF (Akt)	853	840	860	- 0 35
905	Bayer	895	873	873	- 2 46
104	Buffelsfont.	110 30	110 40	110 40	+ 0 09
118	Chase Manh.	111 50	108 50	108 50	- 2 69
54	De Beers	51 90	50 60	51	- 1 73
1370	Deutsche Bank	1325	1298	1296	- 2 19
795	Dresdner Bank	759	748	748	- 1 45
67	Driefontein Cid	71 05	72	72 80	+ 2 46
475	Du Pont-Nem.	489	482	482	- 1 28
....	Eastman Kodak	276	268 60	266	- 3 62
48	East Rand	50 50	51	51 20	+ 1 39
186	Electrolux	176 80	169 20	169 20	- 4 30
149	Ericsson	145 20	144 50	146	+ 0 55
215	Exxon Corp.	220	204 60	204 50	- 7 05
425	Ford Motors	419	419	419	....
72	Freegold	74 30	73 05	72 90	- 1 88
86	Gencor	85	84	84	- 1 18
280	Gén. Electr.	246	241	241	- 2 03
345	Gén. Belgique	354	366	367	+ 3 67
345	Gén. Motors	336	329	332	- 1 19
90	Goldfields	93	91 85	91 85	- 1 24
47	Gd Metropolitain	45 10	44 20	44	- 2 44
60	Harmony	62 80	62 10	63	+ 0 32
51	Hitachi	50	49	48 80	- 2 30
870	Hoechst Akt.	850	820	830	- 2 35
111	Imp. Chemical	111 60	110	110	- 1 36
845	IBM	835	815	814	- 3 31
280	ITT	249	240	241	- 3 21
162	Ito-Yokado	159	155	155	- 2 52
93	Matsushita	90 10	88 60	88 75	- 1 50
890	Merck	858	836	833	- 2 91
380	Minnesota M.	345 50	334	334	- 3 33
205	Mobil Corp.	207 60	205	205	- 1 20
176	Morgan J.P.	179	176 60	176 50	- 1 40
35000	Nestlé	33400	33010	33010	- 1 17
117	Norsk Hydro	119	118	118	- 0 84
166	Olivi	175	173 20	173 20	- 1 03
1300	Petrofina	1275	1275	1275	....
505	Philip Morris	480	473	473	- 1 46
81	Philips	79	78 20	73	- 7 59
51	Placer Dome	85	82 10	82 50	- 2 94
360	Quilmès	360	350	351	- 2 50
435	Randfontein	478	479	475	- 0 63
180	Royal Dutch	699	690	690	- 1 50
34	Rio-Tinto Zinc	35 60	34 05	34 20	- 3 93
65	St Helena Co	69	67 50	67 50	- 2 17
168	Schlumberger	168	161	160 20	- 4 64
101	Shell transp.	103	102 20	102 20	- 0 78
1250	Siemens A.G.	1205	1176	1176	- 2 41
220	Sony	202	200	200	- 0 99
205	T.D.K.	201	199	199	- 1
26	Toshiba Corp.	25 50	24 80	24 80	- 2 75
320	Unilever	316	302	305	- 3 48
188	Unit. Techn.	177 50	174 20	174 20	- 1 86
580	Vaal Reefs	616	609	609	- 1 82
270	Volvo	261	248 20	248 20	- 4 90
250	West Deep	261 50	250 60	250 60	- 0 76
315	Xerox Corp.	316 50	306	306	- 2 69
1 56	Zambia Corp.	1 71	1 70	1 71	....

Comptant (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp. 7 % 1973	8826	..
Emp. 8,80 % 77	125	5 314
9,80 % 78/93	98 75	4 526
10,80 % 79/94	101 50	3 492
13,25 % 80/90	104 30	7 002
13,80 % 81/99	104 70	12 195
16,20 % 82/90	111 83	15 579
16 % juin 82	112 80	8 818
14,60 % fév. 83	112 75	12 490
13,40 % déc. 83	114 10	6 330
12,20 % oct. 84	108 65	2 767
11 % fév. 85	105 85	9 403
10,26 % mars 86	100 80	8 214
ORT 12,75 % 83	1806 50	..
OAT 10 % 2000	98 45	5 329
OAT 9,90 % 1997	102 93	0 480
OAT 8,80 % 1998	98 66	8 968
Ch. France 3 %	136	..
CNB Bques janv. 82	101 62	4 347
CNB Paribas	101 80	4 347
CNB Suez	101 79	4 347
CNI janv. 82	101 36	4 347
PTT 11,20 % 85	103 50	0 956
CFF 10,30 % 86	....	..
CNE 11,50 % 85	104 50	5 939
CNT 9 % 86	93 46	5 309
CRH 10,90 % déc. 85	101 70	9 810
Mécalugie I. 6 % 8/7	70	..

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Aciers Peugeot	480	470
Agache (Sté Fin.)	1500	1600
A.G.F. (St Cent.)	433	420
Applic. Hydraul.	710	....
Arbel	377	390
Astorg	180	183 60 o
Avenir Publicité	366 50	380 60
Bain C. Monaco	180	163 60
Banque Hypoth. Eur.	380	380
Béghin-Say (C.I.)	225	218
B.G.L.	390	600
Blanzy-Ouest	599	599
B.N.P. Intercontin.	176 80	176 80
Bénédictine	6800	6190
Bon-Marché	824	782
B.T.P.	134	134
Caff	510	486
Cambodge	750	798
C.A.M.E.	146	136
Campenon Bern.	252	242 e
Carbone-Lorraine	470	470
C.E.G.Frig.	436	421
Centen. Blanzy	1860	1860
Centrest (Ny)	168	167
Cerabati	105 10	105 10
Chambourcy (M.)	660	....
Champex (Ny)	142	138 50
C.I.C. (Financ. de)	217	208
C.I. Maritime	660	640
Clause (B)	261	....
Cimen	420	437
Cofradel (Ly)	985	....
Cogifi	338	334
Comiphos	318	317
Cie Industrielle	2000	2000
Comp. Lyon-Alem.	267	258 60 o
Concorde (La)	750	750
C.M.P.	13 66	13 10 o
Créd. Gén. Ind.	500	500
Cr. Universel (Cie)	530	539
Crédiel	138	137 50
Darblay S.A.	379 80	....
Delalande S.A.	900	900
Didot-Viel. (Fin.)	1441	1401
Didot-Bottin	830	787 o
Eaux Bass. Vichy	1170	1061 d
Eaux Vittel	1700	1750
Economats Centre	350	307 c
Electro-Banque	261	258
El-Antargaz	700	650 d
E.L.M. Leblanc	980	980
Emaill-Bretagne	195 10	192
Entrepôts Paris	374	368 d
Epargne (B)	2850	....
Europ. Accumul.	30	29
Eternit	1615	1615
Finalens	154	154
FIPP	141 10	167
Fnac	482	470
Foncière (Cie)	371	372
Fonc. Lyonnaise	542	584
Foncina	520	525
Forinter	1080	1080
Fougerolle	241	241
France I.A.R.D.	201	200
France (La)	3984	3739
From. Paul Renard	402	388
GAN	843	850
Gaumont	330	319
Générfor	416 80	383
Gr. Fin. Constr.	434	428
Gds Moul. Paris	310	310
Groupe Victoire	380	378
G. Transp. Ind.	510	509 c
H.E.F.	94 80	98
Immindo S.A.	465	486 60
Immovest	280	....
Immobail	362 20	364
Immobanque	700	691
Immob. Marseille	3820	3850
Immofice	470	480
Invest. (Sté Cent.)	2900	2800
Jaeger	114 80	110
Lafitte-Bail	433	433
Lambert Frères	179	180
Lille-Bonnières	421	405 10
Loca-Expansion	255 50	253
Locafinancière	330	315
Locatel	610	595
Louvre (Sté)	1018	1007
Lucia	800	780
Machines Bull	86 50	88 80
Magasins Uniprix	150	145
Magnant S.A.	110	111
Maritime Part.	202	209
Métal Déployé	345 60	331 80
Mors	74 10	62 80 o
Navig. (Nat. de)	38 70	38
OPB Paribas	150	144
Optorg	148	145 10
Oréal (L') C.I.	1252	1240
Origny-Desvroise	890	870
Palais Nouveauté	339	366 40
Paribas-CIP	308	286 o
Paris France	164	164
Paris-Orléans	240	240
Partenaires	230	225
Patern. Fiac. Dév.	1295	....
Pathé-Cinéma	284	273 o
Pechiney (cert. inv.)	221	213 20
Piles Wonder	795	783
Piper-Heidsieck	461	445
P.L.M.	98	....
Porcher	362 20	347 70 o
Promodès	842	783 o
Providence S.A.	1311	1320
Publicis	2000	1940
Raff. Souf. R.	64	....
Rhône-Poul. (c. inv.)	220	220
Ricqlès-Zan	184	170
Rochefortaise S.A.	660	640
Rochette-Cenpa	24 30	25 50
Rosario (Fin.)	790	....
Roudière	205	205
Rougier et Fils	43 20	39 80
Sacer	420	420 50
SAFAA	295	306 80
Safic-Alcan	800	800
SAFT	925	910
Saga	164	157 50
St-Gobain C.I.	423 80	417
Salins du Midi	430	420
Santa-Fé	138	....
Satam	87	82 20
Savoisienne (M)	234	224
SCAC	381	386
Semelle Maubeuge	240	230 40
S.E.P. (M)	150	150
Serv. Equip. Véh.	84 90	85 10
Sial	206	197 50 o
Scotel	310	310
Servier	230 20	249 70
Siph (Plant. Hévéas)	364	....
Sté Générale-CIP	294	284
Sofal financière	1620	1620
Sofical	889	671 e
Soffo	480	475
Soficomi	686	....
S.O.F.I.P. (M)	129	129
Sofragi	880	883
Souchon Autag.	293	300
Sovabail	580	585
S.P.I.	501	500
Speichim	....	....
Suez (Fin. de)-CIP	272	261
Steni	780	785
Taittinger	1218	1218
Testut-Aequitas	319	293
Tour Eiffel	400	384
Ufiner S.M.D.	601	600
U.A.P.	236	236
U.T.A.	805	805
Veuve Clicquot	2350	2300
Vicat	1094	1050
Viniprix	1083	1040
Virax	88	....
Waterman S.A.	631	656 d
Brass. du Maroc	128	127

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	693	720
Akzo	245	241
Alcan Alum	140	128
Algemene Bank	111 10	112
American Brands	228	220 10
Am. Petrofina	295	....
Arbed	288	....
Asturienne Mines	110	108
Banco de Santander	345 90	356
Bco Pop Español	335 90	333
Banque Morgan	....	....
Banque Ottomane	1720	1740
B. Régl. Internat.	46880	47010
Br. Lambert	310 10	310 10
Canadian-Pacific	80 20	80 10
Cril	14 50	14 05
Commerzbank	685	676
Dart. and Kraft	250	245
De Beers (port.)	60	60
Dow Chemical	481	486
Gén. Belgique	354	367
Gevaert	800	....
Glaxo	102	97
Goodyear	328	....
Grace and Co	141	130 e
Gulf Canada Corp.	132 50	....
Honeywell Inc.	290	285
I.C. Industries	183	....
Johannesburg	750	....
Kubota	22	21 50
Latonia	278	276
Midland Bank Plc	37	37
Mineral-Ressourc.	84 20	81 80
Nedlof	1866	1930
Noranda	104 80	108
Olivetti	19	19 10
Pakhoed Holding	165	162
Pfizer Inc.	271	250
Procter Gamble	456	460
Ricoh Cy Ltd	44 10	44
Rolinco	223	218
Robeco	244 60	247 10
Rodamco	430	425 10
Saipem	13 70	12 50
Shell fr. (port.)	98	....
S.K.F. Aktiebolag	181	196
Steel Cy of Can.	93	....
Tenneco	220	211 40
Thorn EMI	54 20	62 80
Toray indust. Inc	28 50	29
Vieille Montagne	520	....
Wagons-Lits	580	550
West Rand	18	17

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Banque Hydro-Energie	230	....
Calciplan	148	143
C.E.M.	....	....
Cochery	184 50	....
Cogenhor	135	135
C. Occid. Forestière	180	180
Copanor	241	222
Delalande Inv. (Cent.)	601	600
Gachot	89	89
Hoogovens	290	....
Métallurgique (Ind.)	12	11
Nicolas	450	425 o
Patermelle R.D.	3400	....
Rhéalion	320	....
Rorento N.V.	184 80	185 70
S.P.R.	334	334
Sté Lecteurs du Monde	745	710
Ufimeg	380	....
Union Brasseries	118	....

Cote des changes

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 29/12	COURS DES BILLETS Achat	COURS DES BILLETS Vente
Etats-Unis ($ 1)	5 433	5 386	5 200	5 700
ECU	6 985	6 989	....	....
Allemagne (100 DM)	338 880	338 950	328 500	346 500
Belgique (100 F)	16 202	16 194	15 800	16 500
Pays-Bas (100 fl.)	300 850	301 050	291 500	309 500
Danemark (100 krd)	87 980	87 920	84	91
Norvège (100 k)	86 400	86 020	83	90
Grande-Bretagne (£ 1)	10 095	10 063	9 800	10 500
Grèce (100 drachmes)	4 276	4 268	3 500	4 400
Italie (1 000 lires)	4 593	4 595	4 300	4 800
Suisse (100 f.)	419 250	419 600	406 500	426 500
Suède (100 krs)	92 760	92 500	89	95
Autriche (100 sch)	48 080	48 130	46 600	49 400
Espagne (100 pes.)	4 982	4 976	4 750	5 250
Portugal (100 esc.)	4 130	4 118	3 600	4 400
Canada ($ can 1)	4 170	4 132	4	4 460
Japon (100 yens)	4 388	4 375	4 250	4 440

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 29/12
Or fin (kilo en barre)	86000	85600
Or fin (en lingot)	86000	85600
Pièce française (20 fr)	550	550
Pièce française (10 fr)	425	.....
Pièce suisse (20 fr)	580	580
Pièce latine (20 fr)	500	497
Souverain	640	639
Pièce de 20 dollars	3100	3080
Pièce de 10 dollars	1570	1557 50
Pièce de 5 dollars	925	.....
Pièce de 50 pesos	3390	3385
Pièce de 10 florins	520	519
Or Londres	483 70	483 55
Or Zurich	490 50	486 50
Or Hongkong	489 76	486 45
Argent Londres	.....	.....

SICAV (sélection) — 29/12

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
A.A.A.	695 92	669 19
Actilion	182 73	177 84
Actions France	370 80	357 40
Action Invest.	321 46	306 96
Actions sélectives	478 72	461 47
Aedificandi	578 35	557 4[illegible]
A.G.F. Actions (ex-CIP)	936 27	913 [illegible]
A.G.F. 5000	470 13	458 6[illegible]
A.G.F. ECU	1069 86	1039 [illegible]
A.G.F. Interfonds	403 09	393 [illegible]
A.G.F. Invest	90 81	88 [illegible]
A.G.F. OBLIG.	1049 56	1044 [illegible]
A.G.F. Sécurité	10459 42	10450 [illegible]
Agimo	547 40	534 [illegible]
Afedi	213 67	207 [illegible]
A.L.T.O.	187 34	18[illegible]
Amadi-Gan	4622 57	441 95
Amerique-Valor	652 20	62[illegible]
Amplitude	467 12	46[illegible]
Arbitrages court terme	5695 07	[illegible] ◆
Argonautes	329 13	[illegible]
Associa Première	23920 80	[illegible]
Associc	1182 82	[illegible]
Aurelic	1300 50	[illegible]
Axa Europe	112 26	[illegible]
Axa Investissements	98 91	[illegible]
Bourse-Investiss.	382 25	[illegible]
Brad Associations	2895 60	[illegible]
Brad International	79 76	[illegible]
Capital Plus	1708 47	[illegible]
CIP (voir AGF Actions)	......	......
Convertisseurs	324 58	[illegible]
Cortal court terme	1365 14	[illegible]
Cortal trésorerie	1052 42	[illegible]
Cortana	808 95	[illegible]
Creditor	434 55	[illegible]
Croissance France	224 48	214 81
Croissance Immobilière	530 95	508 87
Croissance Moncen	2453 31	2391 56
Croissance Prestige	300 78	287 14
Drouot-France	520 60	496 30
Drouot-Investiss.	856 97	818 11
Drouot-Sécurité	237 26	226 50
Drouot-Sélection	132 53	126 52
Ecuic	1195 94	1178 27
Ecureuil Prévoyance	311 5[illegible]	302 58
Elicop Sicav	11482 [illegible]	11482 59
Eli-Valeurs	7509 [illegible]	7326 25
Energie	229 [illegible]	219 08
Epacc	2651 [illegible]	2646 41
Epacourt Sicav	4137 [illegible]	4127 42
Epargne Associations	24714 [illegible]	24677 46
Epargne-Capital	[illegible]	7906 01
Epargne-Croiss.	1324 [illegible]	1286 94
Epargne-Industr.	[illegible]	593 18
Epargne-Inter	563 [illegible]	548 57
Epargne-J	54322 [illegible]	54322 61
Epargne-Long-Terme	[illegible]	1600 40
Epargne-Oblig.	[illegible]	184 74
Epargne-Outre	[illegible]	1024 75
Epargne-Unie	[illegible]	1008 25
Epargne-Valeur	[illegible]	361 96
Eparoblig	[illegible]	1203 16
Epsilon	[illegible]	986 16
Eurinvest Croissance	[illegible]	1007 79
Eurinvest Rendement	[illegible]	1003 42
Eurasic	[illegible]	1067 32
Euro-Croissance	[illegible]	485 34 ◆
Eurodyn	[illegible]	923 71
Euro-Gan	[illegible]	3807 71
Extrême Orient Sicav	[illegible]	496 05
Featd Placement	[illegible]	61215 43
Featd Valorisation	[illegible]	13221 71
Fonsicav (Ms. par 10)	[illegible]	11036 10
Foncival	[illegible]	228 15
France-Gan	[illegible]	4806 06
France-Garantie	[illegible]	279 17
France-Investiss.	[illegible]	389 02
France-Net	[illegible]	121 41
France-Obligations	[illegible]	424 46
Francic	[illegible]	306 87
Francic Pierre	[illegible]	99 98
Francic Régions	869 30	863 40
Fructi-Associations	1363 70	1363 70
Fructicapi	310 23	305 65
Fructicourt	107861 34	107861 34
Fructidor	240 80	237 04
Fructifrance	634 80	618 12
Fructimonde	225 38	219 86
Fructivaleur	426 33	415 93
Fructiver	8820 10	8411 57
Fructi ECU	571 13	562 69
Fructi-Première	11287 13	11130 10
Futurobilg	1003 08	1002 08
Gestilion	57988 24	57967 62
Gestion Amérique	282 32	270 08
Gest. France Europe	81 76	78 05
Gestion Orient	160 26	152 69
Gestion Sécuricourt	10821 16	10714 05 ◆
Gestion Sicavimo	679 48	648 67
Gestion Uni-Japon	1411 87	1347 85
Gestion Associations	136 17	135 13
Gestion Indo-Suez	617 59	589 58
Gestion Immobil. Int.	552 08	527 05
Gestion Mobilière	584 52	558 01
Gestion Multi-Oblig.	392 28	374 49
Gest. Rendement	460 62	439 73
Gestion sécurité	373 74	356 79
Gest. Sél. France	608 63	581 03
Haussmann Associat.	1304 60	1304 60
Haussmann court terme	1223 71	1223 71
Haussmann Epargne	1393 86	1393 86
Haussmann Europe	1866 77	1780 33
Haussmann France	774 46	746 40
Haussmann Oblig.	1236 68	1236 68
Haussmann Obligation	1443 66	1391 36
Horizon	1011 52	992 08
Interoblig	11662 58	11117 87
Intersélect France	398 24	380 73
Intervaleurs Indust.	500 91	478 20
Invest. net	14581 08	14532 02
Invest. Obligataire	18148 23	18112 01
Japacic	162 69	157 95 ◆
Jeune Epargne	229 87	226 47 ◆
Laffitte-Amérique	231 13	220 65 ◆
Laffitte-crt-terme	58942 78	58942 78 ◆
Laffitte-Expansion	704 23	672 30 ◆
Laffitte-France	264 26	252 28 ◆
Laffitte-Immobilier	220 04	210 08 ◆
Laffitte-Japon	311 41	297 29 ◆
Laffitte-Oblig.	144 14	137 60 ◆
Laffitte-Placements	65217 21	65217 21 ◆
Laffitte-Rend.	206 78	198 42 ◆
Laffitte-Tokyo	1264 58	1207 24 ◆
Lion-Associations	11589 05	11589 05
Lion court terme	117331 38	117331 38
Lion-Institutionnels	23689 67	23610 84
Lionplus	724 20	717 03
Livret portefeuille	589 88	562 32
Méditerranée	143 08	136 60
Mojinex	20216 24	20216 24
Mobiplan	74836 17	74836 17 ◆
Mobilpremière	61764 77	61764 77 ◆
Mondiale Investissem.	395 23	377 40
Monetic	5624 96	5624 96
Monedis	52341 80	52341 80
Mone.J.	59038 95	59038 95
Monétaire	273563 67	273563 67 ◆
Moneval	83851 80	83851 80
Mutuelle Unie Sél.	135 04	128 92
Natio-Assoc.	6284 21	6281 71
Natio-Epargne	13723 59	13588 11
Natio-Court terme	204218	204218
Natio-Immobilier	841 83	816 73
Natio-Inter.	1125 44	1089 21
Natio-Obligations	531 89	517 72
Natio-Patrimoine	1223 12	1190 36
Natio-Placements	86371 81	86371 81
Natio-Revenus	1019 11	1009 02
Natio-Sécurité	11018	11018
Natio-Valeurs	579 86	564 15
Nippon-Gan	4786 79	4640 05
Nord-Sud Développ.	1188 80	1187 13 ◆
Nouveau F	13449 62	13205 51
Oblic-Régions	1038 79	1021 47
Oblicop Sicav	1336 32	1310 12
Obligations Convert.	378 88	361 52 c
Oblifon	1111 17	1100 17
Optimandor	514 72	491 36
Oraliss	6036 23	6036 23
Parimétrique	489 14	476 51
Paravenir	701 66	669 84
Paribas Croissance	827 02	805 53
Paribas Epargne	15738 61	15706 39
Paribas France	79 91	77 98
Paribas Opportunités	90 43	87 80
Paribas Patrimoine	479 40	469 85
Paribas Revenus	98 09	92 17
Parnasse-Valor	1100 17	1089 07
Patrimoine-Retraite	1862 16	1819 75
Planète Placements	249 32	249 58
Pierre Investiss.	849 08	818 69
Placement A	805 58	805 58
Placement court-terme	72486 49	72486 49
Placement J	58819 87	58619 87
Placement Premier	54551 98	54551 98
Placements Rendement	10771 11	10771 11
Placements Sécurité	107471 70	107471 70
Pluriactor	782 33	776 81
Plénitude	104 17	101 14
Première Obligations	10723 47	10702 07
Prévoyance Ecureuil	......	......
PW Association	22086 75	22086 75
Province Investiss.	421 85	402 82
Quartz	103 60	100 95
Rentacic	160 16	157 78
Revenus Trimestriels	5450 38	5386 40
Revenu Vert	1125 08	1124 96
Rivoli Plus	1059 08	1011 06
St-Honoré Assoc.	13262 08	13196 10 c
St-Honoré Bio-aliment.	671 62	641 16
St-Honoré Pacifique	465 65	444 73
St-Honoré P.M.E.	394 30	386 96
St-Honoré Réel	11598 45	11552 24
St-Honoré Rendement	11455 82	11368 83
St-Honoré Services	418 46	400 43
St-Honoré Technol.	649 33	618 58
St-Honoré Valor	12283 57	12186 08
Sécuric	11206 14	11194 95
Sécuri Taux	10746 25	10746 25
Sélection Croissance	446 71	433 70
Sélection (Cardon IP)	718 01	707 40
Sicav-Associations	1433 15	1431
S.F.I. fr. et étr.	551 82	526 76
Sicav 5000	287 99	280 01
S.I. Est	1129 04	1077 84
Sinofrance	458 21	444
Slivam	371 22	361 28
Slivarente	304 42	302 40
Slivinter	373 80	363 90
S.N.I.	1072 28	1041 05
Sogepargne	336 81	324 44
Sogeprendre	6443 98	6362 12
Sogerco	48768 93	48339 77
Sogevalor	78231 38	77378 36
Sogenar	899 06	867 34
Sogeinter	1147 77	1095 72
Soleil Investiss.	429 72	410 24
Stratégie Actions	954 08	917 39
Stratégie Rendem.	1084 57	1081 09
Technocic	987 24	959 07
Techno-Gan	8449 07	8201 98
Tilion	5149 18	5098 20
U.A.P. Investiss.	349 19	335 60
Uni-Associations	109 05	109 05
Unifrance	395 96	378
Unifoncier	1098 14	1048 34
Uni-Garantie	1316 70	1280 86
Unigestion	789 60	734 70
Uni-Régions	2305 86	2288 01
Univers	2136 04	2085 80
Univer	184 04	184 04
Univers-Actions	927 38	885 89
Univers-Obligations	1470 92	1422 55
Valorem	445 69	435
Valeblig	80812 40	80210 30 ◆
Valorg	1551 87	1550 32
Valrenti	81713 34	81672 50

c : coupon détaché — o : offert — * : droit détaché — d : demandé — ◆ : prix précédent — ★ : marché continu

هكذا من الأصل

Le Monde

ÉTRANGER

3 La fin du sommet de Ryad.
4 Les projets de réforme des institutions en Italie.
6 La bataille de Khost.
2 Débats : « Comment l'UNESCO pourrait se réformer », par Paul Balta ; « Ethiopie : aider les victimes », par François Jean.

POLITIQUE

7 Nouvelle-Calédonie : plusieurs personnalités centristes accusées de « trahison » par M. Lafleur.
— M. Barre donne une priorité absolue à l'indépendance nationale.

SOCIÉTÉ

8 Les lignes B et C du RER raccordées à la nouvelle station Saint-Michel-Notre-Dame.
— 61 % des Français pour la peine de mort.
— Polémique en RFA après l'euthanasie d'une jeune femme.

ARTS ET SPECTACLES

9 Un entretien avec le peintre Jean Degottex.
10 L'Angleterre en deux dimensions.
11 Le nouveau « centre » musical de Taipeh.
17 Communication : FR 3 ne veut plus faire la promotion du cinéma.

ÉCONOMIE

19 Le rééchelonnement de la dette internationale.
— Une nouvelle étape dans la réforme économique hongroise.
20 En un an, quatre groupes étrangers sont entrés sur le marché français du téléphone.
22-23 Marchés financiers.

SERVICES

Abonnements 2
Annonces classées 20
Carnet 18
Météorologie 18
Mots croisés 18
Radio-télévision 14

MINITEL

● *L'enseignement des stations.* NEIGE
● *Le Mini-Journal.* JOUR
● *Consultez votre portefeuille.* BOURSE

3615 Taper LEMONDE

Commandez vos livres sur la librairie du *Monde* 3616 + LM 16

En novembre

Les dépenses d'assurance-maladie se sont stabilisées

Les dépenses d'assurance-maladie du régime général, fin novembre, ont augmenté de 3,6 % en rythme annuel, contre 3,9 % fin octobre, selon les chiffres publiés par la Caisse nationale des salariés. Ce ralentissement est dû avant tout à celui des versements aux hôpitaux publics, qui augmentaient de 6,3 % contre 6,7 % fin octobre. Les prescriptions des médecins ont continué à se ralentir : en novembre, elles n'augmentaient en rythme annuel que de 0,1 % contre 0,9 % fin octobre, avec l'application du plan Séguin (réduction des remboursements à 100 %) ; les dépenses de médicaments, en particulier, diminuaient de 2,4 % fin novembre contre 1,5 % fin octobre ; les actes d'auxiliaires médicaux n'augmentaient que de 4,4 % contre 5 % et les analyses biologiques de 5,7 % contre 5,8 % fin octobre.

En revanche, la croissance des honoraires médicaux a repris : elle était de 4,9 % contre 4,2 % fin octobre. Cela tient surtout à l'augmentation du nombre des jours ouvrés. Tandis que le ralentissement des dépenses d'actes techniques (5,3 % fin novembre contre 5,9 % fin octobre) et radiologiques (4,6 % contre 4,9 %) au profit des consultations (8,8 % contre 7,2 % fin octobre). L'activité des omnipraticiens diminuait de 0,8 % contre 1,3 % fin octobre, celle des spécialistes augmentait de 8,8 % contre 7,9 %.

Les prix ont augmenté de 0,1 %

Les prix à la consommation en France ont augmenté de 0,1 % en novembre, selon l'indice définitif publié mardi 29 décembre par l'INSEE. Depuis le début de l'année, la hausse des prix de détail en glissement atteint + 3,1 %, et depuis un an (de novembre 1986 à novembre 1987) + 3,2 %. En novembre, l'indice atteignait 168,7 (base 100 : 1980).

Les produits alimentaires ont augmenté de 0,2 % le mois dernier, tandis que les produits manufacturés se sont renchéris de 0,1 %. Les tarifs des services dans leur ensemble ont progressé de 0,2 % tandis que ceux des seuls services privés ont continué à augmenter sensiblement plus rapidement que l'indice général (+ 0,4 %).

En un an, les prix des services privés ont progressé de 8 %, deux fois et demi plus que l'ensemble des prix. Ce sont les postes des soins personnels et de l'habillement, de la réparation automobile et des hôtels, cafés et restaurants qui marquent les hausses les plus sensibles.

En revanche, novembre a confirmé la modération des prix industriels (+ 2 % en un an) qui ont bénéficié, il est vrai de la baisse des prix du pétrole (– 0,3 % en novembre, – 2,5 % sur les trois derniers mois).

Les produits alimentaires ont légèrement augmenté en novembre (+ 0,2 %) mais restent très modérés sur l'ensemble des douze derniers mois (+ 1,5 %).

Dernier poste important, celui de l'énergie, qui est resté stable le mois dernier (+ 0,9 % depuis un an). L'INSEE relève que novembre a été marqué par une augmentation des prix du charbon, des fiouls et des gaz liquéfiés.

Enfin, la différence d'inflation entre la France et ses principaux partenaires continue de se réduire. L'objectif que s'était fixé le gouvernement de ramener à 2 points l'écart d'inflation avec la RFA paraît sur le point d'être atteint, la hausse des prix attendue outre-Rhin cette année étant de 1 %.

Les négociations sur l'UNEDIC

Quatre syndicats présentent un front uni

La dernière séance de négociations pour le renouvellement de la convention UNEDIC s'est ouverte à 9 h 30, le 30 décembre. Au cours d'une réunion préparatoire, tenue la veille au soir, quatre syndicats (CFDT, FO, CFTC et CGC) ont arrêté une position commune. Ils *« iront unis jusqu'au bout de la négociation »* a affirmé M. Antoine Faesch (FO) sur France-Inter.

Décidés à proposer *« une augmentation plus forte de la cotisation d'assurance-chômage »*, y compris jusqu'à 0,18 %, à parité, selon la CGC, les « quatre » demeurent opposés au principe d'un différé de paiement des indemnités de chômage. Force ouvrière entendait même demander au CNPF de retirer sa proposition dès le début de la discussion.

Pour parvenir à l'équilibre financier du régime d'assurance-chômage, les « quatre » veulent à nouveau se tourner vers le gouvernement. *« Il est évident que nous allons solliciter une intervention plus importante de l'Etat pour le financement de l'assurance-chômage »*, a indiqué M. Faesch.

Peu de choses séparent maintenant les négociateurs. *« Il serait incompréhensible que l'échec soit dû à une différence de 0,1 % sur la cotisation »*, reconnaissait-on au CNPF. En cas d'issue positive, les partenaires sociaux devaient se rendre en début d'après-midi au ministère des affaires sociales pour connaître officiellement quelle serait l'apport de l'Etat, avant de mettre un point final au texte renouvelant la convention jusqu'au 31 décembre 1989.

BOURSE DE PARIS

Matinée du 30 décembre

Calme

Légère baisse dans un marché calme, mercredi 30 décembre à la Bourse de Paris. Durant les transactions de la matinée, l'indicateur de tendance se maintenait à – 0,47 % après avoir ouvert à – 0,32 %. A la hausse on notait Facom (+ 3,8 %), GTM (+ 3,3 %), Marine Wendel (+ 3,1 %), BP France (+ 2,9 %), Compagnie du Midi (+ 2,6 %), Penhoët (+ 2,2 %), Peugeot SA (+ 2,1 %) et Thomson (+ 1,7 %). En baisse figuraient Darty ADP (– 10,6 %), Alspi (– 6 %), Esso (– 5 %), Sliminco (– 4,8 %), SAT (– 4,3 %) Scoa (– 4 %) et Guyenne Gascogne (– 3,8 %).

Valeurs françaises

	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours
Accor	322 80	323	323
Agence Havas	411	411	411
Air Liquide (L')	499 80	500	499
Alcatel-Cit-Cal	....	....	....
Beghin	2195	2190	2190
Bouygues	910	910	910
B.S.N.	4315	4360	4360
Carefour	....	....	....
Chargeurs S.A.	699	701	704
Club Méditerranée	....	....	....
Cofiroute (Ex)	....	....	....
Dumez	....	....	....
Lafarge-Coppée	....	....	....
Lyonn. des Eaux	1130	1130	1129
Michelin	194 50	194 50	195
MMB (Cie)	....	....	....
Moulinex	1580	1580	1590
Moët-Hennessy	709	710	708
Moët, Mumm	....	....	....
Orédit (L')	....	....	....
Pernod-Ricard	....	....	....
Peugeot S.A.	....	....	....
Saint-Gobain	417	420	418
Skandi	....	....	....
Souriau Panier	491	489 50	490
Thomson-C.S.F.	....	....	....
Total-C.F.P.	....	....	....
Valéo	402	406	404

Le FMI renforce ses moyens pour aider les pays les plus pauvres

Le Fonds monétaire international a annoncé, le mardi 29 décembre à Washington, la création d'un nouveau fonds, doté de 8,4 milliards de dollars et destiné à venir en aide aux pays les plus déshérités de la planète, notamment ceux de l'Afrique subsaharienne. Soixante-deux pays pourront en bénéficier, essentiellement sous la forme de prêts à conditions privilégiées.

En discussion depuis plusieurs mois, le renforcement de la facilité d'ajustement structurel du FMI aura donc pu être mis au point avant la fin de cette année, conformément à la demande exprimée par les sept grands pays industriels lors du sommet de Venise de juin dernier. Un nouvel instrument de prêts à conditions privilégiées, appelé *« facilité d'ajustement structurel renforcé »* est créé à cet effet. Doté d'un montant de 6 milliards de droits de tirages spéciaux (8,4 milliards de dollars), il permet de porter le montant total des ressources dont le FMI dispose pour aider les pays les plus pauvres à 8,2 milliards de DTS (11,4 milliards de dollars).

Dans son communiqué, le FMI indique que le lancement de ce nouvel instrument a été rendu *« possible par des prêts spéciaux et des contributions venant d'un grand nombre de pays »*. Pour des raisons budgétaires notamment, les Etats-Unis ont refusé de contribuer à ce nouveau fonds. En revanche, le Japon pourrait apporter jusqu'à 3,9 milliards de dollars. La France figure parmi les autres contributeurs importants : sa contribution s'élèvera à 600 millions de DTS (840 millions de dollars), qui seront versés au cours des trois prochaines années, a indiqué le ministre français de l'économie. La liste et le montant précis des participants seront rendus publics *« lorsque le détail des arrangements avec chaque pays aura été définitivement mis au point »*, indique encore le communiqué.

Soixante-deux pays, les plus pauvres du monde, pourront avoir accès à cette facilité. Les objectifs, les procédures et les conditions financières sont similaires à ceux de la facilité d'ajustement structurel créé en mars 1986. Mais les prêts que peuvent obtenir les pays éligibles pourront atteindre non plus 63,5 %, mais 250 % de leur quote-part au FMI, avec des possibilités de dépassement *« dans des cas exceptionnels »*. Comme pour les programmes financés par la facilité initiale, ceux alimentés par la facilité renforcée devront s'inscrire dans *« un programme-cadre de politique économique »* appuyé par le FMI et la Banque mondiale.

LA FREILLE
SOLDES ANNUELS
à tous nos rayons
62 rue St André-des-Arts 6e
Tél. : 43 29 44 10
PARFUMS ARTICLES DE MAISON

SAMEDI 2
LA VOGUE
PRÊT A PORTER
MASCULIN
CHEMISERIE
GRANDES GRIFFES
SOLDE
LA VOGUE
38, Bd des ITALIENS
Paris (9e) – Opéra
et centre commercial Vélizy 2

Pour votre réveillon de la St-Sylvestre
Le Pétrograd Club Hôtel
5, rue du Cygne (1er), tél. : 42-96-83-30
vous propose un DINER à la carte et sans fond, pour finir l'année en beauté, en
Le Bœuf Gras Bistro
11, rue de la Grande-Truanderie (1er)
Tél. : 40-26-58-96
A B C D E F G H

L'enquête sur les attentats de Paris

Une nouvelle découverte en forêt de Fontainebleau

Les enquêteurs de la DST ont découvert, mardi 29 décembre, une seconde cache utilisée par des terroristes, mais vidée de son contenu, en forêt de Fontainebleau, dans le cours de l'enquête ouverte en mars dernier après l'arrestation de membres de réseaux terroristes proche-orientaux.

Cette cache, une poubelle enfouie dans le sol, a été retrouvée à proximité de celle mise au jour le 26 mai près de Barbizon (Seine-et-Marne), après le démantèlement du groupe de Fouad Ali Saleh, impliqué dans une série d'attentats à Paris depuis l'automne 1986. La première poubelle contenait notamment près de 9 kilogrammes d'explosifs de type C-4 et plus de 10 kilogrammes de drogue, un mélange d'héroïne et de morphine.

La seconde poubelle a été retrouvée vide, sans doute débarrassée de son contenu depuis longtemps, estiment les enquêteurs.

Les alliés occidentaux soumettront à Moscou des propositions pour améliorer la situation de Berlin

Bonn *(AFP)*. — Les alliés occidentaux sont sur le point d'achever une liste de propositions détaillées pour l'amélioration de la situation pratique de Berlin qui seront ensuite communiquées à Moscou. Le « groupe de Bonn », rassemblant des représentants des ambassades des Etats-Unis, de la France et de la Grande-Bretagne ainsi que du ministère des affaires étrangères de RFA, et qui travaille sur ces propositions depuis la mi-décembre, s'est réuni, le mardi 29 décembre, à Bonn.

Les Occidentaux devraient proposer notamment une extension des liaisons aériennes avec Berlin-Ouest, avec la mise en place d'un nouveau couloir nord-sud, l'organisation d'épreuves sportives se déroulant simultanément des deux côtés du mur et de faire de Berlin-Ouest le siège de conférences internationales.

Berlin-Ouest n'est actuellement desservi que par trois compagnies : Pan American Airlines, British Airways et Air France. Trois compagnies américaines, Trans World Airlines, American Airlines et Pan Am Express, ont déposé début décembre auprès des autorités aériennes alliées une demande d'autorisation pour atterrir à Tegel. La compagnie ouest-allemande Lufthansa est également intéressée.

Selon un communiqué des ravisseurs

Libération imminente des deux petites Françaises prisonnières d'Abou Nidal

Marie-Laure Valente, six ans, et sa petite sœur, Virginie, âgée de quatre ans, deux petites Françaises capturées le 8 novembre dernier par un groupe palestinien, vont bientôt recouvrer la liberté, à en croire leurs ravisseurs, le Fatah-Conseil révolutionnaire d'Abou Nidal. Elles faisaient partie de l'*« équipage »* du *Silco*, un sardinier transformé en bateau de plaisance et que les Palestiniens affirment avoir détourné au large de la bande de Gaza.

Quant aux six autres occupants du *Silco*, — la mère des deux petites Françaises, Mme Jacqueline Valente, et cinq ressortissants belges : MM. Fernand et Emmanuel Houdekins, l'épouse de ce dernier, Mme Godelièvre Kets, et leurs deux enfants, Laurent (dix-sept ans), Valérie (seize ans) — leur « interrogatoire » se poursuivrait dans les prisons d'Abou Nidal, ce dernier les accusant d'être à la solde des services de renseignements israéliens. Le Fatah-CR leur a en outre attribué la nationale israélienne, ce qui, selon les familles des prisonniers, est totalement faux, Mme Valente — qui a mis au monde une fille pendant sa détention — étant Française et ses cinq compagnons ayant la nationalité belge.

L'annonce, mardi 29 décembre, par le groupe Abou Nidal, de la libération « imminente » des deux petites filles *(nos dernières éditions du 30 décembre)* ne lève en rien le mystère qui entoure cette affaire et n'explique toujours pas si la capture du *Silco* relève de l'erreur ou de la prise d'otages.

Le Fatah-CR ne donne aucune information précise sur le sort futur — après *« interrogatoirs »* — des six adultes et peu d'indications sur la façon dont doit se dérouler la libération de Marie-Laure et Virginie. Il déclare seulement, dans son communiqué de mardi, que celles-ci seront *« transportées dans une capitale arabe »*, à partir de laquelle elles seront rapatriées. Mais apparemment pas seules puisque le groupe Abou Nidal précise qu'elles seront accompagnées, dans la deuxième partie de leur voyage, *« par un groupe d'enfants des martyrs de notre nation — des Libanais, des Palestiniens, des Egyptiens et des Syriens — et d'enfants des martyrs du raid contre le quartier général de l'OLP* (à Tunis, le 1er octobre 1985) *et du raid américain su rla Libye* (Tripoli, le 15 avril 1986) ».

M. Lucien Sitterlin, président de l'association de solidarité franco-arabe, qui avait été le premier à évoquer une possible libération des deux petites Françaises, avait pour sa part assuré que celle-ci se ferait *« sans contrepartie »*.

La faiblesse du marché pétrolier

Rappel à l'ordre des membres de l'OPEP

Les pays du Golfe producteurs de pétrole, réunis à Ryad, ont lancé, le 29 décembre, un rappel à l'ordre aux membres de l'OPEP, les exhortant à *« respecter les accords »* signés lors de la dernière conférence de l'Organisation à la mi-décembre et *« à cesser de pratiquer des rabais directs et indirects »*. L'Indonésie, de son côté, a déclaré le même jour qu'elle pourrait se retirer de l'accord si d'autres membres continuent à le violer.

Le 14 décembre, les pays de l'OPEP (moins l'Irak) s'étaient accordés pour maintenir un prix officiel de 18 dollars le baril et pour ne produire que 15,06 millions de barils par jour. Cette enveloppe était considérée comme trop élevée par rapport à la demande mondiale de brut, et les prix ont chuté dès la conclusion de l'accord conclu. De sorte que de nombreux pays — on cite l'Iran, le Koweït, Abu-Dhabi et l'Irak — offrent, de différentes manières, des rabais pour mieux écouler leur production.

Ce rappel à l'ordre équivaut à une mémace précise de l'Arabie saoudite. Le royaume est soumis à des pressions multiples des compagnies, en particulier américaines, pour offrir à son tour des ristournes. Il a jusqu'ici refusé, mais en précisant que cette politique tiendra tant qu'il pourra écouler le quota auquel il a droit (4,3 millions de barils par jour). Si les autres trichent au point qu'il ne puisse plus vendre son brut, Ryad rompra les accords.

L'OPEP désormais sur le fil du rasoir, les marchés libres restent donc faibles, même s'ils ont regagné quelque 50 cents le 29 décembre à New-York (le baril est revenu à 16,90 dollars pour une livraison en février) et 30 cents à Londres (17,40 dollars pour le brut). Cette hausse technique ne s'expliquant que par la nécessité, pour les opérateurs, de « boucler leurs positions » avant la fin de l'année et par les soudaines chutes de neige aux Etats-Unis.

EN BREF

● **Décès d'un vingt-troisième Palestinien dans la bande de Gaza.** — Un Palestinien de dix-sept ans est décédé au cours de la nuit du 29 au 30 décembre des suites de blessures infligées par l'armée israélienne, indiquait-on mercredi, de sources médicale et palestinienne. Il s'agit de la vingt-troisième victimes des émeutes ayant agité les territoires occupés par Israël. Le jeune homme, Moustapha Issa al Beik, est mort dans la nuit à l'hôpital de Soroka, dans le sud d'Israël, a indiqué une porte-parole de l'établissement. De source palestinienne, on précise qu'il avait été blessé le 21 décembre d'une balle dans la tête, lors d'émeutes dans le camp de réfugiés de Djabalya, situé dans la bande de Gaza. — *(Reuter.)*

● **PANAMA : sept organes de la presse d'opposition de nouveau autorisés.** — L'Assemblée législative du Panama a approuvé, le mardi 29 décembre, un texte de loi d'amnistie permettant la réouverture immédiate de sept organes de presse d'opposition dont le gouvernement avait ordonné la fermeture, le 27 juillet dernier, en raison de la crise politique qui secouait le pays. Il s'agit des quotidiens *El Siglo*, *La Prensa* et *El Extra*, de l'hebdomadaire *Quiubo* et des stations de radio K-W Continente, Mundial et Sonora. — *(AFP.)*

● **Interruption des émetteurs sur la tour Eiffel.** — Les émissions de toutes les chaînes de télévision, des radios publiques et de quelques stations privées ont été interrompues une quinzaine de minutes, le mardi 29 décembre vers 12 h 10 sur la région parisienne. Un ouvrier travaillant sur la tour Eiffel a en effet déclenché par inadvertance la commande d'arrêt d'urgence coupant l'alimentation électrique de tous les émetteurs. C'est un simple choc accidentel sur ce boîtier de sécurité qui a provoqué la coupure. Télédiffusion de France va procéder au remplacement de ce dispositif trop sensible pour éviter que pareil incident ne se reproduise.

● **Mort du réalisateur Yannick Andrei.** — Le réalisateur Yannick Andrei est décédé, le 28 décembre, des suites d'une longue maladie. Né le 18 février 1927 à Bordeaux, Yannick Andrei a réalisé son premier long métrage de cinéma, *Samedi soir*, en 1960 avant de se spécialiser dans la télévision. Il a signé pour le petit écran une cinquantaine d'œuvres, dont *la Dame de Monsoreau*, *D'Artagnan amoureux*, *la Chambre des dames*, *Sans famille*, *la Lumière des justes*. Yannick Andrei avait obtenu en 1986 un sept d'or pour *l'Affaire Calliaux*.

● **L'intérim du premier ministre.** — M. Edouard Balladur, ministre d'Etat, ministre de l'économie, des finances et de la privatisation, assure l'intérim du premier ministre, indique un décret publié au *Journal officiel*, le mardi 29 décembre. L'intérim, depuis le départ de M. Jacques Chirac, le 26 décembre, était assuré par M. André Giraud, ministre de la défense, M. Balladur étant en visite en Egypte. M. Chirac, en villégiature au Maroc, doit regagner Paris le 2 janvier.

● **Elections prud'homales : précision.** — La Fédération générale des salariés des organisations agricoles et de l'agro-alimentaire (FGSOA) tient à préciser, après la publication des résultats définitifs des élections prud'homales (*le Monde* du 23 décembre), que le ministère de l'agriculture reconnaît sa représentativité depuis 1945. *« La FGSOA*, souligne-t-elle, *bénéficie d'une audience réelle chez les salariés agricoles et de l'agro-alimentaire. Comme les cinq centrales syndicales*, [son] *implantation est plus forte dans certaines régions. »* Dans un communiqué, la FGSOA dénonce par ailleurs, à propos des élections prud'homales, des *« irrégularités massives au niveau des inscriptions »*.

Le numéro du « Monde » daté 30 décembre 1987 a été tiré à 453 884 exemplaires

Où trouver le Glenturret ?
Pure single Highland Malt
12 years old scotch whisky
Jusqu'ici on ne pouvait se le procurer qu'à la distillerie (la plus ancienne d'Ecosse, fondée en 1775). Aujourd'hui on peut le découvrir chez quelques rares spécialistes, passionnés de vieux whiskies, par exemple :
Aux Fossés St-Jacques,
4, rue des Fossés, Paris 5e
A consommer avec modération

هكذا من الأصل